BSB Bayerische StaatsBibliothek

MDZ Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Mercure de France

Paris 1782

Eur. 511 s-1782,7
urn:nbn:de:bvb:12-bsb10407545-7

10407546

Mercure

511 - 1782,7

<36622518030011
S
<36622518030011
Bayer. Staatsbibliothek

Mercure

511 - 1782, 7

<36622518030011
S
<36622518030011
Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE DE FRANCE, (N°. 27.)

SAMEDI 6 JUILLET 1782.

AVIS à Messieurs les Souscripteurs du Mercure de France, pour le mois d'Août 1782.

LA réunion du *Journal de Politique de Bruxelles*, avec le *Mercure de France*, & des Souscriptions du *Journal François*, du *Journal des Spectacles*, du *Journal des Dames*, de la *Gazette de Littérature*, & du *Journal* intitulé, *Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique*; le nombre & le mérite des Rédacteurs & des Coopérateurs attachés à cet Ouvrage, les efforts du Breveté du Mercure, qui n'a épargné ni dépenses ni soins pour répondre aux desirs du Public & aux intentions du Ministère, ont enfin assuré à cet Ouvrage Périodique, le plus ancien & le plus varié des Journaux, tout le succès que le sieur Panckoucke pouvoit en attendre.

La partie Politique, publiée hebdomadairement, annonce les nouvelles presque aussitôt que les Gazettes, & les a même quelquefois précédées par le feuillet séparé qu'on a souvent joint à ce Journal, toutes les fois que l'arrivée d'une nouvelle intéressante l'a déterminé. Elle contient, ainsi que les Journaux Politiques étrangers, dans le plus grand détail, l'histoire des faits les plus intéressans, & toutes les pièces qui méritent d'être transmises à la postérité. On a joint sur les Couvertures l'état exact des Prises des Vaisseaux.

Ce Journal jouit de la même liberté que les autres Gazettes étrangères & Journaux Politiques, dont la circulation est permise en France.

Le Mercure de France est remis régulièrement à la grande & petite Poste le Samedi matin. Quoique ce Journal soit augmenté de 64 feuilles par an, & paroisse 52 fois au lieu de 16, le prix en est, comme ci-devant, de 32 liv. pour la Province, & pour Paris, de 20 liv. port franc. Les personnes de Paris qui vont passer six mois en campagne, n'ont rien de plus à payer.

On s'abonne en tout tems à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Il faut avoir attention d'affranchir le port de l'argent & des lettres.

On prie avec instance Messieurs les Souscripteurs du mois d'Août, de renouveler de bonne heure leur abonnement, afin qu'on ait le tems de faire réimprimer leurs adresses, & qu'ils n'éprouvent aucun retard dans l'expédition. Ils voudront bien donner leurs noms & qualités d'une écriture lisible, & avoir soin de ne remettre aucun argent à la Poste sans l'affranchir, & sans y joindre une lettre d'avis contenant le nom du Bureau de la Poste, & la date de la remise de l'argent.

Jen. 135.

MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

CONTENANT

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & de Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 6 JUILLET 1782.

A PARIS,
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

TABLE

Du mois de Juin 1782.

PIÈCES FUGITIVES.

Vers à M. le Comte du Nord, 3
Sentimens d'admiration & de reconnoissance à la vûe des Ouvrages de Dieu, Poëme en vers libres, 4
Couplet à une Dame, 8
Léonce à Erotique, son Ami, 9
Epître, 49
Lettre aux Rédacteurs du Mercure, 51
Vers à M. le Comte du Nord, 97
Recherches sur la coutume de saluer quand on éternue, 101
Vers présentés au Grand Duc de Russie, 145
Epître à M. Bardin l'aîné, à Sens, 146
Réponse, 147
Réponse à un Impromptu, 149
*Vers à Mademoiselle de S****, 193
A Mde de Roucy, 195
Le Matelot & l'Enfant, ib.
Enigmes & Logogryphes, 17, 54, 106, 151, 197

NOUVELLES LITTÉR.

Histoire de Russie, 18
Sermon pour l'Assemblée extraordinaire de Charité, 55
Le Produit & le Droit des Communes, 67
Les quatre Saisons, 72
Histoire de la Maison de Bourbon, 108
Les Aveux d'une jolie Femme, 122
Code Pénal des Eaux & Forêts, 128
Isocratis Opera omnia, 131
Tribut de l'Amitié, 153
Satyres de Juvenal, 156
Doutes sur les Opinions reçues dans la Société, 167
Lecture du Matin, 172
Les Jardins, Poëme, 198
Discours publics & Eloges, 218
L'Occasion & le Moment, 229
Les Après-Soupers, 233
Recueil de Jurisprudence Féodale, 236

SPECTACLES.

Académie Roy. de Musiq. 133
Comédie Françoise, 134
Comédie Italienne, 138, 185

VARIÉTÉS.

Lettre au Rédacteur du Mercure de France, 80
Gravures, 45, 92, 140, 189, 237.
Musique, 237
Annonces Littéraires, 45, 98, 141, 190, 239

A Paris, de l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT, rue de la Harpe, près S. Côme, 1782.

BIBLIOTHECA

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 6 JUILLET 1782.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

VERS à M. DE CH.*

OH! que j'aime le tendre Ouvrage
Où, toujours plus intéressant,
L'Amour, que l'inconstance outrage,
Exhale son ressentiment
Contre une maîtresse volage.
Ce n'est point l'accent de la rage
Ni le poison noir & brûlant
Qui roule & s'échappe en torrent
Du cœur malheureux qu'il ravage;
C'est tour-à-tour le vrai langage
Du dépit ou du sentiment;
C'est l'heureux code de l'amant
Encore à son apprentissage,
Et dupe d'un objet charmant.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Par une beauté trop légère,
Qu'on eſt heureux d'être quitté
Lorſqu'on peut d'un ſi beau ſalaire
Payer ſon infidélité!
Si vous ne ſavez plus lui plaire,
Les vers que l'Amour irrité
Vous arrache dans ſa colère,
Plairont à la poſtérité.
Ami, chimère pour chimère,
Une plus noble vanité
Doit faire choiſir la dernière.
Dans vos vers, quelle vérité!
Quelle fraicheur! quelle molleſſe!
Quand d'une nouvelle maîtreſſe
Vous tracez l'aſyle enchanté;
D'Albane le pinceau vanté,
Avec moins de délicateſſe,
Des boudoirs de la volupté,
Peignoit la forme enchantereſſe.
Ailleurs, quelle rapidité!
Et comme le ſtyle ſe preſſe!
A peine le cœur agité,
Sous le doux fardeau qui l'oppreſſe,
Peut reſpirer en liberté.
Sans détourner le cours rapide
De votre ſenſibilité,
Provoquez l'inſtabilité
D'un ſexe enchanteur & perfide.
En proie à de nouveaux deſirs,

Souffrez une nouvelle injure,
Et donnez-nous pour nos plaiſirs,
Au moins par an, une rupture.

(Par M. T.)

RÉPONSE.

Vous louez ces vives peintures,
Fruits d'un amour trop irrité;
Vos éloges, en vérité,
Valent bien mieux que mes injures.
Lorſque votre Muſe applaudit
Au cruel dépit qui m'enflamme,
C'eſt le ſpectacle de l'eſprit
Qui ſourit aux écarts de l'âme.
Mais je les chéris doublement,
Puiſque cette heureuſe rupture
M'ôte une maîtreſſe parjure,
Et me donne un ami charmant.
A vos chants, d'une indigne flamme
Le ſentiment eſt oublié;
Et vous ne laiſſez dans mon âme
Que l'amour-propre & l'amitié.
Vous voulez voir d'une immortelle
Par moi les autels encenſés.
La gloire, dites-vous, eſt belle!
Je vous crois, vous la connoiſſez,
Et je ſerai bien venu d'elle,
Puiſque c'eſt vous qui m'adreſſez.

L'ILLUSION DE L'AMOUR, ou *L'ERREUR DE L'AMITIÉ*, *Conte.*

CAROLINE & ZÉMIRE naquirent presque le même jour. Filles de deux intimes amis, elles furent élevées comme deux sœurs. Les jeux de leur enfance, les travaux de leur éducation, peines & plaisirs, tout fut commun entre-elles. Enfin on les mit ensemble dans le même Couvent. On s'attend déjà, sans doute, à trouver ici deux personnes charmantes, mais différentes d'humeur; l'une piquante par sa vivacité, l'autre intéressante par une sensibilité douce; en un mot, ce qu'on appelle deux caractères contrastés. Il ne tiendroit qu'à moi de les peindre ainsi, sans m'exposer à être démenti par aucun Historien. Mais la Nature, quoiqu'on lui doive de fort beaux ouvrages, ne songe pas toujours aux contrastes pour varier sa beauté. Quand elle destine deux personnes à vivre ensemble, elle ne cherche pas toujours à leur donner le charme des oppositions comme un Auteur qui les met en scène. Je laisserai donc mes deux Héroïnes telles qu'elles sont sorties de ses mains, c'est-à-dire, avec cette seule différence que l'une étoit brune & l'autre blonde. Du reste leur caractère étoit parfaitement le même. Aussi furent-elles toujours d'accord, hors dans les jeux de leur premier âge; car l'égoïsme

de l'enfance eſt d'autant plus exigeant, qu'il ne ſent pas encore le beſoin de ſe cacher. Mais quand la raiſon vint approuver & fortifier leurs ſentimens, leurs eſprits adoptèrent les mêmes opinions, contractèrent les mêmes habitudes. Leur converſation n'avoit pas beſoin d'être nourrie par la contradiction; elle n'avoit pas beſoin de variété pour être piquante; elle étoit monotone ſans ennui; tant elles étoient charmées de ſe trouver de même avis, tant elles préféroient aux agrémens de l'eſprit les jouiſſances du ſentiment.

Dans leur Couvent on ne les appeloit jamais que les deux amies; & il faut avouer en effet que c'étoit-là un vrai modèle d'amitié. Cependant, plus d'une fois, en ſongeant à l'amitié des femmes, il m'eſt venu une idée que je n'ai jamais voulu adopter, de peur qu'elle ne fût calomnieuſe. J'ai donc penſé plus d'une fois (je veux le dire tout haut, ne fût-ce que pour expier ma faute par mon aveu) j'ai penſé qu'entre deux jeunes perſonnes l'amitié n'eſt ſouvent, pour ainſi dire, qu'un prête-nom, ou, ſi l'on veut, le prélude d'un cœur qui ſe diſpoſe à s'occuper mieux; que ce qu'elles font l'une à l'autre ne ſert qu'à faire entrevoir ce qu'elles ſeront pour un mortel plus fortuné; & qu'en un mot, les ſoins que chacune des deux rend à l'amitié, ne ſont que des arrhes qu'elle donne à l'amour. Cette idée eſt ſans doute chimérique; peut être cette anecdote ſer-

vira-t'elle à mettre la question dans un plus grand jour; & le Lecteur pourra prononcer ensuite; car, pour moi, je n'y veux être pour rien, & je me récuse d'avance.

M. de Vernouillet, père de Zémire, homme opulent & magnifique, avoit une superbe campagne auprès de Paris. C'étoit un endroit charmant, propre à appeler, à fixer tous les plaisirs. Il voulut que sa fille, qui avoit alors quatorze ans, vint y passer avec lui la belle saison. Mais l'y amener seule, c'est à-dire, la séparer de Caroline; c'eût été changer en exil pour toutes deux une partie de plaisir. Aussi M. de Vernouillet, qui les aimoit l'une & l'autre, ne balança pas un moment. Il écrivit au père de Caroline, à M. de Vilfont. Les deux pères furent bientôt d'accord, les deux amies encore plus facilement; & voilà Zémire & Caroline à la campagne.

Ce déplacement ne servit point à distraire leur amitié. Les délices du lieu ne firent qu'ajouter à celles de leur liaison, au plaisir de vivre ensemble. D'ailleurs, elles voyoient un monde qu'elles ne connoissoient pas, & bien différent de celui où elles avoient vécu. De là le besoin des confidences. Que d'aveux, que de questions à se faire! c'est bien alors qu'on a besoin d'être deux.

Zémire & Caroline avoient perdu leurs mères dès leur bas-âge. M. de Vernouillet étoit un galant homme, & même un honnête homme; ce qui n'est pas toujours la

même chose. Sa richesse & le grand monde n'avoient pu altérer sa vieille candeur militaire ; & à la bonté du cœur il joignoit les lumières de l'esprit. Il aimoit tendrement sa fille ; & M. de Vilfont, qui connoissoit son cœur, & qui d'ailleurs vivoit dans le voisinage, n'avoit aucune inquiétude sur sa chère Caroline.

M. de Vernouillet étoit fait pour recevoir beaucoup de monde ; mais il savoit subordonner ses plaisirs à ses devoirs. En appelant sa fille auprès de lui, il avoit prévu tous les dangers, ou plutôt il avoit su s'en garantir. Il avoit pris son parti en père tendre & courageux. Comme sa fortune lui donnoit la faculté de choisir, il se fit une société qui ne pouvoit lui faire craindre aucun regret. Il n'admit que des jeunes gens qui pouvoient prétendre à la main des deux amies, & dont il connoissoit les mœurs & la fortune. Il pensoit qu'il n'est plus temps de dire à une jeune fille qui aime, de n'aimer plus; que le cœur n'examine pas avant de se donner ; que la jeunesse est faite pour aimer, comme la beauté pour plaire ; & qu'enfin, quand on aime une fois, il n'y a presque plus de raisons de n'aimer pas. Lorsqu'une fille bien née reconnoît qu'elle a fait un choix indigne d'elle, elle peut résister peut-être à son amour, elle peut cesser d'être foible ; mais elle ne cesse point d'être malheureuse, parce qu'il lui est plus facile d'immoler son cœur que de le guérir. D'après

ces principes, M. de Vernouillet s'étoit fait une loi irrévocable de ne pas recevoir un seul jeune homme chez lui qu'il ne pût donner pour époux à sa fille ou à la fille de son ami. Tout le monde n'a pas le courage ni même la faculté de prendre un parti semblable; mais il faut convenir que rien n'est plus sage. Par-là M. de Vernouillet n'étoit point dans le cas d'irriter les desirs par la défense, ou de condamner un jeune cœur à une triste solitude; par-là il se déroboit à la cruelle alternative, ou de tyranniser les sentimens de sa fille, ou d'approuver un choix qui pût la rendre malheureuse.

J'ai déjà dit que Zémire & Caroline furent aussi bonnes amies à la campagne qu'au Couvent. Rien n'étoit plus intéressant que leur amitié, qui avoit tous les charmes d'une candeur naïve. Déjà depuis long-temps elles s'étoient promis de s'aimer toujours; & c'étoit fort bien fait assurément. Mais à cette promesse elles en avoient joint une autre qui tenoit beaucoup de la témérité, ou plutôt qui provenoit de leur inexpérience. Leur jeune imagination, trop à l'étroit dans les murs d'une cellule ou entre les grilles d'un parloir, s'étoit plus d'une fois élancée hors de leur enceinte. Leur entretien avoit souvent roulé sur l'amitié, sur l'amour, sur le mariage, sur tout ce qu'elles connoissoient, & même sur ce qu'elles ne connoissoient pas encore: l'on a le temps de parler, & l'on parle de tout au Couvent. Enfin, dans

l'enthousiasme de leur amitié, elles s'étoient promis de ne jamais se marier; promesse qui doit faire rire tout homme raisonnable, mais qui doit intéresser le Lecteur sensible.

De tous les jeunes gens que recevoit M. de Vernouillet, les plus aimables étoient Melcour & d'Erly. Ils ne virent pas avec indifférence la beauté & les grâces des deux jeunes amies. Le père soupçonna leur secret; mais il n'en fut pas alarmé, parce que l'un & l'autre étoit digne de son alliance. On sent bien qu'ils étoient assidus à venir visiter M. de Vernouillet. D'Erly & Melcour se rencontrèrent fort souvent; ils se devinèrent sans beaucoup de peine; & comme ils étoient liés par l'amitié, ils trembloient de s'interroger sur leur choix, de peur de se trouver rivaux. Mais enfin leur bonheur voulut que l'un (Melcour) s'enflammât pour Zémire, & l'autre pour Caroline. C'étoit beaucoup, ce n'étoit pas assez pour le cœur des deux amis. Ils n'avoient rien à craindre pour leur amitié; mais leur amour n'étoit pas tranquille. Zémire & Caroline, par leur aimable naïveté, sembloient tenir encore à l'enfance. Tous leurs vœux paroissoient se borner à l'amitié; & cette amitié qui, comme on le verra bientôt, ne fut pas inutile à l'amour, jetoit le plus grand effroi dans le cœur des deux amans.

Melcour parut le premier attirer l'attention de Zémire; elle écoutoit volontiers sa conversation, mais elle ne soupçonnoit

pas encore qu'elle eût du plaisir à l'entendre parler. La tendre Caroline, toujours attentive aux démarches, au moindre mouvement de son amie, & toujours occupée de son bonheur, s'en apperçut la première; mais elle ne soupçonnoit point que l'amour pût s'en mêler; l'amour étoit encore loin de leur pensée. Dès qu'elle s'apperçut que la conversation de Melcour amusoit Zémire, loin de vouloir empêcher leur entretien, elle cherchoit au contraire à le faciliter. Elle ne pouvoit pas être jalouse d'un tiers qui sembloit faire plaisir à son amie.

Bientôt Caroline de son côté s'accoutuma par degrés à voir & à écouter d'Erly. Elle parut s'intéresser de jour en jour à ce qui le regardoit; elle interrogeoit souvent Zémire sur son esprit, sur sa figure, & lui demandoit comment elle le trouvoit. Ce qu'il y a de singulier, & même d'intéressant, c'est que Zémire s'en étant apperçue, crut devoir, par amitié pour Caroline, favoriser les assiduités de d'Erly auprès de son amie. Dès ce moment-là, Zémire s'attacha à faire de fréquens éloges de d'Erly; & Caroline, en confirmant ces éloges, croyoit parler d'après l'esprit de son amie, tandis qu'elle parloit d'après son propre cœur.

M. de Vernouillet connut bientôt pourquoi d'Erly & Melcour étoient si assidus chez lui; & il crut s'appercevoir qu'ils ne l'étoient pas en vain. Comme les deux amies

ne se séparoient presque jamais, il ne pouvoit pas voir clair dans cette double intrigue; ce qui le fit trembler un moment, parce qu'il craignit que les deux amies ne fussent rivales; mais quand il vit un accord si parfait entre les quatre personnes intéressées, il n'appréhenda plus de rivalité fâcheuse.

Cependant, les deux amis faisoient chaque jour des progrès sur le cœur de leurs maîtresses, qui ne s'en doutoient pas encore, & qui ne travailloient que pour l'amour, en croyant servir l'amitié. Ma chère Zémire, disoit quelquefois Caroline, je te recommande Melcour; il a de l'amitié pour toi, & son esprit est estimable. Il est vrai, répondoit Zémire, qui s'imaginoit répéter la pensée d'autrui quand elle exprimoit ses propres sentimens; elle louoit, fêtoit Melcour, & ne faisoit qu'obeïr à son cœur, quand elle croyoit user de complaisance envers son amie. De son côté, Zémire, quand il s'agissoit de quelque jeu de société, trouvoit toujours que d'Erly y étoit fort adroit, afin de pouvoir l'y appeler pour Caroline; Caroline renchérissoit toujours sur l'éloge avec une indulgence qu'elle croyoit désintéressée; elle se plaisoit beaucoup à voir, à entendre d'Erly; & elle regardoit chaque plaisir qu'elle goûtoit ainsi, comme un service qu'elle rendoit à l'amitié.

Enfin, M. de Vernouillet parvint à lire dans leurs cœurs beaucoup mieux qu'elles-mêmes. Bientôt les deux jeunes amis, qui

avoient de l'honnêteté, crurent devoir mettre le père dans leur confidence. Il agréa leur poursuite, il seconda même leurs succès, en leur laissant autant de liberté que sa sagesse & la décence le permettoient ; & un beau jour il écrivit en ces termes à son vieil ami, M. de Vilfont :

« Victoire ! nos deux cœurs de quatorze » ans sont, ma foi, pris. L'*Archerot qui* » *vole*, pour parler comme nos vieux » Poëtes, les tient dans ses filets. C'est un » rude chasseur ! mais je ne vois pas grand » mal à cela. Il faut que tout le monde » paye ; & mon grand regret, à moi, c'est » d'être quitte. J'ai toujours trouvé l'Amour » bon créancier, & je lui rendrois volontiers » sa quittance. Au reste, il faut voir nos » bonnes gens ! pour moi, cela me rajeunit, » & je compte bien danser aux deux noces ; » car je regarde ceci comme arrangé. J'ai » un fils qui seroit plus riche héritier si je » faisois ma fille Religieuse ; mais je n'en- » tends rien à ces calculs ; & je n'aime » point ces vœux-là. J'en ai fait un auparavant, quand mes enfans sont venus au » monde : c'est de les aimer tous. Oh ! pour » ce vœu-là, il tiendra, je vous en réponds. » Quand je parle ainsi, mon vieux camarade, je suis bien sûr de dire ce que vous » pensez. Ainsi, je n'attends plus que votre » présence ; j'ai examiné tout, j'ai pourvu à » tout, & tout ira bien.

» Mais vous ne savez pas ? ceci va vous

» amuſer. Vous voyez que je vous parle de
» cette affaire comme avancée. Eh bien, je
» crois, Dieu me pardonne, que nos filles
» ne ſe doutent point de ce qui ſe paſſe dans
» leurs pauvres cœurs. Elles ont une ſécu-
» rité qui m'enchante. Il y a plus: dans mes
» interrogations je crois avoir découvert
» qu'au Couvent elles s'étoient promis de
» ne pas ſe marier pour s'aimer toutes deux
» plus à leur aiſe. Trouvez-vous rien de
» plus plaiſant que cette extravagance là ?
» elle m'a fait rire comme un fou. Je ga-
» gerois que voilà tout ce qui les raſſure
» contre l'amour. Elles ont promis de ne
» pas aimer; donc elles n'aiment point.
» Voilà leur raiſonnement, j'en ſuis sûr.
» Ah! le beau projet! il a été ſuggéré par
» l'amitié; mais l'Amour n'a pas ſigné cela,
» & je compte ſur lui. »

Dans le reſte de la lettre, qui étoit fort longue, parce qu'il parloit de ſa fille & de la fille de ſon ami, le bon M. de Vernouillet s'étendoit ſur la fortune, le caractère & les mœurs de d'Erly & de Melcour. M. de Vilfont n'héſita pas un moment; il connoiſſoit la ſincérité & la prudence de M. de Vernouillet; comme lui il avoit des fils, mais comme lui il étoit bon père. Cette nouvelle lui cauſa beaucoup de joie; & il partit auſſitôt pour aller goûter un plus grand plaiſir encore, celui d'embraſſer ſa fille, & de lui annoncer ſon bonheur.

Arrivé chez ſon ami, M. de Vilfont reçut

les careſſes de ſa fille ; & après une converſation aſſez vague, il fallut bien parler affaires de cœur. Mais les pères & les enfans ne s'entendoient guères. Les pères parloient amour, les filles répondoient amitié. Pour s'expliquer encore plus clairement, M. de Vernouillet prononça le mot de mariage. A ce mot, ſoit que nos deux amies n'euſſent pas ſenti encore la ſituation de leur cœur, ſoit que chacune rougît devant l'autre de ſe parjurer envers l'amitié, elles demandèrent de concert que ce projet fût différé; elles finirent même par dire qu'elles avoient réſolu de vivre dans le célibat. Ah ! quel gros mot, ma fille, s'écria M. de Vilfont ! par bonheur tu ne le comprends pas.

On ne voulut pourtant pas les contrarier d'abord ouvertement; on voulut laiſſer agir l'Amour, qui perſuade encore mieux ſans parler que toute l'éloquence des pères. Quelques jours après M. de Vernouillet ayant pris Zémire à part, lui dit : Ma fille, quelques-uns de nos parens deſiroient que tu fuſſes Religieuſe; moi j'ai voulu te marier. Mais mon intention n'étoit pas de contrarier tes ſentimens, & de t'expoſer à être malheureuſe. L'amitié te paroît préférable à l'amour ; tu peux avoir raiſon; c'eſt un bonheur plus tranquille & moins ſujet aux revers. Eh bien, mon enfant, je ne veux point mériter tes reproches ; je ne te parle plus de te marier ; mais Melcour t'aime; bien qu'il n'ait avec toi qu'une liai-

ſon de ſociété, le Public, qui ne lit pas dans les cœurs, peut interprêter ſes aſſiduités autrement. Il eſt temps de les faire ceſſer. Zémire, que le nom de Melcour avoit fait d'abord rougir, pâlit à ces derniers mots. Melcour avoit fait de nouveaux progrès ſur ſon cœur, & elle ſentoit bien qu'il n'y avoit que l'amitié qui combattît encore l'amour. Cependant elle recueillit ſes forces; & tout ſon courage ne l'empêcha pas de trembler en diſant à ſon père qu'il fît ce qu'il jugeroit à propos. Moi, reprit M. de Vernouillet, je n'ai rien à faire; j'ai permis à Melcour de t'aimer; ſi cela te déplaît, c'eſt à toi de le lui défendre; je ne veux point paſſer tout-à-la-fois pour un homme impoli & pour un inconſéquent; il faut que tu lui écrives toi-même pour lui ſignifier ſon congé.

M. de Vernouillet, qui vit ſa fille troublée, ne lui laiſſa point le temps de ſe remettre. Allons, continua-t-il, voilà de l'encre & du papier; écris. Caroline, ſans ſavoir ce qu'elle faiſoit, choiſit parmi les plumes qui étoient là; pas une n'alloit bien; ſa main alloit encore plus mal: enfin elle demanda à ſon père ce qu'il falloit écrire. Tout ce que tu voudras, lui répondit M. de Vernouillet; tu peux lui écrire pour l'appeler ou pour le chaſſer. Ma concluſion à moi, c'eſt que tu es libre de prendre un parti, mais qu'il faut le prendre ſur-le-champ. Choiſis. Je ne m'oppoſe pas au vœu de ton amitié. Dès ce moment, ſi tu veux, tu ne

quitteras plus ton amie ; mais tu ne reverras plus Melcour.

Ces dernières paroles causèrent à Caroline la plus vive émotion ; elles éclairèrent ſon cœur, ou tout au moins le décidèrent. Elle avoit bien ſongé au plaiſir de vivre toujours avec Zémire ; mais elle n'avoit pas encore ſongé à la douleur d'être ſéparée à jamais de Melcour. Cette cruelle image écarta toute autre idée & tout ſentiment étranger. L'amour triompha, & la pauvre amitié perdit ſon procès.

Tandis que M. de Vernouillet entretenoit ainſi Zémire, la même ſcène ſe paſſoit entre M. de Vilfont & Caroline. Les deux pères avoient concerté leurs démarches ; mêmes propos, mêmes objections & même réſultat. Les deux amies ſe pardonnèrent mutuellement, ſe remercièrent même au fond du cœur. Le double mariage fut célébré de part & d'autre avec beaucoup de joie, & fut auſſi heureux qu'il avoit été deſiré.

J'ai promis de n'attacher aucune concluſion à mon récit. Le Lecteur décidera ſi, dans cette aventure, l'amitié avoit travaillé contre elle-même ſans le ſavoir, ou ſi l'Amour avoit agi ſous le nom de l'amitié.

(Par M. Imbert.)

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme est *Avoine*; celui du Logogryphe est *Chameau*, dont, en ôtant le *C*, reste *Hameau*.

ÉNIGME.

PARMI tous les présens dont la riche Nature,
Lecteur, te comble sans mesure,
Il en est un, sur-tout, renfermé dans mon sein,
D'un prix vraiment inestimable;
L'homme, pour en jouir, lève un bras assassin
Sur moi, m'étend par terre, & de cent coups m'accable,
Sans qu'il en soit blâmé; car telle est de mon sort
L'excessive rigueur; c'est par mon assistance
Qu'il prolonge ses jours; & pour ma récompense,
L'ingrat! il me donne la mort.

(Par M. Paxion.)

LOGOGRYPHE.

TOUJOURS dans mon entier j'exprime le bonheur;
Ma tête mise à bas, j'inspire la terreur.

(Par le même.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SHAKESPÉARE, traduit de l'Anglois, dédié au Roi, par M. le Tourneur.

Homo ſum : humani nihil à me alienum puto. Tér.

A Paris, chez l'Auteur, cul de-ſac Saint-Dominique, près le Luxembourg ; & Mérigot le jeune, Libraire, quai des Auguſtins. 1781. Tomes 12e. & 13e.

ON en dira ce qu'on voudra, il nous falloit un Shakeſpéare complet avec ſes perles & ſon fumier, *in ſterquilinio margaritas.*

Ayez-le, c'eſt d'abord ce que vous lui devez,
Et vous l'eſtimerez après ſi vous pouvez.

Il ſeroit même injuſte de ne pas eſtimer beaucoup un génie ſi original, un peintre ſi énergique d'une nature qui, à la vérité, n'eſt ni choiſie ni ornée, dans lequel on trouve, après tout, de grands modèles du tragique en tout genre, & qui, préſentant des objets ſouvent affreux & dégoûtans, mais toujours vrais, révolte ſouvent, mais n'ennuie jamais. Nous en diſons trop peut-être pour les Lecteurs François, & nous n'en diſons certainement pas aſſez pour des Lecteurs Anglois. Shakeſpéare fait toujours, & par-

tout, leurs délices, & ils ne conçoivent pas plus nos froideurs & nos dégoûts à l'égard de certaines Scènes de ce Poëte, que nous ne concevons leur continuelle admiration & leur méprisable enthousiasme. C'est une chose vraiment remarquable que cette différence, ou plutôt cette opposition de goût entre deux Nations si voisines, & toutes deux si éclairées. Au reste, tout est dit depuis long-temps sur ce sujet. Nous n'examinerons point le mérite dramatique des Pièces renfermées dans les deux nouveaux volumes; il est le même que celui des autres Pièces de Shakespéare, & mêlé des mêmes défauts. Mais ces Pièces nouvelles sont toutes historiques; les trois premières sont un tableau affreusement fidèle des horreurs de la rose rouge & de la rose blanche, & la dernière une histoire exacte du divorce de Henri VIII & de Catherine d'Arragon, ainsi que du règne & de la chûte du Cardinal Volsey. C'est sous ce point de vûe que nous allons les considérer, & que nous y découvrons un mérite particulier dont on n'est pas peut-être assez frappé. Le vrai moyen de graver dans la tête des jeunes gens & des gens du monde l'histoire de leur pays, seroit peut-être de la mettre ainsi en action. On la lit dans les histoires ordinaires, on la voit dans les Pièces de Shakespéare; tous les divers personnages viennent se ranger autour de vous, ils vous admettent à leurs conseils, ils vous révèlent tous les secrets de leur

âme, ils agiſſent devant vous; c'eſt le cas de la maxime célèbre d'Horace:

Segnius irritant animos demiſſa per aures,
Quàm quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus, & quæ
Ipſe ſibi tradit ſpectator.

Ici tout eſt vie & mouvement; c'eſt la chaleur de l'action ſubſtituée à la langueur du récit. Qu'un Hiſtorien expoſe froidement & exactement les droits de la Maiſon d'Yorck; qu'il en déduiſe toute la généalogie, il aura bien de la peine à n'être pas ennuyeux, & le Lecteur aura bien de la peine à le ſuivre; mais que, pendant la nuit, au clair de la lune, dans les jardins d'un hermitage iſolé, renfermé dans l'enceinte d'une forêt, le Duc d'Yorck vienne en ſecret & avec myſtère s'entretenir de ſes intérêts & de ſes projets avec le Lord Salisbury & ce fameux Lord Warwick, tour-à-tour la terreur & l'appui des Maiſons de Lancaſtre & d'Yorck; qu'Yorck, pour les attirer à ſon parti, les faſſe juges de ſes droits; que les détails de la généalogie qu'il leur expoſe ſoient interrompus par les queſtions & les objections des deux Lords, & qu'ils ſoient éclaircis par les réponſes du Duc d'Yorck; que les deux Lords finiſſent par être convaincus des droits du Duc, qu'ils tombent à ſes genoux, qu'ils le reconnoiſſent pour Roi & le proclament les premiers: voilà du Spectacle, de l'action & de l'intérêt. Le Spectateur ou le Lecteur n'oubliera

jamais la prééminence des droits d'Yorck sur ceux de Lancastre, ni les titres de cette prééminence, & il ne lui en aura coûté, pour les connoître, aucun effort d'attention.

L'Historien le plus éloquent aura beau peindre, avec les couleurs les plus fortes, l'agonie d'un scélérat expirant dans les tortures du remords & de la terreur, il n'égalera jamais l'effet de ce tableau de la mort du Cardinal de Beaufort, complice de l'assassinat du Duc de Glocestre, son neveu. Le Roi Henri VI, neveu du Duc de Glocestre, & petit-neveu du Cardinal, vient visiter ce dernier dans sa maladie. Il le trouve dans le délire; le Cardinal ne connoît personne.

WARWICK.

« Beaufort, c'est ton Souverain qui te
» parle.

LE CARDINAL.

» Traînez-moi à mon jugement quand
» vous voudrez. — N'est-il pas mort dans
» son lit? Où devoit-il mourir? Puis-je
» faire vivre les hommes malgré eux? —
» Oh! ne me tourmentez plus, je confes-
» serai.... Quoi, il est revenu à la vie, dites-
» vous? Ah! montrez-moi où il est. Je don-
» nerai tout ce que je possède pour l'envi-
» sager... Il n'a point d'yeux, la poussière
» les a éteints. Rabaissez donc ses cheveux.
» Voyez, voyez comme ils sont hérissés &
» droits! Donnez-moi à boire, & appor-

» tez moi le violent poiſon que j'ai acheté
» moi-même.

LE ROI.

» O toi, éternel moteur des cieux, jette
» un regard de miſéricorde ſur ce miſéra-
» ble! repouſſe le démon actif & dévorant
» qui aſſiége ſans relâche cette âme tour-
» mentée, & arrache de ſon ſein ce noir
» déſeſpoir.

WARWICK.

» Voyez comme les angoiſſes de la mort
» le font grincer des dents.

SALISBURY.

» Ne le troublons point; laiſſons-le *paſſer*
» paiſiblement.

LE ROI.

» Que la paix ſoit à ſon âme, ſi c'eſt la
» volonté ſuprême du Tout-Puiſſant! Mi-
» lord Cardinal, ſi vous penſez à la félicité
» du Ciel, ſoulevez votre main, donnez
» quelque ſigne de votre eſpérance.... Il
» meurt, & ne donne aucun ſigne! ô Dieu,
» pardonne lui!

WARWICK.

» Une fin ſi funeſte atteſte une vie monſ-
» trueuſe.

LE ROI.

» Abſtenez-vous de juger; car nous ſom-
» mes

Supplément aux Nouvelles de Londres, le Samedi 12 Octobre 1782.

LE Public paroît inquiet de n'avoir point encore appris les détails contenus dans les dernières Dépêches de l'Inde. On assure que les Directeurs de la Compagnie ne publieront leur Bulletin qu'après l'avoir rédigé à leur prochaine Assemblée. Ainsi, nous ne pouvons recueillir aujourd'hui, sur les affaires de ce pays, que de petits articles extraits des Papiers du soir. Ces Dépêches, dont on parle tant, ne donnent point la confirmation de la prise de Madraff; mais nonobstant on regarde cet événement comme inévitable, le Chevalier Eyre Coote ayant trop affoibli la Garnison de Madraff, par les Détachemens qu'il en a tirés, & la réunion des Troupes Françoises à celles de leur puissant Allié Hyder-Aly, donnant à nos Ennemis une supériorité décisive dans ces contrées.

Il se débite qu'il n'y a point eu un second combat naval; mais que M. de Suffren est allé se réparer à l'Isle-de-France, après avoir protégé le débarquement de ses deux mille hommes à Porto-Novo. Le Chevalier Edouard Hughes, de son côté, s'est rendu, dans le courant du mois de Juillet dernier, à Bombay, où il attendra, dit-on, l'Escadre du Commodore Bickerton. Alors, nos forces navales dans l'Inde, seront portées à seize Vaisseaux de Ligne; car on a reçu la nouvelle de l'arrivée à Madraff, du *Sultan* & du *Magnanime* : ces deux Vaisseaux, de 74 canons, nous seront du plus grand secours, si l'Amiral François, après avoir réparé son Escadre, hasardoit une action avant la jonction du Chevalier Bickerton. Le bruit court que les dépêches de l'Inde annoncent aussi l'arrivée de ce dernier Amiral; mais cette nouvelle est indubitablement fausse, le Chevalier Bickerton étant resté à Rio-Janeiro jusqu'au milieu du mois de Mai. Ainsi, en comptant trois mois, en partant de ce point pour achever le voyage de l'Inde, notre Amiral ne doit être arrivé qu'à la fin d'Août, & cette date est postérieure de deux mois à celle des dépêches de Madraff.

La mauvaise politique & l'oppression des Employés de notre Compagnie dans l'Inde, nous ont fait des Ennemis de presque tous les Naturels de ce Pays, prêts à se joindre à toutes les Puissances qui voudront les aider à nous chasser de l'Indostan.

Le Lord Cornwallis doit succéder au Chevalier Eyre Coote, dans la place de Commandant en Chef des Troupes Britanniques dans l'Inde, & le Lord Macartney remplacera M. Hastings au Gouvernement général du Bengale. On nomme différens Candidats pour celui de Madraff.

Le Sieur Cullam, Aide-de-Camp du Général Haldimand, Gouverneur du Canada, est arrivé ces jours-ci chargé de Dépêches. Le 22 Août, les Ennemis n'avoient fait encore aucune attaque sur

Terre Neuve. On pense que quatre Vaisseaux de ligne & mille hommes suffisent pour nous enlever Saint-Jean & ses dépendances. L'Amiral Campbell est heureusement arrivé à Terre Neuve, à bord du Vaisseau de guerre le *Portland*, de 50 canons.

On n'a reçu aucune nouvelle directe du Lord Howe. Lors du ravitaillement de Gibraltar, par l'Amiral Rodney, en 1780, avec autant de Bâtimens de Transport & de Commerce qu'en a le Lord Howe, il s'est écoulé deux mois entiers entre le jour de son départ & celui de l'arrivée des dépêches officielles qu'il a expédiées de cette Forteresse. Il avoit appareillé le 27 Décembre 1779, & sa Lettre, datée du 27 Janvier 1780, n'a été reçue à Londres que le 27 Février suivant.

Des Lettres particulières de New-Yorck, portent que l'Amiral Pigot est arrivé à Sandy-Hook avec 26 Vaisseaux de Ligne. Nous en avons actuellement 35, tant aux Isles que sur les Côtes du Continent. Savoir : sous le Commandement de l'Amiral Pigot, 26

A la Jamaïque, ...	8
Aux Isles du Vent, ...	1

Il n'est encore rentré dans nos Ports que la moitié de la Flotte de la Jamaïque ; & par les différens rapports, il paroît que le même coup de vent a fait périr, avec le *Ramillies*, de 74, le *Centaure*, aussi de 74.

Tous les jours on entend parler de nouveaux accidens. L'Extrait suivant d'une Lettre datée de Spithéad, le 4 Octobre, en offre un exemple récent.

« Je suis très fâché de vous apprendre la perte de la Frégate de Sa Majesté, le *Stag*, de 36 canons. Dans la nuit du 2, il s'éleva un violent coup de vent du N. N. E., qui continua jusqu'au matin ; & cette Frégate, après avoir coupé tous ses mâts, & jeté ses canons à la mer, échoua près de ce Port. Heureusement on parvint à sauver les Officiers & l'Équipage.

» mes tous pécheurs. Fermez ses yeux,
» tirez les rideaux sur son corps, & allons
» tous méditer. »

Mistriss Griffith a raison. Ce mot si simple, *Il meurt, & ne donne aucun signe!* quoiqu'il puisse ne désigner que le défaut de connoissance, est, d'après les circonstances, un mot profond & d'un grand effet.

Observons en passant que, dans la liste des personnages, on a mal désigné le Cardinal de Beaufort, en disant qu'il étoit frère du Roi Henri VI, & fils naturel de Jean de Gaune. Il étoit frère du Roi Henri IV, & grand oncle de Henri VI. Il fut déclaré par acte du Parlement, ainsi que le Duc de Sommerset son frère, fils légitime du Duc de Lancastre, Jean de Gaune.

Revenons à notre proposition. Peut-être seroit-il fort utile que les Livres d'Histoire, sur-tout ceux qui seroient consacrés à l'éducation, fussent ainsi mis en action. L'Histoire en seroit plus généralement & mieux connue; mais il faudroit alors renoncer à toute idée de Tragédie, & ne songer qu'à peindre l'Histoire en la montrant vivante & agissante. M. le Président Hénault, qui a osé, parmi nous, faire cet essai, ne l'a fait que sur un sujet qui lui a paru presque susceptible des règles du Théâtre. En effet, le règne de François II, qu'il a choisi, n'a, pour ainsi dire, qu'un événement & qu'un intérêt, la conjuration d'Amboise & ses suites.

En concevant cette idée de peindre & de *dramatiser* l'Histoire, il nous vient naturellement dans l'esprit de jeter les yeux sur le *François II* du Président Hénault, & nous voyons dans sa Préface qu'il a eu précisément la même idée que nous, & qu'elle lui étoit venue à la lecture du Henri VI de Shakespéare.

C'est en effet de l'Histoire d'Angleterre que cette idée a dû naître. Cette Histoire est plus noire & plus tragique que la nôtre; il n'y a presque point de règne en Angleterre qui ne soit troublé par des révolutions ou souillé par le supplice de quelque Citoyen innocent, de quelque victime illustre de la calomnie ou du caprice. « C'est-» là que les Rois, & même les Reines, ne » sont pas à l'abri de l'échafaud. Pour les » Anglois, disoit M. de Voltaire, ce seroit » au Bourreau à écrire leur histoire, c'est » toujours ce Gentilhomme là qui termine » toutes leurs querelles. » Ainsi, dans l'Histoire d'Angleterre, la simple exposition des faits sous la forme dramatique constitue une Tragédie; dans un pays sur-tout où toutes nos unités & toutes nos règles théâtrales sont comptées pour rien, où la scène change à tout moment,

Où souvent le Héros d'un Spectacle grossier,
Enfant au premier Acte, est barbon au dernier.

avec une telle liberté, on n'a aucun intérêt, aucun motif d'altérer l'Histoire; aussi l'His-

toire eſt-elle auſſi fidelle chez Shakeſpéare que chez tous les autres Hiſtoriens Anglois; l'ordre chronologique y eſt exactement obſervé; en un mot, il n'y a pas d'autres infidélités que celles qui naiſſent des préjugés nationaux, & qui ſeroient les mêmes dans l'Hiſtoire, dépouillée de la forme dramatique.

Un mérite qu'on ne ſauroit refuſer à Shakeſpéare, & qui eſt à la fois dramatique & hiſtorique, c'eſt celui de peindre les caractères avec beaucoup de force & de vérité, de les diſtinguer & de les varier à l'infini par cette vérité même, qui fait que les traits de l'un ne s'adaptent point à l'autre. La dévotion de Henri VI, ſa molle douceur, ſa bonté pleine de foibleſſe; la vertu conſtante du Duc de Gloceſtre Humfroy, l'hypocriſie perfide du Cardinal de Beaufort, l'impétuoſité, la fierté du Comte de Warwick, l'effrayante ſcélérateſſe du Duc de Gloceſtre Richard, qui, de crime en crime, parvint juſqu'au trône ſous le nom de Richard III, en exterminant à la fois les Lancaſtres & les Yorcks, & en joignant la fourberie à la violence, tous ces caractères, & beaucoup d'autres, font honneur au pinceau de Shakeſpéare.

Marguerite d'Anjou eſt l'Héroïne des François, par ſon grand courage, ſes reſſources plus qu'humaines dans les plus affreux dangers, & ſon attachement conſtant à la France, ſa patrie; ils aiment à ſe la repré-

ſenter après la perte de la bataille d'Hexham, & pendant que Henri ſon mari entroit dans ſa priſon, errante, abandonnée, dépourvue de tout, ſe cachant dans les bois, s'enfonçant dans les déſerts, inſenſible à ſes dangers, tremblante pour ſon fils qu'elle tenoit entre ſes bras; des voleurs la dépouillent, & prenant querelle entre eux pour le partage du butin, lui laiſſent la liberté de s'échapper avec ſon fils. A quelque diſtance de-là, elle rencontre un autre voleur; la fatigue, l'épuiſement ne lui permettent plus de fuir; ſon courage lui fournit une de ces reſſources qui n'appartiennent qu'aux grandes âmes; elle s'avance vers cet homme avec une majeſté qui l'étonne, elle remet le Prince dans ſes mains: *Tiens, mon ami*, lui dit-elle, *ſauve le fils de ton Roi.* Cet homme, ſaiſi d'une pitié reſpectueuſe à la vûe d'une telle infortune, flatté d'ailleurs du grand perſonnage dont il ſe voit chargé, répond à cette ſublime confiance par une noble fidélité; il oublie que ſa fortune pourroit être le prix d'une délation, il porte le Prince, il aide à marcher à la Reine, & les conduit tous deux au bord de la mer, où ils s'embarquèrent.

Ce trait, que tous les Auteurs François rapportent à l'envi, que M. de la Harpe n'a point oublié dans ſon *Warwick*, que l'Auteur inconnu d'une Tragédie en proſe aſſez touchante, de *Marguerite d'Anjou*, imprimée à Paris en 1757, auroit dû ne pas

oublier, a été omis à dessein par Shakespéare. Marguerite d'Anjou, que nulle femme, dit le P. d'Orléans, ne surpassoit en beauté, & que si peu d'hommes égaloient en courage, la sublime Marguerite étoit haïe des Anglois; & Shakespéare, fidèle aux idées Angloises, a craint de la rendre intéressante; il lui donne des passions, des vices, des injustices qu'il exagère, mais dont peut-être elle ne fut pas entièrement exempte; sur tout de peur que les malheurs de cette femme illustre n'attendrissent, il a soin de rappeler souvent un trait de cruauté qui la deshonore. Avant d'envoyer à la mort le Duc d'Yorck, qu'elle avoit vaincu, elle lui apprend que le jeune Rutland, fils d'Yorck, vient d'être égorgé; & pour essuyer les larmes que cette nouvelle fait répandre à ce malheureux père, elle lui présente par dérision un mouchoir qu'elle a pris plaisir à tremper dans le sang de cet enfant. Si ce trait est vrai, c'est une grande tache à la gloire de Marguerite. Toutes les furies de l'ambition, de la haine & de la vengeance étoient déchaînées dans ces temps affreux. On pardonne alors à un ennemi de faire le malheur de son ennemi; on ne lui pardonne pas d'y insulter.

Le *Henri VIII* de Shakespéare prouve que cet Auteur savoit mettre dans ses portraits autant d'adresse que de vérité; c'est véritablement un tour de force que d'avoir traité ce sujet d'une manière qui pût plaire

à la Reine Élisabeth, placée, comme elle l'étoit, entre un père dont elle vouloit respecter la mémoire, & une mère à qui ce père cruel avoit fait trancher la tête. Il y avoit encore beaucoup d'autres intérêts contraires à concilier, & ils sont tous conciliés sans qu'il en coûte rien à la fidélité. Catherine d'Arragon est intéressante, Anne de Boulen aimable, Henri VIII impétueux sans être odieux; Wolsey, insolent, avide & injuste, a pourtant des traits de grandeur qui le font estimer; il est jugé à charge & à décharge avec beaucoup d'impartialité. La Pièce finit à la naissance de la Reine Élisabeth; Crammer bénit cet enfant; & ses vœux, que son enthousiasme érige en prophéties, sont le tableau fidèle, quoiqu'un peu embelli, du beau règne de cette Princesse.

La Traduction fait de l'effet; elle est donc bonne, & elle manquoit. Le Traducteur devroit pourtant s'abstenir de certaines expressions recherchées, de certains tours bizarres qui n'appartenoient point à la Langue. Pourquoi des plaintes *irrespectueuses*? Pourquoi cette expression *naufragée* sur un « Royaume où il n'y a ni pitié, » &c. & cette autre : Si nous nous con- » duisons avec cette molle foiblesse, & » que nous nous laissions *surmener* par un » manteau d'écarlate. » Pourquoi cette formule d'optatif qui n'est point dans la Langue, & qui revient très souvent dans cette Traduction? « Ah! que cela *fût* à faire en-

core ! Tandis qu'il eſt ſi aiſé de dire en bon François : *Ah ! que cela n'eſt-il encore à faire !*

« C'eſt beaucoup plus *que je ne puis con-* » *ſentir.* » Cette phraſe n'eſt point correcte.

« Je ne ſuis pas *aſſez grande* pour être » votre Reine, & je le ſuis trop pour être » votre concubine. »

Ce mot de Lady-Gray à Édouard IV, eſt le mot connu de Catherine de Rohan à Henri IV : Qu'*elle étoit trop pauvre pour être ſa femme, & de trop bonne Maiſon pour être ſa maîtreſſe* ; mais il eſt mal exprimé dans la Traduction, & *je ne ſuis pas aſſez grande*, n'eſt pas un tour heureux.

Catherine d'Arragon dit, en parlant de Henri VIII :

« Il m'a déjà *banni* de ſa couche, & il y » avoit long-temps qu'il m'avoit *banni* de » ſon cœur.

Ce *banni* au maſculin, ne paſſeroit que pour une faute d'impreſſion s'il n'étoit pas répété avec une ſorte d'affectation dans deux lignes de ſuite.

ÉLOGE de Charles de Sainte-Maure, Duc de Montauſier, Pair de France, Gouverneur du Dauphin, Fils de Louis XIV ; Diſcours qui a obtenu une mention honorable au jugement de l'Académie Françoiſe, par M. Leroy. *Vir recti verique tenax.* A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire, rue Chriſtine.

C'EST annoncer bien tard un Ouvrage

du concours de l'année dernière. D'ordinaire tous les jugemens se font entendre bientôt après que celui de l'Académie a été prononcé ; mais ce retardement, que nous ne voulons pas justifier, peut avoir pourtant des avantages. A moins qu'un Ouvrage ne soit très médiocre, au moment où il paroît il est jugé par les passions bien plus que par la justice ; & de quelques beaux semblans que se couvre la critique, c'est presque toujours la voix des amis ou des ennemis qu'elle fait entendre. Lorsque chacun de son côté croit avoir fait le sort de l'Ouvrage, ils l'abandonnent ; & c'est peut-être le moment où le Critique, qui écrit pour le Public, & non pour ou contre les Auteurs, devroit le prendre ; c'est alors qu'il peut être sûr de ne laisser égarer son jugement par aucune prévention, & de rendre fidèlement compte de l'impression que l'Ouvrage a faite sur son goût.

Ceux qui sont au courant de tous les événemens Littéraires, savent que ce Discours, dont l'Académie a fait une mention honorable, fit d'abord une grande impression dans les lectures du Concours, & qu'une grande partie des Académiciens pensèrent qu'il remporteroit le prix. Cette circonstance est peut-être aussi honorable pour M. Leroy, que la mention qu'il a obtenue.

En lisant son Discours, on n'est point du tout étonné de la sensation qu'il fit dans l'Académie.

Le ſujet y eſt traité & renfermé dans un plan ſage & bien conçu. Le ſtyle, ennobli très ſouvent par les ſentimens d'une âme occupée du bonheur des hommes, n'eſt jamais de mauvais goût ; jamais on n'y voit ni les recherches du faux bel-eſprit, ni l'excès de la déclamation. Le caractère de Montauſier, dont la tradition avoit exagéré la ſévérité, pouvoit aiſément faire tomber ſon Panégyriſte dans ce dernier écueil, & tous les deux étoient difficiles à éviter dans un ſujet où les faits étoient en petit nombre, & où ils n'avoient preſque jamais la grandeur & l'élévation du caractère qu'ils devoient repréſenter. C'eſt dans les ſujets où il doit tout tirer de lui-même, que le talent eſt le plus expoſé à montrer tous ſes défauts.

Le devoir le plus ſacré des Panégyriſtes des grands Hommes, c'eſt de défendre leur mémoire des reproches qui leur ont été faits par les injuſtices des Contemporains, ou par les erreurs de la Poſtérité. Il ne faut laiſſer aucune trace ſur les images des vertus qu'on propoſe pour modèles aux hommes ; leur éclat doit être ſur-tout dans leur pureté. Lorſque la vérité eſt pour lui, c'eſt auſſi les momens où le talent de l'Orateur prend le caractère le plus impoſant & le plus auguſte. C'eſt une grande fonction en effet que celle d'un homme qui oppoſe ſa voix à celle des ſiècles, & qui doit réparer les injuſtices des Nations. Un des morceaux les plus intéreſſans du Diſcours de M. Leroy, eſt celui

où il remplit ce devoir envers la mémoire de Montausier.

« Mais, quoi! ai-je besoin de justifier » Montausier! & faudra-t-il convertir son » Éloge en Apologie? Ne le dissimulons » pas; il est des appréciateurs sévères des » vertus (& je ne parle point ici de ces » détracteurs jaloux qui ne croient point à » celles des grands Hommes, même lorsqu'ils ne sont plus, pour qui tout ce qui » s'élève au-dessus d'eux n'existe point, & » qui n'ayant d'autres idées de la dignité de » l'espèce humaine que celles qu'ils sont » forcés de prendre d'eux-mêmes, justifient » en effet leur incrédulité par leur bassesse); » je parle des hommes éclairés & justes, » mais délicats sur les renommées, qui ne » veulent admirer que ce qui est vraiment » admirable, & qui, portés à croire que » l'éclat des vertus humaines est bien rarement pur, se font un objet d'instruction de » l'étude des imperfections qui les ternissent.

« Eh! quoi, diront-ils, celui qui, élevé » dans la Religion réformée, abandonna le » culte paternel dans un temps où ce changement menoit à la fortune & aux bonnes » grâces du Souverain, avoit il une vertu si » rigide & si pure? Celui-qui, caressant » l'orgueil de Louis XIV par des louanges » démesurées, osoit lui dire que, sans étude » & sans peine, & par la seule force de son » esprit, il étoit devenu le plus grand, le » plus habile & le plus vigilant Roi du

» monde ; qu'il étoit un Héros dans qui le
» Ciel avoit pris plaisir à rassembler toutes
» les vertus royales pour en faire l'admira-
» tion de l'Univers : étoit-ce un implacable
» ennemi de la flatterie ?

» Censeur plus rigoureux envers Mon-
» tausier après sa mort, que ses Contempo-
» rains ne l'ont été pendant sa vie, ne
» craignez-vous point, en attaquant sa
» gloire, de ternir en même-tems celle des
» plus respectables personnages de son siè-
» cle ? Et, pour parler d'abord de la Reli-
» gion, lorsque vous voyez un Turenne,
» un Montausier abandonner le culte de
» leur enfance, j'en appelle à vous-même,
» & je demande si, dans le fond de vos
» cœurs, vous ne sentez pas quelque peine
» à soupçonner de si grands Hommes de
» l'avoir fait par de vils motifs ? Leur vertu
» n'est elle pas pour vous un garant assez
» sûr de la sincérité de la foi qu'ils professent ?
» N'accusez pas sur-tout Montausier, qui
» abjura le Protestantisme dans l'enfance de
» Louis XIV, d'avoir voulu plaire au sévère
» abrogateur de l'Edit de Nantes. »

Cette dernière réflexion est frappante ; il n'en est aucune qui puisse mieux justifier Montausier ; on peut ajouter encore que dans ce siècle les plus beaux génies, les raisonneurs les plus puissans étoient du côté de la Religion : le génie des Pascal & des Bossuet pouvoit faire à la Foi de l'Eglise au-

tant de conquêtes que les faveurs & l'autorité de Louis XIV.

« Et quant aux louanges exagérées qu'on » l'accuſe d'avoir prodiguées à ce Prince, que » ſes cenſeurs blâment donc avec lui toute » la France, & je dirois volontiers toute » l'Europe. Montauſier penſoit & parloit » comme ſon ſiècle. Tel étoit l'enthou- » ſiaſme univerſel & preſque religieux que » Louis XIV avoit inſpiré. François, Etran- » gers, Poëtes, Hiſtoriens, Orateurs, Aca- » démies, Théâtres, Chaires ſacrées, tout » le célébroit, tout retentiſſoit de ſes » louanges, & ſans doute il en méritoit, » puiſque la Poſtérité lui en donne encore » après toutes celles dont on l'enivra pen- » dant ſa vie. »

L'exemple de leur Nation & de leur ſiècle, qui juſtifie les hommes ordinaires, ne juſtifie pas peut-être les grands Hommes. On n'eſt grand que parce qu'on eſt au-deſſus de ſes Contemporains. Je ne ſais, mais il me ſemble que c'eſt rabaiſſer Montauſier que de le mettre au niveau de ſon ſiècle. Il admira ſans doute Louis XIV : eh ! qui ne l'auroit admiré ? Qui pourroit, ſans injuſtice, refuſer ſes hommages à un Prince dont les idées & les paſſions même avoient toujours de la grandeur, qui ne ſe trompa jamais qu'en ambitionnant des ſuccès conſacrés par les hommages & par l'admiration des plus beaux ſiècles du genre-humain, qui, par ſes fautes même, faiſoit ſa gloire & celle de ſon

peuple, à qui à chaque inſtant il échappoit des mots ſublimes, qui ne lui étoient inſpirés, il eſt vrai, que par ſon âme, mais que tout le monde pouvoit prendre aiſément pour les vûes d'un grand génie. Nous-mêmes, nous dont les ſens ne ſont plus ſubjugués par la repréſentation de ſa puiſſance, combien nous avons eu de peine à ſecouer le joug de l'admiration qu'il avoit impoſée à ſon ſiècle, & encore nous n'avons pu ceſſer de l'admirer qu'en devenant injuſtes. Tout ce qu'on dit & tout ce qu'on écrit aujourd'hui contre ſa renommée, reſſemble aux cris d'une révolte, beaucoup plus qu'au jugement tranquille & impartial de la Poſtérité.

M. Leroy avoit, ce me ſemble, un meilleur moyen de juſtifier à cet égard Montauſier. Plus d'une fois Montauſier oſa dire les vérités les plus fortes à ce Prince auquel il aimoit à rendre des hommages. C'eſt un exemple qu'il donna à ſon ſiècle, mais que ſon ſiècle ne ſuivit preſque jamais ; & s'il eſt beau, s'il eſt rare d'avoir le courage de la vérité envers un Prince, c'eſt ſur-tout envers un Prince qu'on admire. L'admiration que ſa perſonne inſpire eſt une autre puiſſance peut être plus impoſante encore que celle de ſon Trône.

La ſeconde Partie du Diſcours de M. Leroy contient les principes les plus courageux & les plus ſages ſur l'éducation des Enfans nés pour le Trône. On voit que M. Leroy poſsède parfaitement toute la Philo-

ſophie de notre ſiècle ſur cette importante matière, & ſon ſtyle n'en affoiblit point la force & la dignité.

» Quand leurs organes ſe développent, » comment leur perſuadera-t-on que » les hommes ſont égaux & frères? eſt-ce » en leur montrant ſans ceſſe la ſupério- » rité de leur rang? Qui les accoutumera » à la frugalité? les délices dans leſ- » quelles on les plonge; à dompter leurs » paſſions? le reſpect qu'on a pour leur » caprice; à aimer la vertu? des courtiſans » qui ne vivent que de leurs foibleſſes? » Voilà pourtant les obſtacles que Montau- » ſier entreprit de vaincre. »

Les interrogations preſſées donnent au ſtyle du mouvement & de l'énergie. On peut ſe rappeler que dans le Diſcours de M. de Lacretelle, il y a un morceau dont le mouvement & les idées ſont à peu-près les mêmes; mais les expreſſions y ſont plus belles, chaque expreſſion raſſemble un plus grand nombre d'idées; il eſt impoſſible d'avoir oublié celle-ci: *Ce berceau eſt le trône de ſon enfance.* Cette expreſſion eſt ſuperbe, & il y en a une foule de la même beauté dans le Diſcours de M. de Lacretelle.

Celui de M. Leroy eſt terminé par un parallèle des principes que Montauſier donna au grand Dauphin, & de ceux que Fénelon employa dans l'éducation du Duc de Bourgogne.

« Tous deux inſpirèrent à ces Princes

» des idées justes & saines, les prémunirent
» contre les illusions de la fausse gloire,
» contre l'ambition des conquêtes, contre
» ce faste ruineux qu'on appelle de la ma-
» gnificence; mais Fénelon, soutenu par le
» sage Beauvilliers, parloit à son Élève dans
» un temps où la splendeur de la France,
» commençant à s'affoiblir, rendoit ses leçons
» plus persuasives en les rendant plus né-
» cessaires, dans un temps où les revers
» donnoient à Louis XIV d'*amères* instruc-
» tions, & où la voix publique, qui l'avoit
» tant flatté, le détrompoit de ses erreurs.
» Montausier eut un mérite plus grand
» peut-être en *inculquant* au Dauphin ces
» mêmes maximes au milieu des succès
» brillans qui livroient la Nation & son
» Roi à tout l'orgueil de la prospérité, à
» toute l'ivresse de la vaine gloire. »

Ce rapprochement est très-heureux. M. Leroy a dû se féliciter d'avoir trouvé aussi naturellement une circonstance dans laquelle la gloire de Montausier s'élève au-dessus de celle de Fénelon. *Inculquer* devoit être rejeté d'un Discours oratoire, & peut être que l'épithète d'*amère* n'est pas assez noble, quoique *amertume* le soit beaucoup.

Le reproche général que nous croyons devoir faire à l'Auteur de ce Discours, c'est de trop procéder par détails, de ne point assez généraliser ses idées & ses vûes. Cette manière de composer a plusieurs inconvéniens. On exprime des idées qui se

présentent trop facilement à tous les esprits; & s'il ne faut pas avoir la prétention de ne rien dire comme les autres, il faut craindre aussi de dire tout commé tout le monde. En général, chez une Nation où l'on pense & où l'on écrit depuis long temps, dans les Ouvrages même d'imagination, il faut procéder un peu par résultats. Les esprits accoutumés à saisir un grand nombre d'idées à la fois, suivent sans trop de peine ces démarches hardies de la pensée, & le dégré d'attention qu'elles exigent n'est qu'un plaisir de plus; c'est aussi l'unique moyen de donner de la grandeur & de l'élévation au style; car l'expression est toujours prête à devenir languissante dans les détails, à moins que ce ne soient ceux de la passion. Le Discours de M. Leroy annonce un esprit accoutumé à la réflexion, & personne n'est plus en état que lui-même de voir qu'en méditant davantage chaque morceau de son Discours, il auroit pu le réduire souvent à deux ou trois idées principales qui auroient réveillé facilement toutes les autres; sa marche en seroit devenue plus rapide, plus hardie, plus philosophique & plus oratoire.

Mais un caractère bien noble & bien touchant du Discours de M. Leroy, c'est l'amour du bien public qui se montre à chaque ligne. Quand M. Leroy parle de la vertu, on sent qu'il parle de ce qu'il aime. Toutes les idées qu'il propose pour le bien public annoncent qu'elles font l'occupation

de sa vie. Ce sentiment, la première vertu dans l'homme, est aussi le caractère qui embellit & conserve le plus les Ouvrages.

(Cet Article est de M. Garat.)

SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE Juin, on a remis à ce Théâtre *Castor & Pollux*, Poëme de Bernard, Musique de Rameau.

M. le Comte du Nord avoit desiré de voir cet Ouvrage célèbre, qui semble être resté debout au milieu des ruines de ce qu'on appelle la Musique Françoise.

On trouve la Musique Italienne sur tous les Théâtres de l'Europe; mais pour un Etranger familiarisé avec ce genre de Musique, & qui joint au goût des Arts le desir d'en connoître les vicissitudes, c'est un objet de curiosité aussi naturel qu'intéressant, de connoître le dernier & le plus beau monument d'un genre de Spectacle qui, après avoir fait pendant un siècle les délices d'une Nation pleine de lumières & de goût, vient de subir une de ces révolutions auxquelles, de tous les beaux Arts, la Musique paroît être seule exposée.

De prétendus connoisseurs, qui ne voient

dans un Opéra que de la Musique, & ne voient de Musique que dans des Ariettes, ne peuvent concevoir qu'on puisse se plaire à la représentation d'un Opéra, où domine un récitatif lent, inanimé, qui ne chante ni ne parle, avec un accompagnement insignifiant, monotone ou bruyant. Les vrais Amateurs, qui cherchent dans les productions des Arts les beautés qui leur sont propres, sans se dissimuler les défauts qui les déparent, ne peuvent s'empêcher d'être frappés dans *Castor* de la grandeur du Spectacle, de la variété des tableaux, de la richesse & de l'élégance des accessoires qui l'embellissent.

Ils découvrent encore dans la Musique des beautés de tous les temps & de tous les lieux, comme le Chœur, *que tout gémisse*, d'une expression si simple, & en même-temps si pathétique & si vraie. Nous rapporterons à ce sujet une anecdote qui nous paroît mériter d'être recueillie. M. Gluck, qui estime beaucoup le génie de Rameau, parce qu'il sait tout ce que l'Art lui doit, parloit avec le plus grand éloge du Chœur que nous venons de citer. Un homme qui croyoit le flatter, lui disoit : « Quelle différence de ce Chœur avec celui » du sacrifice dans le troisième Acte de » votre *Iphigénie en Aulide !* Celui-ci nous » transporte dans un Temple, celui de » Rameau est de la Musique d'Église.... & » c'est ce qu'il doit être, reprit M. Gluck ; »

l'un n'eſt qu'une cérémonie religieuſe ; l'autre eſt un véritable enterrement ; *le corps eſt préſent* (nous citons ſes propres paroles.) Il nous ſemble que le Compoſiteur qui ſent ces nuances, a vu dans la Muſique Dramatique ce que perſonne n'y cherchoit avant lui.

Nous ne ferons pas l'éloge des Airs de Danſe, dont on ne ſe laſſe point d'admirer le beau chant, la grâce & la variété : nous obſerverons ſeulement ce qui n'a pas encore été remarqué, & ce qui mérite cependant de l'être ; c'eſt que les plus beaux Airs de Danſe de Rameau étoient primitivement des Pièces de Clavecin qu'il avoit publiées long-temps avant que de faire des Opéras.

Caſtor a été remis avec beaucoup de ſoin & de magnificence pour la partie des décorations & des habits. Il a été en général bien exécuté. On a remarqué ſeulement que toute la Scène a été chantée beaucoup plus lentement qu'elle ne devroit l'être. Le goût & la tradition de l'ancienne manière de chanter ſemblent prêts à ſe perdre entièrement ; mais le Public paroît diſpoſé à s'en conſoler.

Mlle Levaſſeur a joué & chanté avec beaucoup d'âme & d'intelligence, comme à ſon ordinaire, le rôle de Thélaïre. M. Larrivée a mis dans celui de Pollux, cette nobleſſe & cette facilité de chant & de jeu qu'on ne ſe laſſe point d'applaudir. M. Legros a déployé dans celui de Caſtor, les agré-

mens de ſa voix & de ſon chant. Nous prendrons cependant la liberté de lui obſerver qu'il ſacrifie quelquefois à une déclamation, peut être exagérée, la beauté de ſon organe & la pureté des ſons; par exemple, dans le cinquième Acte de Caſtor, à ces mots: *Arrête! Dieu vengeur! arrête!* il ceſſe de chanter, & ſubſtitue à l'expreſſion muſicale des cris qui, étant étrangers à toute eſpèce de chant, & ne pouvant avoir la vérité de la déclamation, nous paroiſſent offenſer gratuitement les oreilles. Nous ajouterons qu'il y a bien peu d'occaſions au Théâtre Lyrique où ce genre d'expreſſion, purement déclamatoire, puiſſe remplacer avec avantage la juſteſſe de l'intonation & l'effet de la voix chantante. Mlle Duplant a rendu avec la chaleur qu'on lui connoît, le rôle de Phébé, où elle a toujours été applaudie.

Les Ballets ont été compoſés par M. Gardel; celui des Champs Élyſés, au quatrième Acte, étoit deſſiné & diſtribué avec beaucoup de goût & d'intelligence, & il a été généralement applaudi. On ne peut pas faire le même éloge du Divertiſſement qui termine l'Opéra, & qui, juſqu'ici, avoit toujours été du plus grand effet. On a trouvé qu'il manquoit d'intention, de caractère & de variété. La diſette des premiers Sujets a nui ſans doute à l'exécution; & les changemens qu'on a faits dans la muſique de ce Divertiſſement, n'ont pas été heureux. C'eſt par une ſucceſſion adroite d'airs, de mou-

vemens & de caractères variés, qui se font valoir les uns & les autres, qu'on obtient tous les grands effets de la musique. Le déplacement de plusieurs des airs, & le retranchement sur-tout de celui qui succédoit au dernier chœur, & qui étoit du plus beau caractère, ont détruit cette gradation si essentielle. M. Gardel a plus de talent & de goût qu'il n'en faut pour prévenir, quand il le voudra, de pareilles critiques.

On n'a donné que trois représentations de *Castor;* la première a attiré à ce Théâtre la plus grande affluence de monde qu'on y ait encore vûe depuis l'ouverture de la nouvelle Salle. Si cet empressement du Public ne s'est pas soutenu à la troisième représentation, il est inutile d'en chercher les motifs.

On a continué de donner alternativement, avec le même succès, le *Thésée* de M. Gossec, & l'*Iphigénie en Tauride* de M. Gluck. Mlle Joinville a débuté dans ce dernier Opéra avec un succès auquel on n'étoit point préparé. Douée d'une figure intéressante & théâtrale, d'une voix sensible, égale & moëlleuse, cette Actrice ne paroissoit pas sentir le prix de ses avantages; & quoi qu'elle fut depuis long tems à ce Spectacle, elle n'avoit encore paru que dans des rôles de peu d'importance. Le hasard lui ayant fait donner celui d'Iphigénie, l'un des plus difficiles du Théâtre, elle l'a joué avec beaucoup d'intelligence & de vérité, sans la gaucherie d'une Débutante, & sans les grimaces

d'une fausse chaleur. Son chant est en général pur & de bon goût ; il ne lui manque que de mettre plus de fermeté dans ses intonations & plus de nuance dans les expressions : c'est ce que l'étude & l'habitude lui apprendront sans doute, ainsi qu'à animer un peu plus son jeu & à varier davantage ses mouvemens. Son exemple doit encourager l'Administration de l'Opéra à saisir toutes les occasions d'essayer des talens qui, peut-être, se perdent & se découragent dans les emplois subalternes, tandis qu'il ne leur manque que d'être mis en œuvre pour devenir aussi agréables au Public qu'utiles à l'Opéra.

GRAVURES.

Vue d'une partie du camp de Marsal sous M. de la Ferté, en 1663. — Départ des Troupes Françoises avec une partie de leur convoi pour Casal, où l'on voit M. de Catinat à cheval donner des ordres. Ces deux Estampes, gravées par Picquenot, d'après les Tableaux de Vander Meulan, se trouvent à Paris, chez l'Auteur, rue de l'Observance, vis-à-vis les Cordeliers. Prix, 1 liv. 10 sols chacun.

Carte d'Espagne & de Portugal, comprenant les Routes des Postes & autres de ces deux Royaumes, par M. Brion. A Paris, chez Desnos, Libraire, rue S. Jacques.

Médaillon en plâtre du Roi & de la Reine. Prix, 15 sols encadré sous verre. A Paris, chez Lauraire, de l'Académie de S. Luc, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Dictionnaire Vétérinaire & des Animaux Domestiques, contenant leurs mœurs, leurs caractères, leurs descriptions anatomiques, la manière de les nourrir, de les élever & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la Médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile, auquel on a joint un *fauna gallicus*, par M. Buchoz, Médecin du feu Roi de Pologne, &c. 6 Vol. *in*-8°. de 630 pages avec 60 Figures. Prix, 14 liv. en feuilles, & 18 liv. relié au lieu de 36 liv. qu'il s'est toujours vendu. Les personnes qui ont acquis les quatre premiers Volumes peuvent se procurer les Tomes 5 & 6 à 2 liv. 10 sols le Volume en feuilles, à Paris, chez Visse, rue de la Harpe, près de la rue Serpente.

Mêlanges tirés d'un petit Porte-feuille, 2 *Parties in*-12. Prix, 2 livres 8 sols. A Paris, chez Onfroy, Libraire, quai des Augustins, & chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Aminte, Pastorale du Tasse, suivie d'un Intermède; nouvelle Traduction en vers, avec le Texte, Volume *in*-12. Prix, 2 liv. 10 sols. A Paris, chez Visse, rue de la Harpe, près de la rue Serpente.

L'Art de faire tourner la Baguette Divinatoire, démontré par des principes Physiques & Mathématiques; feuille *in*-4°. avec figure, par M. de Lorthe. A Paris, chez l'Auteur, à l'Hôtel d'Orléans, rue Dauphine.

L'Art des Arpenteurs rendu facile, ou *Méthode pour apprendre, par une lecture réfléchie de trois*

heures, le moyen de mesurer exactement toutes les figures de terrein possible, & d'en donner les plans sans se servir d'autres instrumens que de l'échelle & du compas, in-4°. Prix, 1 livre 4 sols broché. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

Lettres d'un Magistrat de Paris à un Magistrat de Province, sur le Droit Romain & la manière dont on l'enseigne en France, in-12. Prix, 15 sols. A Paris, chez Boucher, Libraire, quai de Gêvres.

N. B. Les Considérations sur les Montagnes Volcaniques, annoncéesdans le Mercure du mois dernier, se trouvent à Paris, chez Cuchet, rue & hôtel Serpente.

Rouge à l'usage des Dames.

Il ne contient aucune substance nuisible, & l'Inventeur le soumet à toutes les épreuves qu'on en voudra faire. Le seul Entrepôt est à Paris, au magasin de Porcelaine, au coin de la rue de l'Échelle & de celle du Petit Carousel, vis-à-vis la porte qui conduit aux Tuileries.

TABLE.

*Vers à M. de Ch**, 3
L'Illusion de l'Amour, ou l'Erreur de l'Amitié, Conte, 6
Enigme & Logogryphe, 19
Shakespeare, traduit de l'Anglois, 20
Eloge de Charles de Sainte-Maur, 31
Acad. Royale de Musiq. 41
Gravures, 46
Annonces Littéraires, 47

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 6 Juillet. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 5 Juillet 1782. GUIDI.

Jér. 135.

MERCURE
DE FRANCE.
SAMEDI 13 JUILLET 1782.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ÉPITRE
A M. DUSAULX, Traducteur de Juvénal.

POUR rendre en vers heureux les beaux vers de Virgile,
Qu'un autre, s'il le peut, l'emporte sur de Lille;
Qu'ils soient Latins, François, j'adore les beaux vers.
J'aime cet Art qui sait nous reproduire
Des Grecs & des Romains les chef-d'œuvres divers;
Mais je prétends sur-tout, qu'en ce siècle pervers,
C'est Juvénal qu'il faut traduire.
De son style âpre & fier, les tours audacieux,
Son zèle pour les mœurs saintement furieux,
Doivent à votre plume une nouvelle vie;
Ainsi que votre Auteur, triomphez du tombeau,

Votre mâle copie égale ſon tableau,
Et déjà fait pâlir l'Envie.
Dans notre cher pays natal,
Du flatteur de Mécène on priſe fort la grâce :
Vous l'eſtimez auſſi, vous penſez qu'au Parnaſſe
Il a mille rivaux, & qu'il n'a point d'égal ;
Soyons vrais cependant, tout iroit-il plus mal
Si nos Lettrés nombreux, à l'eſprit fin d'Horace,
Joignoient, ainſi que vous, l'âme de Juvénal ?
Si des ſots amants de la rime,
Laiſſant dormir en paix le ridicule eſſaim,
Ils oſoient plus ſouvent, au nom du genre humain,
Plaider les intérêts du foible qu'on opprime ?
S'ils venoient, leur foudre à la main,
Juſques dans ſes palais faire trembler le crime ?
Nous avons nos Cluviénus ;
Qu'ils ſoient pour la petite guerre,
J'y conſens ; mais nos Criſpinus
Doivent tomber fumans ſous les coups du tonnerre.
Sommes-nous donc ſi riches en vertus ?
A Paris, de même qu'à Rome,
N'eſt-ce point ſur l'habit que l'on juge de l'homme ?
Un Grand, aux bords du Tybre, avoit-il des flatteurs
Plus inſidieux que les nôtres ?
Le luxe, plus d'adorateurs,
Et l'athéïſme, plus d'apôtres ?
Monſtres de luxure & d'orgueil,
Les Saufeïa, les Thimèles,

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

Pour le malheur de Rome, hélas ! furent trop belles ;
Mais celles qu'on nous peint sous le nom de Merteuil, *
Est-ce chez les Romains qu'on en prit les modèles ?
Que vois-je tout-à-coup ? sur de l'or en monceau
Un spectre à l'œil cave, au front morne,
Assis & calculant sous de pâles flambeaux !....
C'est le démon du jeu, sa fureur est sans borne ;
Fuyons. Ce Dieu cruel, dont vos larges pinceaux
Nous ont si bien ** tracé l'épouvantable image,
Dans Paris, malgré vos tableaux,
N'a-t'il pas encor notre hommage ?

VERS à Madame DE **.*

MOI, corriger vos vers ? y pensez-vous, Hortence !
Vous auriez des défauts, que le plus dur Censeur
Ne pourroit près de vous garder cette froideur
Qui se refuse à l'indulgence.
Quoi, pour les censurer relire vos Écrits !
C'est offenser l'Amour qui vous inspire.
Vos yeux sur tous les cœurs assurent son empire,
Et votre voix lui soumet nos esprits.
Dès que vous préludez j'éprouve son délire,
Et je vous adjuge le prix

---

* C'est le nom d'un personnage du Roman des *Liaisons Dangereuses.*

** M. Dusaulx est Auteur d'un excellent Ouvrage sur la passion du Jeu.

Que réſerve Apollon aux maîtres de la lyre.
Votre Muſe a tant de douceur !
C'eſt une naïve Bergère
Que parent ſes quinze ans, ſes grâces, ſa pudeur;
La ſenſibilité forme ſon caractère.
Ses Écrits me plairont toujours !
Ce ſont des Hymnes qu'à Cythère
J'irai chanter pour toucher les Amours.

(Par M. Z.....)

VERS à M. le Comte DU NORD. *

A L'ÉCLAT qu'en Hollande, en Angleterre, en France,
Répandoit le flambeau des Sciences, des Arts,
Pierre-le-Grand s'émeut ; il porte ſes regards
Sur ſon Peuple engourdi par la froide ignorance.
D'animer cette maſſe il forme le projet.
Du Boyard ignorant l'ingrate réſiſtance,
Cède au pouvoir vainqueur de la perſévérance,
Tout change, & le Héros jouit de ſon bienfait.

---

* Ces Vers ont été préſentés à M. le Comte du Nord, au milieu des Fêtes enchantereſſes qui lui ont été données à Chantilly. Ils ſont d'un Membre de l'Académie de Dijon, qui avoit prié M. le Comte de L. T., un de ſes Confrères, de les mettre ſous les yeux de ce jeune Prince, qui les a accueillis avec toutes les grâces qui lui ſont naturelles.

Mais ce foible rameau que planta ſon génie,
A Catherine doit ſa vigueur & ſa vie,
Et ſous la main de Paul, arbre majeſtueux,
Offrira ſon ombrage à nos derniers Neveux.

(A Dijon, le 15 Mai 1782.)

VOYAGE de Salency, du 8 Juin 1781, à M. le Comte de Caſſini, Directeur de l'Obſervatoire Royal, de l'Académie des Sciences.

JE l'ai fait, Monſieur & très aimable Comte, ce Voyage intéreſſant ; je l'ai vu ce Hameau dont l'enceinte renferme la paix, le bonheur & des vertus qui ſe ſont tranſmiſes toujours pures depuis le cinquième ſiècle de notre ère ; je les ai vus ces modeſtes Salenciens ; j'en ſuis encore ému : c'eſt un Hameau conſtruit aujourd'hui comme il le fut ſous Clovis, cultivé, à peu de choſe près, de la même manière, & peuplé d'hommes auſſi vertueux aujourd'hui qu'ils l'étoient alors.

Figurez-vous trois cens habitations ſéparées l'une de l'autre par un verger ou un vignoble, ou un petit parc, qui coupent la fatigante & mal-ſaine monotonie des rues, & ouvrent l'eſpace à la circulation de l'air Le toit ſous lequel le Salencien repoſe lui appartient ; le terrein qui l'entoure eſt l'héritage reſpecté de ſes pères. On ne le voit point, comme ailleurs, ſolliciter, le chapeau à la main, un avare Tenancier de lui donner à bail quelques arpens de terre pour les baigner de ſes ſueurs. Il n'eſt point humilié par le voiſinage de l'homme riche. Son voiſin, paſteur comme lui, travaille dès l'aube du jour comme lui, n'eſt ni plus fier ni plus gai que lui.

Trois arpens suffisent au sobre entretien d'une famille. Le produit annuel, réalisé en argent, se monte à 12 sols par jour. C'est peu; c'en est assez pour suffire à leurs besoins. Ils sont pauvres (si c'est l'être que de suffire à ses besoins), mais jamais ils n'ont été tentés d'envahir le champ voisin; jamais ils n'ont eu recours aux Tribunaux pour éclaircir le droit de propriété. On ne retrouve dans aucun Greffe le nom des Salenciens, pas un seul jugement n'a été rendu contre eux; un seul l'a été en leur faveur en 1775, & c'est leur Seigneur qui les y a forcés. L'orphelin a pu dormir sous la cabane que lui avoit laissée son père, sans avoir besoin de l'appui d'un tuteur; & jamais un curateur ne fut obligé de réprimer une adolescence inquiète. Ils ne connoissent le Prince & les Loix que de nom. Le jeune homme craint toujours qu'une faute de sa part ne prive sa sœur, sa cousine ou sa parente de la Rose; le père s'observe par égard pour sa fille ou pour ses nièces; la mère, qui fut Rosière, apprend à sa fille tout ce qu'elle pratiqua pour se rendre digne d'une telle faveur. Ainsi un Chapeau de Roses tient lieu aux Salenciens de Loix, de Juges & de Code. Une Rose est le germe de mille vertus, & les perpétue de générations en générations. Rappelons-nous les Histoires de toutes les Monarchies. Combien de révolutions sur la surface du Globe depuis Clovis! Tout a changé, tout a été corrompu. Salenci n'a rien perdu de sa pureté primitive. La Rose fut la sauve-garde de ses vertus & de son bonheur. Des mésalliances sans nombre nécessitoient par-tout des Édits rigoureux; la Salencienne, toujours fidelle à la coutume, n'épousa jamais qu'un Salencien, & n'altéra point ses bonnes mœurs. Six noms désignent toutes les familles; ainsi quatre cent cinquante habitans n'ont eu que six auteurs, qui, alliés l'un à l'autre, ne forment plus depuis long-temps qu'une famille; & ce tronc sacré

n'a point reçu de rameaux étrangers. Oh ! qui me donnera, disoit M. de Caylus (après avoir publié les Antiquités Étrusques, Grecques & Romaines), les Antiquités des Gaules. De la manière dont on procède en France, nous n'aurons bientôt plus d'anciens monumens. Il avoit raison. Si le souvenir de Salenci s'étoit offert à sa pensée, il eût été consolé de la perte de tant d'Antiquités souvent inutiles. La France, dans ce genre, peut avoir des rivales ; mais le spectacle que Salenci donne à toutes les Nations depuis tant de siècles, n'appartient qu'à elle, ne se retrouve nulle part, & c'est le plus beau monument dont elle doive s'énorgueillir.

Les Salenciens sont pauvres : comme ils ont peu de terrein, ils ne peuvent recueillir que pour vivre ; cependant ils se suffisent à eux-mêmes dans les années de disette ; & dans des hivers rigoureux la maladie est l'unique fléau qu'ils redoutent. Alors les dépenses augmentant, & les bras restant inactifs sur un lit de douleur, ils sont forcés de demander des secours. A qui ? A leur Curé : eh ! quels secours ! des remèdes. Je l'avouerai, cher Comte, je savois bien ce qu'un bon Curé pouvoit être ; j'ai vu à Salenci ce qu'un bon Curé étoit. C'est un homme sensible, vrai, bon, sage, éclairé, le père, l'ami, le médecin, le défenseur de ses Paroissiens. Cet homme c'est M. Sauvel, Prémontré & Prieur-Curé de Salenci. Interrogez MM. les Ducs de la Trimouille, de la Rochefoucauld, de Luynes, de Brancas, de la Vauguyon, M. l'Évêque Comte de Beauvais ; ils ont assisté à la Fête de la Rose ; ils sont revenus pénétrés d'admiration pour les Salenciens, & d'estime pour leur Curé.

Pourquoi cette Fête fut-elle si long temps sans célébrité ? C'est qu'on ne recherche guères la vertu sans luxe, sans appareil, sans recommandation. Le hasard y amena en 1766 une femme sensible ; &

c'en fut assez pour lui rendre son ancien éclat. Un Homme de Lettres l'accompagnoit; il l'annonça à toute l'Europe. Peut-être est-ce ici le lieu de restituer aux Gens de Lettres un honneur qui leur est bien dû. Quelque dénomination qu'on veuille donner à ces Ecrivains philosophes, il est très-vrai qu'ils ont porté le flambeau salutaire à travers toutes les ténèbres qui déroboient à nos yeux une foule d'institutions recommandables. « Ils se sont acquis dans » ce siècle (dit M. Target dans son Plaidoyer de » la Rosière) une gloire qu'on ne peut leur ravir, » celle d'avoir fixé les yeux sur les objets d'intérêt » général, & d'avoir fait sortir de l'obscurité les » faits utiles au genre-humain. » — L'envie, l'ingratitude, des motifs plus bas encore peuvent seuls méconnoître tant de bienfaits rendus par la Philosophie. Qu'il me soit permis de rendre à M. de Sauvigny, qui, le premier, a fait connoître cette Fête, un hommage qui lui est bien dû.

Que votre imagination, Comte, n'aille pas au-delà de la vérité. Ne vous figurez point une Rosière bien galamment parée, bien modestement jolie; ne lui prêtez point le double charme de la beauté & de la vertu : ce seroit trop d'avantages. La Rosière est le plus souvent très laide; mais elle est vertueuse. La figure disparoît, on ne voit ni la paysanne ni la laideur; c'est la Rosière, ce nom suffit pour tout embellir. Les vieillards qui choisissent la plus sage, n'ont que des oreilles pour entendre le récit des vertus que propose l'Assemblée générale des Habitans. La beauté n'y contrebalança jamais une bonne qualité dans une rivale. Le Seigneur a voulu ravir aux Habitans l'honneur de choisir les trois Salenciennes concurrentes à la Rose : il n'a point réussi; il n'a conservé que le droit de nommer la Rosière parmi les trois qui lui sont présentées. Oh! que vous verriez bientôt cette institution sacrée

dégénérer & s'abâtardir si la Rose étoit au choix du Seigneur.... Un Seigneur jeune !... je m'arrête.... vous me devinez....

O vous qui avez voulu imiter dans vos Terres cette Fête auguste, sans doute vous avez bien fait *de semer l'honneur pour recueillir des vertus ;* mais craignez d'y mettre trop d'appareil ; vous surchargez vos Rosières de trop d'atours ; vos repas sont trop somptueux, vos dots trop riches, vos bals trop brillans ; c'est votre fête plutôt que la fête de la vertu. Ressemblez mieux à Salenci ; imitez moins les fêtes de la Ville ; donnez la Rose, non point dans un sallon, mais au pied des Autels. Si vous saviez combien les Salenciens sont glorieux d'avoir un Saint pour fondateur de la Fête ! Si vous saviez quel caractère auguste cette origine imprime à la Rose ! La Rosière rougit, pleure de joie, & tremble en recevant ce don précieux ; elle croit le tenir des mains de S. Médard même. Cette origine est une de ces beautés locales qu'on ne peut transporter ni bien imiter ailleurs. Ceux qui ont vu vos Rosières les ont trouvées trop jolies Ne nous offrez pas tous les ans, si vous ne voulez pas être suspect, une Rosière bien jolie. Il s'en faut bien que j'aie rien à reprocher au célèbre Avocat qui a fondé dans les Paroisses de Canon, Vieux-Fumée, Mezidon, la Fête des bonnes Gens. Ce n'est point seulement pour la beauté vertueuse que M. Élie de Beaumont a institué cette Fête dans ses Terres, c'est aussi pour le vieillard qui, assis sur la pierre qui doit bientôt couvrir sa tombe, peut s'écrier, après avoir fait sur sa vie passée un examen sévère : je fus toujours un bon père, un bon citoyen ! C'est pour une bonne mère, qui vient dans sa vieillesse dire avec confiance à son Seigneur : j'ai rempli tous mes devoirs ; mon sein a nourri mes enfans, & mes enfans sont tous vertueux ; ma terre, retournée par mes mains, a produit tout ce qu'elle

pouvoit produire. Quelle consolation M. Élie de Beaumont n'offre-t-il pas à la vieillesse ! Courage, diront les bonnes gens de Canon, le prix nous attend. Bienheureux le travail qui conduit à une récompense aussi glorieuse ! Jouissez, ô vous qui avez fondé cette Fête, jouissez long-temps du plaisir de couronner les bonnes gens ; prouvez pendant long-temps que, d'une fortune acquise avec noblesse par le génie, l'emploi appartient de droit à la vertu.

On est laid à Salenci ; mais cette laideur est une fille du travail. J'avois cru que cette colonie ne se mêlant point avec un sang étranger, avoit conservé sa petitesse & ses formes originelles. Cela peut être, me répondit le Curé ; mais le travail y a la plus grande part. Voyez ces champs : ils sont fertiles ; le même terrein produit trois moissons ; tout est couvert ; arbres & grains, tout est serré. La main de l'homme a retourné cette terre avec la bêche. La charrue est inconnue ici. Les enfans entreprennent de bonne heure des travaux au-dessus de leurs forces ; c'est-là qu'ils se déforment & s'enlaidissent ; d'ailleurs, ajouta-t-il en souriant, ils n'ont jamais attaché un prix à la beauté : à quoi leur serviroit-elle ?

Je vous renvoie, Monsieur & cher Comte, à l'Ouvrage de M. de Sauvigny pour l'histoire de la fondation de la Rose & pour le détail des cérémonies. Je n'ai rien à y ajouter, sinon que la Rosière reçoit un payement de 25 livres, légué par S. Médard, qui assigna plusieurs arpens de terre pour produire cette somme. Ces mêmes arpens ont été appelés, lors de l'établissement des fiefs, le *Fief de la Rose*. La Rosière reçoit sur le fief de la Rose, les redevances seigneuriales, un bouquet de fleurs, une flèche, deux balles ou éteufs de battoir, deux éteufs blancs & un sifflet de corne, dans lequel on doit siffler trois fois avant de le lui offrir. Ces redevances tiennent aux coutumes singulières qui ont

marqué la naiſſance des fiefs. C'eſt une table garnie de deux bancs, d'une nappe blanche, ſix ſerviettes, deux couteaux, deux verres, une ſalière pleine de ſel, cinquante noix, deux pains d'un ſol chacun, un fromage de trois ſols, un lot de vin en deux pots, un demi-lot d'eau pure. La Salencienne que j'ai vu couronner ſe nomme Louiſe Quillet, eſt fille d'un Menuiſier; j'ai partagé ſa collation: c'étoient des flancs que ſes mains avoient paîtris, & du vin de ſa vendange. Il me reſte à vous dire un mot du caractère des Salenciens. Ils ne ſont point gais; ils ne connoiſſent point la joie tumultueuſe du peuple; ils ſont paiſibles; ils s'interdiſent dès leur enfance tous les mouvemens des paſſions vives, puiſqu'une faute, un emportement les priveroit de l'honneur d'être nommés garçons de Roſière; ils ne ſe portent point à des excès, parce que ce ſeroit une tache que quatre générations ne pourroient effacer; ils n'abandonnent point leur cœur aux émotions de ſa tendreſſe. Quelle Salencienne oſeroit répondre à leurs ſoupirs? Le chapeau de roſes vaut mieux que l'amour; voilà la cauſe de la gaieté calme & réfléchie des Salenciens. Je n'ai rien ajouté; je n'ai rien embelli; je ſuis encore au-deſſous de la vérité; & je ne pourrai jamais bien vous rendre ce que j'ai ſenti.

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme eſt *Épi de bled*; celui du Logogryphe eſt le *Rire*.

ÉNIGME.

TRISTE & dernier enfant d'une mère expirante,
Je nais enfin quand tout périt,
Quand la Nature eſt languiſſante,
Que dans ſon ſein tout ſe flétrit.
Si quelquefois, Lecteur, tu me vois avec peine,
Telle eſt du temps la rigoureuſe loi,
Plus tu vieillis, plus ma fin eſt prochaine;
Mais en cela plus à plaindre que toi,
Aux portes du tombeau j'accompagne ma mère,
Et le jour qu'elle meurt je finis ma carrière.

LOGOGRYPHE.

C'EST le ſoir ordinairement
Que l'on me met en mouvement;
Mais le reſte du jour je deviens inutile;
On me conduit le bâton à la main,

Et c'eſt toujours par un chemin
Où l'on doit être fort tranquille.
J'ai dix pieds dans leſquels, ſans être fort habile,
Tu trouveras un ſigne de plaiſir;
Ce métal pour lequel ſans ceſſe
Nous éprouvons un violent deſir;
Un péché capital qui n'eſt pas la pareſſe.
Je t'offre encor, ami Lecteur,
Deux inſtrumens & deux tons de muſique;
Le Souverain d'un État Monarchique;
Un quadrupède; une charmante fleur;
D'un animal rampant le précieux ouvrage;
Un habitant de baſſe-cour
Dont on vante peu le ramage;
Et ce qui de la nuit annonce le retour.
Je crois en avoir dit aſſez, je me retire;
Je t'avertirai ſeulement
De ne pas trop m'approcher au moment
Qu'on me promenera, car il pourroit *t'en cuire.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire de la Maison de Bourbon, par M. Désormeaux, Historiographe de la Maison de Bourbon, Bibliothécaire de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1782. *in*-4°. Tome IIIe.

L'Auteur de l'Extrait de l'Histoire de la Maison de Bourbon, inséré dans le N°. 24 du Mercure, reconnoît que la critique qui termine cet Extrait, prise dans le sens que quelques personnes y ont donné, & qui ne s'est jamais présenté à son esprit, seroit souverainement injuste.

En nous permettant quelques observations sur la forme & le fonds de l'Histoire de M. Désormeaux, nous n'avons jamais prétendu faire entendre que cette Histoire ne fût pas encore plus intéressante que les autres productions que nous a données cet Écrivain, & qui ont été favorablement accueillies du Public. Nous l'avons, il est vrai, accusé de prendre quelquefois le ton du Panégyriste; nous avouerons ici, avec cette impartialité dont nous faisons profession, que ce défaut, s'il est réel, est très-rare. Nous

conviendrons avec la même franchiſe, que ſi nous lui avons reproché un ſtyle trop oratoire & trop poétique, ce reproche ne peut tomber que ſur des détails, & ſur quelques détails ſeulement. Au reſte, nous n'attachons aucun prix à ces minuties. Le goût eſt ſi arbitraire! tel Lecteur aime une diction élégante & pure, tel autre préfère un ſtyle nerveux & énergique. Au milieu de ces contradictions, quel parti prendra l'Écrivain? Il doit ſuivre ſon propre génie, & n'imiter perſonne; car les imitateurs ſont toujours froids & ennuyeux. Qu'il ſache joindre l'agréable à l'utile, le mérite de plaire à celui d'intéreſſer, & je lui réponds du ſuccès.

Mais c'eſt aſſez nous arrêter ſur des obſervations purement littéraires. Conſidérons dans M. Déſormeaux les qualités qui conſtituent véritablement l'Hiſtorien, les principes qui doivent l'inſpirer, les ſentimens dont il doit être animé, l'amour de l'ordre & de l'humanité, l'enthouſiaſme pour l'héroïſme, le reſpect pour la vertu, l'horreur pour la violence, la perfidie, la perſécution, le fanatiſme, la ſuperſtition; ſur tous ces points M. Déſormeaux eſt non-ſeulement irréprochable, mais diſtingué par un caractère ſenſible de probité & de vertu; il a toujours le zèle du Citoyen & l'éloquence de l'homme de bien: chez lui le Machiavelliſme eſt toujours flétri, les vrais devoirs des Princes toujours expoſés, le bien fortement loué, le mal noblement & cou-

rageuſement condamné. Ferme ſans être audacieux, il ne diſſimule aucune leçon forte, aucune vérité utile; il trouve la ſource la plus féconde du malheur des peuples dans la foibleſſe & l'ignorance des Rois, dans l'incapacité, l'ambition ou la cupidité des Miniſtres. M. Déſormeaux, ſans ceſſe entouré de grands Princes & de Héros, a beaucoup à louer, c'eſt le bonheur de ſon ſujet: mais il ne loue pas toujours tous ceux même qu'il célèbre, & il ne loue pas tout dans ceux qu'il loue; il ſait, quand il le faut, ſacrifier toute conſideration étrangère à la fidélité hiſtorique. Nous ne ſaurions en rapporter les preuves innombrables qui s'offrent à chaque page; mais on peut juger de ſon amour pour la vérité par ce portrait du Duc de Montpenſier.

« Le Duc de Montpenſier, né avec la va-
» leur naturelle aux Bourbons, avoit acquis
» des talens Militaires qui le firent briller à
» la tête des armées. Jaloux d'obtenir des
» richeſſes, il n'étoit occupé que des moyens
» de plaire aux Maîtres de la Cour, afin de
» rentrer en poſſeſſion des domaines qui
» avoient appartenu au Connétable de Bour-
» bon, ſon oncle. Ses mœurs étoient auſ-
» tères, ſa conduite paroiſſoit irréprocha-
» ble, & ſon zèle pour l'Égliſe Romaine
» ſembloit être le mobile de toutes ſes ac-
» tions. Mais à le juger ſans partialité, on
» peut dire qu'il étoit intolérant, moins
» par eſprit de religion que par politique;

» qu'il cachoit ſous les dehors de la bon-
» hommie & de la piété, une ambition ré-
» fléchie. On prétend que ce ne fut pas ſans
» une joie ſecrette qu'il vit le Roi de Na-
» varre & le Prince de Condé expoſés aux
» périls des diſcordes civiles, dans l'eſpé-
» rance que s'ils venoient à périr, ſa bran-
» che approcheroit plus près du trône &
» deviendroit plus puiſſante; comme ſi les
» Guiſes, après avoir accablé les aînés des
» Bourbons, auroient reſpecté davantage
» les puînés! Une pareille politique eſt celle
» d'un homme ſans principes. Il affectoit
» néanmoins de prendre pour modèle Saint-
» Louis, ſon grand aïeul; mais ce qui pa-
» roîtra incroyable, c'eſt que ce Prince ait
» eu le ſurnom de *Bon* : ſa conduite & ſes
» actions démentiront plus d'une fois les
» lâches flatteurs qui lui donnèrent ce beau
» titre. »

Ce dernier trait ſur-tout caractériſe bien le génie particulier de l'Hiſtorien des Bourbons.

« Le Duc de Montpenſier ſe diſtingua
» dans la première guerre de Religion par
» ſon zèle & ſon activité; mais ſes exploits,
» quoique brillans, étonnèrent moins que
» ſon zèle atroce..... Un Gentilhomme,
» appelé *Deſmarets*, qui n'avoit qu'une
» garniſon de vingt cinq Soldats, ſe défen-
» dit dans Rochefort avec tant de valeur,
» qu'il lui tua plus de deux cent hommes;
» mais enfin il fut pris. Montpenſier, au

» lieu de respecter son courage & ses ta-
» lens, le fit expirer sur la roue comme un
» voleur de grand chemin, malgré la pro-
» messe qu'il lui avoit faite de lui laisser la
» vie. Ce Prince se rendit si redoutable par
» les exécutions sanglantes, qu'il ordon-
» noit avec le sang froid le plus réfléchi &
» l'ironie la plus amère, qu'aucunes trou-
» pes Huguenotes n'osoient l'attendre dans
» leurs postes. S'il faisoit un prisonnier,
» *Vous êtes un Huguenot, mon ami*, lui
» disoit-il, *je vous recommande au Père*
» *Babelot.* Ce Père étoit un Cordelier,
» savant homme, & grand zélateur de la
» cause Catholique, à qui l'on amenoit
» aussi-tôt le prisonnier, & le malheureux,
» interrogé & confessé malgré lui, étoit
» ensuite conduit au gibet; mais enfin l'Au-
» mônier Babelot fut pendu à son tour par
» les Protestans. Des femmes tomboient-
» elles entre ses mains, il les livroit à son
» Guidon, qui leur faisoit subir toute sorte
» d'opprobres & d'infâmies; ce Guidon,
» Turpin de Montoiron, acquit la plus
» grande célébrité en se constituant le Mi-
» nistre & l'Exécuteur des Arrêts impudi-
» ques de son Général. Lorsqu'on pense que
» Montpensier aspiroit à la réputation
» d'homme de bien & d'homme religieux,
» on aura une étrange idée des mœurs & de
» la vertu qui régnoient alors. »

Voilà l'indignation vertueuse qu'on aime à voir dans un Historien, forcé de rapporter

de tels faits; voilà ce qui lui concilie l'estime & la bienveillance du Public. On n'écrit pas avec cette énergie sans avoir une âme forte & une sensibilité profonde.

L'Auteur ne dissimule ni n'excuse aucun vice ni aucune foiblesse; il traite hautement de pusillanimité les incertitudes, les variations d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre; & s'il applaudit aux qualités brillantes & aimables de ce Prince, il rend aussi une justice sévère à ses défauts.

« Il finit, comme il avoit vécu, sans trop » savoir ce qu'il devoit croire; ses senti- » mens équivoques, ses variations conti- » nuelles ne permirent à aucun homme » prudent de s'attacher véritablement à lui. » Il hasarda tout en faveur des Huguenots, » & n'obtint jamais leur confiance; il se fit » tuer pour les Catholiques, & n'en fut » jamais ni considéré ni regretté.

» Né sur un trône tranquille, ou dans un » état à l'abri des horreurs de l'anarchie & » du fanatisme, Antoine de Bourbon eût » été peut-être les délices de ses sujets; la » Nature lui avoit accordé les vertus les » plus aimables, la candeur, la libéralité, » l'affabilité, l'amour du bien, la valeur la » plus brillante & le don de s'exprimer avec » dignité; mais elle lui refusa l'énergie & » la constance, qualités sans lesquelles il ne » peut y avoir de grand Homme. »

Les portraits de ses frères le Conte d'Enguien & le Prince de Condé sont plus bril-

lans, mais aussi quels talens & quel héroïsme ! Interprète fidèle de la vérité, cet Écrivain n'a jamais été accusé de supposer, altérer ou tronquer les faits qu'il rapporte. Il n'est ni flatteur ni satyrique. S'il flétrit avec courage les actions barbares & injustes, il tâche de présenter dans le plus beau jour celles qui sont véritablement grandes; & en cela, il ne fait que suivre ce que lui dictent la raison & son cœur. Il adopte ce noble conseil de Montagne : *La même peine qu'on prend à détracter les hommes vertueux, je la prendrois volontiers à leur donner un tour d'épaule pour les hausser. C'est l'office des gens de bien de peindre la vertu la plus belle qu'il se puisse.*

Les droits de la Couronne & ceux des Princes du Sang, qui en sont inséparables, sont défendus en toute occasion dans ce Livre avec autant de courage que de sagesse; c'est ce qu'on peut voir dans toute la partie de l'Histoire qui répond aux règnes de François II & de Charles IX.

L'Auteur s'explique de la manière la plus franche & la plus nette sur l'intolérance, & en général la cause de l'humanité est toujours plaidée dans tous ses Ouvrages avec beaucoup de chaleur & de sensibilité.

Voici comment il s'explique sur les Protestans, en développant le principe des guerres de Religion qui s'allumèrent sous Charles IX.

« Les Protestans, poursuivis par le fer &

» le feu ſous François I & ſes ſucceſſeurs,
» s'étoient multipliés au milieu des proſcrip-
» tions & des bûchers. Les hommes ſenſibles
» avoient commencé par les plaindre, & fini
» par embraſſer leurs opinions; ce n'étoient
» pas ſeulement, comme autrefois, des
» Théologiens obſcurs, des Religieux échap-
» pés de leurs cloîtres, qui ſe fuſſent dé-
» clarés contre la Cour de Rome; on comp-
» toit parmi eux des perſonnages illuſtres
» par la naiſſance, les dignités & la fortune,
» des Savans, des Magiſtrats, des Femmes
» du rang le plus élevé, des Prélats même.

»Les Guiſes osèrent ſe flatter d'anéantir une
» ſecte qui avoit échappé à la main puiſ-
» ſante des deux derniers Rois; ſans parler
» du principe de l'intolérance, tranſmis de
» ſiècle en ſiècle, & malheureuſement con-
» ſacré par des exemples fameux, la poli-
» tique leur marquoit le rôle de perſécu-
» teurs; en accablant les réfractaires aux lois
» de l'Égliſe, ils s'aſſuroient la reconnoiſ-
» ſance du Clergé, le premier & le plus
» riche des Ordres du Royaume, & l'atta-
» chement des Catholiques, infiniment plus
» nombreux que les Proteſtans, & par con-
» ſéquent plus en état de les ſoutenir à la
» tête du Gouvernement. »

Voici la concluſion de l'Auteur.

« C'eſt donc à l'ambition & à l'intolé-
» rance qu'il faut attribuer ces mouvemens
» convulſifs, ces conſpirations, ces guerres
» horribles que l'intérêt prétendu de la

» Religion a prolongés en France pendant
» plus de ſoixante ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à
» la priſe de la Rochelle. »

Voilà qui eſt précis. Voici qui l'eſt encore & qui annonce un bon Citoyen, un homme véritablement vertueux, que révolta toujours le ſpectacle de l'injuſtice & de l'oppreſſion.

« Alors commença une ſcène de carnage
» & de crimes, qui n'eut d'autre fin que celle
» de la guerre; alors tous les liens de la na-
» ture & de la ſociété furent rompus; on
» fouloit aux pieds les loix les plus ſaintes;
» on ſe dépouilloit des affections les plus
» tendres.

» Ici, le Roi de Navarre pourſuit ſon
» frère à main armée, & menace ſon épouſe
» qui fuit avec ſes enfans : là, le Comte de
» Sommerive livre bataille au Comte de
» Tende, ſon père; la diſcorde ſecoue ſes
» flambeaux ſur les familles les plus obſ-
» cures comme ſur les plus nobles; c'eſt
» un Ralet, Procureur du Roi au Bailliage
» de Bar-ſur-Seine, qui juge ſon fils héréti-
» que, & le fait pendre ſous ſes yeux; ſans
» doute que le malheureux ſe regardoit
» comme un Héros de la foi, comme un
» Abraham; car telle eſt l'illuſion du fana-
» tiſme, qu'il érige en vertus & en actes
» héroïques les forfaits les plus horribles.

» On ſe battoit non-ſeulement dans les
» campagnes, mais encore dans les villes,
» dans les Égliſes, dans les maiſons parti-
» culières; c'étoit à qui mériteroit la palme

» de l'inhumanité. Montagne, qui vivoit dans
» ces temps désastreux, regrettoit de ne pas
» habiter parmi les Sauvages..... On jugera
» de la rage qui transportoit la Nation, &
» des principes odieux qui l'égaroient, par
» l'exemple de ce qui se passa à Toulouse.
» On combattit pendant quatre jours dans
» cette grande ville; la nuit même ne sépara
» point des Citoyens forcénés; ils s'égor-
» geoient à la lueur des flammes qui devo-
» roient les maisons, sous les débris des
» Églises & des édifices publics; les Refor-
» més, plus foibles, consentirent enfin à sor-
» tir de cette arêne sanglante sur la foi
» d'un Traité; le vainqueur imbu de l'an-
» cienne & infâme maxime, *qu'il ne faut*
» *pas garder la foi aux hérétiques*, employa
» le ministère des bourreaux pour en étein-
» dre la race à Toulouse. On y compta cinq
» milliers d'hommes qui périrent par le fer,
» le feu & les supplices.

» Au milieu des accès de cette frénésie
» religieuse, la Monarchie la plus floris-
» sante de l'Europe en devint la plus mépri-
» sée & la plus misérable; on vit jusqu'à
» quatorze armées à la fois dévaster ses
» riches & fertiles Provinces, sans compter
» les diverses troupes de bandits qui se
» réunissoient pour piller. Deux siècles de
» guerres étrangères auroient fait moins de
» tort à la population, aux Arts & au Com-
» merce.....

« La rigueur des loix pénales sembloit

» croître à mesure que les Protestans se mul-
» tiplioient ; il ne restoit plus à ces mal-
» heureux d'autre perspective que le bûcher
» ou la révolte. La persécution, ouverte
» dans toutes les villes du Royaume, écla-
» toit principalement à Paris ; on traînoit
» nuit & jour dans les cachots des person-
» nes de tout âge, de toute condition, de
» tout sexe, accusées ou seulement soup-
» çonnées d'avoir embrassé les nouvelles
» opinions. On adoptoit les bruits les plus
» absurdes, les imputations les plus infâmes
» contre-elles. La délation, la calomnie
» triomphoient ; des familles entières
» fuyoient leur patrie, abandonnant leurs
» biens, & même leurs enfans, qu'ils ne
» pouvoient emmener à cause de la foiblesse
» de l'âge. On voyoit errer dans les rues
» qu'ils remplissoient de cris, ces inno-
» centes créatures à qui on n'osoit donner
» du secours, ni même les plus simples mar-
» ques d'attendrissement. On eût craint, en
» faisant entendre la voix de l'humanité
» sainte, d'être déféré aux Tribunaux, ou
» arrêté par la cruelle & fanatique popu-
» lace, qui se faisoit souvent un jeu impie
» d'arracher des mains des bourreaux & de
» mettre en pièces, pour les faire souffrir
» davantage, les misérables victimes qu'on
» menoit au supplice. Un morne & lugu-
» bre silence régnoit dans tous les quartiers
» de la capitale, ou n'étoit interrompu que
» par les gémissemens des enfans abandon-
» nés,

» nés, & les cris des Huissiers qui vendoient
» à l'encan les meubles des proscrits & des
» fugitifs. »

Discours du Chancelier de l'Hôpital contre le projet de la guerre civile.

« Où le Roi prendra-t'il des Soldats?
» parmi ses Sujets. Contre qui les menera-
» t'il? contre ses Sujets. Quel sang coulera?
» celui de ses Sujets. Donner au Roi cet
» affreux conseil, n'est-ce pas lui proposer
» de se servir d'un de ses bras pour cou-
» per l'autre? Eh! quel sera le fruit de la
» victoire? Ne faudra-t'il pas pleurer éga-
» lement sur les vainqueurs & sur les
» vaincus?

» Une expérience funeste n'a que trop
» convaincu de l'inefficacité des remèdes
» violens..... Les Huissiers & les Bourreaux
» n'ont jamais été des Missionnaires & des
» Apôtres; la force n'a jamais fait que des
» martyrs ou des hypocrites. »

Tel est l'esprit dans lequel cet Ouvrage est composé; esprit qui ne se dément jamais: c'est par tout le courage de la vérité joint à la sagesse de l'impartialité.

L'Auteur a de l'enthousiasme, mais c'est l'enthousiasme de l'honneur, de la gloire, de la vertu; doit-il donc s'en défendre? il doit s'en glorifier.

Si nous considérons le mérite littéraire de cet Ouvrage, nous n'en avons pas peut être donné une idée assez complette par les morceaux détachés que nous en avons cités dans

notre extrait ; des traits isolés ne font pas connoître le plan ni l'ensemble d'un Ouvrage.

Le plan de l'Ouvrage de M. Déformeaux a une difficulté considérable qui lui est particulière. Obligé de faire marcher de front l'Histoire de plusieurs Princes de la même Maison, en la rapportant à celle de l'aîné de la Maison, qui est comme le centre où tout doit se réunir, il lui a fallu beaucoup d'art pour éviter la confusion, & nous pouvons assurer qu'il a pleinement triomphé de cet obstacle ; la preuve en est que son Ouvrage intéresse. Or, point d'intérêt sans netteté, ce qui est confus ne peut attacher.

Pour achever de donner aux Lecteurs une idée exacte des talens de M. Déformeaux pour les diverses parties de l'Histoire, nous leur indiquerons ici particulièrement les portraits de Charles de Vendôme, du Comte d'Enghien, du Prince de Condé, de tous les Princes de cette auguste Maison, des Guises, leurs illustres rivaux, &c. la description de la bataille de Saint-Quentin, celle sur-tout de la bataille de Cérisoles & des incidens qui la précèdent ; par exemple, de l'admission de Montluc dans le Conseil, & des Discours qu'il y tient. On croit le voir, l'entendre lui-même. On partage tour-à tour son inquiétude & sa joie. Nous leur indiquerons encore ce qui concerne la prison du Prince de Condé, les États d'Orléans & de Pontoise, l'Assemblée de St-Germain, où

fut donné le fameux Édit de Juillet 1561, les Discours de l'Hôpital, le massacre de Vassi, & les préliminaires de la première guerre civile Religieuse. Nous leur recommandons sur tout le tableau de la conjuration d'Amboise & de ses suites, où le talent de l'Auteur a su ajouter à l'intérêt naturel du sujet.

Mais c'est moins à son talent non contesté qu'il s'agit de rendre hommage, qu'au caractère moral qu'il déploye dans sa manière d'écrire l'Histoire, & qu'au courage qu'il a de dire toute vérité; nous en avons rapporté la preuve, jamais nous n'avons prétendu élever le moindre doute sur ce point, ce seroit la plus cruelle des injustices; nous désavouons hautement tout ce qui directement ou indirectement auroit pu donner une idée aussi fausse; enfin nous reconnoissons, à tous égards, M. Désormeaux pour le digne Historien de la race la plus féconde en grands Hommes & en grands Rois, de cette race dont la devise fut toujours *bonté & valeur*.

Annales Poétiques depuis l'origine de la Poesie Françoise. Tome XIXe. A Paris, chez les Éditeurs, rue de la Jussienne, vis-à-vis le corps-de-garde, & chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins.

Nous avons rendu compte du dix-huitième Volume de cette importante Collection. Nous allons faire connoître les Poëtes que renferme le dix-neuvième. Le plus célèbre & le plus difficile à lire, c'est *Chapelain.* Les Éditeurs ont eu raison de ne recueillir que son Ode, & une vingtaine de vers environ de son Poëme. Son style, disent-ils, est encore plus froid que barbare; &, quoiqu'il ait de la dureté, comme l'a dit Despreaux, il est encore moins dur qu'il n'est sec & ennuyeux. Les anecdotes que renferme la notice de sa vie, sont ce que son article offre de plus intéressant à lire. Il fut le bienfaiteur de Racine. D'après la lecture de l'Ode intitulée, *la Nymphe de la Seine*, il crut voir dans son Auteur le germe d'un grand Poëte, & il lui fit donner, par M. de Colbert, de la part du Roi, une gratification de cent louis, qui fut bientôt suivie d'une pension de 600 liv.

Ce n'est pas-là le seul bienfait qu'il ait fait répandre sur les Gens de Lettres de son temps. Mais l'estime qu'il s'étoit justement acquise par ses actions de bienfaisance &

par sa saine Littérature, ne le sauvèrent point du ridicule, lorsque sa fameuse *Pucelle* eut vu le jour. Les épigrammes fondoient sur lui de tout côté. L'anecdote que nous allons transcrire prouve dans quel discrédit sa poésie étoit tombée. « Il y avoit dans la » place du Cimetière S. Jean, un Traiteur » fameux, chez qui les Seigneurs les plus » spirituels de la Cour s'assembloient avec » Despréaux, Racine, La Fontaine, Cha- » pelle, Furetière, & quelques autres » beaux-esprits de ce temps. Dans une » chambre particulière qui leur étoit réser- » vée, il y avoit toujours ouvert, sur une » table, un exemplaire de *la Pucelle*; & » quand quelqu'un de la Compagnie avoit » péché contre la langue ou contre le rai- » sonnement, on le condamnoit à lire un » certain nombre de vers du Poëme; ce » nombre étoit proportionné à la gravité du » délit; le coupable lisoit quelquefois jus- » qu'à vingt vers; mais il falloit une faute » énorme pour lire une page entière. »

Le Poëte le plus original de ceux dont il est fait mention dans ce Volume, c'est *Adam Billant*, si connu sous le nom de *Maître Adam*, qui exerçoit tout-à-la-fois le double talent de Poëte & de Menuisier. Ses vers se ressentent beaucoup de sa mauvaise éducation; & la singularité de son existence contribua beaucoup à son renom poétique; mais souvent, à travers ses mauvaises pointes & ses expressions triviales, on voit

percer le génie poétique. Nous allons citer deux ſtances d'une Pièce adreſſée à un Grand qui l'invitoit à ſe préſenter à la Cour.

POURVU qu'en rabotant ma diligence apporte
De quoi faire rouler la courſe d'un vivant,
Je ſerai plus content à vivre de la ſorte,
Que ſi j'avois gagné tous les biens du Levant.
S'élève qui voudra ſur l'inconſtante roue
Dont la Déeſſe aveugle en nous trompant ſe joue!
Je ne m'intrigue point dans ſon funeſte accueil;
Elle couvre de miel une pilule amère;
Et ſous l'ombre d'un port nous cachant un écueil,
Elle devient marâtre auſſi-tôt qu'elle eſt mère.

JE ne recherche point cet illuſtre avantage
De ceux qui tous les jours ſont dans des différends,
A diſputer l'honneur d'un fameux parentage,
Comme ſi les humains n'étoient pas tous parens!
Qu'on ſache que je ſuis d'une tige champêtre;
Que mes prédéceſſeurs menoient les brebis paître;
Que la ruſticité vit naître mes ayeux;
Mais que j'ai ce bonheur en ce ſiècle où nous ſommes,
Que, bien que je ſois bas au langage des hommes,
Je parle quand je veux le langage des Dieux.

On trouve dans le même Volume, *Deſmarets de Saint-Sorlin*, qui eut beaucoup de réputation de ſon temps, & dont on ne lit guères plus aujourd'hui qu'un joli quatrain ſur la violette; le fécond *Scudery*, dont les vers ſont pleins de négligences &

de fanfaronnades; d'*Alibray*, Poëte médiocre, qui a fait un quatrain original sur le fameux parasite *Montmaur* :

Gomor étant à table avec certains pédans,
Qui crioient & prêchoient tout haut sur la vendange;
Lui qui ne songe alors qu'à ce que font ses dents :
Paix-là, paix-là, dit-il! on ne sait ce qu'on mange.

Les Éditeurs ont recueilli peu de choses de *Gomberville*, quoiqu'il soit nommé en bien dans les vers de Boileau. Son mérite est une espèce de correction froide qui lui fit quelques partisans.

Ce n'est pas l'esprit qui manque à Voiture; quand il en auroit cédé une petite dose, pour acquérir un peu plus de goût, il n'eût fait qu'un marché avantageux.

Mais le plus aimable des Poëtes renfermés dans ce Volume, c'est *Saint-Pavin*. Ses vers sont pleins de grâce & du tour le plus heureux. Outre une foule de madrigaux charmans, & presque tous connus, il a des sonnets fort bien tournés. En voici un *sur le mauvais état de ses affaires.*

La fortune qui me maltraite,
Ne bornera jamais son cours;
Les araignées, tous les jours,
Font leur toile dans ma pochette.

Ma garderobe est tantôt nette;
Je n'ai plus d'habits de velours;

Mes chevaux ressemblent des ours ;
Mon carrosse devient charrette.

Mes laquais tirent à la fin ;
Et ce qui restoit de mon train
A pris congé pour récompense.

Et n'étoit ceux à qui je doi,
On ne verroit point d'homme en France
Qui fût moins visité que moi.

On voit que les Éditeurs de cet Ouvrage avancent dans leur carrière. On ne peut que les exhorter à finir cette Collection, qui offrira aux Amateurs de la poësie, dans un certain nombre de Volumes, ce qu'ils n'auroient trouvé qu'avec beaucoup de peine, de temps & d'ennui, & en dévorant des bibliothèques entières.

Détail général des Fers, Fonte, Serrurerie, Ferrure & Clouterie à l'usage des Bâtimens, avec les Tables des Tarifs des prix, dédié à Mgr. le Duc de Chartres ; par M. Bonnot, Vérificateur de Serrurerie, Volume *in*-8°. Prix, 6 liv. broché. A Paris, chez Benoît Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, près celle de la Parcheminerie, à la Vérité ; & chez l'Auteur, rue du Four, Carrefour de la Croix-Rouge, maison du Papetier.

Non-seulement les Arts se perfec-

tionnent de jour en jour, mais les Artistes distingués s'empressent aujourd'hui de communiquer au Public le fruit de leurs études & de leur expérience. L'Ouvrage que nous annonçons est muni d'une approbation honorable du Censeur, & du suffrage de l'Académie Royale d'Architecture. Il est certain qu'il peut être de la plus grande utilité aux Architectes & aux Entrepreneurs; qu'il présente des moyens d'économie à ceux qui font bâtir; & il ne pourroit paroître dans un temps plus favorable, puisque l'envie de faire bâtir est devenue la passion dominante des riches.

La première Partie de l'Ouvrage de M. Bonnot, renferme les noms de toutes les espèces de serrures, ferrures, &c. qui servent aux bâtimens, avec leurs différens prix, en les supposant rendues dans les magasins de Paris. Ce tableau peut mettre chaque particulier en état de connoître la valeur des objets qui lui sont nécessaires. On y trouve le détail des anciens & nouveaux droits, avec l'adresse des Maîtres de Forges, des Négocians, Commissionnaires, & même des Ouvriers de Province, de Paris & des environs, ainsi que le nom des Bourgs & Villages qu'ils habitent. Il est d'autant plus facile de s'instruire de tous ces objets divers, que l'Auteur en a dressé une table alphabétique.

Les Architectes chargés de faire des Devis & de conclure des Marchés de Serrurerie, trouveront dans la seconde Partie des

Renſeignemens qui obvieront aux difficultés trop ſouvent inévitables lors de la vérification & du réglement des Mémoires. Ce *Modèle* tend à aſſurer tant la tranquillité des Propriétaires que les intérêts même des Entrepreneurs.

On y trouve auſſi un état général des uſtenſiles de clincailleries, néceſſaires pour l'intérieur & pour l'extérieur des maiſons, avec les adreſſes des Marchands & Ouvriers qui s'occupent de ces objets. Les tarifs & prix des vernis & dorures qu'on emploie à chaud tant ſur les ſerrures & ferrures, que pour différens uſtenſiles à l'uſage des bâtimens, ſeront auſſi d'une grande utilité; & pour ne laiſſer rien à deſirer ſur cet article, l'Auteur a donné ſur pluſieurs objets dont les prix peuvent varier, des Renſeignemens qui doivent éclairer & garantir de toute ſurpriſe les perſonnes intéreſſées.

On ne peut que ſavoir gré à M. Bonnot d'avoir voulu rendre utiles au Public ſes veilles & ſon expérience; & ſon Ouvrage annonce des connoiſſances étendues dans l'Art de la Serrurerie.

SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON a donné Mardi 2 du mois, la première représentation d'*Électre*, poëme de M. Guillard, musique de M. Lemoine.

Nous devons déjà à M. Guillard le Poëme d'*Iphigénie en Tauride*, mis en musique par le Chevalier Gluck. Ce Poëme est une grande innovation sur le Théâtre Lyrique: c'est le premier Opéra qui ait été traité avec toute la sévérité de la Tragédie antique, sans épisodes, sans ballets, &, ce qui est plus extraordinaire, sans amour. C'étoit pour le Compositeur sur-tout que le problême étoit difficile à résoudre. L'exécution dans toutes les parties s'est trouvée digne du plan, & le plus brillant succès a justifié la hardiesse de l'entreprise.

M. Guillard semble avoir voulu renchérir sur ce premier essai. Le sujet d'Électre, traité à l'envi par tous les Tragiques anciens & modernes, n'avoit jamais été transporté sur la Scène Lyrique. La terreur violente & continue qui en fait le caractère dominant, sans aucun mélange de teintes douces qui en adoucissent les impressions, l'avoit fait regarder sans doute comme étant du domaine exclusif de la Tragédie. M. Guillard a tenté

ce qu'aucun Poëte Lyrique n'avoit encore osé, & il ne s'est pas même permis ce que le Tragique Crébillon n'avoit pas craint de montrer au Théâtre François, de mêler l'amour & même la galanterie, au milieu de cette action terrible, où tout respire la fureur, la vengeance & le parricide.

Quel que soit le succès de cette tentative, nous croyons qu'elle mérite des éloges. C'est ouvrir une nouvelle source de richesses que de chercher à étendre le domaine des Arts, & ce n'est souvent qu'en franchissant les limites, qu'on apprend jusqu'où l'on peut aller & où il faut s'arrêter.

Nous ne croyons pas, & M. Guillard ne croit pas sans doute lui-même, que les Poëmes purement Tragiques, du genre d'Iphigénie en Tauride & d'Électre, soient ceux qui conviennent le plus au Théâtre Lyrique; mais nous sommes encore plus éloignés de les interdire; nous y aurions déjà perdu un chef d'œuvre.

Nous ne croyons pas non plus que le sujet d'Électre soit le plus heureusement choisi pour un Opéra; tel qu'il est conçu ici, il manque de variété & de contrastes, l'ame de tous les Arts, sur-tout de la musique. Le caractère d'Électre domine tout, elle n'a qu'une passion, dont les mouvemens sont toujours en éclats & en fureur. On n'y éprouve que la crainte, sans alternative d'espérance. Les affections tendres & consolantes semblent en être exclues; l'amitié même y a quelque chose de

farouche, & ne se montre que comme instrument de vengeance. Enfin, la catastrophe n'en sauroit être que funeste & terrible. Ce sujet, dira t'on, présente les mêmes difficultés au Poëte Tragique: sans doute; mais le Poëte Tragique trouve dans le développement des passions, dans la peinture des caractères & des mœurs, dans l'eloquence & la chaleur du dialogue, dans les détails de la poésie, des moyens d'attacher, d'émouvoir, de graduer & de varier les impressions, moyens interdits à la musique. C'est donc présumer beaucoup de cet Art, que de lui croire des ressources suffisantes pour suppléer ces désavantages & vaincre tant de difficultés.

Revenons à l'Opéra d'Électre. L'Auteur a suivi en général le plan de Sophocle, & a conservé à chaque personnage le caractère que leur avoit donné ce grand Homme; son action est bien exposée; elle est conduite avec clarté & simplicité jusqu'au denouement, où il a cru devoir s'écarter de Sophocle & de ses imitateurs.

Sophocle, & Voltaire après lui, ne font égorger Clytemnestre par son fils que derrière la Scène; M. Guillard a mis ce parricide sous les yeux même du Spectateur. On auroit pu craindre que le tableau ne fût révoltant; il n'a paru que froid. Il y a beaucoup d'actions qui feroient frissonner dans la réalité, dont l'imitation au Théâtre n'a que très-peu d'effet, soit par le défaut d'illu-

ſion, ſoit par la diſpoſition d'eſprit du Spectateur. Un meurtre ſur le Théâtre ne peut être vraiment tragique que lorſqu'il tombe ſur un perſonnage intereſſant, ou lorſqu'il le delivre d'un danger imminent. Un ſentiment paſſionné, heureuſement exprimé, ſera toujours plus pathétique que dix coups de poignard.

Nous croirions donc que les cris de Clytemneſtre, frappée derrière la Scène comme dans Sophocle ou dans Voltaire; que ces mots touchans: *O mon fils! aie pitié de celle qui te donna la vie*; que le trouble & l'effroi ſubit d'Électre & du chœur, en entendant ces terribles paroles, auroient produit une Scène plus théâtrale, plus touchante, plus propre aux effets de la muſique que le denouement adopté par M. Guillard. Mais nous avouons qu'il eſt bien plus aiſé de propoſer de pareils changemens que de les exécuter.

Le Poëme de M. Guillard eſt écrit avec ſageſſe, avec correction, & ſouvent avec élégance; on peut cependant lui reprocher des négligences, dont quelques unes ſont aſſez graves, mais que nous croyons ſuperflu de relever ici.

Nous ne nous permettrons pas de porter un jugement ſur la muſique. Si les Drames en muſique ont beſoin d'être entendus pluſieurs fois pour être ſentis & appréciés, à plus forte raiſon un Ouvrage d'un genre auſſi hardi & auſſi nouveau que celui d'Électre.

Nous nous bornerons à rendre compte de l'impreſſion que les deux premières repréſentations ont paru faire ſur ceux qui y ont aſſiſté.

On a vu dans ce premier eſſai de M. Lemoine un Muſicien ſavant, qui a profondément réfléchi ſur ſon Art, & qui s'en eſt fait une idée plus haute que n'en ont la plupart de ſes Confrères. Il a cherché par-tout la vérité & la ſimplicité; il a ſu unir & fondre enſemble avec beaucoup d'intelligence le Récitatif, les Airs & les Chœurs, pour former de chaque Acte un enſemble vraiment Dramatique. On a trouvé dans les détails, des morceaux d'une grande beauté dans differens caractères. Le Trio de la première Scène du premier Acte a été généralement applaudi. L'Air de Chryſotemis, dialogué avec le Chœur, (Acte 1, Scène 5,) eſt d'une belle intention & d'un effet agréable; la fin de la même Scène: *Grands Dieux! votre juſtice enfin ſe fait connoître*, & le Chœur, ſont traités avec chaleur.

Le *Duo* qui termine la première Scène du ſecond Acte a produit un grand effet. Le Chœur qui commence la ſeconde eſt majeſtueux, & l'Air qui coupe ce Divertiſſement a été généralement goûté; mais c'eſt ſur-tout dans le troiſième Acte que le talent du Compoſiteur a paru avec plus d'avantage; il n'y a pas une Scène où il ne ſe trouve des morceaux d'un grand talent.

Mais nous ne pouvons diſſimuler que la

Musique de cet Opéra a paru en général monotone & d'une couleur trop continuellement triste; que le Récitatif est quelquefois trop brisé par des traits d'Orchestre qui suspendent & coupent sans nécessité le sens de la phrase; qu'au milieu d'effets d'harmonie savans & hardis, il y en a qui ne paroissent que bizarres; que le Compositeur abandonne trop gratuitement ses modulations, ce qui déroute & fatigue à chaque instant l'oreille; que le rôle d'Électre, trop continuement tenu dans les chordes aiguës de la voix, produit une suite de cris aussi pénibles pour l'Auditeur que pour l'Actrice: enfin, on y desireroit plus de chant; & nous entendons par ce mot, ce chant essentiel à toute Musique, même instrumentale; qui se mêle à tous les caractères; & qui n'est qu'une combinaison de sons amis, liés par un rhythme sensible & par des modulations heureusement développées, dont l'ensemble saisit agréablement l'oreille, & s'y retrace avec facilité.

Nous attendons la suite des représentations de cet Opéra pour apprécier la valeur de ces critiques.

Mlle Levasseur a donné de nouvelles preuves de la supériorité de son talent dans le rôle si difficile d'Électre. M. Larrivée n'a rien laissé à desirer dans celui d'Oreste; Mlle Duplant mérite les mêmes éloges pour celui de Clytemnestre, & l'on en doit beaucoup aussi à M. Laïs dans celui d'Égiste.

Il n'y a dans cet Opéra qu'un Divertissement ; il est du sieur Gardel, dont les talens, dans ce genre de composition, sont avantageusement connus par tant d'autres Ouvrages. Les principaux talens de la Danse y ont paru avec avantage, & le jeune Vestris y a fait, comme à son ordinaire, le plus grand plaisir *.

(Cet Article, & celui de l'Opéra dans le précédent Mercure, ne sont pas de M. de Charnois ; il en sera de même pour tous les Articles suivans de l'Opéra.)

COMEDIE FRANÇOISE.

LE Jeudi 20 Juin, on a remis *les Philosophes*, Comédie en vers & en trois Actes, par M. Palissot.

Cette Comédie fut représentée, pour la première fois, en 1760 ; elle eut alors un succès réellement prodigieux. Sous le masque des Personnages de la Pièce, le Public crut reconnoître des Écrivains célèbres, parce qu'on y traduisoit en ridicule plusieurs expressions emphatiques & boursoufflées tirées de leurs Ouvrages, & le très-mince mérite d'une allusion forcée, ajouta beaucoup au véritable mérite de la Comédie. Qu'un Auteur comi-

---

* Il y a dans le dernier Mercure, Art. Spectacles, annonce de *Castor*, une erreur essentielle à corriger. On y dit que Castor *n'a été donné que trois fois* ; c'est *quatre fois* qu'on a voulu dire.

que saisisse à propos les traits propres à former des personnages dramatiques qu'il apperçoit dans les differens ordres de la Société, qu'il les porte sur la Scène d'une manière agréable ; il ne fait qu'user d'un des privilèges que lui donne Thalie ; mais nous ne croyons pas qu'il ait le droit d'exposer aux brouhahas du Parterre la personne d'un Citoyen quelconque. D'ailleurs, existe-t-il, a-t-il existé une Société de Philosophes qui, sous les yeux du Gouvernement, au sein même de la Capitale, ait cherché à répandre des dogmes aussi pernicieux que ceux qu'étalent les Philosophes que M. Palissot fait parler ? On peut répondre très-hardiment par la négative. Il est bien vrai que depuis environ un demi-siècle, on a vu paroître une foule d'Ouvrages anonymes & prétendus philosophiques, où, après avoir cherché à détruire les principes les plus respectés de vertu, de morale & de religion, on en expose d'autres d'autant plus dangereux, qu'ils favorisent la corruption des mœurs, & qu'ils semblent autoriser les excès de l'impiété & du libertinage. La profusion avec laquelle on a répandu ces productions empoisonnées, est devenue très-alarmante, & les Auteurs en étant inconnus, le Théâtre a dû paroître le lieu le plus propre à exposer au grand jour l'audace & le ridicule de tous ces petits successeurs des Porphyre & des Spinosa. C'est vraisemblablement au danger réel de ces nombreux Pam-

phlets que nous devons la Comédie des Philosophes, & non pas, comme on a affecté de le croire, au desir de jouer en personnes des Citoyens connus & respectables par leurs talens & par leurs mœurs. Cette idée, dût-elle être regardée comme un sophisme ou comme destituée de tout fondement, nous y persisterions encore, parce que si c'étoit une chimère, au moins seroit ce une chimère honnête.

Quoi qu'il en soit, la remise de cette Comédie a eu un très-grand succès; mais le moment où Crispin arrive sous le déguisement d'un Philosophe, en marchant à quatre pattes, lui a presque été fatal. On s'est rappelé le systême de J. J. Rousseau, & l'on a regardé cette plaisanterie comme une insulte aux mânes de cet homme immortel. Des cris de fureur ont interrompu la Représentation; la toile a été baissée, & ce n'est qu'après un intervalle de quelques minutes qu'elle s'est relevée, & que la Pièce a été continuée froidement, mais non pas sans murmure. A la seconde Représentation, Crispin a paru sous son déguisement, mais debout, & tout s'est passé dans l'ordre. Néanmoins nous avouerons que la suppression de cette caricature fait tort au dénouement *,

* Lorsque le célèbre Préville joua le rôle de Crispin en 1760, il ne traversa pas le Théâtre dans sa profondeur, en marchant à quatre pattes comme l'ours *des Chasseurs & la Laitière*; il profita de l'entrée de l'Actrice représentant le rôle de la Soubrette, se

qu'elle le refroidit, & que l'arrivée du Philosophe pretendu n'a plus rien d'assez original pour fixer l'attention, la curiosité & la frivole admiration de l'extravagante Cydalise. Et puis, par quelle manie a-t-on voulu trouver une insulte dans une plaisanterie cent fois portée au Théâtre avec succès? Qu'est-ce que Crispin? Un Valet intriguant, qui a servi un Philosophe, qui veut servir son Maître auprès d'une femme follement entêtée d'une tourbe de faux Philosophes, & qui, pour y parvenir, se sert, en véritable Valet de Comédie, du droit qu'il a de charger des nuances de la bouffonnerie le systême & les principes du Maître qu'il a servi. C'est ainsi que Sganarelle, qui a servi un Médecin, mêle à quelques phrases qu'il a retenues, un jargon & des idées que lui suggère son génie bouffon, & que le Pasquin de l'homme à bonnes fortunes imite, en les chargeant, l'air, le ton, les grâces & les manières de Moncade. Avec un peu de réflexion, nous croyons que les partisans les plus décidés du Citoyen de Genève, sentiront que c'est trop légèrement & sans nécessité qu'ils ont forcé M. Palissot à supprimer une situation plaisante, & qui ne sauroit, en manière quelconque, effleurer la réputation

---

cacha derrière son panier, de manière que par un simple mouvement qu'elle fit pour se retirer, il fut apperçu dans sa posture grotesque. Voilà comme avec de l'adresse & du goût un Comédien intelligent sait profiter de tout, & tout embellir.

de l'Homme de génie dont ils ſont les admirateurs *.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 11 Juin, on a donné la première Repréſentation du *Trébuchet*, Comédie en un Acte & en Vaudevilles.

Julien, fils de Mathurin, eſt l'Amant aimé de Suzette, fille de la mère Madeleine; mais il a eu le malheur de plaire à la mère, & il ne peut la faire conſentir à ſon mariage avec ſa bien-aimée. Comme Suzette eſt ſoupçonnée de ſe rendre les ſoirs dans le jardin du père Mathurin, pour y cauſer avec ſon Amant, on place un trébuchet contre la porte; mais c'eſt la mère Madeleine qui tombe dans le trébuchet; tout le Village rit de l'aventure. Julien dévoile l'amour qu'elle avoit pour lui, & elle eſt forcée de conſentir à l'union des jeunes Amans.

Il y a de jolis tableaux dans cette petite Pièce; mais l'intérêt en eſt foible. L'Auteur auroit dû prendre garde à l'uſage qu'il a fait de certaines expreſſions : par exemple,

---

* Frontin, ſous le déguiſement de Corondas, vole Valère, ſon maître, dans le moment où celui-ci cherche à lui prouver que tous les biens ſont communs. Ce ſyſtême, tel que Valère l'établit, ſe trouve dans un Ouvrage très-fameux. Dira-t'on que Frontin repréſente un Philoſophe qui vole ? On auroit tort : c'eſt encore un Valet qui abuſe.

Julien dit à Suzette, en parlant de sa mère,

Ah ! je crains tout d'une femme
Dont j'ai méprisé les faveurs !

Madeleine a proposé à Julien de l'épouser ; celui ci a refusé la proposition ; ce n'est pas là mépriser les faveurs d'une femme, & l'on sait quelle idée on a coutume d'attacher à cette expression. Quand au dénouement, Madeleine consent au mariage de Julien & de Suzette ; elle dit :

Oui, mon aveu sincère
Vous permet de vous plaire.

Un aveu qui permet de plaire est réellement une expression insignifiante, & puis on peut permettre à deux jeunes gens de s'aimer sans contrainte, mais on ne peut leur permettre de se plaire : on n'a pas besoin de permission pour plaire quand on a les qualités qui rendent aimable.

Nous pourrions relever encore quelques autres locutions aussi bizarres ; nous nous en abstiendrons ; nous n'avons même fait ces observations que pour engager, s'il est possible, les personnes qui veulent faire renaître les Pièces en Vaudevilles, à penser que quelques tableaux, quelques équivoques, une douzaine d'Épigrammes & autant de Madrigaux ne sauroient former un Ouvrage de Théâtre, & qu'encore faut-il un peu respecter la Langue quand on parle

devant des gens instruits, & qu'on se borne à les divertir avec des bagatelles.

Nous parlerons dans le Mercure prochain *du Déserteur*, Drame en cinq Actes, qu'on vient de représenter sur ce Théâtre.

GRAVURES.

ARRIVÉE *de J. J. Rousseau aux Champs Élysées*, dédiée aux bonnes Mères, dessinée par J. M. Moreau le jeune, & gravée par C. F. Macret. A Paris, chez l'Auteur, rue du Petit-Bourbon-Saint-Germain, la première porte-cochère à droite en entrant par celle de Tournon. Prix, 6 liv. On trouve chez le même Auteur *la Réception de Voltaire aux Champs Élysées*, qui se vend aussi maintenant 6 liv.

Contentement passe Richesse, dédié à M. Wille, Graveur du Roi, de S. M. l'Empereur & du Roi de Danemarck, par M. J. M. Bander. Prix, 2 liv.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ON vient de mettre en vente à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins, *Essai sur la Physionomie, destiné à faire connoître l'homme & à le faire aimer*, par Jean Gaspard Lavater, Citoyen de Zurich, & Ministre du S. Évangile. Première Partie, petit *in-folio*, ornée d'un très-grand nombre de planches & de vignettes. Prix, 72 liv. broché. Cet Ouvrage aura 3 vol.; les Tom. II & III paroîtront incessamment.

Nouvelle Méthode, non encore publiée, pour planter & cultiver la vigne; par M. Maupin, *in-8°*.

A Paris, chez Musier & Gobereau, Libraires, quai des Augustins.

Collection complette des Œuvres spirituelles du P. Judde, recueillies par M. l'Abbé Lenoir du Parc. Tomes 5, 6 & 7. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet; Crapart, près la place S. Michel; l'Esclapart, pont Notre-Dame; & à Lyon, chez les Frères Périsse, rue Mercière.

Histoire Universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent, composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en François par une Société de Gens de Lettres, enrichie de fig. & de cartes. Tome XLIII. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

Errata. Dans le Mercure du 6 Juillet, page 21, ligne 5, on lit ces mots: *leur méprisable enthousiasme*. Comment l'enthousiasme d'une Nation entière pour un de ses Auteurs, pourroit-il être méprisable? Il faut lire, & il y avoit dans le manuscrit, leur *inépuisable enthousiasme*. Page 25, *Jean de Gaunt* est deux fois nommé mal-à-propos *Jean de Gaune*.

TABLE.

Epitre à M. Dusaulx, 49
*Vers à Mde de ***, 51
— A M. le Comte du Nord, 52
Voyage de Salency, 53
Enigme & Logogryphe, 60
Histoire de la Maison de Bourbon, 62
Annales Poétiques, 76
Détail général des Fers, Fonte, &c. 80
Acad. Royale de Musiq. 83
Comédie Françoise, 89
Comédie Italienne, 93
Gravures, 95
Annonces Littéraires, *ib.*

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 13 Juillet. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 12 Juillet 1782. GUIDI.

Jen. 135.

MERCURE
DE FRANCE.
SAMEDI 20 JUILLET 1782.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

L'AMANT JALOUX, *Épître.*

QUOI! pour un peu de jalousie
Infliger un tel châtiment!
Vouloir impitoyablement
Briser la chaîne qui nous lie!
Faudra-t'il de toute ma vie
Racheter l'erreur d'un moment?
Cette voix si douce & si tendre
Qui m'a tant de fois annoncé
L'heure où je devois vous attendre,
Pour jamais d'un ton courroucé
Me défend d'oser y prétendre!
Votre bouche l'a prononcé!
Et sans mourir j'ai pu l'entendre!
Ah! plutôt qu'un heureux pardon
Efface un injuste soupçon,

Expié déjà par mes larmes.
Lise, l'ardente passion
Ne possède rien sans alarmes,
Et j'aurois eu plus de raison
Si je vous trouvois moins de charmes.
J'outrageai ce cœur sans détour
Par mon aveugle frénésie ;
Mais l'excès de ma jalousie
Prouve l'excès de mon amour.
Voulez-vous, injuste & cruelle,
Lorsque pour vous trop enflammé
Je vous revois toujours plus belle,
Me punir d'avoir trop aimé,
Comme on punit un infidèle ?

Je vois comment votre courroux,
Lise, à vos yeux est légitime.
On ne peut, dites-vous, sans crime,
Montrer un mouvement jaloux,
Et qui soupçonne mésestime.
Ah ! Lise, abjurez une erreur
Qui m'offense & qui vous irrite ;
Et, croyez-moi, je fais, d'honneur,
Grande estime de votre cœur,
Mais peu de cas de mon mérite.
Le Ciel vous donna pour charmer,
Port de Reine & traits de Bergère ;
Tout le monde doit vous aimer,
Ai-je seul le droit de vous plaire ?

BIBLIOTHECA REGIA

Toujours une tendre frayeur
Suit une auſſi belle victoire ;
Puis-je ſans un peu de terreur
Jouir jamais de tant de gloire ?
Si je priſois moins mon bonheur,
J'aurois moins de peine à le croire.

Je ſais qu'on doit à vos diſcours
Une confiance parfaite ;
Votre bouche, chère aux Amours,
En jurant de m'aimer toujours,
De votre cœur fut l'interprète.
Mais je redoute le pouvoir
Du petit Dieu qui ſe fait voir
Si ſouvent contraire à lui-même ;
On aime, hélas ! ſans le ſavoir,
Sans le vouloir on dit qu'on aime.
Un cœur peut preſque innocemment
Trahir la flamme la plus pure ;
Alors qu'une infidelle abjure
Le vœu d'un tendre engagement,
Si l'Amour dicta le ſerment,
Il conſeille auſſi le parjure.

Mais ciel ! où vais-je m'engager ?
On diroit qu'au lieu de venger
Tant de vertus que je révère,
Mon cœur qui put vous outrager,
Qui mérita votre colère,

Se repent ſans ſe corriger ;
Que, de remords l'âme ſaiſie,
Quand je m'accuſe devant vous,
D'avoir été foible & jaloux,
J'excuſe encor la jalouſie.
Eh ! comment guérir en effet
D'un mal que vous avez fait naître ?
Ou quel eſt l'amant qui pourroit
Être jaloux ſans le paroître ?
De cette criminelle erreur
Voulez-vous corriger mon âme ?
De vos yeux éteignez la flamme,
Ou cachez leur douce langueur ;
Quittez ce ſourire enchanteur,
Qui des yeux paſſe juſqu'au cœur,
Et qui l'attendrit ou l'enflamme ;
Perdez ces parfums renaiſſans
De votre bouche ſi vermeille ;
Cette voix, charme de mes ſens,
Qui ſemble de ſes doux accens
Frapper le cœur avant l'oreille.
N'ayez plus cet eſprit ſi doux,
Qui vous donne un pouvoir ſuprême ;
En un mot, ceſſez d'être vous,
Et je ne ſerai plus moi-même.

MAIS non ; qu'en vous dès ce moment
Je trouve une amie indulgente ;
Liſe, Nature en me formant

Me fit une âme trop ardente,
Et mon défaut fait mon tourment;
Mais ſongez (ceci doit ſans doute
Forcer une amante au pardon)
Qu'à mon amour Nature ajoute
Tout ce qu'elle ôte à ma raiſon.

LES GRACES RECONNUES.

LES trois Grâces ont déſerté;
Les Ris & les Amours ont volé ſur leurs traces;
Et dans Paphos inhabité,
Près de Vénus aucun d'eux n'eſt reſté.
Qu'eſt-ce que Vénus ſans les Grâces?
Mais enfin j'ai ſu découvrir
Où ſont ces Nymphes ingénues;
Je les ai d'abord reconnues;
Il leur eſt mal-aiſé de ne pas ſe trahir.
Autrefois dans Paphos les Grâces alloient nues,
Maintenant elles ſont vêtues;
Mais ce qu'elles n'ont pu dérober à nos yeux,
C'eſt l'heureux don de plaire & de ſéduire,
Leur doux regard, leur fin ſourire,
Cet air de majeſté qui n'appartient qu'aux Dieux.
Les Grâces dans ces lieux ont fixé leur retraite,
Des noms qu'elles ont pris on a ſu m'informer;
On dit qu'elles ſe font nommer
Thérèſe, Urſule & Marinette.
(Par M. Latour de Lamontagne, de Bordeaux.)

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme eſt le *mois de Décembre* ; celui du Logogryphe eſt *Baſſinoire*, où ſe trouvent *ris*, *or*, *ire*, *baſſe*, *baſſon*, *ſi*, *ré*, *Roi*, *âne*, *roſe*, *ſoie*, *oie*, *ſoir*.

ÉNIGME.

NOUS ſommes, cher Lecteur, deux étranges femelles ;
Femelles pourtant ſœurs, mais toujours en querelles.
Veux-tu ſavoir qui fait notre diviſion ?
Un modique intérêt, un grain dans mon giron
Va ſoulever ma ſœur, & moi je me ſoulève
Si l'on donne à ma ſœur ce grain que l'on m'enlève.
Notre nom ne doit point te cauſer embarras ;
Car tu fus maintes fois témoin de nos débats.

(Par M. le Barbier C., de Bondeville, près Rouen.)

LOGOGRYPHE.

PUISQUE l'on veut bien me fêter,
En me donnant place au Mercure,
Ma foi je vais en profiter,
Quand je devrois excéder la meſure.

Imiter la réalité
Eſt mon but, elle eſt mon modèle,
J'en ſuis la copie infidelle ;
Mais j'atteins quelquefois ſi bien la vérité,
Que, me diſcerner d'avec elle,
Pour les plus clair-voyans a ſa difficulté.
Le nombre de mes pieds eſt celui des merveilles.
Par leurs combinaiſons, Auditeur ou Lecteur,
J'ai de quoi fatiguer vos yeux ou vos oreilles.
En moi vous trouverez, hardi Navigateur,
Fuſſiez-vous Amiral, Comodore ou Corſaire,
Votre eſpoir & votre tourment ;
Vous y verrez auſſi cet inſtrument
Que le calme vous rend quelquefois néceſſaire ;
Un nom qui fait la peine ou le bonheur
D'un couple que l'Hymen aſſemble.
Changeons ; pour me gravir, le plus courageux tremble,
Mes ſœurs & moi dominons l'Univers ;
Le mot double, & mon nom étant unis enſemble,
Vous déſignent le lieu d'où partent les bons vers ;
On trouve ce qui rend leur façon difficile ;
Une arme ; un Moine ; un poids ; d'eau fangeuſe un amas ;
Un mal qui cauſe le trépas ;
Un Écrivain de l'Évangile ;
Un attrait que n'a pas toujours une beauté ;
Son inévitable déſaſtre ;
Et du culte de Zoroaſtre

Un Miniſtre très-reſpecté ;
Chez les Turcs une dignité ;
Des Rois de France une ſérie ;
Et ce ſouffle divin qu'annulle la Métrie ;
De ta boîte, Pandore, on voit un des fléaux ;
Chez-moi, des bras nerveux de toutes les manières
Battent ce dont on fait du pain ou des gâteaux ;
On trouve encore une anſe où les rivières,
A l'abri des glaçons, contiennent les bateaux ;
En quelques lieux la meſure des terres ;
Un des produits de l'odorant butin
Que cherche ſur les fleurs certaine République,
Et les ſept tons de la muſique.
C'eſt aſſez s'occuper d'un travail enfantin.

(Par M. Lincoln, Anglo-Américain.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉLOGE de M. le Marquis de Courtenvaux, prononcé dans la Séance publique de l'Académie Royale des Sciences, le 10 Avril 1782, par M. le Marquis de Condorcet, Secrétaire perpétuel de l'Académie, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe. A Paris, chez Moutard, Imprimeur rue des Mathurins.

LES Sciences ſont toujours la gloire ou le bonheur de ceux qui les cultivent, &

ſouvent elles font l'un & l'autre. M. de Condorcet, qui n'exagère pas, même dans des Éloges, où l'intérêt de l'Écrivain eſt d'avoir beaucoup à louer, ne place point le nom de M. de Courtenvaux parmi les noms célèbres dans les Sciences, mais il le rend à jamais cher & reſpectable en le peignant comme un des hommes qui les a le plus aimées pour elles-mêmes, pour les ſervices qu'il pouvoit leur rendre en leur conſacrant ſon temps & ſa fortune. Il paroît même que M. de Courtenvaux, qui a fait des découvertes heureuſes en Chimie, auroit été capable d'approfondir quelque Science, ſi tour-à-tour il n'avoit pas voulu les cultiver toutes ; il y cherchoit ſur-tout ſon bonheur, & ſe livroit à la curioſité, toujours plus vive lorſqu'elle change ſouvent d'objets.

M. de Courtenvaux qui, en 1740, avoit fait la campagne de Bohême & de Bavière à la tête du Régiment Royal dont il étoit Colonel, fut obligé par ſa ſanté de quitter le ſervice en 1745.

« Cependant, au bout de quelques an-
» nées, le repos rétablit ſes forces ; mais
» alors il eut un ennemi terrible à com-
» battre ; le déſœuvrement, avec l'ennui
» qu'il traîne à ſa ſuite, & qui en eſt, pour
» ainſi dire, la punition. Né avec le goût de
» la ſimplicité & de l'indépendance, il ne
» trouvoit dans la Société que de la gêne ;
» les plaiſirs de vanité attachés à une grande

» fortune n'étoient rien pour lui, & les
» plaisirs réels ne peuvent suffire au bon-
» heur que dans les premières années de la
» jeunesse. Plus ils ont été vifs, plus le
» vuide qu'ils laissent lorsque l'habitude a
» flétri leurs premiers charmes & dissipé
» leur illusion, devient difficile à remplir.
» L'homme occupé, qui les regarde comme
» un amusement, peut leur devoir des ins-
» tans heureux; mais ils ne sont qu'un obs-
» tacle de plus au bonheur de l'homme,
» qui croiroit, en s'y livrant tout entier, y
» trouver une véritable ressource. Il parois-
» soit n'en devoir rester aucune à M. de
» Courtenvaux, dont l'éducation avoit été
» très négligée. Heureusement un goût na-
» turel pour les Sciences le sauva; elles
» devinrent bientôt son unique occupation.
» Comme il ne s'y livra que pour éviter
» l'oisiveté, il les traita trop peut-être
» comme un simple amusement, les pre-
» nant & les quittant chacune tour-à-tour
» & à plusieurs reprises.... s'y livrant avec
» trop peu de suite & de constance pour
» mériter dans aucun genre le titre d'homme
» vraiment profond, titre qui ne s'acquiert
» jamais que par un travail continu & opi-
» niâtre. Ceux qui croient que les Hommes
» de génie sont dispensés de cette condition
» à laquelle la Nature nous a condamnés,
» ne font que prouver par cette opinion
» combien ils sont éloignés d'être de ce
» nombre. »

C'eſt une réflexion bien vraie & bien profonde que celle-ci, *les plaiſirs réels ne peuvent ſuffire au bonheur que dans les premières années de la jeuneſſe*; & alors même ils n'y ſuffiſent pas; c'eſt dans l'âge des paſſions qu'on a le plus d'ardeur pour l'étude; c'eſt lorſque tout appelle l'homme aux plaiſirs, qu'il s'arrache à leur ſéduction pour aller chercher les périls & la gloire. Ferguſſon a étonné d'abord lorſqu'il a imprimé que le bonheur n'étoit pas dans les plaiſirs, mais dans l'activité la plus étendue de toutes nos facultés, mais dans les ſoins & dans les travaux par leſquels nous recherchons les plaiſirs, la fortune ou la célébrité; il nous a beaucoup ſurpris, mais c'eſt que quelquefois il n'y a rien de plus étonnant que la vérité.

M. de Courtenvaux, marié très jeune, fut père à ſeize ans. Il donna à ſon fils une meilleure éducation que celle qu'il avoit reçue. Son fils eut, comme lui, le goût des Sciences; il le tenoit de la Nature, ou, ce qui eſt à peu près la même choſe, de ſon père; mais M. de Montmirail prit de bonne heure l'habitude du travail, & il fit bientôt des progrès.

« Une Place d'Honoraire à l'Académie » étoit le ſeul objet d'ambition dont M. de » Courtenvaux n'eût pas fait le ſacrifice; » mais il ſavoit que ſon fils avoit le même » deſir; il ſut lui cacher ſes vûes, & y re- » noncer pour toujours. L'idée de ſuccéder

» à ſon fils ne ſe préſente point à l'eſprit
» d'un père; cependant l'Académie eut le
» malheur de perdre M. de Montmirail, &
» le regretta comme un des hommes de ſon
» état qui donnoient le plus d'eſpérance aux
» Sciences & à la patrie ; elle crut devoir
» lui choiſir ſon père pour ſucceſſeur ; elle
» offrit à M. de Courtenvaux moins une
» Place d'Académicien, qu'une aſſociation
» avec les hommes qui avoient le mieux
» connu ſon fils, & qui l'avoient le plus
» eſtimé; elle uniſſoit ſes regrets aux re-
» grets d'un père, & rendoit à la piété
» filiale de M. de Montmirail un triſte &
» dernier hommage. »

Le ſtyle de M. de Condorcet eſt calme & tranquille ; mais au milieu de ce ſilence, pour ainſi dire, les ſentimens doux & tendres qu'il exprime pénètrent plus avant dans le cœur, & il ne manque jamais de ſaiſir & de rendre d'une manière touchante tous ceux que lui préſentent ſes ſujets.

M. de Courtenvaux aimoit particulièrement la Méchanique, & il avoit du talent même pour exécuter lui même des machines. Il préſenta un jour à l'Académie un inſtrument inventé par M. Jaurat ; il l'avoit exécuté lui-même, & y avoit gravé cette inſcription : *JAURAT invenit, COURTENVAUX fecit.* La modeſtie de cette inſcription eſt bien remarquable, lorſqu'on ſait que M. de Courtenvaux étoit un deſcendant du ſuperbe Louvois & du Chancelier le Tellier.

M. de Condorcet a fait un parallèle de ces deux Ancêtres de M. de Courtenvaux, & ce morceau, qui orneroit une Histoire du siècle de Louis XIV, mérite à plus d'un égard d'être cité ici tout entier.

« Le Chancelier le Tellier, trisayeul de » M. de Courtenvaux, avoit fondé la gran- » deur de sa famille, que le Marquis de » Louvois, son fils, accrut encore. Tous deux » ont montré une grande habileté dans les » affaires; mais la finesse dominoit dans la » politique du père, & la fermeté dans la » conduite du fils. Tous deux étoient infati- » gables dans le travail, simples & austères » dans leur vie privée. On leur a reproché » également de la dureté & l'amour du des- » potisme. Ils passoient pour inflexibles; » mais le Chancelier avoit été souple sous » Mazarin, & Louvois ne plioit pas même » sous Louis XIV. L'un voiloit son carac- » tère sous les dehors de la modestie & par » la pratique des vertus religieuses; l'autre » se plaisoit à le déployer tout entier. La » fortune que laissa Louvois fut immense, » & elle étoit formée toute entière par les » dons répétés de Louis XIV. On eût été en » droit d'exiger du Ministre plus de modé- » ration; mais ses ennemis même n'ont pu » accuser son intégrité, & l'on ne croyoit » pas alors qu'il fût permis de porter le » désintéressement jusqu'à refuser les bien- » faits du Souverain. Enfin, la Postérité, » qui se rappelle avec terreur la sévérité

» qu'il montra dans l'exercice du droit
» rigoureux de la guerre, & qui ne peut le
» compter au nombre des Miniſtres amis
» du Peuple, n'attache point encore ſes
» regards ſans quelque admiration ſur ce
» Miniſtère illuſtré par trente années de
» victoires. »

Voilà bien cette variété d'objets & de tons qu'admet ce genre d'Éloges, & que ſouvent même il rend néceſſaire. On a peine à comprendre comment des Hommes de goût & de talent affectent d'eſtimer peu ce genre, dont le caractère principal eſt d'admettre tous les tons, & par conſequent tous les talens. Il ne commande rien & permet tout. Il ſemble que ce genre devroit ſingulièrement plaire à tous ceux qui ont quelque variété dans l'eſprit, dans le talent & dans les connoiſſances. Qu'on nous permette quelques réflexions là-deſſus. C'eſt ſur-tout en liſant M. de Condorcet qu'on ſent le mérite de ce genre.

On a diſtingué deux genres d'Éloges, l'Éloge hiſtorique & l'Éloge oratoire. Cette diſtinction eſt trop naturelle; elle ſe préſente trop d'elle même pour n'être pas adoptée par tout le monde. Les Oraiſons funèbres de Boſſuet ſont des Éloges, les Diſcours de Fontenelle ſur la vie & les Ouvrages des Savans ſont auſſi des Éloges; mais ces Ouvrages qui n'ont rien de commun ni dans leur forme, ni dans le ton général de leur ſtyle, ni dans l'eſpèce de talent qu'ils ſuppoſent, ni

dans la nature des impressions qu'on en reçoit, ne peuvent pas être considérés comme des Ouvrages du même genre. La raison & le goût auroient fait cette distinction, & s'en seroient tenus là; mais l'amour-propre ne s'arrête pas où s'arrête la raison. Après avoir établi cette distinction, on a voulu encore établir une prééminence. Les Auteurs des Éloges oratoires ont voulu que le genre historique n'eût que la seconde place. Il ne faut pas croire cependant qu'ils aient été tous également empressés à se mettre ainsi au premier rang en vertu de leur décision. Il en est qui sont trop au dessus de ce genre pour avoir le besoin de l'élever si haut. On peut même présumer en général que ces Écrivains si inquiets sur la place qu'ils occuperont, ne seront pas mis à la première par la postérité. Le génie a beaucoup d'orgueil & peu de vanité; il ne laisse point troubler sa vie & intimider son talent par les arrêts que prononcent autour de lui le mauvais goût, l'ignorance & le desir de nuire; mais il ne prononce point non plus d'arrêts; il produit beaucoup & juge peu. Les regards sans cesse fixés sur ses Ouvrages & sur la postérité, il songe à perfectionner les uns pour se rendre l'autre favorable. Il auroit le *os magna sonaturum* ou le *vis comica*, qu'il ne croiroit point que ce soient les signes auxquels la Nature a marqué exclusivement le génie. C'est l'amour propre de Marivaux qui s'étoit bien arrangé pour le

bonheur de ſa vie. Marivaux croyoit que le genre comique etoit le premier de tous, & ne croyoit pas que Molière fût le premier Poëte de ce genre. Quand on refuſe la prééminence à celui-là, on juge bien que ce n'eſt pas pour la donner à d'autres. Marivaux diſoit que Molière n'avoit ſaiſi que des traits qui ſautent aux yeux de tout le monde; que c'étoit un Peintre de *deſſus de porte.* A la manière dont ce jugement eſt motivé, on voit bien que celui qui le prononçoit devoit croire que l'art de ſaiſir les traits les plus déliés, que la fineſſe de l'eſprit étoit la première qualité du talent. Si ce principe étoit vrai, Marivaux ſeroit le premier Auteur comique, & voilà pourquoi ce principe étoit celui de Marivaux. Cet Écrivain avoit un extrême amour-propre; mais ſon amour-propre étoit doux, & avoit de la candeur; il laiſſoit échapper ſes prétentions, & n'attaquoit pas, ne bleſſoit pas celles des autres. Il ſe mettoit au deſſus de Molière, & rendoit juſtice à Dancourt, à tous ceux qui couroient avec lui la même carrière. On en ſait plus que cela aujourd'hui, & l'on pourroit donner des leçons de fineſſe à ce Marivaux ſi fin dans ſes Ouvrages, & ſi naïf dans ſon amour-propre.

Parmi les Écrivains qui ont parlé des deux genres d'Éloges, M. Thomas eſt ſans doute un de ceux à qui il appartenoit le plus d'en marquer les rangs, & il eſt probable qu'il l'eût fait s'il avoit penſé qu'il fût utile

& honnête de fixer cette prééminence ; mais ce n'eſt pas M. Thomas qui, pour rabaiſſer le genre hiſtorique, & ſur-tout ceux qui s'y diſtinguent, a dit qu'il feroit dans une matinée dix Éloges comme ceux qui ont immortaliſé Fontenelle. M. Thomas a mieux fait, c'eſt en louant Fontenelle & non pas en le rabaiſſant qu'il s'eſt mis au-deſſus de lui ; il lui a conſacré tout un chapitre dans *ſon Eſſai ſur les Éloges*, & ce chapitre eſt au-deſſus de Fontenelle dans le genre de Fontenelle ; c'eſt un chef-d'œuvre d'eſprit & de fineſſe ; mais c'eſt cette eſpèce de fineſſe ſans laquelle on ne pénètre pas à des idées importantes pour le goût & pour la raiſon ; c'eſt cette eſpèce d'eſprit qui eſt le génie des nuances & des choſes delicates.

M. Thomas, dans un autre chapitre du même Ouvrage, a rapporté avec la plus grande impartialité tout ce qu'on peut dire pour & contre les deux genres ; lorſqu'il plaide pour les Éloges hiſtoriques, on croiroit qu'il n'en a pas fait d'autres.

« Des hommes eſtimables, dit-il, pen-
» ſent que les meilleurs modèles de ces
» ſortes d'Ouvrages, (des Éloges) ſont ou les
» Vies des Hommes illuſtres de Plutarque,
» ou les Éloges des Savans de Fontenelle,
» c'eſt-à-dire, qu'ils voudroient un ſimple
» Eloge hiſtorique mêlé de réflexions, ſans
» qu'on ſe permît jamais ni le ton ni les
» mouvemens de l'Eloquence. Ils ſont per-
» ſuadés que l'Ecrivain, borné au rôle d'Hiſ-

» torien Philosophe, doit mieux voir &
» mieux peindre ce qu'il voit; qu'en cher-
» chant moins à en imposer aux autres, il en
» impose moins à lui-même; que celui qui
» veut embellir exagère ; qu'on perd du
» côté de l'exacte vérité tout ce qu'on
» gagne du côté de la chaleur ; que pour être
» vraiment utile il faut présenter les défauts
» à côté des vertus ; que nous avons plus de
» confiance dans les portraits qui nous res-
» semblent ; que toute éloquence est une
» espèce d'art dont on se défie, & que
» l'Orateur, en se passionnant, met en
» garde contre lui les esprits sages, qui
» aiment mieux raisonner que sentir. »

On sent bien que M. Thomas ne doit pas être embarrassé pour faire sentir & prévaloir ensuite les avantages du genre oratoire; mais on voit au moins qu'il n'a ni dissimulé ni affoibli aucun de ceux qu'il faut reconnoître au genre historique. Nous oserons cependant reprendre une phrase de ce morceau. Ceux qui attaquent le genre oratoire, n'ont jamais entendu qu'on ne dût jamais se permettre *ni le ton ni les mouvemens de l'Éloquence* ; ils veulent qu'on s'elève à ce ton, & qu'on s'abandonne à ces mouvemens, mais avec le sujet, & dans les momens où les objets dont on parle feront de grandes impressions sur l'esprit & sur l'ame. Le genre oratoire ne permet qu'un ton, celui de l'Eloquence, animée par les passions ou élevée par les idées ; mais il est

des momens où le plus beau ſujet ne fournit ni de grandes idées ni de grandes paſſions. L'Orateur cependant ne conſentira pas à déroger au genre ; il voudra toujours être éloquent, & courra riſque de n'être ſouvent que déclamateur. Le genre hiſtorique au contraire admet tous les tons, & ne s'en commande aucun ; il s'abaiſſe & s'élève avec le ſujet. Le genre ſe prête à tous les ſtyles pour s'enrichir de toutes les beautés. Les Vies des Hommes illuſtres de Plutarque en offrent un exemple & un modèle. Le Philoſophe de Chéronée écrit en général comme un vieillard qui ſe plaît à mêler tous les ſouvenirs de ſa vie aux faits qu'il raconte. Il commence ordinairement par la généalogie de la famille de ſon Héros ; & comme le talent de ſuivre, ſans ſe brouiller, une généalogie un peu longue eſt un don que le Ciel n'a pas fait à tous les eſprits ; qu'il en eſt d'excellens d'ailleurs qui ne ſavent plus où ils en ſont dès que la ſouche la plus illuſtre ſe diviſe en trois ou quatre branches, le bon Plutarque fait dans ce genre les bévues les plus énormes. Dacier & le Traducteur Anglois le relèvent ſouvent à cet égard, & il eſt clair qu'ils en ſavent plus que lui là-deſſus. S'il a occaſion, & cela arrive ſouvent, de parler d'un uſage, d'une loi, d'une religion, il en fera l'hiſtoire en ſe mettant peu en peine de ſavoir ſi elle ſera longue ou courte. On diroit qu'il ne raconte que pour lui-même. Il ſe trompe encore très-ſouvent

dans ces recherches ſur les origines. Nos Antiquaires ont une critique bien autrement infaillible ; mais pourtant, avec toutes ces mépriſes, avec toutes ces bévues, avec toutes ces erreurs, nul Ecrivain ne vous fait mieux connoître l'Antiquité. On croit la voir s'élever toute entière de ſes ruines avec ſes Temples, ſes Dieux, ſes Légiſlateurs & ſes Héros, à meſure que le vieillard Thébain parle & raconte; mais on ſe tromperoit beaucoup ſi l'on croyoit que ſa narration eſt toujours lente & tranquille, & ne s'élève jamais *au ton & aux mouvemens de l'Éloquence.* Ses récits s'animent & deviennent rapides aux momens des grandes révolutions & des cataſtrophes de l'Hiſtoire. Il trace alors des tableaux qui ne le cèdent point en vigueur & en coloris à ceux de Tacite & de Tite-Live. On croit voir un vieux Guerrier qui ſe repoſoit tranquillement ſur ſes foyers domeſtiques, & qui, entendant retentir les cris de la guerre, ſe lève, ſe revêt de ſes armes, & retrouve encore tout le feu de ſa jeuneſſe dès qu'il s'agit de combattre pour la patrie & pour la gloire. Cette manière de raconter eſt bien de l'Éloquence. Plutarque ſait faire parler ſes Héros comme il ſait les faire agir; il a l'Eloquence de l'Antiquité comme il en a la Philoſophie. Je doute que dans Tacite, Tite-Live & Salluſte on trouvât un plus beau Diſcours que celui de l'aîné des Gracques au Tribun Sulpitius. Plutarque a donc prouvé depuis

long-temps que le genre des Eloges historiques permet *le ton & les mouvemens de l'Éloquence*; mais M. Thomas a mieux fait encore dans ses Eloges des grands Hommes; il a prouvé que l'Orateur pouvoit être soutenu par son génie, lors même qu'il ne l'étoit point par les actions de son Héros; qu'il pouvoit toujours être éloquent sans exagérer les vertus ou les talens qu'il loue, parce qu'il trouve dans ses pensées & dans ses sentimens l'élévation & l'intérêt qui ne sont pas toujours dans la vie de l'homme qu'il célèbre : qu'enfin, si tout Historien & tout Ecrivain peut être éloquent par intervalles, le titre d'Orateur n'appartient qu'à celui qui sait réunir dans son imagination tous les traits éloquens d'un sujet pour en former le tissu continuel de son Discours.

(Cet Article est de M. Garat.)

Le Chevalier de Jordans, ou *Aventures d'un Provincial*, en deux Parties. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion, près de la nouvelle Comédie Françoise.

Ce petit Roman est composé de deux Parties, qui ne se ressemblent nullement. L'une est une critique de nos mœurs, l'autre est le développement d'une action intéressante.

Jourdain, cadet de trois frères, nés dans la bonne bourgeoisie à Marseille, vient à

Paris avec cent louis que ſon père lui a donnés pour y paſſer une année. En arrivant dans la Capitale, il réfléchit ſur ſon nom, qui lui paroît exceſſivement commun, & il ſe décide à en changer. « Après bien des combats, il ne voulut cependant pas renoncer entièrement à la ſeule choſe qui le lioit encore à ſa famille; &, par accommodement, il prit le nom de Jordans, qui lui parut plus ſonore. Mais ſon ambition n'en demeura pas-là, il voulut avoir un titre; où le trouver? eh bien, dit-il, je ſuis le plus jeune de mes frères; les cadets ſont ordinairement Chevaliers, je m'appellerai donc le Chevalier de Jordans. »

Il ſe lie avec des jeunes gens de qualité, qui lui font faire connoiſſance avec quelques-unes de ces belles Dames qu'on ne connoît ni ſans argent ni ſans danger, & notamment avec la belle *Sydonie*. On juge bien, d'après cet apperçu, que les cent louis de Jordans ne le mènent pas loin. Il ne tarde pas à oublier la charmante Roſalie, qu'il avoit aimée à Marſeille, & qui étoit ſi digne de ſon amour. Parmi ſes nouveaux amis, ſe trouve un M. le Comte, qui deshonore ſon nom par tous les vices à la mode, & même par l'eſcroquerie la plus baſſe. Le Chevalier de Jordans ſe voit également dupe de ſes amis & de la belle Sydonie. Son père meurt; il en reçoit la nouvelle preſqu'en même-temps que mille louis dont il hérite. Il joue, il perd tout; & ne pouvant

payer une lettre-de-change pour laquelle il eſt pourſuivi, on l'arrête, & il eſt conduit au Fort-l'Évêque.

Telle eſt la première Partie de ce Roman, dans laquelle l'Auteur a eu occaſion de relever pluſieurs de nos ridicules & des vices à la mode, mais qui nous paroît inférieure à la ſeconde. Elle n'eſt que le premier jet d'un homme d'eſprit qui a vû, mais qui n'a pas aſſez digéré ſes obſervations.

Dans la ſeconde Partie, Jordans empriſonné demeure en proie à la douleur, au déſeſpoir & au remords, & dans peu de jours il ſe trouve aux portes du tombeau. Le Médecin qui eſt appelé, s'intéreſſe à ſon ſort, obtient ſa confiance, & en puiſant dans ſa bourſe & dans celles de ſes amis, il trouve de quoi le remettre en liberté. A peine eſt-il libre, qu'il reçoit une lettre de Roſalie, qui a ſu tous ſes égaremens, & qui lui défend pour jamais de lui écrire. Le mépris de ſes frères, qui ne veulent plus entendre parler de lui, & ſur-tout la lettre de Roſalie, le replongent dans toutes les horreurs du déſeſpoir. Il va ſe jeter dans une maiſon de Chartreux, pour y finir ſes jours. En travaillant à ſon jardin, il trouve une caſſette enterrée. Cette caſſette appartenoit à un jeune homme qui venoit de mourir. Qu'on juge de la ſurpriſe du malheureux Jordans, lorſqu'en ouvrant cette caſſette, il y trouve le portrait de Roſalie. Un haſard ſingulier a voulu que le jeune homme mort, fût

juſtement un rival de Jordans, que le déſeſpoir avoit fait retirer dans la même Chartreuſe. Le Supérieur de la Maiſon, Religieux très-reſpectable, avoit pris en amitié Jordans; en entrant dans ſa cellule, il le ſurprend penché ſur le portrait de Roſalie, qu'il arroſe de larmes. Ce malheureux amant confeſſe tout au ſenſible Religieux, qui écrit aux deux frères de Jordans, & le réconcilie ſi bien avec eux, que l'un d'eux vient le chercher pour le ramener dans ſon pays.

Pendant ce temps-là, Roſalie, qui n'avoit écrit à ſon amant la lettre cruelle dont nous avons parlé, que pour obéïr à un oncle barbare qui la tyranniſoit, ne peut plus réſiſter aux tranſports de ſon amour; elle prend des habits d'homme, & arrive à Paris; elle y apprend que Jordans eſt à la Chartreuſe, & elle court à la Chartreuſe. Cette fille intéreſſante eſt inſtruite en y arrivant qu'il eſt mort depuis peu un jeune homme de Marſeille; elle croit que c'eſt Jordans, & le Lecteur ſouffre cruellement, en la voyant prête à revenir ſur ſes pas, ſans avoir parlé à ſon amant. Mais enfin le haſard la fait revenir de ſon erreur; elle revoit Jordans, lui pardonne, l'épouſe; & ils retournent à Marſeille pour jouir en paix d'un bonheur qu'ils ont bien acheté.

Pour donner une idée du ſtyle de l'Auteur, nous allons citer une partie du Diſcours que le rival de Jordans adreſſe aux Religieux avant de mourir. « Mes amis, je

» viens

» viens de me réconcilier avec ce Dieu ; il
» a vu mes peines, & il a jeté sur moi un
» regard de pitié ; il a vu l'horreur de mes
» remords, & il m'a pardonné mes foi-
» blesses. Aimez ce Dieu, servez ce Dieu,
» soyez heureux par lui, ô vous qui avez
» porté à ses pieds un cœur libre & soumis !
» soyez heureux par lui, ô vous que sa voix
» a appelés dans cette solitude ! mais trem-
» blez, vous que le trouble des passions y a
» pu entraîner, & dont les tourmens ont
» avili & deshonoré son culte ! tremblez,
» vous qui n'avez apporté à ses pieds qu'un
» cœur rébelle, frémissant chaque jour des
» chaînes que vous lui avez imposées. Je
» juge de votre sort par le mien. Oui, je
» l'avoue, & j'en frémis; tous les jours que
» j'ai passés parmi vous ont été pour moi
» des siècles de peines. Quand le soleil
» abandonnoit l'horizon, je gémissois & je
» souffrois. Quand le soleil recommençoit
» sa carrière, je gémissois & je souffrois ;
» la clarté du jour, les ténèbres de la nuit,
» les travaux, les promenades, les prières,
» les lectures, tout étoit pour moi une
» nouvelle source de tourmens. Je rem-
» plissois avec constance tous les devoirs
» d'un état auquel je n'étois pas appelé ;
» & je ne faisois rien qui ne me retraçât
» mes peines passées, qui n'augmentât
» mes peines présentes, & qui ne me ré-
» pétât sans cesse : les maux que tu endures
» sont éternels. »

On lit avec beaucoup plus de plaisir cette seconde Partie. En général, on peut reprocher à l'Auteur de n'avoir pas assez creusé les situations qu'il a imaginées & les caractères qu'il a mis en scène. Mais il y a dans son Ouvrage des personnages intéressans, tels que celui d'Hortense, qui est une femme instruite, aimant les lettres, & encore plus la bienfaisance; & celui du Médecin qui visite Jordans dans sa prison. Le Supérieur de la Chartreuse est un modèle d'humanité; & l'on ne peut s'empêcher d'aimer Rosalie; l'Auteur a su conserver à l'amour de son Héroïne le caractère vif & passionné qui distingue nos Provinces méridionales.

CARMINA Caroli le Beau, in Collegio olim Grassinæo Eloquentiæ nec non in Regio Professoris, Regiæ Litterarum & Inscriptionum Academiæ à Secretis. C'est-à dire, *Poésies Latines de M. le Beau, d'abord Professeur d'Éloquence aux Grassins, & ensuite au Collége Royal, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.* A Paris, chez Benoît Morin, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques. Vol. *in-*

M. LE BEAU a été dans l'Université le digne successeur de M. Rollin, & par ses talens & par ses vertus. L'énergie & l'élégance caractérisent spécialement tous les Écrits qui sont sortis de sa plume. Mais il n'a presque jamais

ce goût ſain que poſſédoit éminemment le célèbre Auteur du *Traité des Études*. On trouve dans l'Édition Latine que nous annonçons, pluſieurs Fables de La Fontaine, traduites dans le ſtyle de Lucain & de Claudien.

Il a auſſi amplifié en très-beaux vers pluſieurs paſſages de Tite Live; mais l'Hiſtorien Latin, riche & abondant par lui-même, n'avoit pas beſoin d'être amplifié. Ces eſpèces de paraphraſes ne ſont point de bon goût; elles accoutument les jeunes gens à une profuſion d'images & d'expreſſions qui n'eſt qu'une vaine oſtentation, & à laquelle ils ne ſont déjà que trop portés par l'envie qu'ils ont de briller. Ils recherchent d'abord cette éloquence qui aime à faire parade de vains ornemens, & que Balzac appelle ingénieuſement une faiſeuſe de bouquets, quoiqu'on puiſſe l'accuſer de faire des bouquets lui-même. Quelques paſſages de Sophocle & d'Homère mis en vers Latins, donnent beaucoup de prix à la Collection des Poéſies du célèbre Profeſſeur. Aujourd'hui, que la latinité moderne eſt abſolument décriée, un article très-détaillé ſur un Ouvrage de ce genre, ſeroit très-déplacé dans un Journal particulièrement conſacré à la Littérature Françoiſe. Nous nous contenterons de citer la plainte d'Électre dans Sophocle, lorſqu'elle tient dans ſes mains l'urne qu'elle croit contenir les cendres d'Oreſte. M. de la Harpe a traduit ce même paſſage en Fran-

çois ; & le rapprochement de ces deux Traductions, toutes deux également fidelles, toutes deux étincelantes de beautés poétiques propres à chaque langue, ne peut qu'intéresser les Amateurs des beaux vers & de l'antiquité.

O MIHI præ cunctis carissima pignora, tristes
Relliquiæ! quantùm, ô frater, mutatus ab illo es
Quem patriâ quondam subductum emisimus aulâ!
Nunc brevis exiguum cinerem tenet urna. Nitentem
Flore novo quondam, dulci te provida furto
Extuleram; prius ô utinam me fata tulissent,
Quàm puer his manibus curâ subreptus inani
Externas fugeres, jam non meus, exul in oras!
Impia vis tenerum letho mersisset acerbo,
At Cineres inter requiesceret umbra paternos.

O MONUMENT sacré du plus cher des humains!
Cher Oreste, est-ce toi que je tiens dans mes mains?
O toi dont mes secours ont protégé l'enfance,
Toi que j'avois sauvé dans une autre espérance,
Est-ce ainsi que pour moi depuis long-temps perdu
Mon frère à mes regards devoit être rendu?
Je devois donc de toi ne revoir que ta cendre!
Ah! qu'il eût mieux valu dans l'âge le plus tendre
Périr avec ton père, hélas! & du berceau
Descendre à ses côtés dans le même tombeau.

On ne peut disconvenir, sans injustice, qu'il n'y ait plus d'âme & de sensibilité dans les vers de M. de la Harpe. Ces deux-ci sur-tout

Toi que j'avois sauvé dans une autre espérance,
Je devois donc de toi ne revoir que tà cendre !

sont très-supérieurs à la version Latine. Celle-ci n'a l'avantage sur celle de M. de la Harpe que dans les deux premiers vers. *Du plus cher des humains* paroîtra peut-être un peu vague, comparé avec l'exclamation latine, *O mihi præ cunctis carissima pignora, tristes relliquiæ.*

Nunc patriâ procul heu ! Thalamis excussus avitis
Occidis infelix ! tibi nec Germana supremam
Astitit ore lugens animam, non frigida membra
Lavit aquis, tristive toro defleta locavit,
Componens manibus miserabile corpus amicis.
Inter at ingratos consumptus paupere busto,
Excipis amplexus tandem pars quantula nostros.
Heu ! labor ! heu ! vigiles blanda inter gaudia curæ,
Queis puerum teneris acclinem molliter ulnis
Fovit noster amor. Neque enim in te tanta voluptas,
O Germane, fuit genitrici quanta sorori,
Nec te servorum coluit sed cura sororis.
Semper Germanam puerili voce vocabas.

Ces derniers vers sont heureux. *Neque enim in te tanta voluptas, ô Germane, fuit genitrici quanta sorori*, est une expression bien touchante & bien naturelle de la tendresse d'Électre pour le jeune Oreste. La Traduction de M. de la Harpe n'est pas inférieure, quoiqu'il semble que notre langue se prête moins que les langues anciennes à

ces traits de nature si simples & si touchans.

Et maintenant tu meurs, ô victime chérie,
Sous un ciel étranger & loin de ta patrie!
Loin de ta sœur! Et moi, je n'ai pu sur ton corps
Prodiguer les parfums, les ornemens des morts!
D'autres ont pris pour toi les soins que j'ai dû prendre.
D'autres sur le bûcher ont recueilli ta cendre.
Ces débris précieux, on les porte à ta sœur
Dans une urne vulgaire enfermés sans honneur!
O malheureuse Électre! ô frivoles tendresses!
Inutiles travaux & trompeuses caresses!
Soigner tes premiers ans fut mon plus doux plaisir;
Et de mes propres mains j'aimois à te nourrir.
M'occupant de toi seul, j'ai rempli près d'un frère
Le devoir de nourrice, & d'esclave & de mère.

Et nunc una dies cuncta hæc solatia tecum
Abstulit; hæc rapiens, rapido ceu turbine, fugit
Una dies. Genitor crudelibus occubat umbris;
Nulla ego sum; tuque ipse jaces, Germane; tyrannum
Pectora risus habet; materni nominis exsors
Gaudet mater ovans, cujus scelera impia quondam
Patris amans, ulturus eras. Nam sæpe sororem
Lactabas furtim promissis dulcibus ægram.
Invidêre mihi spes tantas fata dolosa,
Quæ gelidum cinerem optato pro corpore reddunt,
Vanamque elusis refovere amplexibus urnam.
O dolor! æterno species dignissima luctu!
Atra dies, eheu! fatis exorta sinistris,

Quæ te nostram animam, nostram, ô carissime, vitam,
Extorrem patriis properavit ducere tectis!
Perdita namque duos eadem quoquè perdidit hora.
Pande sinum, pande hospitium: me me hauriat urna.
Miscear ipse tuo cineri cinis: ire sub umbras,
Ire juvat fratris comitem. Fortuna duobus
Una fuit dum tu spirabas lumina vitæ;
Nunc quoque fraternos pudor est dimittere manes;
Parcit cura sequax manes vexare sepultos.

Le Traducteur Latin s'est animé davantage à la fin de ce monologue. *Tyrannum pectora risus habet*, peut paroître défectueux au premier coup d'œil. En effet, le rire habite le visage, & non pas le cœur; mais si l'on y fait réflexion, on verra que dans cette occasion l'expression est aussi juste qu'elle est heureuse. Elle indique les sentimens secrets du tyran qui dissimule sa joie. Ceux de nos Lecteurs qui n'entendent pas le Latin, en seront dédommagés par les vers de M. de la Harpe, qui ne sont pas moins beaux.

Où sont-ils ces beaux jours, ces jours si fortunés?
Ah! la mort avec toi les a donc moissonnés!
Oreste tu n'es plus, & je n'ai plus de père!
Me voilà seule au monde, & ma barbare mère
Avec mes ennemis jouit de ma douleur.
Vainement à mes maux tu promis un vengeur.
Oreste a dans la tombe emporté mon attente.
Et qu'est il aujourd'hui? rien qu'une ombre impuissante.

Que ſuis-je, hélas ! moi-même après t'avoir perdu?
Qu'une ombre, qu'un fantôme aux enfers attendu?
Mon frère, reçois-moi dans cette urne funeſte;
D'Électre auprès de toi reçois le triſte reſte.
Les mêmes ſentimens uniſſoient notre ſort:
Soyons encor tous deux réunis dans la mort.
La mort eſt ſecourable, & la tombe eſt tranquille.
Ah ! contre le malheur il n'eſt point d'autre aſyle !

Ce Recueil, très-ſoigné pour la partie Typographique, eſt précédé d'une notice ſur la vie de M. le Beau, par M. Chupin, ſon gendre. C'eſt un précis hiſtorique écrit avec la plus grande ſimplicité. « Je n'entreprendrai point, dit le Biographe, de peindre le caractère & les mœurs de cet homme célèbre; il s'eſt peint lui-même dans ſes Ouvrages. Citoyen vertueux, plein de piété, voilà celui que la patrie doit pleurer. Indulgent, modeſte, laborieux, voilà l'homme que doivent regretter les Lettres. Père tendre, ami ſincère & bienfaiſant, voilà celui dont ſes parens & ſes amis ne perdront le ſouvenir qu'avec la vie. » L'Édition eſt enrichie d'une gravure qui n'a été faite qu'après la mort de l'Auteur, par un Peintre qui ne l'a jamais connu, & qui néanmoins a été jugée reſſemblante. Elle a été entrepriſe, dit l'Éditeur, en préſence de M. Chupin, de ſa famille, d'un ami d'excellente mémoire, & de moi. L'Artiſte conçut d'abord une idée aſſez juſte de ſon modèle, puis il

se mit à retoucher, effacer, corriger; enfin le desir de chacun pour la réussite, l'amitié & la reconnoissance guidèrent son crayon, & le dessin fut ressemblant. Cette anecdote devient touchante par l'intérêt qu'inspire la mémoire de M. le Beau, & la sensibilité de sa famille.

Analyse raisonnée du Droit François, par la comparaison des dispositions des Loix Romaines & de celles de la Coutume de Paris, suivant l'ordre des Loix Civiles de Domat, avec un texte de la Coutume de Paris, dans lequel les articles sont rétablis dans l'ordre que les Réformateurs leur ont donné; dédiée à MONSIEUR, *Frère du Roi*, avec cette Épigraphe : *Tantum series juncturaque pollet*; par M. Gin, Conseiller au Grand-Conseil, Volume *in*-4°. A Paris, chez Servières, Libraire, rue S. Jean de Beauvais.

LE but de cet Ouvrage est d'essayer, sur le Texte de la Coutume de Paris, une refonte générale de notre Droit François en suivant le plan des Loix Civiles de Domat, & en rapportant sous chaque titre les Principes du Droit Romain qui ont formé la base des articles de la réformation de la Coutume, & les conséquences dont ils sont une suite.

Ce travail avoit été projeté par M. Doulcet, Avocat au Parlement; mais ses grandes occupations & son état habituel de maladie l'ont empêché de le conduire à sa perfec-

tion. M. Gin nous apprend qu'il lui remit l'esquisse qu'il en avoit tracée, & que c'est le même plan qu'il a suivi, en rassemblant sous des titres particuliers les articles de la Coutume qui y ont rapport, en y joignant une introduction, en les liant par des transitions, & en les expliquant souvent par une note qui en fait connoître le véritable sens.

Cette Analyse contient quarante-deux titres, qui eux-mêmes se subdivisent en sections & en paragraphes, & forment un ordre simple & naturel, dans lequel M. Gin a placé chaque article de la Coutume, souvent même des parties d'un article, selon les objets dont ils traitent & les matières qui y sont décidées.

Cette méthode est excellente ; on doit même la regarder comme le plus court & le meilleur Commentaire de la Coutume : en effet, ranger les Loix dans leur ordre naturel, placer chaque disposition sous le titre qui lui appartient, c'est en faciliter l'intelligence, & diminuer le travail de ceux qui s'appliquent à leur étude.

Sous ce point de vûe l'Ouvrage de M. Gin sur la Coutume de Paris est aussi utile aux Jurisconsultes que celui de M. Pothier sur les Pandectes. L'arrangement clair & méthodique dans lequel il place les dispositions coutumières en fait connoître le véritable sens, en détermine l'application, & rectifie les erreurs dans lesquelles les Commentateurs ne tombent que trop souvent.

Mais on doit desirer que l'Auteur, dans une seconde Édition, donne plus d'étendue aux introductions qu'il a mises à la tête de chaque titre, aux transitions qui font connoître la liaison & le rapport des articles de la Coutume, & aux notes dont il les accompagne. M. Gin trouvera dans l'Édition de la Coutume d'Orléans par M. Pothier, un excellent modèle des introductions qui doivent précéder chaque titre, & les Loix Civiles de Domat, dont il paroît avoir fait une étude particulière, lui indiqueront les moyens de faire voir, d'une manière plus précise, la suite & l'enchaînement des Principes de notre Droit Coutumier, & leur accord avec les Loix Romaines.

Nous observerons encore à M. Gin qu'il oublie souvent le titre même de son Livre, & qu'il n'y fait pas un assez fréquent usage du Droit Romain. Il est sans doute excusable de l'avoir négligé dans les matières relatives à notre Droit Coutumier, telles que les fiefs & les censives; cependant Dumoulin, d'Argentré, Lalande, Coquilles & tous nos Commentateurs n'ont appuyé les dispositions de nos Coutumes à cet égard, que sur les Principes du Droit Romain; mais on ne peut pas l'excuser à l'égard des objets qui en dépendent entièrement : par exemple, dans le titre qui concerne l'usufruit, on ne trouve aucune comparaison entre notre Droit & les Loix Romaines, aucune citation à l'appui des articles de la Coutume, quoique

cette matière soit puisée entièrement dans les Principes du Droit naturel & du Droit Romain, à l'exœption de quelques décisions particulières que nos usages ont introduites.

Les Soupirs d'Euridice dans les Champs Élisées, par M. de Vixouze, de l'Académie de Clermont en Auvergne & de celle des Arcades de Rome. A Bouillon, & se trouve à Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

Le bon goût dans les Arts n'existe guères que dans la Capitale. C'est-là que les Auteurs & les Artistes peuvent réfléchir sur les moyens de plaire, & ce sont ces réflexions qui, à la longue, forment le style, épurent le goût, & répandent par-tout les grâces & l'urbanité. Il est difficile que le talent se perfectionne dans la Province. L'étude seule ne peut fournir ce que l'on acquiert dans le commerce du grand monde & des Gens de Lettres. C'est-là que l'on peut éclaircir ses doutes, & profiter d'une critique judicieuse & polie. Avec ces secours, ce qui est tout-à-fait mauvais dans un Ouvrage est rejeté, ce qui est médiocre devient bon, ce qui est bon devient meilleur. Il semble, d'après cela, que les Auteurs qui écrivent dans la Province méritent beaucoup d'indulgence. C'est dans cet esprit que nous avons pris la plume pour rendre compte de l'es-

pèce d'Héroïde qui fait le ſujet de cet article. La Fable d'Euridice & d'Orphée eſt aſſez connue par les beaux vers de Virgile & par la muſique du célèbre M. Gluck. C'eſt après ſa mort, c'eſt dans les Champs Éliſées que l'Auteur la fait parler.

Eſt-ce un ſonge trompeur où mon eſprit s'égare ?
Un bruit ſourd & confus, ſorti du noir tartare,
Du ſein des ſombres bords eſt venu juſqu'à moi,
Et me fait treſſaillir d'alégreſſe & d'effroi.
On dit que mon époux, *auſſi vaillant* que tendre,
Même avant le trépas en ces lieux va deſcendre.

On voit que la Pièce dont il s'agit eſt une eſpèce de monologue d'Euridice à l'arrivée d'Orphée dans les enfers. C'étoit le ſujet d'une Cantate, mais non pas d'une Héroïde. Auſſi l'Auteur eſt-il tombé dans le défaut de ce que l'on appelle amplification. Ce défaut eſt ici d'autant plus frappant, qu'il ne pouvoit être racheté que par des traits de ſenſibilité vivement exprimés, & que l'Auteur paroît n'avoir que des idées & des ſentimens empruntés.

Rien de neuf dans ſes expreſſions, rien de frappé dans ſes vers. Le culte qu'il rend aux Muſes eſt très louable ſans doute; mais il ne paroît pas avoir pénétré juſques dans leur ſanctuaire. On juge aiſément qu'il n'eſt pas initié dans les myſtères de la poéſie. Rimer & écrire en vers ſont deux choſes très-différentes; l'une très-commune & l'autre très-

rare. Nous invitons l'Auteur à étudier davantage la langue poétique. Sa manière annonce de la facilité. Il ne s'agit plus que d'apprendre à faire difficilement des vers faciles. Voici ce qui nous a paru de mieux dans son Héroïde.

Hâte-toi, cher amant, viens, vole à ces rivages,
A ces jardins sacrés, à ces rians bocages,

. . . . . .

Où morte à l'Univers par la commune loi,
Je crois renaître encore & renaître pour toi.
Toute mon existence à la tienne est unie,
Un seul de tes *soupirs* va me rendre à la vie.

Toute mon existence est une locution absolument prosaïque; & quant au dernier vers, *un seul de tes regards*, seroit beaucoup mieux & rendroit plus exactement le sentiment que l'Auteur prête à Euridice.

Jason surmonta *bien* les périls de Colchos,
Ton courage est égal & ton cœur est plus tendre;
Tu m'adorois vivante, & tu chéris ma cendre.

Surmonta bien. Cet adverbe, placé ainsi d'une manière explétive, a quelque chose de très-familier, sur-tout en poésie. Cela sent le style de la conversation.

De l'Hymen, de l'Amour tu rallumes les feux.
Ceinture de Vénus, & vous folâtres jeux,
Ris charmans, revenez: qu'une grâce nouvelle
Aux yeux de mon époux me rende encor plus belle.

Cette pensée est vraie & délicate.

Ni le fleuve Léthé qui dort dans ces vallons,
Et qui roule l'oubli des maux les plus profonds,
Ni la paix qu'on respire en cette solitude,
Rien n'a pu de mon cœur calmer l'inquiétude.
Rien n'a pu m'arracher à mes tendres tourmens.
Charme ignoré des pleurs que versent les amans,
J'aimois jusqu'à mes maux, ma douleur m'étoit chère.

. . . . . .

A tes accords touchans les passions s'appaisent,
Le marbre est amolli, les aquilons se taisent,
Les torrens attentifs s'arrêtent suspendus,
Des arbres inclinés les rameaux sont émus,
Les tygres désarmés sentent mourir leur rage.

. . . . . .

Tu fléchis les rochers; il faut plus en ce jour,
Il faut vaincre Pluton.

. . . . . .

Je ne sais; mais hélas! tout accroît ma douleur;
Un noir pressentiment vient consterner mon cœur.
Guerrières de la Thrace, ô vous femmes perfides,
De ces sauvages bords nouvelles Euménides,
Bacchantes, dont l'amour ressemble à la fureur,
Épargnez mon amant, & *respectez son cœur.*
Jetez, jetez au loin vos thyrses redoutables,
N'armez point contre lui vos haines implacables,
Ne renouvelez pas ces forfaits inouis
Dont souvent ont frémi les bords du Tanaïs.

On voit par ces citations que le mieux de l'Auteur eſt encore loin d'être bien ; mais ce n'eſt que par degrés que l'on parvient enfin à approcher du parfait. Nous oſons l'encourager à de nouveaux efforts, qui, ſans doute, ſeront couronnés du ſuccès.

SPECTACLES.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Lundi 8 Juillet, M. *Saint Phal*, Acteur de la Troupe de Bruxelles, a débuté par le rôle de *Gaſton*, dans *Gaſton & Bayard*, Tragédie de de Belloy ; le lendemain il a continué ſon début par le rôle de *Damis*, dans la *Métromanie*, & par celui du *Marquis de Polinville*, dans le *François à Londres*, &c. &c.

Eſt-il vrai que les Comédiens François regardent ce jeune Débutant comme un ſujet de la plus grande eſpérance ? On l'aſſuroit publiquement avant qu'il fût en cette ville, on continue de l'aſſurer depuis qu'il y a paru. Si cela eſt, il faut croire que cet Acteur eſt doué d'un germe de talent déjà très-ſenſible ; car enfin, les Comédiens doivent être de bons juges en fait de mérite dramatique. Nous le croyons donc parce que malgré les obſervations critiques d'un grand nombre de

Spectateurs, le suffrage des Comédiens nous autorise à le croire. Mais afin d'aider M. Saint-Phal à se rendre digne, le plus promptement qu'il lui sera possible, de l'idée avantageuse qu'on a conçue de lui, nous lui indiquerons les obstacles qu'il doit vaincre pour y parvenir. 1°. Sa constitution physique, son organe, & ce qu'on appelle sa sensibilité, nous ont paru peu propres à l'emploi des *Jeunes premiers* dans la Tragédie, ainsi qu'à celui des Jeunes amoureux dans la Comédie. L'effet qu'il a produit dans Gaston, & dans les rôles de Polinville & de Dormilly nous a convaincus de cette vérité. 2°. Son debit nous a semblé quelquefois naturel & vrai, mais souvent aussi nous avons cru y remarquer de la contrainte, de la monotonie & de la pesanteur. 3°. Sa physionomie n'est pas assez mobile, elle ne presente pas d'une maniè e assez évidente l'expression des sentimens dont sont ou doivent être agités les personnages qu'il représente. Il ne suffit pas à un Acteur d'avoir de l'âme; il faut qu'il ait encore l'art de la faire sentir, de la répandre, pour ainsi dire, & de communiquer au Spectateur l'impression qu'il éprouve ou qu'il feint d'éprouver. Sans cette heureuse possibilité, point d'illusion au Théâtre, point d'effet, point de plaisir. Voilà les trois principaux objets sur lesquels nous nous bornerons à engager M. Saint-Phal à faire de sérieuses reflexions. Quant à sa démarche, à son maintien, à sa gesticulation, ils pour-

roient fournir la matière de quelques reproches; mais nous nous dispenserons d'en parler. Sur les Théâtres de Province, on ne trouve point, ou l'on ne trouve que très-rarement des modèles; il en trouvera sur celui de Paris, & nous présumons qu'il les étudiera très-soigneusement. Puisque les Comédiens François comptent beaucoup sur ses dispositions, c'est à lui de prouver qu'ils ne se trompent pas, & nous l'y engageons avec d'autant plus d'instance, que notre Scène Nationale a grand besoin d'Acteurs.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 25 Juin, on a représenté pour la première fois le *Déserteur*, Drame en cinq Actes & en prose, par M. Mercier.

Durimel, un Soldat François, a déserté; il a fui dans une petite ville d'Allemagne, a trouvé un asyle chez une Mme Luzère, veuve d'un Manufacturier, s'est mis à la tête de son commerce, a mérité sa confiance, & se voit sur le point d'épouser sa fille, lorsque le Régiment qu'il a quitté vient prendre ses logemens dans la ville même qui lui a servi de retraite. Deux Officiers, dont un est le fils du Colonel, & l'autre un homme de fortune, logent chez la veuve. Le premier, jeune, léger, ardent, étourdi, se passionne pour la jeune personne, & la traite, sous les yeux de sa mère, avec l'indiscrétion indécente commune à tous les Officiers François que

l'expérience n'a pas encore éclairés. Un M. Hoctau, vieux garçon, amoureux de Clary, (c'est le nom de la jeune fille) & jaloux de Durimel, surprend le secret de celui-ci en écoutant une conversation entre lui & la veuve. Il le dénonce au Régiment. On arrête l'infortuné, on le conduit au Conseil de Guerre. Son arrêt de mort est prononcé depuis sept ans; on le confirme; & dans cet instant l'Officier de fortune, devenu Major du Régiment, reconnoît son fils dans le malheureux dont il va signer le trépas. Mme Luzère & Clary au désespoir accablent Valcour de reproches, & l'accusent d'avoir dénoncé Durimel. Indigné d'une telle inculpation, incapable d'une pareille lâcheté, il se propose de tout mettre en œuvre pour obtenir la grâce du Déserteur. Ayant à peine connu son père, Durimel est éloigné de le reconnoître dans le Major, qu'on appelle M. de Saint-Franc. Mais la sensibilité du vieillard a frappé le jeune homme. Celui ci le conjure de se charger d'une lettre dans laquelle il a déposé ses derniers sentimens. Cette lettre s'adresse à un Soldat que le Major peut rencontrer. Quelle est sa surprise, quant à l'instant même, il en voit rompre le cachet! comme elle augmente quand il entend ces mots..... *Mon pauvre Charles!* Satisfait d'avoir retrouvé son père, le jeune homme se prépare à la mort avec courage. Dans un moment d'enthousiasme amoureux, il demande à mourir

l'epoux de Clary ; celle ci y consent. Resté seul avec son fils, St-Franc lui propose de renoncer à cette idée, & de faire le sacrifice du bonheur passager auquel il aspire. Durimel promet d'obéir en gémissant. Mais cette proposition n'est qu'une épreuve de la part de Saint-Franc ; &, satisfait de la résignation de son fils, il le conduit aux lieux où il doit épouser Clary. Cependant tout s'apprête pour la mort du Déserteur. Valcour, qui n'a pu rien obtenir du Colonel, vient proposer un passe-port, une chaise de poste & sa bourse ; le vieil Officier consent à l'évasion de son fils ; mais il a répondu de lui, & la mort est plus chère à Durimel que la conservation d'une vie qui déshonoreroit son père ; il marche au lieu de son supplice malgré les larmes & le désespoir de Clary. A l'instant où l'infortunée n'attend plus que la fatale nouvelle de la mort de son époux, Valcour vient lui apprendre qu'un Édit émané de la Bienfaisance Royale, a commué la peine prononcée contre les Déserteurs, & que Durime la droità la grâce accordée par cet Édit. Saint-Franc & Durimel rentrent ; la joie renaît dans tous les cœurs, & on bénit le Monarque sensible qui, en ménageant le sang de ses Sujets, sait affermir pour jamais la fidélité & le courage des Défenseurs de la Patrie.

Cet Ouvrage a eu beaucoup de succès, & il nous paroît qu'il en est digne à bien des égards. Un jeune homme qui, par une

conduite exemplaire, par des vertus honorables & utiles, a expié pendant sept ans une faute commise par une légèreté pardonnable dans un âge où la chaleur du sang, la fierté de l'âme & l'indiscrétion égarent un être sensible qui va recueillir le fruit de sa bonne conduite en épousant une fille charmante dont il est aimé, & qu'il adore, & qui, dans cet instant même, est reconnu, arrêté & condamné à la mort; un Personnage de cette espèce est, ou nous nous trompons fort, très-intéressant & très-dramatique. Nous desirerions pourtant que la demande que fait Durimel d'épouser Clary, & le consentement que celle-ci y donne, ne trouvassent pas un aveu si facile dans les père & mère de ces infortunés. Durimel va être fusillé. Comment la mère de Clary consent-elle à lui voir épouser sa fille? Quels regrets, quel désespoir ne lui prépare-t-elle pas en plaçant l'autel de son hymen sur les bords du cercueil de son époux. Que les deux jeunes gens, que deux têtes exaltées par l'amour & par la circonstance desirent ardemment de s'unir, cela peut être, un telle délire est excusable; mais que Saint-Franc & Mme Luzère y consentent, qu'ils ne prévoient pas les suites que peut avoir un tel mariage, qu'ils ne sentent pas que consentir à un pareil hymen, c'est empoisonner les derniers momens du jeune homme, & porter un poignard dans le cœur de Clary; nous avouerons que cela nous paroît inconcevable. Pourquoi encore l'épreu-

ve * que Saint-Franc fait de la soumission de son fils ? Il vient de consentir à son mariage, tout-à-coup il l'engage à y renoncer. Helas! l'infortuné n'a que peu de momens à vivre, on le croit au moins, & c'est son père qui en augmente l'amertume ! Est ce là le caractère d'un père sensible ? Mais, dira-t-on, ces incidens produisent de l'intérêt. Oui; néanmoins nous oserons dire que c'est avec des moyens vrais ou vraisemblables, avec des ressorts naturels qu'on doit chercher à produire cet intérêt si nécessaire au Théâtre ; & il faudra toujours répéter avec Boileau :

Rien n'est beau que le vrai ; le vrai seul est aimable.

Au reste, il y a de grandes beautés dans le rôle de Saint-Franc. Celui de Valcour présente bien le caractère étourdi & léger, mais noble & généreux de nos jeunes Officiers François. Cette Pièce est en général bien jouée. M. Courcelles, Acteur qui a paru il y a trois ans à la Comédie Françoise, y a débuté par le rôle de Saint-Franc. Nous parlerons de son talent quand nous lui aurons vû représenter d'autres Personnages. Tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est qu'il nous a paru digne des encouragemens qu'on lui a donnés.

---

* Hors du Théâtre, une épreuve de cette nature seroit admissible, religieusement parlant. Mais à la Scène, & dans le personnage d'un vieux Soldat, elle est absolument déplacée.

MUSIQUE.

Airs détachés, avec accompagnement de Clavecin ou de Forte-Piano, de l'Opéra d'Électre, Tragédie en trois Actes; paroles de M. Guillard; musique de M. Lemoyne. Prix, 4 livres 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Montmartre, Hôtel d'Aix, à côté du Passage du Saumon, & aux Adresses ordinaires.

Les Nocturnes, ou *six Airs variés pour un Violon & Violoncelle*, composés par J. B. Breval, Œuvre IX. Prix, 3 liv. 12 sols. A Paris, chez l'Auteur, Boulevard du Temple, vis à-vis la rue Saintonge, & aux Adresses ordinaires.

Dix-huitième Recueil d'Airs d'Opéras Comiques & autres arrangés pour trois Flûtes, par M. Mussard, Maître de Flûte. Prix, 6 livres. A Paris, chez l'Auteur, rue Aubry-le-Boucher, & aux Adresses ordinaires.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Anacréon en belle humeur, ou *le plus joli Chansonnier François*. Petit format. A Paris, chez Desnos, rue S. Jacques. On trouve à la même adresse, *le Passe-Temps des Dames*, ou *les plus Courtes Folies sont les meilleures*, même format.

Bibliothèque Philosophique du Législateur, du Politique, du Jurisconsulte, par M. J. P. Brissot de Warville, Auteur *de la Théorie des Loix Criminelles*. 2 Vol. *in*-8°. A Berlin, & se vend à Paris, chez Desauges, Libraire, rue S. Louis du Palais.

Dissertation sur les Maladies de l'Urètre, avec des Réflexions sur la Méthode qu'ont employé jusqu'à présent quelques Praticiens, par M. Guérin, ancien Chirurgien-Major de Marine, Maître en Chirurgie à Rouen, Volume *in*-8°., nouvelle Édition, corrigée & considérablement augmentée. A Paris, chez l'Auteur, rue Ste Anne, au coin de celle des Orties; chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins; Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins; & Durand neveu, Libraire, rue Galande.

Les Après-Soupers de la Société, &c. dix & onzième Cahiers. A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, la porte-cochère vis-à-vis la Cour des Fontaines du Palais Royal.

*Lettre de M. le Président de *** à M. le Comte de ***, sur le Poëme des Jardins.* A Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés. Prix, 8 sols. — On trouve chez les mêmes Libraires *le Pilote Céleste*, Poëme sur le Vaisseau volant de M. Blanchard. Prix, 8 sols.

TABLE.

L'Amant Jaloux, Épître, 97
Les Grâces reconnnes, 101
Enigme & Logogryphe, 102
Eloge du Marquis de Courtenvaux, 104
Le Chevalier de Jordans, 117
Carmina Caroli le Beau, 122
Analyse raisonné du Droit François, 129
Les Soupirs d'Euridice dans les Chants Elisées, 132
Comédie Françoise, 136
Comedie Italienne, 138
Musique, 143
Annonces Littéraires, ib.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 20 Juillet. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 19 Juillet 1782. GUIDI.

Gen. 135.

MERCURE
DE FRANCE.
SAMEDI 27 JUILLET 1782.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

VERS

A M. DE PIIS, *qui me plaisantoit sur ce que j'avois pleuré à la Tragédie de* Gaston & Bayard.

Stances irrégulières.

AINSI, de la Muse Tragique
Persifflant les nobles travaux,
Votre plume, un peu satyrique,
S'égaye aux dépens des Héros.

EN VAIN Melpomène attendrie
Sur la Scène répand des pleurs;
Sourd aux accens de ses douleurs,
Vous conservez votre apathie.

La Muſe de la Comédie
Me plaît aſſez par ſa joyeuſe humeur ;
Mais Melpomène eſt le choix de mon cœur :
L'une eſt belle, & l'autre eſt jolie.

Par un goût différent, qui vous fait peu d'honneur,
Vous préférez l'étourderie,
Et le nez en l'air de Thalie,
Au nez romain de ſon auguſte ſœur.

Pour moi, je l'avouerai, dût la plaiſanterie
Contre mes vers épuiſer tous ſes traits,
Pour la gloire du nom François
Je regrette le temps de la Chevalerie.

La perte de ce temps ſi fertile en Guerriers,
Doit ſur-tout affliger les femmes ;
Car le règne des Chevaliers
Fut auſſi le règne des Dames.

O brave & généreux Bayard!.....
Combien de ſes vertus le tableau m'intéreſſe !
Que le don de ſon cœur magnanime & ſans fard
Dût être cher à ſa maîtreſſe !

Fidèle au Roi comme à l'honneur,
Senſible ſans foibleſſe, & bon autant que juſte,
Il mérita le titre auguſte
De Chevalier ſans reproche & ſans peur.

O vous ! qui traitez de chimères

BIBLIOTHECA REGIA

Ces douces mœurs du bon vieux temps,
Cessez de critiquer les hommes à talens.....
Ménagez un peu plus vos frères.

REPRENEZ ces rians pinceaux
Qui, ceignant votre front d'une double couronne,
Des Amours de l'Été, des travaux de l'Automne,
Tracèrent les charmans tableaux.

DE BELLOY désormais laissez reposer l'ombre....
Et n'employez plus vos loisirs
A nous retrancher des plaisirs,
Quand vous pouvez en augmenter le nombre.

(Par Mlle de Gaudin.)

A Mesdemoiselles DE GAUDIN.

PARDONNEZ-MOI, car j'ai péché,
En riant à la Tragédie,
Qui, par vos belles mains, sans doute à bon marché,
Fut si vivement applaudie.
J'aime Gaston & j'admire Bayard.
Plusieurs des vers que ces Héros déclament,
Sont assez bien tournés, & coulent avec art
Dans le fond des cœurs qu'ils enflament;
Mais devant ces hauts faits tissus magiquement,
J'ai de la peine à me mettre en extase,
Et je tiens que le sentiment,
S'il n'est fils de l'Amour, l'est alors de l'emphase.

Quand le Citoyen de Calais,
Las d'entendre vanter les Romains & leur faste,
Traça de nos Guerriers les généreux portraits,
La France étoit enthousiaste,
Et devoit par orgueil en louer tous les traits;
Mais, si notre valeur aujourd'hui plus commode,
Rend les esprits moins exaltés,
Si notre vieux délire est enfin hors de mode,
Et que de feu Belloy les vers seuls soient restés,
Je souffre quand je vois de dix Scènes vulgaires
Nos modernes Sapho confirmer le succès,
Et claquer, pour nourrir l'Héroïsme François,
Des morceaux qui ne le sont guères.
Pardonnez-moi si j'ose ici vous contrôler;
Pardonnez-moi si mon âme aguerrie
A tous ces grands sujets défend de la troubler;
Je suis François.... sur-tout pour la galanterie;
Je tiens à mes foyers, mais, sans idolâtrie;
Et dans tous les climats où vous pourriez aller,
Je placerois volontiers ma Patrie.

(Par M. de Piis.)

CONTE ÉPIGRAMMATIQUE.

AUPRÈS d'un bon Bourgeois, Intendant de Maison,
Bien nourri, gros & gras comme un Pair d'Angleterre,
Un élégant fluet se trouvoit au Parterre.
Parbleu! quand on est fait de certaine façon,

Dit-il, on devroit bien se rendre un peu justice,
Et ne pas avoir le caprice
D'étouffer au Spectacle un voisin délicat.
Oui, vous avez raison, reprit l'Homme d'Affaire;
Mais, hélas! Monsieur, comment faire?
Tout le monde ne peut, comme vous, être plat.

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme est les *Balances*; celui du Logogryphe est *Grimace*, où se trouvent *mer*, *rame*, *mari*, *cîme*, *rime*, *arc*, *Carme*, *marc* (poids), *mare*, *rage*, *Marc* (l'Évangéliste), *grâce*, *âge*, *Mage*, *Émir*, *race*, *âme*, *crime*, *aire*, *gare*, *âcre*, *cire*, *game*.

ÉNIGME.

JE deviens tour-à-tour acier, rose, dorure,
Chanvre, poil, ou coton ou chair, ou diamant;
Quelquefois je ne suis qu'une vaine parure;
Simple, je sers utilement.
Lecteur, à votre gré je me serre & m'entrouvre,
Contre l'hiver je vous défends;
Mais c'est au milieu du printemps
Que je fleuris & me découvre;

J'ai ſouvent de Bacchus défiguré les traits,
Mais le ſein de Vénus me doit tous ſes attraits.

LOGOGRYPHE.

DANS mes ſix pieds je ſuis d'abord
Du Peuple au Roi l'organe utile;
Ma queue à bas, des gueux l'aſyle;
Aux ambitieux je plais fort;
Sans tête aux Turcs donnant la mort;
J'aide encore à parer Lucile.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE de Charlemagne, précédée de Conſidérations ſur la première Race, & ſuivie de Conſidérations ſur la ſeconde; par M. Gaillard, de l'Académie Françoiſe & de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Mme. la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni, 1782, 4 Vol. *in*-12.

QU'IL nous ſoit permis de préluder à cet Extrait par des Obſervations qui ne concernent ni Charlemagne ni ſon Hiſtorien,

& qui auront le tort ou le mérite de présenter un paradoxe.

Les Journaux Littéraires auroient-ils jamais dû être autre chose qu'un registre public ouvert à tous les Auteurs, pour y insérer eux-mêmes l'extrait de leurs Ouvrages; sans éloge, car la bienséance (du moins autrefois) ne permettoit pas de se louer soi-même; sans critique, car celle qu'un Auteur feroit de son Ouvrage seroit toujours suspecte d'indulgence; d'ailleurs, quelle raison suffisante auroit-on eue de ne pas corriger d'avance ce qu'on critiqueroit après-coup?

L'Inventeur des Journaux Littéraires a sans doute rendu un grand service aux Lettres; il a été utile & aux Auteurs & aux Lecteurs, en imaginant un Livre qui fît connoître les autres Livres, qui en annonçât l'existence & le contenu; mais faute d'avoir formé les Journaux sur le plan que nous indiquons, quelles contradictions n'a-t-il pas éprouvées! que d'interruptions de ce Journal & sous M. de Sallo & sous M. l'Abbé Gallois! & en effet, quel que fût le mérite de ces Savans, de quel droit s'érigeoient-ils en Arbitres de la Littérature & en Censeurs de tous les Écrivains?

Dans la suite ce Journal a pris une forme plus régulière & une autorité plus légitime. On n'a rien à dire contre les Journaux établis ou qui sont censés l'être par l'autorité publique, & sur lesquels cette autorité veille d'une manière particulière.

Mais l'objection subsiste toute entière contre tous les Journaux établis par autorité privée. Ce prémier abus a ouvert la porte à une multitude d'autres abus, dont le moindre a été que beaucoup d'Auteurs se sont furtivement ou effrontément comblés eux-mêmes d'éloges dans des Journaux dont ils disposoient par eux ou par leurs amis.

Pour ne parler que des faits anciens & connus; dans ce débordement de mauvais vers dont Paris fut inondé en 1744, à l'occasion de la maladie & de la convalescence du Roi Louis XV, & qui a fait dire à M. de Voltaire (auquel seul il fut donné d'en faire de bons sur ce sujet :)

Paris n'a jamais vû de transports *si divers*,
Tant de feux d'artifice & tant de mauvais vers.

Il parut ou il ne parut point une *Ode à la Reine*; mais l'Abbé Desfontaines l'annonça & la vanta beaucoup (feuille A du Tome IV des *Jugemens sur quelques Ouvrages nouveaux*); il en cita un grand nombre de strophes, dans l'une desquelles le Poëte se disoit vieux, sur quoi l'Abbé Desfontaines s'écrioit : " Quel vieux Poëte avons-
» nous qui fasse ainsi des vers ? n'est-ce
» point un jeune homme qui cherche à se
» cacher sous les rides de la vieillesse ?
» mais la vieillesse peut-elle prévenir en
» faveur du talent ? »

C'étoit une énigme qu'il ne pouvoit deviner, & qu'il proposoit au Lecteur.

Dans la feuille D, il se fait adresser une lettre, où, en confirmant tous les éloges donnés aux strophes citées, on lui demande pourquoi il n'en a pas cité plusieurs autres qu'on assure n'être pas moins belles; & pour réparer sa faute, on les cite. Par cet heureux artifice le Lecteur a, en deux Parties, l'Ode presque entière.

Par un autre artifice, l'Auteur de la lettre hasarde sur un endroit de l'Ode une ou deux critiques évidemment injustes, auxquelles le Journaliste n'a pas de peine à répondre.

Voici maintenant le mot de l'énigme. *L'Ode est mauvaise, & elle est de l'Abbé Desfontaines.*

La fraude fut connue, & le Public ne fit qu'en rire; l'Abbé Desfontaines l'avoit fait à son badinage.

On dit que quelques-uns de ses nombreux successeurs n'ont pas moins accoutumé le Public au leur; on dit que la louange & le blâme sont devenus chez quelques-uns d'entre-eux non-seulement une affaire de passion & de parti, mais encore un objet d'intérêt & de commerce. Nous n'entrons point dans ces questions fâcheuses; nous ne voulons désobliger personne; nous nous contentons d'établir pour principe qu'il ne faut jamais tromper le Lecteur ni sur les Auteurs ni sur les Ouvrages; en conséquence nous nous hâtons de déclarer que l'Auteur de cet Extrait est aussi l'Auteur de l'Histoire

de Charlemagne, & que par conséquent cet Extrait ne contiendra ni éloge ni critique.

Pourquoi un Auteur, bien résolu d'observer toutes les bienséances, ne rendroit-il pas compte au Public de son propre Ouvrage dans un Journal, comme il en rend compte à ses Lecteurs dans une Préface, en se bornant à dire ce que l'Ouvrage contient, dans quel esprit il est fait, dans quel ordre les objets y sont présentés, &c. mais sans aucun signe ni d'approbation ni de censure ?

Est-il même bien sûr que le Public en demande davantage aux Journalistes de profession ? Ils s'empressent tous à juger en bien ou en mal les Ouvrages dont ils ne sont chargés tout au plus que de rendre compte. Il est vrai qu'il est difficile de se refuser au plaisir de louer ce qu'on sent être bon, ou à la justice de blâmer ce qui est évidemment mauvais; mais à ne considérer que l'intérêt du Public, qu'a-t-il besoin du jugement d'un particulier ? qu'a-t-il besoin de savoir ce que Bavius pense ou veut penser des vers ou de la prose de Mœvius ? pourquoi faut-il qu'un seul homme prétende apprendre ou prescrire au Public ce qu'il doit penser de tel ou tel Ouvrage ? Au fond, que demande-t-on à un Journaliste ? Un précis fidèle, un compte exact d'après lequel on puisse juger du besoin qu'on a de l'Ouvrage, & du degré d'instruction ou de plaisir qu'on peut

s'en promettre. Un pareil compte peut se passer du jugement du Journaliste, & le jugement du Journaliste ne peut pas se passer d'un pareil compte.

Les Journalistes devroient donc peut-être se borner à la fonction de Rapporteurs, & n'y pas joindre celle de Juges.

La fonction des Journalistes, telle qu'elle est exercée assez généralement, est une espèce de Ministère ou de Magistrature dont le défaut essentiel est d'être absolument sans mission : juger ses contemporains, ses rivaux, ses égaux, quelquefois ses supérieurs, trop souvent ses ennemis, n'est pas un emploi qui doive être abandonné indistinctement à tout le monde. Il importe qu'un Journal ne soit point une arme dans la main d'un méchant ou d'un envieux ; il importe que ce ministère soit exercé avec justice, ou au moins avec décence. Mais il ne s'agit pas ici d'exposer une théorie générale pour la perfection ou la réforme des Journaux, nous disons seulement que le Public a besoin de connoître les Ouvrages, & qu'il n'a pas le même besoin de connoître l'opinion d'un Journaliste.

« On sait toujours mieux que personne comment on veut être loué, a dit un plaisant ; mais en consentant de n'être pas loué, un Auteur ne sait-il pas toujours mieux que personne, mieux que le Lecteur même le plus attentif, ce que contient son Ouvrage, dans quel esprit il est fait, ce qu'il lui a

coûté de travail, &c.? & s'il falloit absolument un jugement sur cet Ouvrage, ne seroit-il pas à propos, pour que ce jugement fût complettement juste, que les idées du Journaliste fussent combinées avec celles de l'Auteur? »

Mais, dira-t-on, si les Auteurs rendoient compte eux-mêmes de leurs Ouvrages dans les Journaux, ou si les Journalistes, se bornant à en rendre compte, s'abstenoient de les juger, on seroit privé des avantages de la critique; cependant la critique est utile, on ne peut le nier.

Oui, une critique juste & sage, dictée par le pur amour de la vérité, sans aucun mêlange de passion & d'esprit de parti, sans aucune envie de nuire ou de mortifier, assaisonnée même de tous les égards dûs à l'Auteur; mais la critique nous a détrompés de la critique; ses abus ont tellement excédé ses avantages, qu'il y auroit beaucoup à gagner à renoncer aux uns pour être délivré des autres.

Quand on veut citer un modèle de critique, on cite celle du Cid par l'Académie Françoise. En citeroit-on beaucoup d'autres?

Mais cette critique même, sont-ce les objections & les jugemens qu'elle renferme qui en font le principal mérite? Non, plusieurs de ces jugemens sont rigoureux jusqu'à l'injustice; il seroit aisé de le démontrer Qu'est-ce donc qu'on admire dans cette critique? C'est sur tout la modé-

ration de l'Académie opposée à l'acharnement de son Fondateur ; c'est la considération qu'elle témoigne par-tout à Corneille, que le Cardinal de Richelieu vouloit humilier; c'est le respect que le goût montre partout pour le génie persécuté.

Dans la plupart de nos critiques, nous paroissons craindre que la malignité ne perce pas assez. Les moins injustes ont encore de quoi blesser l'Auteur, au moins par le ton.

Les critiques de goût ont un arbitraire qui prête à l'injustice & aux mauvaises intentions; d'ailleurs, elles sont toujours délicates, parce que la question est ordinairement de savoir si l'Auteur a de l'esprit & du goût, ou s'il en manque.

Les critiques d'érudition, qui constituent principalement ce qu'on appelle *la critique*, sont plus innocentes & plus utiles ; elles ont pour prétexte & peuvent avoir pour objet l'instruction du Public & l'éclaircissement des faits. Qu'un fait soit vrai ou faux, ou incertain, c'est l'affaire des preuves, l'amour propre n'y paroît pas fort intéressé. Eh bien ! ces critiques même sont amères & venimeuses, parce que c'est à l'Auteur qu'on en veut bien plus qu'à l'Ouvrage; c'est l'Auteur qu'on veut blesser, non le Public qu'on veut instruire.

Mais le tort n'est pas toujours du côté des Journalistes, il est souvent dans l'amour-propre intolérant des Auteurs, qui s'offense

de toute critique, & n'eſt content d'aucun éloge. L'arrangement que nous propoſons remédieroit encore à cet inconvénient ; les Auteurs feroient eux-mêmes le rapport de leurs Ouvrages, & le Public jugeroit.

Mais tous ces rapports ſeroient toujours favorables !

Oui, mais ils ne pourroient toujours contenir que ce qui ſeroit dans l'Ouvrage, & la bienſéance interdiroit tout éloge.

Mais qui avertira le Public des fautes répandues dans l'Ouvrage ?

Qui ? ceux qui voudront en entreprendre la critique particulière à leurs riſques, périls & fortune.

Mais c'eſt rentrer dans la fonction de Journaliſte !

Oui, mais c'eſt y rentrer en particulier, non en homme public ; en plaideur, non en juge ; & qu'on ne croye pas cette diſtinction chimérique, elle eſt très-importante. Il y a toujours une portion du Public qui eſt la dupe de l'autorité que s'arroge un Journaliſte ; celui ci prononce toujours *ex Cathedrâ ;* il a ſes Lecteurs tout trouvés & ſes Diſciples *addicti jurare in verba magiſtri.* Le Cenſeur particulier, plus obligé d'avoir raiſon, y regarde à deux fois avant d'entreprendre une critique ; il ne l'entreprend que quand elle eſt néceſſaire ou utile, & qu'il ſe flatte d'y donner aſſez d'agrément & d'intérêt pour la faire lire. Le Journaliſte eſt sûr d'être lû & cru, du moins par ſes *croyans,*

& le vulgaire lui ſuppoſe caractère & autorité, puiſqu'enfin il s'eſt fait Journaliſte. De plus, ſi l'Auteur veut répondre, il faut qu'il ſe ménage un champ de bataille dans un autre Journal rival & ennemi du Journal aggreſſeur, & qui ſouvent lui refuſe territoire dans la crainte de ſe compromettre. Dans la critique particulière l'Auteur & le Cenſeur ſe battent à armes égales.

Mais cette méthode ſera commode pour les mauvais Écrivains, dont elle taira les défauts !

Pas ſi commode. Un mauvais Écrivain paroîtra deux fois mauvais Écrivain, & dans l'Ouvrage & dans l'Extrait.

Elle ſera fâcheuſe pour les bons Écrivains qu'elle privera des louanges qu'ils méritent !

Pas ſi fâcheuſe, par la raiſon contraire. Le bon Écrivain paroîtra doublement digne des louanges qu'il aura dû ſe refuſer.

Quoi qu'il en ſoit enfin de l'innovation propoſée, qu'elle ſoit admiſſible ou non, que l'exemple qu'on va donner ſoit ſuivi ou qu'il reſte ſans imitateurs, voici un Extrait où l'Auteur va publiquement & à découvert, analyſer ſon propre Ouvrage, ſans éloge & ſans critique.

Extrait de l'Hiſtoire de Charlemagne.

Le fond de cet Ouvrage eſt l'Hiſtoire de Charlemagne ; mais elle eſt précédée de *Conſidérations ſur la première Race, & ſuivie de Conſidérations ſur la ſeconde.*

Ces Considérations entrent dans le plan de l'Ouvrage, & sont une partie essentielle du sujet. Il falloit montrer tout le mal que Charlemagne avoit à corriger, & qu'il a corrigé en partie; il falloit montrer tout le bien que ses Successeurs avoient à détruire, & qu'ils ont détruit entièrement.

C'est ce tableau qu'on a voulu présenter; ce sont ces vicissitudes dont on a tâché d'exposer & les causes & les effets; en général, on a voulu tirer de cette partie de notre Histoire toutes les vérités utiles, toutes les moralités importantes qu'elle peut fournir.

L'Histoire doit non-seulement être racontée, mais encore être raisonnée; il faut que les hommes & les événemens soient jugés; il faut que les fautes & les erreurs du passé soient la leçon de l'avenir; il faut qu'on sache ce qui s'est fait, pour savoir ce qu'il faut faire & ce qu'il faut éviter. D'ailleurs, les Historiens n'ont pas toujours jugé assez sainement des choses; la plupart des jugemens de l'Histoire sont à réformer; & c'est un motif de plus de *raisonner* aujourd'hui l'*Histoire*. Il faut rayer de ses Annales, il faut démentir à la face de l'Univers tous ces jugemens infectés de l'esprit du Machiavellisme, ces éloges de la guerre, ces hommages prostitués au crime réputé heureux, à la fourberie réputée adroite; il faut s'élever contre ces ennemis du genre humain, qui ont osé distinguer des morales, l'une pour le peuple, l'autre pour les Rois; l'une qui

règle les droits des particuliers, l'autre qui fait la destinée des Empires; contre ces Écrivains, ou pervers ou stupides qui, laissant dans l'oubli ou livrant même au mépris les vertus pacifiques & bienfaisantes, ont toujours célébré les vices turbulens & funestes.

Quant à la manière d'employer la moralité, elle doit beaucoup varier dans la forme. Tantôt l'Auteur l'énonce de lui-même, tantôt il la place dans la bouche d'un de ses personnages, tantôt il la supprime entièrement lorsqu'elle sort assez d'elle-même du fond du sujet, & que l'esprit ne peut pas ne pas la sentir & ne pas la suppléer. Lorsque Agrippine crie au Centurion qui la massacre par l'ordre de son fils, & qui l'avoit déjà frappée à la tête : *Frappe les entrailles qui ont porté ce monstre*, VENTREM FERI. Ces deux mots ont plus d'éloquence & de moralité que n'en auroient les plus fortes déclamations contre le parricide. Lorsqu'après avoir rapporté les crimes long-temps impunis de Néron, l'Historien ajoute : *La longue patience du genre-humain se lassa enfin*; on n'a pas besoin d'étendre davantage la menace terrible que cette phrase si simple fait à tous les tyrans; mais toutes les fois que les préjugés ou d'opinion ou d'usage s'opposent à la moralité & la repoussent, on ne peut la faire sortir avec trop d'éclat, on ne peut l'énoncer trop formellement ni la développer trop pleinement.

Être utile, en un mot, être utile, voilà

le grand devoir de tout Écrivain, & la condamnation de tant d'écrits.

Tel eſt le précis de la Préface ; on peut la regarder comme un petit Traité de l'uſage de la morale dans l'Hiſtoire & de la manière de l'y employer. Si nous trouvions cette Diſſertation dans la Préface de tout autre Auteur, nous en conclurions que cet Auteur croit avoir mis quelque philoſophie & quelque moralité dans ſon Ouvrage; nous ne pouvons donc nous diſpenſer d'admettre cette conſéquence pour nous-mêmes, autrement ce ſeroit avoir deux poids & deux meſures.

Pour juger de ce qu'a fait Charlemagne, il faut connoître ce qu'il avoit à faire ; il faut voir dans quel état il avoit reçu la France, & dans quel état il l'a laiſſée.

L'Introduction, qui contient des obſervations ſur la première Race, & qui appartient plus eſſentiellement au ſujet que les Introductions ordinaires, eſt diviſée en quatre Chapitres.

Le premier préſente des obſervations générales ſur l'eſprit de guerre, & un parallèle des guerres des Peuples barbares & de celles des Peuples policés.

Dans l'état de barbarie, la guerre eſt continuelle; elle eſt l'unique affaire, elle forme ſeule l'eſprit général : dans l'état qu'on appelle policé, la guerre n'eſt qu'intermittente. Si on étoit tout-à-fait policé, la guerre ceſ-

ſeroit entièrement. Toute police tient à la paix, & a beſoin de la paix.

Les guerres des Peuples barbares ſont beaucoup moins déraiſonnables que les nôtres. Chaſſés par leur multitude, d'un ſol ingrat & ſans culture qui ne peut plus les nourrir, ils ſe répandent dans des climats plus heureux, & vont opprimer des Peuples que la jouiſſance même des Arts rend moins propres à la guerre. L'agreſſeur alors a du moins un intérêt preſſant, un objet ſenſible & qu'il peut remplir; il a communément, ſur les Peuples qu'il attaque, l'avantage de la force & de la férocité que donne la barbarie; mais des Peuples dont l'établiſſement eſt formé depuis long-temps, des Peuples policés, entourés de toute part de Nations également policées, des Peuples à qui le commerce peut fournir toutes les jouiſſances que la nature du ſol leur a refuſées, qui ſavent échanger tous les avantages reſpectifs, faire diſparoître & l'éloignement des lieux & la différence des climats; des Peuples pour qui les mers, loin d'être des barrières qui les ſéparent, deviennent de nouveaux liens & de nouvelles ſources de richeſſes & de bonheur; des Peuples enfin ſur qui l'œil de la Politique extérieure eſt toujours ouvert pour prévenir tout accroiſſement de puiſſance capable d'alarmer la liberté générale: quel intérêt peuvent-ils avoir de faire la guerre, ou plutôt quel intérêt n'ont-ils point de ne la pas faire?

Le résultat de ce Chapitre est que l'esprit de guerre en tout genre soulève contre le bonheur du genre-humain une multitude d'ennemis.

Dans la guerre, des Conquérans, fléaux de l'Univers.

Dans la Politique extérieure, des fourbes malfaisans qui éternisent les guerres.

Dans la Politique intérieure, des tyrans qui forcent les Peuples à la révolte en les accablant, ou des séditieux qui séduisent les Peuples pour les pousser à la révolte.

Dans la Religion, des persécuteurs qui la feroient haïr.

Dans les Lettres, des disputeurs intolérans qui les profanent, & qui convertissent en poison ce que l'Univers a de plus aimable & de plus utile.

Voilà en général les maladies dont Charlemagne avoit à guérir le genre humain.

Dans le second Chapitre, on examine plus particulièrement, en suivant l'Histoire, quelles mœurs l'esprit de guerre avoit introduites dans la France & dans l'Europe avant Charlemagne. Ce Chapitre contient l'Histoire de la première Race depuis Clovis I jusqu'à Clovis II. Un seul trait, qui n'avoit peut être pas été assez remarqué, suffit pour peindre les mœurs à cette époque. Dans un espace d'environ cent cinquante ans, depuis l'an 481 jusqu'à l'an 630, on compte plus de quarante Rois ou fils de Rois ou tués dans les batailles, ou assassinés de sang-froid, ou

empoisonnés, sans compter beaucoup d'enfans de ces Princes tués au berceau, & dont on ne sait ni les noms ni le nombre.

Les Rois Fainéans & les Maires du Palais sont l'objet du troisième Chapitre.

Les auteurs de la Race Carlovingienne, S. Arnoul, Pépin de Héristal, Charles-Martel, Pépin-le-Bref, sont le sujet du quatrième & dernier Chapitre de l'Introduction.

Les mœurs avoient fait quelques progrès. Les ancêtres de Charlemagne étoient moins féroces que les Rois guerriers de la Race Mérovingienne. Charles-Martel & les deux Pépins avoient de la grandeur & de l'éclat. Les Conquérans Mérovingiens n'avoient été que des assassins terribles. Les crimes de pure férocité devenoient plus rares; mais on commettoit encore les crimes politiques, on les commettoit même par systême, c'est la plus ancienne comme la plus funeste des erreurs. On croit que le Machiavellisme est la doctrine ou l'erreur des siècles éclairés; on se trompe, il appartient sur-tout aux Peuples barbares; c'est alors que le fort veut toujours opprimer, & le foible toujours tromper. Les Peuples barbares possèdent dans un haut degré cette vile science de nuire, cette petite finesse stupide que l'empire de la routine, l'impuissance d'élever son esprit jusqu'à la raison, & son cœur jusqu'à la justice, font encore honorer du nom de politique. Quand il existera une politique, elle sera bien simple, ce

ſera la juſtice, ou encore mieux la bienfaiſance, qui eſt la juſtice ſuprême ; car il eſt ſouverainement juſte de faire tout le bien dont on eſt capable. Le bien doit avoir la vertu d'attirer le bien, puiſque le mal a celle d'attirer le mal ; on eſt bien sûr du moins que ce mal, qu'on eſt toujours ſi empreſſé de faire, ſera rendu au centuple. Pourquoi donc faire le mal ? Quel intérêt, quelle politique peut preſcrire le ſoin funeſte d'aſſembler ainſi ſur ſa tête tous les fléaux de la haine & de la vengeance ? Pourquoi ſaiſir toutes les occaſions de nuire à ſes voiſins, parce qu'ils ont ſaiſi ou qu'on prévoit qu'ils ſaiſiront toutes celles de nous nuire ? Eh ! conſentons à donner l'exemple, commençons l'expérience du bien, celle du mal eſt faite ; nous ſavons ce qu'il a produit & ce qu'il produira : diſons plus, celle du bien même eſt faite. En effet, ouvrons nos Annales, malgré notre ſyſtême perpétuel de guerre, quiconque a voulu vivre en paix y a vécu. Depuis la fondation de notre Monarchie, on n'avoit pas encore compris que la paix pût jamais être un état permanent. Depuis Guillaume le Conquérant & Philippe I, on avoit encore moins compris que la France pût faire une paix ſolide avec les Anglois. *Enfin, Saint Louis vint* ; il voulut la paix, & la paix avec l'Angleterre. Quel moyen employa-t-il ? la bienfaiſance. Il remit aux Anglois tout ce que le droit rigoureux de confiſcation avoit pu leur enlever ſans injuſtice ; il conquit les cœurs en rendant des

États. Le fruit de cette modération sans exemple, fut une paix sans exemple aussi, une paix de trente-cinq ans entre les deux Nations, une amitié sincère entre les deux Rois, non pas seulement pendant son règne, mais encore pendant le règne entier de Philippe-le Hardi son fils. *

Tel est l'esprit dans lequel cet Ouvrage est composé; c'est le même qui règne dans l'Histoire de François I, & sur-tout dans celle de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, Ouvrages du même Auteur; c'est l'amour de la paix, l'éloignement pour la guerre, l'horreur pour la violence & l'injustice; l'Auteur attaque sur-tout le Machiavellisme, continuellement, dans toutes ses branches & dans toutes ses subdivisions.

L'Histoire de Charlemagne ouvre le second Volume.

Ingelheim, près de Mayence, Charlebourg, près de Munich, Carlstat en Franconie, Liége, Aix, qui n'avoit point encore

---

* Il faudroit conclure d'un pareil principe, qu'il suffiroit à un Roi d'être *Bienfaisant* pour conserver la paix; mais un Prince sera en vain *Bienfaisant & Modéré*, si son voisin ne l'est pas; & dans ce dernier cas il faut nécessairement que la force arrache ce que la Bienfaisance & la Modération ne pourront pas obtenir. Tel est le systême de guerre actuel qu'on ne peut pas regarder comme un tribut payé à l'erreur par l'humanité.

N'y auroit-il pas à épiloguer un peu sur la modération de S. Louis qui pouvoit être nécessitée par les circonstances? *(Note de l'Éditeur.)*

alors le ſurnom de la Chapelle, ſe ſont diſputé l'honneur d'avoir donné la naiſſance à ce grand Prince, comme autrefois pluſieurs Villes Grecques à Homère ; car après la mort tous les titres de gloire ſont égaux, & le ſouvenir des grands Hommes en tout genre ſe perpétue également. C'eſt au Château d'Ingelheim que Charles naquit, le 26 Fevrier 742, ſuivant l'opinion commune.

Carloman, ſon frère puîné, qui partagea, ſelon l'uſage du temps, avec lui les États de ſon père, n'eſt connu dans l'Hiſtoire que par la jalouſie qu'il eut toute ſa vie des grandes qualités de Charles, ſentiment qui atteſte l'infériorité de Carloman.

Ils furent couronnés le même jour (9 Octobre 763), Charles à Noyon, Carloman à Soiſſons.

Le premier exploit qui s'offrit à la valeur de Charles, fut l'expédition d'Aquitaine. Ce Royaume ou cette Province, réunie à la Couronne par Pépin-le-Bref, réclamoit de nouveau l'indépendance, ou plutôt les Princes de la Maiſon d'Aquitaine, iſſue de Clovis & de Clotaire II par Aribert, Boggis & le Duc Eudes réclamoient ce Duché héréditaire de leur Maiſon. Carloman étoit parti avec ſon frère pour ſoumettre l'Aquitaine. Dans la route il le quitte bruſquement, & retire ſes troupes, laiſſant à Charles tout l'embarras de cette expédition ; c'étoit lui en laiſſer toute la gloire. Dès que Charlemagne parut, l'Aquitaine reconnut ſon Maître ; la rapidité

avec

avec laquelle il s'étoit élancé sur cet État (car l'activité qui, comme on l'a observé plusieurs fois dans l'Introduction, avoit distingué Charles Martel & Pépin-le Bref parmi tous les Guerriers étoit, pour ainsi dire, exagérée en lui, & tenoit de la magie & du prodige), l'assurance avec laquelle il marchoit au milieu de ce peuple ennemi, comme un Roi parmi ses sujets, & un père parmi ses enfans; un mêlange adroit de clémence & de fermeté, l'extérieur le plus avantageux, la figure & la taille des Héros, des manières à-la fois imposantes & aimables, la brillante affabilité de César, la majesté qu'eut dans la suite Louis XIV, avec une simplicité qui l'eût embellie; des traits fiers & doux, pleins de feu & de grâce, un air d'audace, de force & de bonté; enfin, les trois Pépins & Charles-Martel renaissans en lui avec plus d'éclat & de grandeur, tout annonçoit un Prince né pour commander aux hommes, pour conquérir les Empires & pour subjuguer les cœurs. Charles ne prit contre les Aquitains d'autres précautions que de faire bâtir sur la Dordogne un Château fort qui s'appela *Franciac*, c'est-à dire, *Château des François*; on l'appelle aujourd'hui *Fronsac*, nom dans lequel, à travers la corruption, il est aisé d'appercevoir la prononciation & la signification primitives.

Pépin le Bref avoit fait la guerre aux Lombards; la Reine Berthe, sa veuve, jalouse de réconcilier les deux Nations, proposa le

mariage de Charles, ſon fils aîné, avec Hermengarde, fille de Didier, Roi des Lombards; le Pape Étienne IV, ennemi de Didier, ne négligea rien pour traverſer cette alliance; il avoit un prétexte qu'il fit bien valoir. Charlemagne avoit une eſpèce d'engagement, que la Nation ne paroît pas avoir regardé comme un vrai mariage, avec une femme nommée Himiltrude, dont il avoit même un fils. Cet obſtacle n'arrêtoit ni la Reine Berthe, ni le Roï Lombard, ni Charlemagne lui-même, qui ne tenoit plus à ce lien. Le Pape, dans une lettre très-curieuſe, inſiſte fortement ſur l'indiſſolubilité des nœuds du mariage; & pour toucher par un endroit ſenſible les Princes Charles & Carloman: « Souvenez-vous, leur dit-il, que mon pré-
» déceſſeur empêcha Pépin de répudier vo-
» tre mère. » Il inſiſte bien davantage encore ſur l'indignité prétendue de cette alliance; il aſſure que toutes les Lombardes ſont puantes, lépreuſes, dégoûtantes: *Fetentiſſima gens..... de cujus natione & leproſorum genus oriri certum eſt*; que le peuple Lombard eſt ennemi de Dieu & des hommes; qu'il n'eſt pas compté parmi les Nations, *in numero gentium nequaquam computatur*; &, comme s'il eût été queſtion d'épouſer une idolâtre, & non pas une Catholique: « Quelle monſtrueuſe alliance, s'écrie le
» Pontife, entre la lumière & les ténèbres!
» quelle ſociété du fidèle avec l'infidelle!
» Les Françoiſes, dit-il, ſont ſi aimables!

» aimez-les, c'eſt votre devoir : *earum vos* » *oportet amori eſſe adnexos.* ».

Il prétend qu'il n'eſt pas permis aux Princes d'épouſer des étrangères ; il cite aux Princes François l'exemple de leur père, de leur aïeul, de leur biſaïeul, qui tous avoient épouſé des Françoiſes ; il leur allègue ſur ce point l'autorité du Roi leur père, qui, preſſé par l'Empereur Conſtantin Copronyme, de donner en mariage à ſon fils la Princeſſe Giſéle, ſœur de Charles & de Carloman, avoit répondu qu'une alliance étrangère lui paroiſſoit illégitime, & ſur-tout qu'il ne vouloit point faire une choſe déſagréable au Saint-Siége.

On n'eut point d'égard à cette lettre, & le mariage ſe fit ; mais le Pape fut vengé par ce mariage même. Charles n'aima point ſa nouvelle épouſe ; quelques infirmités ſecrettes qu'il lui trouva, l'en dégoûtèrent d'abord, il la répudia, & la renvoya au Roi Didier ſon père, qui ne pardonna jamais à la France l'affront fait à ſa fille. Berthe vit avec douleur détruire ſon ouvrage & diſſiper ſes eſpérances. C'eſt le ſeul chagrin, dit Eginard, que ſon fils lui ait donné dans ſa vie.

Le Prince Carloman mourut au château de Samancy, ou Samoucy, près de Laon, le 4 Décembre 771, âgé d'environ vingt ans. Il laiſſoit deux fils en bas-âge : on vit alors un mémorable effet de ce grand art de plaire & d'impoſer, dont la Nature avoit doué

Charlemagne, & de la réputation qu'il avoit déjà de gouverner avec grandeur, avec justice & avec sagesse. Les Grands des Etats qui avoient été du partage de Carloman, reconnurent solemnellement Charlemagne pour leur Roi. Gerberge, veuve de Carloman, s'enfuit avec ses fils hors de France; elle se réfugia chez le Roi de Lombardie, asyle indiqué à tous les ennemis de la France, par le ressentiment que conservoit ce Prince de l'affront que sa fille y avoit reçu.

Dans le même temps on vit reparoître le Duc d'Aquitaine Hunaud, fils du Duc Eudes, & père du Duc Gaïffre. Dans un léger dépit d'avoir été battu par les François, & dans un léger remords d'avoir fait crever les yeux au Prince Hatton, son frère, il s'étoit fait Moine, & avoit cédé son Duché à Gaïffre son fils. Après la mort de Gaïffre, il étoit rentré dans le siècle pour disputer à Charlemagne le Duché d'Aquitaine. Livré au vainqueur, il avoit été enfermé; il s'échappa de sa prison, & se retira aussi à la Cour de Didier, ainsi que divers Seigneurs des Etats de Carloman, qui n'avoient point approuvé la démarche que les autres avoient faite de se soumettre à Charlemagne.

Voilà donc contre Charlemagne non-seulement un grand orage, mais encore un grand intérêt; une veuve abandonnée par les sujets de son mari, une mère désolée, des orphelins dépouillés, des Grands proscrits pour leur fidèle attachement au sang de

leur Souverain; un père, un Roi outragé dans une fille innocente; un aventurier, que les vicissitudes mêmes de sa destinée rendoient interessant, réclamant l'héritage de son fils, le patrimoine de son père, tous ces infortunés unissant leurs haines, leurs efforts & leurs ressources : voilà ce qu'un juste ressentiment armoit alors contre la fortune de Charlemagne; mais il réunissoit à vingt-neuf ans toute la Monarchie Françoise.

Dans un second extrait, nous le considérerons seul sur le trône, & agissant avec toutes les forces de cette Monarchie.

AGIS, Tragédie en cinq Actes & en vers, répréſentée pour la première fois à Versailles, devant Leurs Majestés, par les Comédiens François, le 24 Décembre 1779; & à Paris, le 6 Mai 1782; par M. Laignelot. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise; rue Christine.

CETTE Pièce a été favorablement accueillie au Théâtre François; & nous croyons qu'elle a dû l'être, non-seulement parce que c'est le premier Ouvrage de son Auteur, mais parce qu'elle annonce un vrai talent. Nous allons communiquer à l'Auteur les observations que la lecture de sa Tragédie nous a suggérées. Un début doit être jugé sans doute avec moins de sévérité; mais nous ne ferons pas l'affront à M. Laignelot de

faire taire la critique devant lui, & de ne lui donner que de froids éloges, dont on affoiblit toujours l'effet, en avertiſſant que c'eſt l'indulgence qui les donne. Nous allons d'abord faire connoître ſon plan; nous parlerons enſuite des perſonnages, & enfin du ſtyle. Raſſurés par notre intention, nous croyons que l'Auteur d'Agis, n'adhérât-il pas à notre critique, n'aura pas au moins le droit de s'en plaindre.

Agéſiſtrate, mère d'Agis, ouvre la Scène par un monologue qui commence l'expoſition avec peu d'adreſſe & trop de déclamation. Lyſander, ancien Éphore, vient l'achever en apprenant à Agéſiſtrate que Léonidas, qu'Agis, ſon Collègue-Roi & ſon gendre, avoit fait chaſſer du trône pour s'être oppoſé au partage des terres, revient armé dans ſa patrie, & ſoutenu de Soldats étrangers & des Grands qui craignoient le partage que le vertueux Agis veut effectuer. Chélonis, fille de Léonidas, & femme d'Agis, qui avoit abandonné un époux couronné pour accompagner ſon père dans ſon exil, revient alors auprès d'Agis, qu'elle croit livré à la vengeance de Léonidas. Lyſander a couru au Sénat pour le déterminer à embraſſer le parti d'Agis; & il a ſi bien enflammé les Sénateurs par ſon éloquence, qu'ils viennent eux-mêmes trouver Agéſiſtrate & la prient de diriger leur conduite.

Cette démarche du Sénat qui vient trouver une femme, doit paroître étrange. M.

Laignelot nous répondra ſans doute qu'elle eſt motivée par le *ſaint enthouſiaſme* dont Lyſander a *enflammé tous les cœurs* ; mais il faut que le Sénat en arrivant nous montre ce *ſaint enthouſiaſme*. On le voit entrer au contraire tranquillement & même en ſilence. Au lieu de faire éclater d'abord ſon ardeur pour la juſtice, c'eſt Agéſiſtrate qui les harangue comme on parle à des juges corrompus, ou tout au moins indifférens. Et en effet, on l'écoute avec tant de ſang-froid, qu'au moment où elle retrace la tyrannie de Léonidas, le premier mot qui échappe à l'un des Sénateurs eſt un mouvement de pitié pour Léonidas :

Il paya cher l'abus qu'il fit de ſa puiſſance.

Et quand elle parle enſuite du danger qui menace Agis, un autre Sénateur l'interrompt par ce vers ſi paiſible :

Un inſtant a détruit toute notre eſpérance.

Voilà les deux premières phraſes qui ſortent de la bouche des Sénateurs ; l'une exprime la compaſſion pour Léonidas, l'autre le découragement. Ce n'eſt pas là de l'enthouſiaſme ; ſi le Sénat eſt dans ces ſentimens, il eſt contre la raiſon & contre ſa dignité qu'il vienne trouver Agéſiſtrate. Il falloit encore une fois qu'un des Sénateurs, en paroiſſant ſur la Scène, fît entendre le cri de l'enthouſiaſme patriotique. Sans cela, la Scène eſt froide & invraiſemblable.

Ampharès vient annoncer la mort de Cléombrote, Collègue d'Agis, & ſucceſſeur de Léonidas; & le Sénat ſort avec Agéſiſtrate. Cet Ampharès eſt un traître que démaſque Lyſander reſté en Scène avec lui. Lyſander ſe retire, & Ampharès confirme les reproches de Lyſander par ce monologue:

Suis ton mauvais génie, imprudent Sénateur;
Rien ne ſauroit changer mon inflexible cœur.
Malgré ton aſcendant ſur ce peuple volage,
Au gré de mes deſirs j'acheverai l'ouvrage.
Si le ſuperbe Agis pouvoit vivre vaincu,
Je veux qu'à ſa défaite il ait peu ſurvécu.
J'ai choiſi pour dicter l'arrêt de ſon ſupplice,
Les plus intéreſſés à ce grand ſacrifice;
Et j'attends ſon rival pour les voir près de moi,
Comme Éphores, juger & condamner leur Roi.
Lui puni, c'eſt à moi de régner en ſa place.
Que le ſang dont je ſors accuſe mon audace:
J'ai la force, & par elle un ſceptre eſt bien acquis;
Le vainqueur me le donne & m'achette à ce prix;
Et ſans examiner à qui je m'abandonne,
Je cours aveuglément ſervir qui me couronne.

Acte II. Agis arrive vaincu avec quelques amis bleſſés. Reſté ſeul, il voit entrer Chélonis, ſa femme, qui vient ſe jeter dans ſes bras. Arrêtons-nous un moment à cette Scène.

Chélonis a laiſſé ſon mari ſur le trône pour ſuivre ſon père exilé. Il y a là ſans

doute du désintéressement & du courage ; mais est-ce bien le genre d'héroïsme qui convient à une femme ? Lui est-il permis d'abandonner un époux, seulement pour prouver qu'elle est désintéressée & courageuse ? Chélonis, ou plutôt l'Auteur, semble prononcer pour nous la négative, lorsque plus bas, dans un moment où, en présence de son père, elle veut suivre son époux, elle s'écrie :

Le serment *le plus saint* m'attache à mon époux.

Est-ce que ce serment étoit devenu *saint* tout-à-coup ? étoit-il moins sacré quelque temps auparavant ? Mais allons plus loin ; supposons cette conduite irréprochable, encore faudra t'il convenir que si c'est une vertu, ce n'est pas au moins une vertu conjugale ; & il nous semble que lorsque Chélonis revient à son époux, celui-ci devroit naturellement lui faire quelques reproches, ou lui adresser au moins quelques plaintes. Point du tout : les premiers mots que prononce Agis en la voyant, c'est un cri d'admiration & d'enthousiasme :

O vertu sans exemple! ô femme incomparable!

En vérité, trouver sa femme incomparable, parce qu'elle l'a quitté, c'est avoir bien du respect pour ses vertus, ou bien peu de prétentions à son amour ; & nous croyons que le premier mouvement d'un époux dans

cette ſituation, ne doit pas être une extaſe auſſi religieuſe.

Léonidas paroît avec une troupe de Soldats étrangers. Les juges difficiles demanderont ce qu'il faiſoit auparavant. Agis eſt arrivé preſque en combattant, puiſque l'Auteur nous avertit qu'il entre couvert des boucliers de ſes amis bleſſés. Comme il n'eſt pas dit, & qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'Agis ait pris la fuite, il ſemble que Léonidas, avant de ſe montrer, ait voulu attendre qu'Agis eût debité ſon monologue, & fini ſa Scène avec ſa femme.

Chélonis s'efforce vainement de réconcilier ſon époux & ſon père. Agéſiſtrate vient demander à mourir pour ſon fils; & Léonidas dit aux Gardes qu'ils lui répondront d'eux tous. Scène entre Agéſiſtrate & Agis, qui veut ſe donner la mort pour échapper à la vengeance de Léonidas. Lyſander vient l'avertir que le peuple a forcé la garde, & Agis conſent à vivre pour ſa patrie.

Acte III. Léonidas paroît avec Ampharès, ſon perfide Agent. Il a créé de nouveaux Éphores pour faire condamner Agis. Il dit à Ampharès qu'il compte ſur ſon zèle; & Ampharès ſort pour aller le ſervir. Léonidas n'eſt point la dupe de ce traître; il a dévoilé ſes projets, & il ſe propoſe de punir ſa perfidie après en avoir profité. Cette aſſociation de deux ſcélérats qui ſe trompent mutuellement, pouvoit amener des effets tragiques; mais elle ne produit rien. Enfin

les deux Rois comparoiſſent devant le peuple, les Grands & le Sénat. Il y a de très-grandes beautés dans cette Scène qui termine le troiſième Acte.

La première Scène du quatrième Acte eſt parfaitement inutile. Agis n'y paroît que pour être inſulté par Léonidas, qui, lui ayant promis la paix, l'a fait arrêter pour le traduire devant le Sénat. Agis ſort & rentre un moment après. Il comparoît devant le Sénat, qui le condamne à mourir. Cette Scène eſt encore belle; mais elle eſt ſuivie d'une autre Scène inutile, ou tout au moins mal fondée; car comment Léonidas permet-t'il, comment ordonne-t'il qu'on laiſſe entrer un vieillard éploré qui gémit, dit-on, ſur la perte d'Agis? Lyſander, (car c'eſt lui qu'on introduit au Sénat) parle pour Agis; mais il n'obtient rien.

Le cinquième Acte eſt un des plus foibles. On vient apprendre à Chélonis qu'Agis a tué Léonidas, comme il avoit le bras levé pour immoler Agéſiſtrate, & que, par ce meurtre, il a cru devoir ſauver ſa mère. Bientôt Agis lui-même arrive bleſſé mortellement; & Agéſiſtrate, qui vient ſur ſes pas, célèbre, en digne Spartiate, la gloire de ſon fils mourant pour la patrie.

Telle eſt l'intrigue de cette Tragédie. Quant aux caractères, celui de Chélonis nous a paru très-foible. C'eſt une belle conception que de placer une femme ſenſible & vertueuſe entre un père & un époux

qui s'abhorrent ; mais il faut en faire sortir des situations intéressantes. Si cette position ne déchire point le cœur, elle le glace, parce que l'imagination, qui attendoit de grands effets, s'indigne d'avoir été trompée. Mais Agésistrate & Agis nous paroissent tracés avec autant de force que de vérité. Agis intéresse, quoiqu'il parle trop souvent de sa gloire, de son immortalité. Peut-être un caractère aussi vertueux & sans foiblesse, n'est-il susceptible d'inspirer que l'admiration ; mais Agis est malheureux, & l'on s'attendrit sur son infortune. Agésistrate a le langage & les mœurs d'une Spartiate. C'est une mère qui ne ressemble point aux mères de notre siècle, ou tout au moins de notre nation ; mais il faut observer aussi que rien ne se ressemble moins que Paris & Lacédémone.

Pour le style, on voit que M. Laignelot n'a pas encore formé le sien. On y trouve trop d'exclamations & d'apostrophes, ce qui le fait tomber souvent dans la déclamation. On y voit quelquefois des fautes que le moindre soin eût fait disparoître.

J'y cherche vainement ces monstres *dont l'orgueil*
Et le luxe insultoient aux mœurs de nos ancêtres.

Il n'y a pas d'oreille exercée à l'harmonie poétique, qui ne soit blessée en prononçant ces deux vers. Cet & *le luxe* renvoyé au commencement du second, & qu'on ne peut pas séparer de l'orgueil, fait un mauvais

effet par le repos qu'il néceſſite immédiatement après, ou en forçant de lire ſans s'arrêter la fin du premier vers, & le ſuivant tout entier, comme deux lignes de proſe. Il étoit pourtant aiſé de rectifier ce défaut d'harmonie en mettant,

Dont l'orgueil,
Dont le luxe *inſultoit* aux mœurs de nos ancêtres.

Sparte exige deux Rois; on ſent qu'*exige* n'eſt pas là le mot propre. On pourroit relever auſſi bien d'autres expreſſions qui ne doivent pas entrer dans le ſtyle tragique:

Pour un *vague* projet j'expoſerois ma vie,
Que je veux préſerver d'une infâme *ſouillure*.
Ton épouſe s'eſt-elle aſſez *purifiée* ?
Diſſimuler l'affront
Que mon ſceptre briſé *fit jaillir ſur mon front*.

On ne peut dire dans aucun ſtyle *faire jaillir un affront ſur un front*. Mais ſi M. Laignelot manque ſouvent de correction, il a ſouvent auſſi une qualité qui eſt aſſez rare, de la verve; & cette verve lui inſpire quelquefois de beaux vers qui ſortent comme tout faits, & des idées ou des ſentimens qui lui appartiennent:

Spectacle attendriſſant! mes yeux auront donc vû
Deux Rois ſe diſputer le prix de la vertu!

Cette verve entraîne quelquefois, & fait oublier les incorrections d'une tirade en-

tière. On n'entend point ſans intérêt ce que dit Chélonis à ſon père pour l'attendrir en faveur de ſon époux.

Mon père, il n'eſt donc plus d'eſpoir!
Je le vois, la Nature a perdu ſon pouvoir.
Eh bien, puiſque ſa voix ne ſe fait plus entendre,
Ce n'eſt point mon époux qu'ici je viens défendre;
C'eſt vous, c'eſt votre nom que je viens arracher
A l'opprobre éternel, tout prêt à le tacher.
Ce ſont vos deſcendans, c'eſt une ſource pure
Que je veux préſerver d'une infâme ſouillure.
Le nom de nos ayeux nous paſſe avec leur ſang.
Ah! Seigneur, faudra-t'il que cet illuſtre rang
Où vos pères trouvoient le prix de leur courage,
Ne ſoit pour vos neveux qu'un honteux héritage
Qui leur faſſe envier comme un ſouverain bien
La vile obſcurité du dernier Citoyen? &c.

Il y a du ſentiment dans cette tirade que prononce Agis.

Imiter leur valeur! ah, barbare! comment
Veux tu qu'un malheureux combatte vaillamment?
Peut-il s'intéreſſer à la cauſe publique,
S'il ne peut te montrer un autel domeſtique,
Un ſeul tombeau des ſiens? Qui peut l'encourager?
S'arme-t'il pour ſauver ſes foyers en danger?
Regarde autour de moi, preſque tous ſans aſyle,
Sont autant de bannis, même au ſein de leur ville:
Ce peuple dégradé, ſans fortune, ſans rang,

Pour tous les Grands, pour toi, verſera-t'il ſon ſang?
Ira-t'il au combat, jouet de tes caprices,
Privé de tout, mourir pour tes folles délices?
Peuple, s'il n'eſt touché de votre adverſité,
Quels malheurs pourſuivront votre poſtérité!
O Dieux de mon pays, rendez vain ce préſage?
Mais je vois nos neveux rampans dans l'eſclavage,
A gémir ſous le joug en naiſſant condamnés,
Des mortels je les vois les plus infortunés,
Enfans deshérités, proſcrits par la Nature,
Arracher à la terre un peu de nourriture;
Stupides, abattus, de leurs fers tout meurtris,
Du monde ſur la Grèce attirer le mépris.

Avec quelle noble fierté il comparoît devant le Sénat qui doit le juger!

Voilà donc ce Sénat, ces Miniſtres des Lois,
Ces demi-Dieux mortels qui règnent ſur les Rois!
Voilà ces Magiſtrats à qui la tyrannie
A conféré le droit d'ordonner de ma vie!
Pour eux, Léonidas, ne dois-tu pas rougir
Du rôle aviliſſant que tu leur fais remplir?
Les aurois-tu placés dans un rang ſi ſublime,
Afin qu'un plus grand jour vint éclairer leur crime,
Parle; qui ta fureur prétend-elle outrager?
Eſt-ce d'eux ou de moi que tu veux te venger?

Comme l'impoſteur Léonidas, en parlant au Sénat, feint l'amour de la patrie & de la vertu: ô ma patrie, où ſommes-nous! s'écrie Agis.

Le plus affreux Tyran que la Grèce ait connu,
Dicte à des assassins des leçons de vertu !

Voilà de véritables beautés. Nous avons relevé des défauts en plus grand nombre peut-être : que conclure de cet examen ? Qu'on doit avertir M. Laignelot de renoncer à la Tragédie ? C'est ce que pourroient en inférer ceux qui ne connoissent point les difficultés de l'art dramatique. Pour nous, nous croyons qu'une telle conclusion seroit aussi absurde que cruelle. Telle Pièce pleine de fautes, qui tombe & qui a dû tomber, nous paroît plus estimable que telle autre qui réussit & qui a dû réussir. Souvent en prononçant sur un Ouvrage, un véritable connoisseur aime à juger l'Auteur en même-temps ; & souvent l'Auteur & l'Ouvrage n'ont pas la même part à ses éloges. Nous croyons donc que M. Laignelot peut prétendre à des succès dans la carrière dramatique. Nous devons observer en sa faveur qu'il avoit à vaincre les difficultés d'un sujet peu dramatique, plus fait pour fournir à l'éloquence d'un Discours Académique, que pour amener des effets de Théâtre. Observons encore que cette Tragédie est dans le genre admiratif, le genre le plus difficile & le plus ingrat, & dans lequel il est d'autant plus difficile de réussir aujourd'hui, qu'on prend la fièvre pour la chaleur, que les émotions douces sont méconnues au Théâtre, & qu'on n'admet plus de nuance

entre la froideur & les convulſions. D'ailleurs, M. Laignelot a plus péché du côté de l'intrigue que du côté des caractères. Or, les fautes d'intrigue, dans un premier Ouvrage, peuvent provenir d'un défaut d'expérience & de méditation, plutôt que d'un défaut de logique. La connoiſſance du Théâtre, & même l'Art de ranger ſes idées, ſont le fruit de l'étude & du temps; mais pour tracer des caractères, il faut le don d'obſerver, de ſentir & d'exprimer fortement; il faut une énergie que la Nature ſeule peut donner.

Le ſtyle peut encore ſe perfectionner, pourvu toutefois qu'on s'y prenne de bonne heure; car le ſtyle n'a plus rien à acquérir après un certain nombre d'Ouvrages. Ce que nous avons cité prouve que M. Laignelot, qui a de la verve & des idées, peut gagner de la correction par le travail. Il y a ſans doute une très grande différence entre écrire bien en vers & faire ce qu'on appelle de beaux vers, de ces vers qu'on retient. Mais M. Laignelot écrit quelquefois des phraſes entières; & nous allons terminer cet extrait par une tirade qui laiſſe peu à reprendre, & qui ne dépareroit point les Ouvrages de nos bons Écrivains; c'eſt Agéſiſtrate qui parle à Léonidas :

Je ne viens point, cruel, implorer ta clémence;
On ne me verra point, pour fléchir ton courroux,
D'un vainqueur inſolent embraſſer les genoux :

Je viens ſans que mon ſort m'épouvante ou m'abatte,
Voulant quitter la vie en digne Spartiate,
Te demander la mort qu'à moi ſeule tu dois,
Et contraindre un Tyran d'être juſte une fois.
Mon fils eſt innocent ; ſeule je ſuis coupable :
Si, te chaſſant du Trône il fut juge implacable,
N'en accuſe que moi, qui, dès ſes jeunes ans,
Fis naître en lui l'horreur du crime & des méchans;
Punis-moi d'avoir pu former un tel courage ;
Ses vertus ſont de moi, ſes mœurs ſont mon ouvrage;
Et ce Héros ſi fier, par l'exemple ébranlé,
Sans ſa mère peut-être un jour t'eût reſſemblé!
Ce n'eſt pas tout : apprends qu'en dépit de ſa mère,
Le gendre reſpecta les jours de ſon beau-père ;
Qu'à ſon cœur je livrai mille aſſauts ſuperflus ;
Et, s'il m'eût obéi, que tu ne ſerois plus.

(Cet Article eſt de M. Imbert.)

SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON a donné Mardi, 16 de ce mois, la première repréſentation de la repriſe de la *Reine de Golconde*; paroles de M. Sedaine; muſique de M. Monſigni.

On a revu avec plaiſir cet Ouvrage char-

mant; & malgré la révolution opérée dans la musique de ce Théâtre, on y a applaudi plusieurs morceaux de ce chant naturel, facile & ingénieux qui caractérise les productions de M. Monsigni.

Cet Opéra a été remis avec la plus grande magnificence & autant de goût. Le costume brillant & pittoresque des Peuples qui habitent cette partie de l'Inde, a été suivi avec autant d'exactitude que le permettent nos conventions théâtrales. Les Ballets, qui sont les mêmes que M. Delaval a fait exécuter sur le Théâtre de la Cour, sont traités avec une intelligence & un goût qui honorent ce Compositeur. Le pas de quatre du second Acte a fait le plus grand plaisir. Mlle Guimard, cette charmante Danseuse, dont on ne sauroit trop louer & le zèle & les talens, a déployé dans cette pantomime ses grâces toujours naïves & toujours piquantes. Le Ballet qui termine cet Opéra est d'une composition brillante & variée. L'effet de ces Ballets eût été plus frappant si la profondeur du Théâtre eût permis les développemens que leur composition exigeoit. Ce même défaut de profondeur ôte à la décoration du second Acte le charme qu'elle offroit sur l'ancien Théâtre. Nous ne nous permettrions pas cette observation, si nous n'étions instruits que l'Administration de ce Spectacle, toujours occupée de ce qui peut en accroître l'agrément & le perfectionner dans toutes ses parties,

s'occupe des moyens de prolonger ce Théâtre de vingt pieds sur la rue de Bondy, & d'en faire, par cet accroissement, une des plus belles Sales de Spectacle de l'Europe.

Mlle Levasseur a rempli le rôle d'Aline, & a joué avec beaucoup de naïveté & de finesse la Scène où elle reparoît en habit de Bergère aux yeux de Saint-Phar. Ce rôle a été chanté par M. Laïs.

Mlle Girardin la cadette, qui, depuis deux ans étoit absente de ce Théâtre, y a reparu, & a chanté l'Ariette qui termine cet Opéra. On lui a retrouvé le même timbre & la même fraîcheur dans la voix. La manière dont elle a été accueillie par le Public, est le plus fort encouragement que nous puissions lui offrir.

GRAVURES.

Frontispice des Essais Historiques & Politiques sur les Anglo-Américains, dessiné par M. Lebarbier l'aîné, Peintre du Roi, & gravé par M. Godefroy, de l'Académie de Vienne, &c. Prix, 3 liv.

A l'ouverture du Congrès, Peytor Randolph ayant été élu Président, se fait apporter une couronne, & la partage en douze parties égales, qu'il délivre aux Délégués des douze Colonies confédérées, * comme le symbole de l'égalité qui doit ré-

---

* La Georgie n'avoit point encore pris de part à la guerre.

gner entre-elles dans les Délibérations, & le gage de l'anéantissement du Pouvoir Royal. Cette Estampe est d'une composition sage & très-bien gravée.

1°. *Carte de la Nouvelle Angleterre*, comprenant *les États de Massachusets-Bay, Newhampshire, Connecticut & Rhode-Island.* 2°. *Carte de Canada, de la Nouvelle Écosse & de l'Acadie.* 3°. *Carte des deux Carolines & de la Géorgie.* 4°. *Carte de la Nouvelle Yorck & du Nouvel État de Vermont.* 5°. *Carte de la Virginie, du Maryland & de l'Etat de Delawarre.* 6°. *Carte de la Pensylvanie & du Nouveau Jersey.* Prix, 6 liv. les six Cartes, & 7 liv. 10 sols enluminées. Toutes ces Cartes sont rédigées d'après les originaux Anglois les plus estimés, par M. Brion de Latour, Ingénieur-Géographe du Roi. Il en sera vendu séparément en faveur des personnes qui ont acheté l'Ouvrage par parties, & qui n'ont point souscrit; elles forment ensemble un Atlas Américain complet, & c'est ce qui a paru de mieux en Géographie sur cette partie du Monde devenue si intéressante.

Ces Cartes, ainsi que le Frontispice & le Plan de la Bataille de Montmouth, à 1 liv. 4 sols, & 1 liv. 10 sols enluminées, ne se trouvent que chez M. Hilliard d'Auberteuil, Auteur des Essais sur les Anglo-Américains, chez lequel on souscrit jusqu'au premier Août, moyennant 21 liv. pour l'*in*-8°., & 42 liv. pour l'*in*-4°. A Paris, rue des Bons-Enfans, la première porte-cochère à droite en entrant par la rue S. Honoré, où MM les Souscripteurs sont priés de faire retirer ces différens objets.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Nouveau Théâtre Allemand, ou *Recueil des Pièces qui ont paru avec succès sur les Théâtres des Capitales de l'Allemagne*, par M. Friédel, Professeur des Pages du Roi en survivance, Volume III, contenant Atrée & Thyeste, Tragédies en cinq Actes de M. Weisse. — *Le voilà pris, le voilà pris, Comédie en deux Actes*, par M. Wezel. — *Stella, Drame pour les âmes aimantes, en cinq Actes*, par M. Soethe. A Paris, chez l'Auteur, au Cabinet de Littérature Allemande, rue S. Honoré, au coin de la rue de Richelieu ; chez la Veuve Duchesne, Couturier fils & Brunet, Libraires ; à Versailles, chez Blaizot, Libraire. Le prix de ces trois premiers Volumes est de 13 livres 10 sols. On les reçoit francs de port au même prix, en s'adressant directement à l'Auteur, au Cabinet de Littérature Allemande à Paris, & en affranchissant la lettre de demande & l'argent.

MM. les Souscripteurs sont priés de faire retirer leurs Volumes.

Mémoires secrets, tirés des Archives des Souverains de l'Europe, contenant le règne de Louis XIII, Ouvrage traduit de l'Italien, XLV & XLVIe. Partie. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, Quartier Saint-André-des-Arcs.

Essai Historique sur son Altesse Impériale Paul Pétrowitz, Czarowitz & Grand-Duc de Russie, &c. par un Avocat au Parlement. Prix 12 sols. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

L'Éventail, Poëme en quatre Chants, dédié à

S. A. S. Madame la Duchesse de Bourbon, par M. Milon, de Liége. A Mastricht; & se trouve à Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques; & Desenne, Libraire, au Palais Royal.

Essai sur la Chasse au fusil, nouvelle Édition, revue & augmentée. Prix, 1 livre 16 sols broché. A Paris, chez Théophile Barrois jeune, Libraire, rue du Hurepoix.

De l'Architecture des corps humains, ou *le Matérialisme réfuté par les sens*, par l'Auteur des Principes contre l'incrédulité. Prix, 18 sols broché. A Paris, chez la Veuve Hérissant, Imprimeur-Libraire, rue Notre-Dame; & Barrois le jeune, Libraire, rue du Hurepoix.

Suite des Essais sur Paris. Le Comte & la Comtesse du Nord, Anecdote Russe, mise au jour par M. le Chevalier du Coudray. Vol. *in*-8°. Prix, 1 liv. 10 s. avec le Portrait de ces illustres Voyageurs. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

Notions élémentaires de Botanique, avec l'explication d'une Carte composée pour servir aux Cours publics de l'Académie de Dijon, Volume *in*-8°. A Dijon, chez L. N. Frantin, Imprimeur du Roi. L'Ouvrage est accompagné de quatre Planches *in-folio* & de quatre petites.

L'Ami des Enfans, par M. Berquin, Juillet 1782, n°. 7. A Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins; & Théophile Barrois, Libraire, rue du Hurepoix.

Œuvres d'Histoire Naturelle & de Philosophie de Charles Bonnet, de l'Académie Impériale Léopoldine & de celle de Saint-Pétersbourg, &c. Tom. IV, première & seconde Parties; Tome V, première & seconde Parties. A Neufchâtel, de l'Imprimerie de Samuel Fauche, Libraire du Roi; & à Paris, chez

Hardouin, Libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois.

Essais Historiques & Politiques sur la Révolution de l'Amérique Septentrionale, par M. Hilliard d'Auberteuil, Tome II, seconde Partie. A Bruxelles, & se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans-Saint-Honoré.

Traité de la connoissance des bons fruits, avec la manière de cultiver toutes sortes d'arbres fruitiers, suivi d'une Instruction pour ceux qui veulent conserver des fruits & en avoir dans tous les mois de l'année, par J. Merlet & Cl. Saint-Etienne, quatrième Édition en deux Parties. Prix, 1 livre 16 sols reliées en un Volume. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

Pommade à la Sultane.

La Dame Veuve CHATAIGNIER, qui demeure rue de la Lune, au coin de celle de Saint-Étienne, a composé une Pommade, appelée *à la Sultane*, qui entretient la peau fraîche, l'adoucit, & guerit les gerçures des lèvres. Il n'entre rien dans sa composition qui puisse en rendre l'usage pernicieux. Le prix de chaque pot de Pommade est de 3 liv.

TABLE.

Vers à M. de Piis, 145
A Mesdemoiselles de Gaudin, 147
Conte Epigrammatique, 148
Enigme & Logogryphe, 149
Histoire de Charlemagne, 150
Agis, Tragédie en cinq Actes, 173
Acad. Royale de Musiq. 186
Gravures, 188
Annonces Littéraires, 190

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 27 Juillet. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 26 Juillet 1782. GUIDI.

TABLE

Du Journal Politique.

Constantinople,	1	*Algésiras*,	10
Pétersbourg,	2	*Madrid*,	*ibid.*
Copenhague,	3	*Versailles*,	29
Vienne,	4	*Paris*,	31
Hambourg,	5	*Bruxelles*,	44
Livourne,	8		

MERCURE DE FRANCE, (N°. 28.)

SAMEDI 13 JUILLET 1782.

AVIS à Messieurs les Souscripteurs du Mercure de France, pour le mois d'Août 1782.

LA réunion du *Journal de Politique de Bruxelles*, avec le *Mercure de France*, & des Souscriptions du *Journal François*, du *Journal des Spectacles*, du *Journal des Dames*, de la *Gazette de Littérature*, & du *Journal* intitulé, *Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique*; le nombre & le mérite des Rédacteurs & des Coopérateurs attachés à cet Ouvrage, les efforts du Breveté du Mercure, qui n'a épargné ni dépenses ni soins pour répondre aux desirs du Public & aux intentions du Ministère, ont enfin assuré à cet Ouvrage périodique, le plus ancien & le plus varié des Journaux, tout le succès que le Sieur Panckoucke pouvoit en attendre.

La partie Politique, publiée hebdomadairement, annonce les nouvelles presque aussitôt que les Gazettes, & les a même quelquefois précédées par le feuillet séparé qu'on a souvent joint à ce Journal, toutes les fois que l'arrivée d'une nouvelle intéressante l'a déterminé. Elle contient, ainsi que les Journaux Politiques étrangers, dans le plus grand détail, l'histoire des faits les plus intéressans, & toutes les pièces qui méritent d'être transmises à la postérité. On a joint sur les Couvertures l'état exact des Prises des Vaisseaux.

Ce Journal jouit de la même liberté que les autres Gazettes étrangères & Journaux Politiques, dont la circulation est permise en France.

Le Mercure de France est remis régulièrement à la grande & petite Poste le Samedi matin. Quoique ce Journal soit augmenté de 64 feuilles par an, & paroisse 52 fois au lieu de 16, le prix en est, comme ci-devant, de 32 liv. pour la Province, & pour Paris, de 30 liv. port franc. Les personnes de Paris qui vont passer six mois en campagne, n'ont rien de plus à payer.

On s'abonne en tout temps à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Il faut avoir attention d'affranchir le port de l'argent & des lettres.

On prie avec instance Messieurs les Souscripteurs du mois d'Août, de renouveler de bonne heure leur abonnement, afin qu'on ait le temps de faire réimprimer leurs adresses, & qu'ils n'éprouvent aucun retard dans l'expédition. Ils voudront bien donner leurs noms & qualités d'une écriture lisible, & avoir soin de ne remettre aucun argent à la Poste sans l'affranchir, & sans y joindre une lettre d'avis contenant le nom du Bureau de la Poste, & la date de la remise de l'argent.

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 10 Mai.

L'ESCADRE Ottomane destinée à croiser tous les ans dans nos parages, est sortie du port ces jours derniers; une tempête violente l'a forcée de se réfugier dans une petite baie en face de cette Ville, où elle est encore, & où elle s'occupe à charger de nouvelles munitions de guerre qu'elle doit porter dans les places les plus importantes de l'Archipel; elle est composée de 4 vaisseaux de ligne, 3 galères & une frégate.

Il a été fait divers changemens dans les Gouvernemens des Provinces. Le Bacha de Choczim a été nommé Beglier-Bey de Romélie; le Gouverneur de Candie a passé à Choczim, & le Bacha de Widin dont le Beglier-Bey déposé a obtenu la place, a été installé dans le Gouvernement de Candie.

Selon les nouvelles de l'Asie mineure, Tichapan Ogli, ce fameux rival de Tschanikli-Ali, Bacha, a été massacré par ses do-

meſtiques ; cet évènement fait entrer dans le tréſor du Grand-Seigneur, qui en hérite, 3 500 bourſes, qui équivalent à 1,750,000 piaſtres. Les hoſtilités, ajoutent les mêmes lettres, ont recommencé entre le Prince Héraclius & Salomon, Prince d'Imarette ; les Gouvernemens voiſins ont été obligés d'entrer dans leurs querelles.

RUSSIE.

De PÉTERSBOURG, le 28 Mai.

Nous venons d'eſſuyer ici un incendie qui a cauſé une perte conſidérable à cette Ville & à ſon commerce ; hier à 2 heures après midi, il ſe manifeſta à une extrémité du marché, où les boutiques conſtruites en bois forment un vaſte quarré de 3 à 400 toiſes de long ſur environ 150 de largeur, entre le canal de Catherine & la rue du Palais de Voronzoff. Les flammes ſe propagèrent avec une telle rapidité que dès les 4 heures du ſoir tout le quarré étoit embrâſé. Le vent d'Eſt qui ſouffloit avec violence, les portoit par-delà le canal du côté du quartier Ruſchenski, où elles auroient pu cauſer des dommages effrayans. A la première nouvelle de l'incendie, les Princes Repnin, Orloff, pluſieurs Généraux, les Officiers des Régimens des Gardes accoururent ſur les lieux ; l'Impératrice qui étoit revenue dans cette Capitale à l'occaſion de la fête du régiment des Gardes d'Iſmaïlofski,

s'y porta elle même, & fit tout le tour du quartier embrâſé, où elle donna les ordres les plus convenables. Malheureuſement l'embrâſement étoit d'une violence à ne céder à aucun ſecours. Toutes les boutiques en bois ont été réduites en cendres; on n'a pu ſe rendre maître du feu que lorſqu'il étoit prêt à gagner le corps de celles qui ſont conſtruites en pierres. La perte a été conſidérable, elle l'auroit été davantage encore ſi les vaiſſeaux qu'on attend de l'Etranger étoient arrivés, & que les magaſins euſſent été remplis des marchandiſes qu'ils doivent apporter; on ne peut pas encore l'apprécier au juſte; mais la première évaluation en gros la porte à 2 millions de roubles. On ne doute pas que ces magaſins, dont la conſtruction en bois cauſoit ſans ceſſe de l'inquiétude, ne ſoient rebâtis en pierres.

DANEMARCK.

De COPENHAGUE, *le 8 Juin.*

Le Vice-Amiral de Fontenay a hiſſé hier ſon pavillon à bord du vaiſſeau de guerre la *Juſtice*, & a été ſalué par tous les navires qui étoient en rade. L'eſcadre ne conſiſtera qu'en ce vaiſſeau, le *Holſtein*, l'*Oldenbourg*, & la frégate l'*Alſen*.

Le 4 de ce mois 109 navires de différentes Nations ſont arrivés de la mer du Nord dans le Sund; il y avoit parmi ces bâtimens 39 Anglois de Hull, ſans eſcorte, 15 de Li-

verpool & d'Ecoſſe, avec une frégate de guerre Britannique de 20 canons, qui convoyoit 48 autres navires de la même Nation, venant tous de Newcaſtle, chargés de charbon de terre, & deſtinés en grande partie pour cette Capitale. Le 5 tous ces bâtimens ont été ſuivis de 54, & le lendemain de 17 autres, arrivés également de la mer du Nord.

Les Directeurs de la nouvelle Compagnie du Canal & du Commerce, ſont M. Steman, Miniſtre des Finances, M. Schimmelman, Miniſtre du Commerce, M. Guldberg, Conſeiller Privé, Secrétaire d'Etat, MM. Schilden & Walterſdorff, Chambellans, M. Anker, Conſeiller d'Etat, & M. Friſch, Conſeiller de Juſtice.

ALLEMAGNE.

De VIENNE, *le 12 Juin.*

L'EMPEREUR continue de travailler beaucoup dans ſon Cabinet, où il reſte depuis quelque tems enfermé pendant pluſieurs heures avec 2 Secrétaires.

On dit que tous les emplois de Directeurs, Contrôleurs & Officiers quelconques des Poſtes dans les Provinces de la domination Autrichienne, ne ſeront plus donnés à l'avenir qu'à de vieux Militaires, qui auront mérité une retraite par leurs ſervices ; la deſtruction ordonnée par l'Empereur de la plupart des fortereſſes de ſes Etats, anéantit

quantité d'emplois qu'on leur donnoit auparavant, & que ceux-ci remplaceront du moins quant aux émolumens.

Un nouveau Règlement défend à l'avenir l'usage des mulets dans nos Armées, parce que leur entretien coûtoit considérablement, & que les chevaux peuvent servir également au transport des bagages.

La maladie qui de Russie a fait le tour de la moitié de l'Europe, vient d'attaquer un grand nombre de personnes en cette Ville; heureusement il n'en meurt aucune; on espère qu'elle cessera avec le froid, auquel on n'est point accoutumé dans cette saison, & qui commence à faire place aux chaleurs.

De HAMBOURG, *le 15 Juin.*

LES recrues d'Anspach, de Brunswick, de Hesse-Cassel, de Hesse-Hanau, de Zerbst, & le 16e. régiment d'infanterie Hanovrienne, embarqués sur 14 bâtimens de transports, ont mis à la voile le 10 de ce mois de Bremerlehe, sous l'escorte des frégates Angloises la *Belle-Poule*, de 36 canons, l'*Emeraude* de 32, & le *Cyclope* de 28. On assure que ce convoi se rend directement dans quelque port d'Irlande d'où ces troupes passeront à leur destination en Amérique. Les transports sur lesquels elles sont embarquées, avoient ramené d'Angleterre les Invalides des différens Corps qui servent dans le Nouveau monde; ils

étoient au nombre de 15 bâtimens, mais ils ont été réduits à 14 par le naufrage de l'un qui a péri dans le trajet & dont on a heureusement sauvé l'équipage.

» L'Empereur, écrit-on de Coblentz, a conféré la dignité d'Evêque titulaire de Luxembourg, qui jusqu'à présent avoit été attachée à l'Archevêché de Trèves, au Prevôt de St Hubert à Luxembourg. On ajoute que S. M. I. a demandé un état exact des possessions de l'Abbaye de St-Maximin de Trèves. Comme on prétend que S. M. I. est dans l'intention de revendiquer les biens considérables que cette Abbaye possède dans le Duché de Luxembourg, on a conçu quelqu'inquiétude à Trèves & ici «.

On assure que le Duc régnant de Wurtemberg a demandé à ses Etats, & qu'il en a obtenu un million de florins pour servir aux dépenses des fêtes qu'il se propose de donner au Grand-Duc & à la Grande-Duchesse de Russie à leur arrivée à Stuttgard.

» Le différend, écrit-on de Copenhague, qui s'est élevé entre cette Cour & celle de Madrid au sujet de la prise de la corvette le *St-Jean*, subsiste toujours. Notre Ministère a répandu avec profusion des Mémoires sur cette affaire; il en a été présenté à toutes les Cours neutres; on s'attache sur-tout à établir qu'une chaloupe à un seul canon avec pavillon effectif d'un Souverain, n'est pas moins un véritable vaisseau de guerre qu'un vaisseau de transport; c'est un point que la Cour d'Espagne a déja déclaré qu'elle ne refuseroit pas de reconnoître, si les Puissances neutres jugent à propos d'adopter ce systême. On est fort curieux d'apprendre comment se terminera ce différent. — Si le bruit qui se répand est fondé, nous devons nous attendre à quelques difficultés vis-à-vis des Provinces-Unies. Le Capitaine Dahl, du

vaiſſeau de notre Compagnie des Indes le *Chriſtianſtadt*, arrivé ici le 4 Juin, a déclaré au Gouvernement que ſur la fauſſe nouvelle d'une rupture entre le Danemarck & les Provinces-Unies, le Commandant du Cap de Bonne-Eſpérance s'étoit ſaiſi du navire Danois le *Caſtelet-Dansbrog*, Capitaine Fugléde; qu'informé enſuite que ce bruit n'étoit point fondé, il avoit relâché le navire; ce contretems a forcé le Capitaine à faire radouber ſon vaiſſeau, & à faire tranſporter ſes marchandiſes à terre où elles ont dû ſouffrir conſidérablement, ce qui va donner ſans doute lieu à des demandes de dédommagemens «.

On apprend de Cologne que la maladie du Nord continue d'y régner, & que même elle y devient plus ſérieuſe. On a remarqué ſur-tout qu'il faut bien ſe garder de ſe trop raffraîchir après en être guéri, cela occaſionne des rechûtes auxquelles peu de perſonnes échappent. Pendant huit à dix jours on a enterré 10 à 12 perſonnes par jour dans cette ville.

» Il paroît, écrit-on de Berne, que les préparatifs qui ſe font autour de Genève, inquiètent ſérieuſement les Repréſentans, auparavant ſi fiers. Eux qui empêchoient leurs adverſaires de quitter la ville & d'en faire ſortir leurs effets, commencent à ſuivre cet exemple, en faiſant paſſer leurs familles dans les pays voiſins; on craint même qu'ils ne partent eux-mêmes, & ne laiſſent la ville à 400 500 perſonnes qui leur ayant ſervi d'inſtrumens, ſont capables de tous les excès. C'eſt ſans doute ce qu'on veut prévenir, comme il paroît par la lettre ſuivante de l'Ambaſſadeur de France à L. E. de Berne, en date du 20 Mai dernier. — » S. M., y eſt-il dit, m'autoriſe à vous mander, magnifiques Seigneurs, que d'ici au 12 du

mois prochain, elle vous fera instruire de ce qu'il sera expédient de faire pour concourir à l'entreprise salutaire qu'elle n'a pas voulu effectuer sans vous y faire participer. M. le Marquis de Jaucourt ou moi serons chargés de vous faire passer successivement ces éclaircissemens. Il paroît que l'intention de S. M. est de vous éviter, s'il est possible, des dépenses qu'un trop grand nombre de troupes pourroit vous causer, & ménager par-là le tems précieux de vos sujets. La résolution de rendre les déserteurs & de fermer le lac, ce qui vous est très-facile, plaît infiniment à S. M. Cette dernière résolution cadre exactement avec la note que je joins ici, & qui doit être déja remise à M. l'Ambassadeur de Sardaigne; j'ai ordre de vous la communiquer, vous assurant que S. M. s'en rapporte à votre sagesse & prévoyance, pour prendre de votre côté les mesures indiquées. S. M. verra avec plaisir le parti ferme que vous prendrez à cet égard, & dans le cas où vous jugerez à propos de le prendre, il sera nécessaire que vous en fassiez prévenir promptement S. M. Sarde, afin que ses préposés n'y mettent aucun obstacle. En attendant la réponse de ce Monarque, qui ne peut être négative dans cette occurence, fermer le lac est une excellente opération, qui préviendroit vraisemblablement bien des malheurs «.

ITALIE.

De LIVOURNE, *le 6 Juin.*

La Députation Royale établie pour les Monastères, vient d'envoyer à tous les députés la lettre circulaire suivante.

» Par une dépêche de la Secrétairerie d'Etat, en date du 25 Avril dernier, S. A. R. le Grand-Duc notre Souverain, a chargé cette Députation de se faire donner une note du nombre actuel des Reli-

gieuſes de chaque Monaſtère, en faiſant une diſtinction entre celles qui ſont voilées & celles qui ſont converſes. En conſéquence la députation m'enjoint de vous demander une pareille note pour ce qui concerne chaque Monaſtère, ne doutant pas de l'empreſſement que vous aurez de ſatisfaire à cette commiſſion «.

Il a été ſignifié en même-tems aux Religieux de Cîteaux, ainſi qu'aux Minimes de St-François de Paule, de ne plus recevoir à l'avenir de novices, & de renvoyer à leurs maiſons paternelles les individus qui n'ont point encore fait profeſſion.

» Nous apprenons de Cephalonie que le Comte de Cerbieri, connu par l'art avec lequel il a ſu faire tranſporter en entier à Pétersbourg l'immenſe rocher deſtiné à ſervir de piédeſtal à la ſtatue de Pierre-le-Grand, vient d'être maſſacré ſur ſes terres en Morée, ainſi qu'un François qu'il avoit fait venir de la Martinique. Ses aſſaſſins ſont des gens dont, en les payant, il employoit les forces à la culture de quelques plantations de ſucre & d'indigo qu'il avoit établies aſſez fructueuſement dans cette preſqu'île. Les ſcélérats ont auſſi percé ſa malheureuſe épouſe de 7 coups de poignards; on aſſure qu'ils ont été arrêtés au moment où ils alloient paſſer dans la Morée «.

Le Pape arrivé dans l'Etat Eccléſiaſtique le 20 du mois dernier, a paſſé à Ceſene ſa patrie dont il n'eſt parti que le 3 de ce mois; ſuivant ſon itinéraire, il ne doit être à Rome que le 13 au ſoir; on y prépare un arc de triomphe ſur la place du Peuple, & 2 tribunes où ſeront placés des Muſiciens; ces édifices & la rue qui conduit à St-Pierre ſe-

ront illuminés; on exécutera ſur la place du Vatican un grand feu d'artifice. On dit que S. S. tiendra, le 17, un Conſiſtoire dans lequel elle fera part au Sacré Collége des ſuites de ſon voyage.

ESPAGNE.

D'ALGÉSIRAS, le 3 Juin.

LES troupes de Mahon que nous attendions ſont enfin arrivées ainſi que toutes les munitions. Nous avons vu paſſer auſſi les convois marchands, & il n'eſt reſté en arrière que 6 navires Parlementaires ayant à bord une partie des priſonniers Anglois qui ont été ſurpris par le vent d'Oueſt avant d'avoir pu embouquer le Détroit. Nos Vigies ſignalèrent, il y a trois jours, un grand convoi eſcorté par des frégates, qui ne peut être que celui de la diviſion des troupes Françoiſes. Il aura été obligé de relâcher à Malaga; & au premier ſouffle de bon vent, nous nous attendons à le voir paroître. Les travaux ſont ici dans la plus grande activité; nous avons environ 60 forges occupées nuit & jour.

ANGLETERRE.

De LONDRES, le 25 Juin.

LA Cour n'a rien publié des nouvelles qu'elle a pu apprendre par le Chevalier Clinton de l'état de nos affaires dans l'Amérique ſep-

tentrionale ; nos papiers essayent d'y suppléer par des lettres particulières & par des conjectures. Ils flattent toujours la Nation d'une réconciliation avec les Colonies, & elle ne se flatte elle-même que d'une paix qu'elle ne peut obtenir qu'en accédant à toutes les prétentions du Congrès ; elle en a trop besoin pour se rendre aujourd'hui difficile. Cette disposition seule peut favoriser le Général Carleton qui, envoyé dans ces contrées pour y prendre le commandement de nos troupes, est expressément chargé de négocier & de songer peu à combattre. Toutes nos nouvelles particulières ne peuvent nous laisser aucun doute sur l'attachement des Américains aux prétentions qui leur ont mis les armes à la main.

» Les Virginiens, disent elles, effrayés de l'arrivée du Comte de Dunmore dont ils n'ont pas oublié les injustices & les vexations, ont porté leur crainte & leur animosité au point de mettre sa tête à prix ; ils ont promis, dit-on, 5000 dollars d'Espagne à celui qui le leur présenteroit vif ou mort. C'est sans doute cette raison qui l'a déterminé à se réfugier à New-Yorck, où il est plus en sûreté que par-tout ailleurs. Le renvoi de cet ancien Gouverneur de la Virginie en Amérique, est regardé ici comme une des plus grandes fautes de l'ancienne Administration ; il ne pouvoit en résulter qu'une haine plus forte contre lui & contre le Gouvernement, qui par là n'avertissoit que trop qu'il conservoit tous ses anciens principes, & que s'il réussissoit dans ses armemens de terre & de mer, l'Amérique retomberoit infailliblement sous un joug aussi dur que celui qui l'avoit portée au soulèvement «.

Suivant les mêmes nouvelles particulières, le Général Gréen se proposoit d'attaquer Savanah dans le commencement de Mai; cette place ne peut résister si, comme on l'a dit, & comme cela est vraisemblable, elle a déja été évacuée; alors le Général Gréen peut tourner ses efforts contre Charles-Town, dont la garnison, quoiqu'on en dise, doit être considérablement affoiblie, puisqu'on en a fait partir deux régimens pour les Isles. On peut juger de l'état de cette place, & de ses ressources par la lettre suivante en date du 25 Mars.

» Je vous suppose instruit de ce qui s'est passé ici depuis votre départ. Les transactions publiques rapportées dans les papiers publics, sont en général assez vraies; mais elles ne donnent pas une idée exacte de notre situation. — Malgré les assurances données aux loyalistes d'une assistance efficace & prompte de la part des Officiers qui commandent ici, les rebelles ont convoqué leur assemblée à Jacksonburg, à 30 milles de cette ville. Ils y sont restés six semaines sans être molestés, pour choisir un Gouverneur, de nouveaux Représentans au Congrès, & faire une multitude de loix, dont quelques-unes disposent des biens des amis du Gouvernement, au nombre de plus de 230. — Il est presqu'indubitable que Gréen n'a jamais eu plus de 2000 hommes depuis l'affaire d'Entaw (il en a aujourd'hui 4 ou 5000.) Il est resté dans les environs de Jacksonburg, pour protéger les rebelles pendant le séjour qu'ils y ont fait. Si notre armée se fût portée vers cette place, ils se seroient séparés, & plusieurs seroient retournés chez eux, charmés d'avoir un prétexte de se retirer; la faute qu'on a faite de permettre à leur Gouvernement de prendre une forme régulière, a eu beaucoup

de ſuites pernicieuſes. Ceux de nos amis qui agiſſoient pour nous, & qui ne ſe ſoucioient pas de ſe retirer à Charles-Town, voyant leur cauſe abandonnée, ont fait leur paix & ſe ſont ſoumis; & pluſieurs autres de Charles-Town, fruſtrés de l'eſpoir d'être ſoutenus, ou dégoûtés de notre conduite froide & indifférente, ſe ſont retirés, & pour faire leur paix, ils ſe ſont engagés à agir contre nous. — Tout eſt horriblement cher ici; un poulet, lorſqu'il y en a, ce qui arrive rarement, coûte une piaſtre; la livre de mauvais bœuf, ou porc, 16 pence (28 ſols tournois); les marchés ſont très-mal approviſionnés; ſous peu de ſemaines nous ſerons forcés de tirer toutes nos proviſions du dehors, car Gréen ne laiſſera rien entrer. Je n'aime pas à parler continuellement de griefs; mais je penſe que la conduite timide de l'armée, eſt cauſe que les rebelles ont rétabli leur autorité, détruit notre propriété avec impunité, pendant que les loyaliſtes qui réſident dans la ville, ſont regardés comme à charge à la garniſon. Quelques petits efforts nous auroient ouvert le pays qui nous eſt fermé, nous auroient fourni les choſes néceſſaires à la vie, & inſpiré de l'ardeur aux troupes & au peuple. Le Colonel Thompſon a démontré ce que l'on peut faire avec de la cavalerie, & ſi nous avions ſeulement 3 ou 400 dragons légers, je ſuis perſuadé que Gréen ſeroit forcé d'abandonner cette Province & la Caroline Septentrionale. — Les gens de la petite Pédée jouiſſent encore de la trève qu'ils ont faite avec Marion pour un an; mais comme elle expire le 17 Juin prochain, s'ils ne ſont pas ſecourus à cette époque, ils ſeront obligés de ſe ſoumettre, & par conſéquent de ſe joindre aux rebelles, auxquels ils ſeront d'une grande utilité, étant très-braves. Leur nombre conſiſte en 500 environ. Ils ont donné aſyle aux réfugiés des Comtés loyaux de la Caroline Septentrionale, où ils ſont dans la plus miſérable condition ».

Ce n'eſt que le 18 de ce mois que le Gouvernement a publié l'extrait des dépêches que le Capitaine Domet a apportées de la Jamaïque. Nous en avons déja donné le précis d'après les bruits publics ; nous les placerons ici. Toutes deux ſont de l'Amiral Rodney ; la première eſt datée du 26 Avril à la hauteur du Cap Tiberon, Iſle Saint-Domingue.

» Depuis mes dernières dépêches, en date du 20 Avril, j'ai encore le plaiſir de féliciter les Lords de l'Amirauté, à l'occaſion de deux autres vaiſſeaux avec deux frégates pris par l'eſcadre que j'avois détachée ſous les ordres du Chevalier Samuel Hood. J'ai l'honneur de joindre ici une liſte des vaiſſeaux pris, & un état des tués & bleſſés à bord des vaiſſeaux de Sa Majeſté qui les ont attaqués. — Je ſuis actuellement devant le Cap Tiberon avec l'eſcadre, & je me propoſe de laiſſer le Chevalier Hood avec vingt-cinq vaiſſeaux de ligne, ou avec des bâtimens qui ſeront en état de tenir la mer, pour obſerver les mouvemens de l'ennemi au Cap François, & je vais aller moi-même à Port-Royal avec les bâtimens les plus maltraités, pour accélérer leur réparation «.

La liſte jointe à cette lettre des vaiſſeaux pris par l'Amiral Hood ſont le *Caton* & le *Jaſon* de 64 canons, & l'un de 650 hommes d'équipage, l'autre de 609 ſans compter les troupes à bord. L'*Aimable* de 32 & de 290 hommes, & le *Cérès* de 18 & 160 hommes. Les tués & bleſſés à bord des deux vaiſſeaux qui ont attaqué ſont peu de choſe ; il y a eu deux morts à bord du *Valiant* & 4 à bord du *Magnificent* ; les bleſſés ſont au nombre de 6 ſur le premier & de 8 ſur le ſecond.

La ſeconde lettre de Rodney eſt datée du Port-Royal de la Jamaïque le 5 Mai.

» Depuis ma lettre du 26 Avril, à la hauteur du Cap Tiberon, je vous prie d'informer les Lords de l'Amirauté que je ſuis arrivé dans cette baye le 29 du mois dernier avec ceux des vaiſſeaux du Roi qui étoient dans le plus mauvais état. Depuis ce tems, on travaille jour & nuit avec la plus grande diligence poſſible pour réparer ces bâtimens. La *Ville de Paris* de 104 canons, le *Glorieux* de 74, l'*Hector* de 74, le *Caton* de 64, le *Jaſon* de 64, l'*Ardent* de 64, l'*Aimable* de 32 & la *Cérès* (que je ferai partir avec cette dépêche) ſont tous arrivés ſans accident dans ce port. — C'eſt avec chagrin que je vous prie d'informer les Lords de l'Amirauté que le *Céſar* de 74 canons, & regardé comme un des meilleurs vaiſſeaux de l'eſcadre Françoiſe, a été brûlé dans la nuit du 12 au 13, & que plus de 400 hommes, avec un Lieutenant & 50 matelots Anglois, ont péri avec ce bâtiment, malgré tous les ſoins qu'on s'eſt donné pour leur porter du ſecours. Cet accident funeſte vient de l'indiſcipline extrême des matelots François, qui tous, auſſi-tôt que le vaiſſeau eut amené, non-ſeulement ont refuſé d'obéir aux ordres de leurs Officiers, mais ſe ſont conduits envers eux avec l'inſolence la plus criminelle. — Par ce que j'apprends des priſonniers, le vaiſſeau François coulé à fond eſt le *Diadême* «.

D'après des lettres particulières il paroît que l'Amiral Rodney a 16 vaiſſeaux à la Jamaïque y compris ſes priſes, & que tous ont beſoin de très-grandes réparations auxquelles on travaille; mais on manque de matelots pour les équiper; il y a beaucoup de malades ſur la flotte; les vivres commencent à manquer; & la quantité de priſonniers qui ont été conduits dans cette Iſle ne peut que

l'affamer encore ; c'eſt ce qui fait croire qu'on accélèrera le départ de la flotte marchande qu'on en attend ; on ne penſe pas que les cargaiſons ſoient auſſi conſidérables par cet envoi que par les précédens ; les préparatifs militaires l'armement des habitans ont dû les forcer de négliger les ſoins néceſſaires à leurs plantations.

Le départ prochain de ce convoi qui vraiſemblablement eſt actuellement en route, fait hâter les préparatifs néceſſaires pour mettre notre grande eſcadre en état de tenir la mer ; on a lieu de craindre que la flotte combinée de France & d'Eſpagne n'ait formé le projet de s'emparer de ce convoi ; il eſt important de nous mettre en état de nous y oppoſer. La rentrée de l'Amiral Lockhart-Roſſ qui a quitté la mer du Nord & ſa ſtation au Texel nous fournit 9 vaiſſeaux de plus, dont les uns peuvent renforcer notre grande eſcadre, & les autres être employés à des miſſions particulières.

» Il n'eſt pas douteux, dit un de nos papiers, que nous n'ayons en effet le plus urgent beſoin de ce renfort ; mais il n'en eſt pas moins vrai que ſon départ du Texel donne aux Hollandois la facilité d'aſſembler leur eſcadre, & de profiter des vents actuels d'Eſt pour ſe réunir aux eſcadres combinées de France & d'Eſpagne, ce qu'elle peut faire aiſément en tournant les Iſles Orcades. S'ils prennent ce parti, les troupes attendues d'Allemagne courroient le plus grand danger, parce qu'elles ont eu ordre de partir au premier bon vent, après le 15 de ce mois. Au reſte, le retour de Sir John Roſſ n'a

pas été volontaire ; il y a été forcé par les maladies dont les équipages de ses vaisseaux sont attaqués : quelques-uns ont 400 malades à bord. On a expédié des ordres pour remplacer les malades, mais c'est une chose qui n'est pas aisée ; les matelots nous manquent, & pour en fournir notre escadre, on a été obligé de vuider les prisons de tous les malheureux qui sont détenus pour dettes, & que l'on emploie sur nos vaisseaux «.

On assure que le Lord Hove qui est retourné à Portsmouth, a reçu ordre de se préparer à appareiller le plutôt qu'il pourra avec les vaisseaux qu'on dit prêts, au nombre de 19, qui consistent en 3 vaisseaux de 100 canons, un de 98, deux de 90, un de 80, 7 de 74, & un de 64; on espère qu'ils seront renforcés à la hauteur de Plymouth par 2 de 74, & au Cap Lésard par un de 64. On travaille à mettre en état de les joindre dans quelque tems, la *Princesse Royale* de 98, le *Blenheim* de 90, le *Royal William* de 84, le *Pégase* & le *Gange* de 74, le *Polyphême*, le *Cyclope*, le *Crown*, l'*Asie* & le *Belle-Isle* de 64. Mais ces derniers ne peuvent pas être prêts de sitôt. Selon un de nos papiers, la *Princesse Amélie* de 84, & le *Cambridge* de 80, qui sont tous deux dans l'escadre de l'Amiral Ross, sont les seuls vaisseaux de ce port que notre marine ait encore à trois ponts; tous les autres ont été condamnés; ceux ci sont fort vieux, puisqu'ils ont l'un & l'autre plus de 50 ans.

Le bruit se répand que Sir John Ross a

reçu ordre de remettre en mer au plutôt pour reprendre ſa ſtation du Texel, où, ſelon un avis reçu, dit-on, ſecrètement, ſa préſence ſera encore plus importante que ſa réunion avec le Lord Howe. D'après cet avis, quelques vaiſſeaux Hollandois lourdement chargés d'artillerie & de munitions, ont, pendant l'abſence de notre flotte, mis tout à exécution pour parvenir à ſortir avec leur convoi; on ſuppoſe que leur deſtination eſt pour l'Inde.

Depuis quelque tems le Gouvernement n'a publié que des nouvelles avantageuſes de l'Aſie; les dépêches de Sir Eyre Coote ont bien confirmé les évènemens qui ſe ſont paſſés dans ces contrées; mais elles ont mis en même tems en état d'apprécier les avantages qu'on diſoit avoir remportés; après la bataille du 1 Juillet 1781 contre Hyder-Aly, & qu'on diſoit ſi importante; ce Prince Indien battu, mis en déroute, a cependant toujours raſſemblé ſon armée, & eſt revenu ſe meſurer encore avec ſes prétendus vainqueurs le 27 Août, le 27 Septembre, le 2 & le 13 Janvier. Il paroît que nos triomphes n'en impoſent guère à cet ennemi qui, forcé chaque fois de ſe retirer, eſt toujours revenu conſtamment avec de nouvelles forces pour reprendre les ſiéges qu'on lui avoit fait lever.

» Auſſi, dit un de nos papiers, quelque importantes qu'on prétende que ſont nos victoires dans l'Inde, quelque brillans qu'y ſoient nos ſuccès, nous ne devons pas nous flatter d'y conſerver nos poſſeſſions; tout

nous prouve que nos ennemis acquierent un nouveau courage par de nouvelles défaites ; & probablement le tems approche où leur ayant appris à faire usage des armes à feu & de la bayonnette, nous leur donnerons, à force de les battre, des instructions suffisantes pour nous battre nous-mêmes : cette conséquence est une leçon toute simple, & nous l'avons déja éprouvée, relativement à l'Amérique «.

Les nouvelles qui nous intéressent le plus dans la circonstance actuelle, seroient celles de l'Amiral Hughes ; sa position est réellement embarrassante, & tout ce qu'on publie des autres parties de l'Inde, qui semble n'avoir pour objet que de détourner de lui notre attention l'y ramène toujours. Au milieu des détails de nos triomphes ailleurs, quelques voix s'élèvent pour nous avertir en passant qu'il ne pourra faire de nouveaux progrès dans l'isle de Ceylan, parce que le climat est funeste tant aux troupes qu'aux matelots ; cela nous prépare naturellement à apprendre qu'il a quitté la baie de Trinquemalle après s'en être emparé ; mais n'a-t-il pas été forcé de la quitter par l'approche des François ? A-t-il réussi à la quitter sans s'exposer ? Nos papiers ne manquent pas de présenter de fréquens paragraphes pour nous rassurer sur l'état de nos forces aux Indes.

» Indépendamment des vaisseaux de S. M. que nous y avons, disent-ils, il s'y trouve beaucoup d'autres vaisseaux de force dont on peut tirer du service. Les bâtimens munitionnaires, partis avec le Commodore Johnstone, peuvent être armés en frégates, & le *St-Carlos*, prise Espagnole de 54,

doit ſervir comme vaiſſeau de ligne. — Le Vice-Amiral Hyde-Parker ſe prépare à partir au plutôt pour les Indes-Orientales, où il doit remplacer Sir Richard Bickerſton, que l'ancien Miniſtère avoit deſtiné à ſuccéder à Sir Edouard Hughes. — Le vaiſſeau le *Vigilant* de 64, le *Médiateur* de 44, le *Monſieur* de 36 & le *Ricovery* de 32, ont fait voile de Portſmouth pour entrer en croiſière. Cette petite eſcadre, aux ordres du Capitaine Douglas, eſt allé bloquer St-Malo, afin d'empêcher une flotte de tranſport, prête à en ſortir, de joindre quelques vaiſſeaux deſtinés pour les Indes-Orientales, & qui mouillent actuellement à l'iſle de Rhé. On eſpère, en en retardant le départ, d'augmenter les détreſſes de M. de Suffren, dont l'eſcadre ſera forcée de reſter dans l'inaction, faute des divers approviſionnemens qu'elle doit attendre.

Le dernier budget a enfin été terminé; il eſt en partie l'ouvrage de l'ancienne Adminiſtration & en partie celui de la nouvelle. Il ſe monte à 22 millions ſterl. & demi. Le Lord Cavendish, en en rendant compte, a témoigné une grande répugnance pour la continuation de la guerre, quoiqu'il n'ait pas encore eu le tems de ſentir le poids du fardeau qu'elle occaſionne. Selon lui, il ne tient qu'à nous d'avoir la paix avec toute l'Europe; il ne s'agit que d'accorder à toutes les Puiſſances qui nous font la guerre, tout ce qu'elles nous demandent.

Le Chevalier Adams Fergufſon s'oppoſa à la ſeconde lecture du bill, tendant à impoſer une taxe de 50 pour cent, ſur tous les péages perçus aux barrières. Je la regarde, dit-il, comme préjudiciable au commerce & à l'agriculture de ce pays, & comme très-partiale. Les gens ſages ont conſtam-

ment pour principe, en imposant des taxes, de les asseoir de telle manière & sur de tels objets, qu'elles puissent être levées presqu'imperceptiblement; mais c'est ici tout le contraire, car un Voyageur ne parcourra pas un mille sans en ressentir les effets. Je fonde ma principale objection sur ce que cette taxe n'est pas bien répartie. Dans plusieurs districts de l'Ecosse, où il en a coûté beaucoup de peine & d'argent pour ouvrir des chemins, le péage acquitté aux diverses barrières se monte très-haut; il est du triple au moins de ce qu'il est généralement en Angleterre. N'est-il donc pas très dur & très-oppressif d'établir une taxe qui obligera les habitans de ces districts à payer aux barrières des droits de péage augmentés de 50 pour cent, tandis que les droits actuels ne sont déja que trop onéreux. Il fit voir que cette taxe seroit dans plusieurs cas préjudiciable aux Manufactures, & qu'elle tendroit à empêcher qu'on ne pratiquât de nouveaux chemins, lesquels favorisent toujours la culture d'un pays. Je ne pus adopter cette taxe, continua-t-il, lorsqu'elle fut présentée sous une autre forme par le premier Lord de la Trésorerie. Je la goûte encore moins maintenant qu'elle a été modifiée, parce que je pense que les changemens qu'on y a fait ne servent qu'à la rendre pire à plusieurs égards. Je suis étonné que les Ministres actuels puissent proposer une telle taxe; car si elle étoit mauvaise, comme ils se sont efforcés de le persuader au Public, lorsque le noble Lord la présenta pour la première fois à la Chambre, pourquoi n'en ont-ils pas substitué une meilleure depuis qu'ils sont à la tête des affaires? Si, au contraire, cette taxe est bonne, combien y a-t-il peu de délicatesse, d'honnêteté & de principe dans leur conduite précédente, lorsqu'ils désapprouvèrent une mesure qu'ils ont cru qu'il étoit sage d'adopter. — Je conviens, dit alors le Lord John Cavendish, que la taxe n'est pas des meilleures, & qu'elle peut faire naître plusieurs

objections ; mais nous en sommes redevables aux personnes qui nous ont plongé dans cette guerre ruineuse & inutile qui nous a mis dans la nécessité d'adopter un tel plan. Je ne crois cependant pas, que la répartition de cette taxe soit injuste ; car, quoique l'honorable Membre se plaigne qu'elle soit telle à l'égard de l'Ecosse, je puis informer la Chambre que les droits de péage payés à la distance de 12 milles aux environs de Londres, se montent à 50,000 liv. st., tandis que tout le montant de ceux d'Ecosse ne passe pas 14,000 liv. st. Je penserois donc qu'elle est plus onéreuse à l'Angleterre qu'à l'Ecosse. — Cette observation, dit le Chevalier Adam Ferguson ne prouve rien de plus, sinon que l'Angleterre est plus riche & plus peuplée que l'Ecosse, & que faisant un plus grand commerce, elle a plus de droits de péage à payer ; mais s'il est vrai que par cette taxe une voiture en Ecosse seroit obligée de payer un nouveau shelling de droits de péage, tandis qu'en Angleterre elle ne payeroit que trois pences, il est évident qu'on ne peut pas dire que cette taxe soit bien répartie. L'honorable Membre a avancé que la Nation étoit redevable de cette taxe aux personnes qui ont été la cause de cette guerre ; mais chez l'Etranger, on attribue les malheurs de la Nation aux vues intéressées du dernier parti de l'Opposition. — M. Harley, le Chevalier John Wrottesley, M. Hill, M. Ayre, M. Dempster & d'autres, s'opposèrent à la taxe sur ce qu'elle seroit préjudiciable aux grandes Manufactures de différentes Villes. — M. Montagu, M. Fox & l'Alderman Townshend l'appuyèrent, & la question ayant été mise pour qu'on fît une seconde lecture du bill, la Chambre y acquiesça & ordonna qu'il fût mis le lendemain en Comité.

Le 17, la Chambre en comité de voies & de moyens, arrêta qu'il seroit

établi un droit additionnel de 3 ſols pour livre ſur la cire blanche exportée en Angleterre. Cette réſolution fut approuvée par la Chambre, qui ordonna que le rapport en ſeroit fait le 18.

» Le même jour 17, le Marquis de Graham expoſa à la Chambre combien il étoit dur & flétriſſant pour les montagnards Ecoſſois d'être aſſervis à un coſtume différent de celui de leurs ancêtres. Les Ecoſſois, dit-il, (quels que ſoient les griefs qu'on ait eu contr'eux autrefois) ſont actuellement une nation brave & loyale. Je ſuis charmé d'entendre déclarer aux Miniſtres de S. M. qu'ils déſirent faire ceſſer toute diſtinction odieuſe entre les deux pays. Il fit une motion tendante à ce qu'il lui fût permis de préſenter un bill, dont l'objet ſeroit de révoquer les loix relatives à l'habillement des Ecoſſois, —— M. Fraſer ſeconda la motion, & dit qu'il ſavoit de ſcience certaine que l'habillement Anglois étoit fort incommode pour les Ecoſſois lorſqu'ils graviſſoient les montagnes. — Je ne m'oppoſe aucunement, dit le Chevalier J. Clerke, à ce qu'on ait toute la condeſcendance poſſible pour les montagnards Ecoſſois. Quoiqu'il me paroiſſe très-vexatoire de contraindre quelqu'un à porter un habillement qui ne lui plaît point, je ne puis m'empêcher d'obſerver que l'habillement des montagnards Ecoſſois eſt fort indécent, & je ſuis ſûr qu'il bleſſe la modeſtie des femmes Angloiſes. Je me ſouviens d'avoir entendu raconter à un Aubergiſte de Hampshire qu'on avoit logé chez lui ſix ſoldats montagnards qui ſe conduiſoient avec beaucoup de décence; mais que ſa femme & ſes filles paroiſſant trop épriſes du coſtume de ces Ecoſſois, il avoit été obligé de louer un appartement pour elles dans un quartier fort éloigné, & que ſans cette précaution il eût été réduit à négliger ſes hôtes, parce qu'il perdoit tout ſon tems

à épier sa femme & ses filles, qui sembloient ne s'occuper que de ces montagnards. Je serai donc dans la nécessité, dit-il, lorsque le bill sera présenté à la Chambre, de lui proposer qu'il y soit inséré une clause, pour empêcher que les Ecossois portent l'habillement dont il est question en deçà de la Tweed. Qu'ils aillent nuds s'ils veulent dans leur pays, je ne m'y oppose point «.

Le 21, le Roi donna son consentement par commission à la révocation de l'acte de la 6e. année de George I. C'est l'acte qui fut rendu pour mieux assurer la dépendance du Royaume d'Irlande de la Couronne de la G. B. On a remarqué que le Roi n'a pas jugé à propos de donner en personne sa sanction à cette nouvelle loi, & on s'attend que si le Parlement reconnoît, comme il doit le faire tôt ou tard, l'indépendance de l'Amérique, ce bill ne recevra vraisemblablement aussi la sanction royale que par commission.

» Le 24, M. Townshend proposa à la Chambre des Communes un bill relatif aux moyens d'empêcher les ennemis de S. M. de tirer des vaisseaux de guerre & autres bâtimens de la G. B., il fut lu une première fois, & la seconde lecture fut ordonnée. — Le même jour M. Hamet lut une pétition des patrons des transports frétés par le Gouvernement; ils se plaignent de ce qu'on les laisse dans une inaction qui est au désavantage commun des propriétaires & du Roi «.

On continue de parler beaucoup de paix; mais tout ce qu'on débite à ce sujet est si vague, qu'on ne peut rien asseoir de bien certain sur un évènement généralement

desiré

désiré par la Nation, & qu'il peut se faire que nos Ministres ne desirent pas également. On lit à cette occasion les détails suivans dans quelques-uns de nos papiers, que nous nous contenterons de traduire sans y rien ajouter ni rien en retrancher.

» Il semble, disent-ils, que l'on se presse un peu trop d'annoncer que les préliminaires de la paix vont être signés; que M. Grenville est à la veille de terminer ce grand ouvrage en France; ce n'est pas cette Cour seule qui doit accepter ces préliminaires; il faut qu'ils le soient par l'Espagne, par la Hollande & par le Congrès. Une paix générale ne peut avoir lieu que de concert avec tous nos ennemis; & cet ouvrage exige du tems, quand on ne songeroit qu'à l'éloignement respectif où ils sont les uns des autres; les propositions faites ou à faire doivent passer sous les yeux de chacun, & les réponses doivent revenir; quelque célérité qu'on puisse supposer à ces envois & à ces renvois, il faut bien donner aux Négociateurs au moins le reste de cette année pour terminer leur besogne, & ce n'est pas leur accorder beaucoup de tems. Ce qui paroît avoir donné lieu à ces bruits précipités, ici, & peut-être en France, c'est l'envoi successif de plusieurs Couriers à M. Grenville, & le retour de ces mêmes Couriers. Les derniers lui ont porté, dit-on, le titre de Ministre-Plénipotentiaire; nous sommes sûrs qu'il n'a point été question de lui donner cette qualité, mais simplement de lui envoyer les pleins-pouvoirs dont il avoit besoin pour traiter avec les Ministres de France. On demandera pourquoi il ne les a pas emportés en partant? cette question est sûrement à sa place; mais la réponse pourra paroître curieuse; elle mérite bien quelques détails; ils tiennent à l'histoire de cette négociation. — Notre Cabinet qui en public paroît fort uni, est très-souvent divisé d'opinions en particu-

ſier ; chaque Miniſtre tâche de faire ſa beſogne à part, ſans ſe mettre en peine ſi elle ſera approuvée des autres Adminiſtrateurs. Le Lord Shelburne a commencé de vouloir ainſi ſecouer le joug de ſes coopérateurs ; il envoya en France, il y a deux mois, M. Oſwal, Négociant de Virginie, pour preſſentir les diſpoſitions de M Franklin, & en paſſant, celles de la Cour. Mais malheureuſement ce Négociant ne ſait pas le François ; il ne put pas s'aboucher directement avec les perſonnes qui pouvoient écouter ſes propoſitions, excepté le Docteur Franklin. M. Fox eut bientôt connoiſſance de ce qui s'étoit fait dans le cabinet du Lord Shelburne, & du ſéjour de M. Oſwal à Paris : il jetta les hauts cris, M. Oſwal fut rappellé ; mais comme on lui avoit témoigné qu'on ne ſe refuſeroit pas de ſe prêter à un accommodement, M. Fox, de l'avis du Conſeil, voulut profiter de ces premières ouvertures, & ce fut alors qu'il envoya M. Grenville en France, mais ſans aucun caractère, parce que M. Oſwal n'en avoit point eu, & ſans de trop grandes inſtructions. Ce Négociateur ayant un peu réuſſi comme particulier, il lui manquoit pour être écouté tout de bon comme agent, les pleins pouvoirs néceſſaires, & ils lui ont été envoyés. Ce qu'il a fait depuis eſt aſſurément peu de choſe ; & ſi ce qu'on en dit eſt vrai, comme il eſt vraiſemblable, voici à quoi ſe réduit toute ſa négociation. — Il a propoſé, de la part de ſa Cour, à celle de France, de remettre les choſes actuelles comme elles étoient avant la rupture. Une négociation particulière, a-t-il dit, entamée en Hollande par l'entremiſe de l'Impératrice de Ruſſie, promettoit à la G. B. une prompte reconciliation avec les Etats-Généraux, ſi la France n'y met obſtacle ; quelques ſacrifices que ſa Cour étoit diſpoſée à faire en faveur de l'Eſpagne, la porteroient à ſe prêter à un accommodement par lequel ſes vrais intérêts ſeroient conciliés avec ſes an-

ciennes prétentions. Les avantages & les concessions qu'on se propose d'accorder aux Américains, qui formeront un *Etat libre* (il faut observer qu'il ne dit pas *indépendant*), désarmeront ce peuple, qui soupire depuis long-tems après la paix & la tranquillité. Les Alliés de la France étant satisfaits, S. M. T. C., qui n'a pris les armes que pour les défendre ou soutenir leur cause, se montrera généreuse jusqu'à la fin, & laissant à ses Alliés, comme son auguste prédécesseur lui en a donné l'exemple, les avantages qu'ils recherchoient, elle ne se réservera que la seule gloire d'avoir pacifié l'Europe & les deux Indes «. — Telle est, assure-t-on, la substance d'un discours que M. Grenville a dû prononcer dans une des conférences avec le Ministère François, & qu'il paroît que M. Fox avoit dicté. On prétend qu'il lui a été répondu qu'il ne pouvoit être écouté tant qu'il n'auroit pas d'autres propositions à faire; qu'il a demandé alors que la France exposât ses prétentions, pour qu'il pût en instruire sa Cour, & qu'il lui a été repliqué que la G. B. ayant fait la première des démarches pour une réconciliation, c'étoit à elle à exposer les premières conditions, qui ne pourront être acceptées qu'autant qu'elles seront compatibles avec la dignité, l'honneur & les intérêts d'une grande Puissance qu'elle a attaquée injustement. — Notre Cabinet ne peut sortir de ce cercle; & voilà pourquoi il a eu tort de demander la paix par l'entremise d'un Envoyé; il se seroit épargné bien de l'embarras, & ne se seroit pas compromis, s'il s'était servi de la médiation de quelques Puissances amies qui s'étoient offertes, & auxquelles il faudra bien avoir recours «.

Le tems seul peut nous apprendre jusqu'où ces détails sont fondés. Le goût de

la Nation pour des gageures, trouve cependant à s'étendre sur les spéculations d'une paix prochaine, & déja des sommes considérables sont en jeu sur la cessation des hostilités avant la fin de l'automne. Quelle que soit l'issue de ces gageures, la paix est généralement desirée; & il est tout simple que la Nation adopte tous les bruits conformes à ce vœu (1).

Suivant les lettres de Gibraltar, le Gouverneur Elliot, depuis l'arrivée des bâtimens chargés de munitions & de matériaux propres à la construction, n'a cessé d'ajouter des fortifications par-tout où le besoin en exigeoit, principalement sur la côte oppo-

---

(1) Un Ecrivain François, M. Hilliard d'Auberteuil, a entrepris l'histoire de la révolution Américaine, sous le titre d'*Essais Historiques & Politiques sur les Anglo-Américains*; il en paroît déja 3 Parties qui en font desirer la suite avec le plus vif empressement. La souscription pour cet ouvrage n'est ouverte que jusqu'au premier Août prochain; le prix est de 21 liv. pour l'Edition in-8°., & 42 liv. pour l'in-4°. On s'adresse à Paris chez l'Auteur, rue Neuve-des-Bons-Enfans, la première porte cochère à droite en entrant par la rue St-Honoré. — L'Estampe qui doit servir de frontispice à cet Ouvrage, vient de paroître; elle a été gravée par M. Godefroi, de l'Académie de Vienne, d'après le dessin de M. le Barbier l'aîné, Peintre du Roi. L'idée n'en sauroit être plus ingénieuse ni mieux exécutée. A l'ouverture du Congrès, Peyton Randolph ayant été élu Président, se fait apporter une couronne & la partage en douze parties égales qu'il délivre aux Délégués des douze Colonies confédérées (la Géorgie n'avoit pas encore pris de part à la guerre), comme le symbole de l'égalité qui doit régner entr'elles dans les délibérations, & le gage de l'anéantissement du pouvoir Royal. Le prix de cette Estampe, d'une composition sage & très-bien gravée, est de 3 liv. On ne la trouve que chez M. Hilliard d'Auberteuil, à l'adresse ci-dessus.

ſée à la Barbarie, où l'ennemi, dit-on, doit faire bientôt une diverſion. De 12 cutters envoyés d'Angleterre, 2 ſeulemenr ont été pris par les Eſpagnols, un s'eſt perdu dans la baye, mais tout l'équipage s'eſt ſauvé, & tous les autres ſont arrivés à bon port à Gibraltar avec leurs cargaiſons; ils avoient auſſi quelques canons de 18 & de 28 livres, portant très-loin, montés ſur 5 chaloupes canonnières, doublées en étain & gréées à la manière des Eſpagnols, contre leſquels elles doivent agir. Les corſaires barbareſques ont trouvé tant de bénéfice à porter des proviſions fraîches à Gibraltar, qu'ils n'ont jamais renoncé à ce commerce, malgré la vigilance des Eſpagnols, qui ſouvent leur ont pris 2 bâtimens ſur 5. Du premier Janvier au premier Juin, il eſt mort dans la garniſon 124 hommes, la plupart emportés par une eſpèce de fièvre putride.

FRANCE.

De VERSAILLES, *le 2 Juillet.*

LE Roi, en agréant les offres patriotiques des Négocians de Marſeille qui avoient réſolu par acclamation de fournir 1,200,000 liv. pour la conſtruction d'un vaiſſeau de 110 canons, & de 300,000 pour le ſoulagement des familles des matelots de Marſeille & de Provence, a ordonné que ce vaiſſeau fût nommé le *Commerce de Marſeille*. Il a daigné accepter auſſi le vaiſſeau de 100 canons que

les Corps Municipaux des Villes de la Généralité de Paris lui ont offert, & permis qu'il portât le nom de la *Généralité de Paris*; les délibérations de ces Villes au nombre de 55 ont été mises sous les yeux de S. M. par M. Amelot, Secrétaire d'Etat ayant le département de cette Province; c'est M. le Marquis de Castries, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Marine, qui lui a présenté la délibération prise par la Chambre du Commerce de Marseille; en conséquence de la résolution des Négocians.

Le 21 du mois dernier M. le Comte de Châlons, Ministre Plénipotentiaire du Roi près l'Electeur de Cologne, qui étoit ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté à S. M. par le Ministre des affaires étrangères.

Le Roi ayant chargé M. Douet de Boullaye du département des Mines & des revenus des Villes, sous les ordres du Ministre des Finances, a nommé à l'Intendance d'Auch, M. de Vergennes, Maître des Requêtes, qui a eu l'honneur d'être présenté à S. M. par M. Joly de Fleury.

Le 21, le Comte Démétrius de Comnène & le Vicomte de la Myre-Mory qui avoient eu précédemment l'honneur d'être présentés au Roi, eurent celui de monter dans les carrosses de S. M. & de chasser avec Elle. La veille le Comte de Rougrave avoit eu le même honneur.

Le 25, le Comte d'Argenteuil prêta serment entre les mains du Roi pour la Lieu-

tenance des Provinces de Champagne & Brie, dont il a été pourvu ſur la démiſſion du Marquis d'Argenteuil, ſon pere, auquel le Roi a conſervé l'adjonction.

De PARIS, le 2 Juillet.

L'ESPÉRANCE que, ſelon les lettres de Londres, l'Amiral Hood avoit conçue, ou fait concevoir à ſa Nation, d'après la diſpoſition de ſon eſcadre, d'intercepter les vaiſſeaux François arrivés d'abord à Curaçao, dans leur route de ce port au Cap François, ne s'eſt point réaliſée, & peut-être n'étoit pas fondée. On a raiſon du moins de préſumer que ſon eſcadre n'étoit pas auſſi nombreuſe dans les parages où l'on prétend qu'il croiſoit. Un bâtiment Américain arrivé à Breſt le 18 Juin, a apporté des dépêches du Cap François en date du 8 Mai; & voici les détails que l'on a recueillis des rapports de ſon équipage.

» M. de Bougainville s'eſt réuni à l'armée du Roi le 4 Mai, avec ſa diviſion, compoſée de ſix vaiſſeaux de ligne, dont quatre avoient précédemment mouillé à Curaçao & ſont enſuite arrivés avec lui. La flotte du Marquis de Solano a reçu un renfort de quatre vaiſſeaux de ligne Eſpagnols; de ſorte que lorſque le *Saint-Eſprit* & le *Zélé* ſeront arrivés au Cap, l'armée combinée ſera forte de 42 vaiſſeaux de ligne, ſans compter le *Sagitaire* & *l'Expériment*, de 50 canons, & par-là en état de ne pas craindre de ſe me-

ſurer avec l'Amiral Rodney, qui lui-même ne paroît pas devoir deſirer de le rencontrer. — Le Capitaine d'un bâtiment Suédois a déposé en arrivant au Cap, que 6 jours auparavant, il avoit rencontré la flotte Angloiſe, faiſant voile pour la Jamaïque, mais dans un état fort délabré, puiſque l'Amiral Rodney conduiſoit 14 de ſes vaiſſeaux en remorque. Il ajoute qu'il a appris des Officiers qui l'ont viſité, que l'Armée Angloiſe avoit perdu beaucoup de monde dans la journée du 12, & que l'Amiral avoit été obligé de brûler trois de ſes vaiſſeaux qui n'avoient pu le ſuivre. — M. le Marquis de Bouillé étoit arrivé au Cap; on avoit ſuffiſamment de vivres dans cette Colonie, & on attendoit encore de l'Amérique Septentrionale pluſieurs vaiſſeaux qui en apportoient, ſans compter les neutres qui ſe preſſoient d'arriver, ainſi qu'un convoi Provençal qu'on attendoit à chaque inſtant. — M. le Marquis de Vaudreuil avoit permis à M. de Bougainville, de retourner en Europe, à cauſe du dépériſſement de ſa ſanté".

Tel eſt le rapport de l'équipage du bâtiment arrivé du Cap. Les bâtimens Eſpagnols qu'on dit avoir renforcé l'armée du Marquis de Cordova, paroiſſent être le *Velaſco* & le *Saint-François d'Aſſiſe*, qui avoient été forcés par le gros tems de rentrer à la Havane lors de leur première ſortie; le troiſième doit être le *Dragon*, qui revenoit de l'expédition de Providence; & le

quatrième eſt vraiſemblablement celui qui avoit été chercher de l'argent à la Vera-Crux, & qui, dans ce cas, aura reçu l'ordre de revenir en droiture à Saint-Domingue.

Depuis qu'on a reçu les lettres de Breſt, il en eſt venu de Rochefort qui annoncent l'arrivée dans ce port de M. le Marquis, Madame la Marquiſe de Bouillé & M. de Bougainville. Ils ont paſſé en France ſur la frégate la *Médée*, partie du Cap François le 20 Mai. Nous avons appris par cette voie, que le *Saint Eſprit* s'eſt réuni heureuſement à la flotte du Cap.

On attend toujours avec impatience des nouvelles de l'Inde; elles ne peuvent qu'être importantes, & l'on a lieu de ſe flatter qu'elles ſeront favorables & qu'elles confirmeront en tout ou en partie les bruits qui ſe ſont répandus. On a du moins ici des lettres de Conſtantinople, dans leſquelles il eſt dit que le Miniſtre d'Angleterre à la Porte qui paſſe pour être fort empreſſé d'annoncer & de faire valoir les moindres avantages de ſa nation, avoit reçu des nouvelles de l'Inde ſur leſquelles, contre ſon ordinaire, il gardoit le plus profond ſecret.

» Le Corſaire l'*Eſpérance* de ce port, écrit-on de Dunkerque, a conduit à Calais, le 23 Juin, le brigantin la *Charlotte-de-Sunderland* du port de 120 tonneaux, dont il s'étoit emparé la veille au travers des Dunes. — Le Corſaire le *Caprice* a conduit ici deux ôtages de deux bâtimens Anglois qu'il a rançonnés pour la ſomme de 600 guinées. Il a auſſi débarqué 13 priſonniers, provenans de 3 na-

vires qu'il a pris les 16, 17 & 20 du même mois dont deux étoient chargés de charbon de terre, & le troisième sur son lest. — On apprend de Flessingue, que le Corsaire le *Fantasque*, Capitaine Drow y est entré le 17 Juin, poursuivi par 3 frégates Angloises, auxquelles il a eu bien de la peine a échapper. Elles ne l'ont pourtant pas empêché d'emmener avec lui quatre prises assez importantes & 4 ôtages. Il avoit envoyé ici 2 autres captures qu'il avoit faites avant d'être rencontré par l'ennemi; & elles viennent d'arriver dans ce port".

Plusieurs bâtimens arrivés de l'Amérique septentrionale dans quelques uns de nos ports & de ceux d'Espagne, ont confirmé la nouvelle déja annoncée par la voie de Londres, que Savanah avoit été évacué, & ajoutent que les Anglois se disposoient de même à évacuer Charles-Town.

On croit que dans ce moment les troupes chargées de ramener le calme à Genève ont dû se présenter devant cette ville, & la sommer d'ouvrir ses portes; on s'attend à recevoir à chaque instant un Courier qui nous apprendra la suite de cette démarche.

On écrit de Venisy & de Chailley son annexe, près de Saint-Florentin (dans le Sénonois) que le 10 Juin, à une heure après midi, il s'éleva du côté du Sud un orage qui se dissipa; trois heures après, il s'en forma un second du même côté; après quelques coups de tonnerre, un bruit semblable au roulis du tambour se fit entendre pendant plus de quatre minutes; il tomba beaucoup de grêle grosse comme des pommes de rainette aplaties, les grêlons ayant à leur centre une espèce de noyau plus transparent & étant taillés en pointe de diamant, pesant une demi-livre environ. Beaucoup de personnes en ont

été bleſſées, preſque tout le gibier des plaines a été tué, & tous les champs du finage ont été ravagés. A cinq heures, un roulis pareil au premier ſe fit entendre au Sud-eſt; une grêle arrondie, moins groſſe de moitié, mais plus abondante, fondit ſur la Paroiſſe, & alla écraſer enſuite le Village de Chailley. Une horrible pluie ſuivit cette grêle, & prépara d'autres malheurs : à ſept heures, l'eau ſurmonta les ponts, & il ſe forma un courant de 150 pieds de large; deux granges furent crevées, la vinée du Seigneur abattue : pluſieurs ménages ſe ſauvèrent ſur leurs toîts, tandis que le torrent entraînoit des poutres, des voitures, des meubles, des habits & beaucoup de bétail, l'eau étant montée juſqu'à ſept pieds dans les maiſons baſſes. Heureuſement perſonne n'a péri à Veniſy; mais à Chailley où le ravage a été plus grand, un jeune Berger a été entraîné par le courant des eaux & noyé, deux autres perſonnes ont été ſecourues & ſauvées : les terres ont été emportées, les vignes & les arbres hachés, la moitié des troupeaux a été noyée ou tuée par la grêle qui, dans quelques endroits, étoit du poids d'une livre, & à la hauteur d'un pied. Si ce tableau, certifié par le Curé & les Notables des deux Villages, peut émouvoir la commiſération de tant d'ames ſenſibles qu'on voit chaque jour multiplier les œuvres de charité & de bienfaiſance, elles pourront s'adreſſer à M. Hémart, Notaire, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, qui recevra leurs aumônes.

On nous mande de Poitiers un fait très-ſingulier qui peut piquer l'attention des Médecins & des Chirurgiens, & que nous placerons ici. C'eſt une femme âgée, du Bas-Poitou, à qui depuis quatre ans il eſt ſurvenu une corne ſur la main droite. Le P. Douberet, Religieux Conventuel, Corde-

lier affilié de Poitiers, appellé le Carême dernier dans un endroit voisin pour y prêcher, eut l'occasion de la voir, & nous a fait passer les détails suivans.

Cette femme se nomme Catherine Pujot; elle est née dans la Paroisse de Connequet, bas Poitou, & fut mariée à l'âge de 32 ans dans celle de Challans; elle a 97 ans passés. Depuis 4 ans il lui est survenu sur le dessus & au milieu de la main droite une corne; cela a commencé comme une verrue, & elle y a fait peu d'attention; cette excroissance a augmenté insensiblement, & a acquis la dureté & la forme qu'elle a actuellement. Elle l'a laissé voir à qui l'a voulu; mais elle n'a jamais consenti à se prêter aux desirs de plusieurs Chirurgiens, qui lui offroient de l'extirper. Sa seule inquiétude est qu'enfin le bout de cette corne ne lui perce la main; elle y glisse un morceau de liége qu'elle renouvelle; elle la fait beaucoup souffrir pendant les froids. Le P. Douberet observe que la naissance de la corne est une espèce de monticule de chair plus tendre que celle de la main; cette partie est toujours enflammée, mais la douleur en est supportable. La corne est semblable aux autres cornes, elle en a la couleur, elle est creuse, recourbée, de la longueur du petit doigt d'un enfant de 12 à 15 ans, grosse par le bas, & va en diminuant jusqu'à l'autre extrémité. Cette femme presque centenaire, va tous les Dimanches à pied, sans autre secours que son bâton, entendre la Messe à sa Paroisse, dont elle est éloignée d'une lieue.

On a fait, par ordre de l'Intendant de Bordeaux, dans les Paroisses de Barp, Logman, Canejan & Castas, une battue, dans laquelle on a tué neuf grands loups qui y faisoient de grands ravages. Quelques-uns de ces loups avoient 5 pieds 10 pouces de longueur sur 3 pieds de hauteur.

Le mois dernier, un Particulier de Grougy, Village situé à quatre lieues de Saint-Quentin & à deux lieues de Guise, découvrit, presque à la superficie de son champ qu'il labouroit, un pot de fer d'une forme cylindrique & de la grandeur d'une chopine, qui étoit rempli de six à sept cents médailles impériales. Leur matière est de potain ou de bronze, dans lequel il entre un cinquième d'argent. Elles sont de moyenne grandeur, c'est-à-dire de dix lignes de diamètre ; elles portent toutes l'empreinte d'Empereurs qui règnoient dans le troisième siècle, depuis l'an 220 jusqu'à 267. Leur ordre chronologique commence à Héliogabale : viennent ensuite Cælius Balbinus, Gordien Pie, Philippe & son fils, Trajanus Decius & son fils, Caïus Vibius Trebonianus Gallus & son fils Volusien, Valérien & son fils Galien. C'est après le règne de ces Souverains, qui furent tous assassinés, que commence le bas-Empire sous Cassius Posthumus, l'un des trente Tyrans qui démembrèrent l'Empire Romain sous le foible gouvernement de Galien. Cette Collection numismatique finit à ce posthume, qui fut aussi tué par ses Soldats. On y trouve aussi quelques médailles des Impératrices Otacilla Severa, femme de Philippe ; d'Herennia Etruscilla, femme de Décius, & de Salonina, femme de Galien. On y remarque de même quelques médailles de consécration des Empereurs Vespasien & Antonin Pie. Il est probable qu'elles ont été frappées sous Galien qui consacra de nouveau la mémoire de ceux de ses Prédécesseurs, qui furent mis au rang des Dieux. Ce dépôt fut sans doute confié à la terre sous son regne, tandis que l'Empire étoit attaqué au-dehors par les Nations barbares qui l'environnoient & au-dedans par les trente Tyrans, qui se partageoient les dépouilles de ses différentes Provinces. La situation de ce Village & de ce champ qui dominent sur tout le pays par sa grande élévation ; quelques anciens

vestiges de fossés qui l'entourent ; la tradition constante des Habitans, tout porte à conjecturer que les Romains y avoient établi un camp vers ces temps-là.

Les établissemens en faveur des mœurs, formés à l'imitation de la Rosière de Salency, qui se multiplient depuis quelque tems, ne sauroient être trop encouragés. Un citoyen bien recommandable par ses vertus, auxquelles il joint la modestie, puisqu'il ne veut pas être connu, a fondé à Luzy, petite ville du Nivernois, un Prix pour la fille qui sera reconnue la pus vertueuse par ses concitoyens. Ce Prix consiste en une croix de vermeil & 40 écus. On procède à l'élection par voie de scrutin ; ce sont les Officiers Municipaux & le Curé qui ouvrent les billets : celle qui reçoit le plus de suffrages est élue.

Le 26 Mai, écrit-on de cette Ville, on donna, pour la première fois, le Prix à Mademoiselle Ballemain : le bon choix que l'on a fait, l'appareil que l'on a mis à cette récompense publique de la vertu, & plusieurs autres circonstances, ont contribué à rendre ce spectacle vraiment attendrissant. M. le Curé & les autres Ecclésiastiques de l'endroit, immédiatement avant Vêpres, allèrent en procession chercher dans une Eglise de la même Ville celle qui avoit été élue : accompagnée de Messieurs les Magistrats, de deux Demoiselles, qui avoient réuni après elle le plus grand nombre de suffrages, elle se rendit à l'Eglise Paroissiale. L'intention du Fondateur étant de récompenser les vertus chrétiennes & même les vertus sociales, on a donné ce Prix le plus religieusement qu'il a été possible. Avant de remettre la croix, M. le Curé prononça en chaire

un petit Discours, dans lequel il fit l'éloge de la vertu, en faisant celui de la Demoiselle, dont le mérite avoit fixé le choix. Le Discours fini, les Compagnes de la *Rosière* la couronnèrent de fleurs & l'ornèrent de la croix. Après Vêpres, Messieurs les Magistrats la conduisirent chez elle. Le reste de ce jour, chacun se fit un honneur de la visiter & de la complimenter. Les Mères de famille la donnoient pour exemple à leurs Enfans, & ne formoient dans ce moment d'autres vœux que de les voir un jour élevés à cet honneur.

Nous avons eu l'occasion de parler plusieurs fois des Ecoles Nationales militaires. Cette institution vraiment patriotique, due au zèle & à la générosité de M. le Comte de Thelis, mérite des détails que nous nous empresserons de donner incessamment; nous nous bornerons à annoncer aujourd'hui l'avis joint au cinquième Mémoire concernant ces Ecoles, qui vient de paroître, & auquel il est important de donner la plus prompte & la plus grande publicité.

» Les Gentilshommes qui desirent de faire admettre leurs enfans dans les Ecoles Nationales Militaires, sont priés d'adresser franc de port à M. Brichard, Notaire, rue St-André-des-Arcs, à Paris, une note contenant les noms & surnoms des enfans proposés, leur âge & leur taille, ainsi que la somme qu'ils peuvent verser dans la caisse des Ecoles, proportionnément à leur fortune. Quoique la dépense d'un Elève à Paris aille à près de 800 liv. & en Province à 500; cependant on en recevra pour des sommes d'autant moindres que les fonds de la caisse seront plus abondans. On écrira aux parens des enfans qui pourront être admis, lorsque le Gouvernement aura bien voulu le permettre. — L'instruction donnée aux Elèves les

rendra propres à tout genre de ſervice militaire. — Les perſonnes qui demanderont à être employées en qualité d'Officiers dans les Ecoles, ſont priées d'adreſſer auſſi franc de port à M. Brichard, une note contenant les objets qu'elles ſont en état d'enſeigner, & qui peuvent être utiles aux Elèves, comme l'arithmétique, la géométrie, les fortifications, la levée des plans, l'attaque & la défenſe des places, la grammaire françoiſe, l'hiſtoire, la géographie, l'exercice & les évolutions, l'eſcrime & le voltiger. Elles voudront bien ajouter à leur note leur adreſſe, pour qu'on puiſſe leur écrire lorſqu'on aura fait toutes les informations convenables, par rapport à une fonction qui intéreſſe autant le bien public que celle de l'éducation. — Les étrangers, qui auront ſervi & qui profeſſent la Religion Catholique, pourront auſſi être admis à ces Ecoles, en qualité d'Officiers. Le choix de tels Officiers étant de la plus grande importance, il n'en ſera reçu aucuns ſans l'avis de 12 à 15 Militaires les plus éclairés & les plus zélés pour les Ecoles Nationales. Les mêmes Officiers qui auront été conſultés pour l'admiſſion, le ſeront auſſi pour tout ce qui regarde le traitement & les égards que l'on doit à des perſonnes qui ſe dévoueront à des fonctions ſi nobles, ſi utiles & ſi pénibles, auſſi ne ſe propoſe-t-on point de les y déterminer par un motif pécuniaire; mais tant de vertus de leur part pourroient-elles reſter long-tems ſans récompenſe, ſous un Monarque auſſi juſte que le nôtre? Des Officiers auſſi reſpectables ſe flatteroient-ils trop en aſpirant à tous les grades militaires, eux qui ne s'occuperoient continuellement qu'à former des militaires vertueux, & qui feroient encore à la guerre le même ſervice que les autres?

Jamais l'eſprit de patriotiſme & de bienfaiſance n'a été plus répandu; on en peut juger par ces établiſſemens utiles, par une foule d'autres dont nous avons eu occaſion

de parler, par les fondations de Prix particuliers, faites par divers Citoyens, que leur modestie dérobe à nos éloges. L'un de ces respectables citoyens qui veulent être inconnus, a établi un Prix de 10 louis d'or, ou d'une Médaille de même valeur pour celui qui, au jugement de la Societé Royale d'Agriculture de Soissons, aura le mieux mérité de l'humanité, dans quelque genre que ce soit.

» Ce Prix vient d'être accordé pour la première fois; & c'est le sieur Despiaux, Maître en Chirurgie à Soissons, que la Société en a jugé digne. Cet Artiste avantageusement connu dans la Province par ses talens & par sa dextérité dans les opérations, s'est sur-tout distingué dans celle de la Taille. De 15 graveleux qu'il a opérés depuis quelques années, 14 jouissent de la meilleure santé. Un seul, d'une complexion viciée, & travaillé depuis long-tems de maladies dangereuses, n'a pu recouvrer la santé que lui promettoit une opération heureusement exécutée. Un service aussi essentiel, rendu à l'humanité, a paru avec raison mériter la préférence. En conséquence la Société a fait délivrer au sieur Despiaux, un extrait de sa délibération, conçue dans ces termes : — Vu le rapport fait par MM. Petit, Ecuyer, Docteur en Médecine, & Quinquet, Maître en Pharmacie, nommés Commissaires pour vérifier le succès des opérations de la Taille, faites par le sieur Despiaux, Maître en Chirurgie de cette Ville, avec le lithotome caché; MM. ont décidé que la Société d'Agriculture seroit toujours disposée à donner aux talens du sieur Despiaux toute la célébrité nécessaire pour les rendre utiles aux autres & honorables pour lui. En conséquence MM. ont arrêté qu'il seroit offert au sieur Despiaux une Médaille d'or de la valeur de 240 liv. avec cette inscription : *Pet. Des-*

piaux, insig. lithotomo, Præmium Soc. Agric. Jueff. ann. 1782, & qu'il seroit donné copie au sieur Despiaux de la présente délibération. Fait à Soissons ce 19 Janvier 1782; *signé* LA TOURNELLE, *Secrétaire perpétuel*, & MONTLINOT, *Secrétaire* ».

Parmi les Citoyens utiles qui se consacrent à l'éducation publique, la Patrie distinguera toujours ceux qui apportent, dans cette carrière pénible autant de lumières & de talens que de zèle; & parmi ces derniers il en est peu qui aient aussi bien mérité d'elle que M. l'Abbé de Wandelaincourt. On connoît le succès qu'a eu dans la pratique son Cours d'étude pour les Colléges & les Ecoles où l'on joint l'étude du Latin à celle des langues & des sciences. Le but de sa méthode étoit de rendre les études non-seulement agréables, mais d'en abréger de beaucoup la durée; & il l'a rempli. Ce Citoyen respectable se propose aujourd'hui un nouveau travail non moins intéressant ni moins important: c'est un *Cours d'Education pour les demoiselles & pour les jeunes gens qui veulent s'instruire dans les sciences sans apprendre le Latin* (1); il le fera suivre d'un troisième Cours pour les Ecoles des campagnes & pour la première

(1) Il paroît 2 vol. de ce Cours; le premier qui forme la première classe, contient des Elémens de Morale, & le second qui fait la deuxième classe, l'histoire des Arts. Ils se trouvent à Rouen chez le Boucher le jeune, rue Ganterie, & à Paris chez Durand neveu, rue Galande. On trouve chez les mêmes Libraires, tous les Ouvrages de M. l'Abbé de Wandelaincourt, à l'usage des Colléges, & l'on peut ajouter, nécessaires à toutes les personnes qui veulent faire des éducations particulières.

éducation, ce qui complettera le corps d'enſeignement qu'il met en pratique depuis pluſieurs années.

» Le Journal intéreſſant des Cauſes célèbres du mois de Juin en rapporte une jugée le 20 Février de cette année, à la Cour des Aides d'Aix, qui décide une queſtion de droit public des plus importantes pour le commerce maritime, & qui ne peut qu'intéreſſer nos Lecteurs, ſur-tout dans un moment où tous les citoyens de tous les états, embraſés du feu du patriotiſme, font des ſoumiſſions volontaires d'une partie conſidérable de leurs fortunes pour faire conſtruire de nouveaux vaiſſeaux. Il s'agit de ſavoir ſi les Villes & Communautés peuvent aſſujettir les bâtimens de mer à la Taille. Cette queſtion s'eſt élevée entre les Officiers Municipaux de la ville de Saint-Tropez, qui eſt un port de mer conſidérable dans la Méditerranée, où l'on fait un gros commerce maritime; & le Sr. Hermieu, Commandant du brigantin *le Diamant*. Ce navire fut conſtruit à Toulon, & conduit à Saint-Tropez. Il en partit le 4 Octobre 1774, & a toujours navigué dans les mers du Levant. Le 2 Juin 1780, un corſaire Anglois le ſurprit par un tems de brume, à la hauteur de Malte, s'en empara, & le conduiſit à Tripoli en Barbarie. Le Capitaine & l'équipage ont été échangés. Le ſieur Hermieu, de retour à St-Tropez, croyoit que ſes concitoyens prendroient quelque part à un malheur qui avoit détruit ſa fortune de fond en comble : car il avoit la propriété de plus d'un quart; mais il s'étoit bien trompé. Les Officiers Municipaux lui ont fait un commandement de payer la taille de ſon navire pour l'année 1779. Le ſieur Hermieu leur a inutilement repréſenté l'injuſtice de l'impoſition de la Taille en queſtion, qu'ils n'avoient pu faire frapper ſur le navire en 1779, puiſqu'il étoit parti de Saint-Tropez le 4 Octobre 1774, & qu'il n'y étoit plus revenu; que s'il étoit

condamné à la payer, il faudroit considérer la Taille comme un feu grégeois jetté sur son bâtiment, & destiné à le suivre jusqu'à sa destruction totale; que jusqu'alors ils avoient toujours été dans l'usage de la remettre aux héritiers des Capitaines naufragés & aux Capitaines eux-mêmes quand ils ont été faits prisonniers; qu'ainsi, à ce dernier titre, il avoit droit à la même grace. Les Officiers Municipaux firent des poursuites, & obtinrent contre lui en la Justice du lieu des condamnations, dont il a cru devoir interjetter appel, qui a été porté en la Cour des Aides de la ville d'Aix. Son défenseur a établi en sa faveur la nullité de son imposition, considérée soit comme Taille réelle, soit comme Taille personnelle; comme Taille réelle, parce qu'elle ne s'impose que sur les immeubles ou héritages, & que les vaisseaux & bâtimens de mer ont toujours été mis au rang des choses mobiliaires, étant des corps flottans & mobiles de leur nature, les plus périssables de tous; soit comme Taille personnelle, parce qu'il ne peut y avoir de Taille personnelle en Provence, qui d'ailleurs est une charge du propriétaire, & dès-lors ne pourroit être supportée par le sieur Hermieu, qui n'étoit que Capitaine du navire qui appartenoit à des Armateurs étrangers de Draguignan, Toulon, Brignoles & autres lieux. L'Arrêt de la Cour des Aides d'Aix, du 20 Février 1782, a cassé l'imposition, & défendu à la Communauté de la Ville d'en établir de semblables à l'avenir «.

De BRUXELLES, *le 2 Juillet.*

On ne doute pas que toutes les Provinces-Unies n'adoptent le pré-avis de la Province de Hollande relativement à la réponse à la dernière note de la Cour de Russie.

» Les Etats de Gueldre, écrit-on de la Haye, tinrent le 13 de ce mois à Nimegue une séance ex-

traordinaire ſur ce ſujet, & ſe déclarèrent ainſi que la Hollande contre une paix particulière; mais ils n'adoptèrent pas également ſa réſolution ſur la propoſition faite par le Stadhouder, le 5 de ce mois, aux Etats-Généraux, de tirer 4 hommes par Compagnie de l'Infanterie de l'Etat, pour les employer ſur les vaiſſeaux de guerre comme ſoldats de Marine. Le Baron de Capellen prononça à cette occaſion un diſcours très-vigoureux, dans lequel il expoſa les inconvéniens, à certains égards, le danger, & généralement l'inutilité de cette meſure, ſi l'on continuoit de tenir dans l'inaction la Marine de la République, qui cependant eſt à préſent aſſez reſpectable & aſſez nombreuſe. Il refuſa ſon conſentement à la quote-part du Comté de Zutphen, dans les frais néceſſaires pour cette levée; & ce refus a empêché que les Etats n'aient pris de concluſions ſur cet objet. — On a parlé de la note miniſtérielle, par laquelle la Ruſſie a requis la France de ne pas mettre obſtacle à cette paix particulière entre la G. B. & la République. On dit qu'il y a été fait en ſubſtance la réponſe ſuivante. Que le Roi n'a cherché ni ne cherche à avoir aucune influence ſur les réſolutions des Etats-Généraux; mais que comme L. H. P. ſont convenues d'agir de concert avec la France, concert que la ſituation naturelle des affaires exigeoit, S. M. I. ne paroît pas devoir s'attendre que L. H. P. abandonnent le plan qu'elles ont adopté, & qui d'ailleurs ne peut ſervir qu'à accélérer une paix générale «.

Pluſieurs lettres de Hollande annoncent qu'il eſt parti du Texel & du Vlie un grand nombre de navires marchands, dont trois ſont deſtinés pour Surinam, deux pour Curaçao, pluſieurs pour la Baltique, les ports de France, &c. Elles ajoutent que la flotte avoit près de 3000 malades à bord depuis quelques jours; mais aucun n'eſt en danger, & tous en ſont quittes pour quelques jours

d'incommodités. Cette maladie eſt la grippe, qu'on nomme l'*influenza* à Londres & la *Moſcovite* dans toutes les Cours du Nord. Il n'eſt pas probable que l'eſcadre Hollandoiſe mette de ſi-tôt à la voile, tant à cauſe de cette épidémie, que parce que ſi elle attend encore quelque tems, elle pourra être renforcée de quantité de vaiſſeaux du premier rang, qu'on ſe hâte de conſtruire dans tous les chantiers de la République.

» La province de Hollande, écrit-on d'Amſterdam, a conſenti à la pétition du Conſeil d'Etat de la ſomme de 8,409,700 florins, pour la conſtruction de 19 vaiſſeaux de ligne, (outre les ſommes déja contenues dans les pétitions antérieures, l'une de 11,635,012 florins, & l'autre de 9,271,498) ainſi qu'à l'augmentation de cette pétition contenant 490,125 florins ſollicités par la Province de Friſe, pour la conſtruction d'un vaiſſeau de 50 canons & d'une frégate de 20 ſous la direction du Collége de cette dernière Province, afin de remplacer la *Princeſſe Frédérique-Louiſe Wichelmine* & l'*Endraagt*, vaiſſeaux péris; les Etats de cette Province, en accordant leur conſentement, ont inſiſté en même-temps à ce que cette pétition eût ſon effet le plutôt poſſible, de manière que les chantiers qui deviennent vuides par les vaiſſeaux lancés chaque jour, ſoient à l'inſtant occupés par d'autres, que les conſtructions ſe faſſent avec célérité, afin qu'au moindre accident qui pourroit ſurvenir, l'augmentation des forces navales dès ſon origine, ne retombe dans ſon premier néant. — Le 22 Juin on a lancé des chantiers de cette ville, un vaiſſeau de guerre de 60 canons; c'eſt le 3e qui a été mis à l'eau depuis le 31 Mai, ſavoir les *Sept Provinces* de 70, & un autre de 60. Ces navires ſont pour le compte de l'Amirauté de Weſtfriſe & du quartier du Nord «.

Le 21 Mai, il périt ſur les côtes de Nor-

vège un bâtiment Hollandois allant d'Amſterdam à Archangel, mais l'équipage a été ſauvé. Deux navires, l'un Vénitien, l'autre Suédois, eurent le même ſort ſur le Haaks, près du Texel, dans le mois de Juin. La cargaiſon du premier eſt perdue ; mais l'équipage a été ſauvé, à l'exception d'un ſeul homme. Les mâts & le gouvernail du ſecond ont ſeuls diſparu.

» Les papiers étrangers, lit-on dans quelques lettres, ont répandu le bruit que la République de Veniſe faiſoit conſtruire 24 vaiſſeaux de ligne, & qu'elle avoit ordonné une levée de 20,000 ſoldats. Les Anglois même en ont parlé avec tant d'aſſurance qu'il ſembloit qu'il n'étoit queſtion de rien moins que de faire cauſe commune avec eux contre les Hollandois. Mais la République de Veniſe eſt trop ſage pour perdre ſon argent à la conſtruction de navires qui ne lui ſeront jamais néceſſaires. Ses rapports avec les Hollandois ſont trop éloignés pour qu'elle ſoit dans le cas de les rencontrer. D'ailleurs, une petite querelle entre des particuliers, n'eſt pas de nature à occaſionner des hoſtilités «.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES, *du 26 Juin.*

Le bruit court que le Parlement terminera, vers le milieu du mois de Juillet, les affaires qu'il a entamées, qu'alors il ſera prorogé pour quarante jours, & qu'enſuite, il ſe ſéparera par courtes prorogations pour le reſte de l'été.

Les Maîtres de Poſtes des principales villes entre Londres & Douvres, ont reçu ordre de tenir des chevaux tout ſellés, pour qu'il n'y ait pas le moindre retard dans l'expédition des Courriers qui vont de Londres à Paris, & de Paris à Londres. — M. Fox a reçu de la Haye une dépêche officielle, par laquelle il a appris que les Hollandois refuſent de négocier une paix ſéparée.

Tout le monde paroît croire avec la plus grande confiance, que dans les premiers jours de Mai, avant l'arrivée du Chevalier Guy Carleton en Amérique, le Chevalier Henry Clinton a annoncé à l'armée de New-Yorck, qu'il avoit été convenu entre le Congrès & lui, de la part de la G. B., *de faire cesser toute hostilité par terre.* Plusieurs Gazettes & quelques Membres de l'ancienne Administration, soutiennent cependant que la paix avec l'Amérique est plus éloignée que jamais.

Le Lord Howe, écrit-on de Gosport en date du 24, a fait signal ce matin à l'escadre de désaffourcher, & il paroît qu'il mettra à la voile cet après-midi, avec environ 20 vaisseaux de ligne. Ce départ précipité a pour objet la protection de la flotte qui revient de la Jamaïque, & qui est peut-être actuellement dans les eaux de l'Europe.

On parle d'une expédition secrette, mais on en ignore l'objet. Elle doit être, suivant les bruits publics, composée de 5 vaisseaux de ligne & de quelques frégates, & on assure que 8000 hommes seront embarqués en même-tems, ce qui fait présumer que le projet est de faire une descente sur les côtes de nos ennemis.

La Gazette de la Cour renferme une proclamation du Roi, qui défend à ses matelots de servir les Puissances étrangères. La même proclamation encourage les hommes de terre à venir servir sur les vaisseaux du Roi, & elle promet une récompense à ceux qui découvriront des matelots cachés.

Ces jours derniers, la liste civile a eu le crédit, dans plus d'un sens, d'entrer dans le dernier quartier des arrérages. —— Les fonds sont baissés depuis que la Banque a vendu 400,000 livres d'actions.

JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

RUSSIE.

De PÉTERSBOURG, le 2 Juin.

LE rapport du dénombrement de la population du diſtrict de Schuiska remis cette année à la Chancellerie du Gouvernement de Moſcou, préſente un fait ſingulier. Il y a dans ce diſtrict un payſan appellé Féodor Baſilly, qui de deux femmes qu'il a épouſées ſucceſſivement a eu un nombre fort extraordinaire d'enfans. La première lui en a donné 69 en 27 couches; elle avoit eu quatre couches de 4, ſept de 3, & ſeize de 2. La ſeconde n'a eu que 8 couches, dont ſix de 2 enfans chacune, & deux de 3; ces deux femmes en 35 couches l'ont fait pere de 87 enfans, dont il n'eſt mort que 4, de manière que ſa famille eſt encore aujourd'hui de 83.

DANEMARCK.

De COPENHAGUE, *le 12 Juin.*

Le vaiſſeau de l'*Infoedsretten* de 64 canons, Capitaine Lutken, a mis à la voile le 10 de ce mois pour le Cap de Bonne-Eſpérance, où il prendra ſous ſon convoi 12 navires, dont la plupart appartiennent à notre Compagnie des Indes, & les autres à des particuliers pour les ramener ici.

On apprend dans ce moment qu'un de nos vaiſſeaux vient d'arriver du Cap de Bonne-Eſpérance à Elſeneur; on ſe flatte, comme le vent eſt bon, qu'il ne tardera pas à entrer dans ce port; on eſpère auſſi qu'il pourra nous donner quelques nouvelles poſitives de l'action qu'on dit avoir eu lieu dans l'Inde entre l'eſcadre de MM. d'Orves & de Suffren, & celle de l'Amiral Hughes.

Il eſt arrivé ici quinze Pilotes Hollandois deſtinés à conduire la flotte Ruſſe qui ſe rend dans la mer du Nord. Chacun de ces Pilotes a, dit-on, 600 florins d'appointemens, & 2 florins par jour, auſſi long-tems qu'ils reſteront ici.

La forme des procédures juſqu'ici très-compliquée, très-difficile & très-coûteuſe, vient d'être ſimplifiée. Le nouveau règlement donné à ce ſujet par le Roi eſt du premier Mai.

SUEDE.

De STOCKHOLM, *le 12 Juin.*

DEPUIS la fin du mois dernier la maladie qui s'eſt fait ſentir aſſez généralement dans le Nord, s'eſt manifeſtée ici; elle a attaqué d'abord la plus grande partie de la garniſon, & retardé le camp qu'elle devoit former auprès de cette Capitale; S. M. a été incommodée elle-même à Gripsholm ainſi que toute ſa Cour; comme depuis quelques jours cette maladie a été accompagnée de danger, & que quelques perſonnes en ſont mortes, le Roi a fait aſſembler le Collége des Médecins afin de délibérer ſur les remèdes les plus convenables; & hier, il a fait publier dans la Gazette de cette Ville, qu'il fera donner *gratis*, aux pauvres malades, les médicamens dont ils auront beſoin.

ALLEMAGNE.

De VIENNE, *le 15 Juin.*

LE 10 de ce mois, l'Empereur revenu la veille de Laxembourg, donna, comme Roi de Bohême, l'inveſtiture au Prince Archevêque d'Ollmutz, de la Principauté d'Ollmutz, des droits régaliens & des autres priviléges qui y ſont attachés. Cette cérémonie s'eſt faite avec beaucoup de ſolemnité, le Prince Archevêque ayant reçu en perſonne

l'investiture. Le même soir, S. M. I. repartit pour Laxembourg.

» Le lendemain on essuya ici un orage affreux, le tonnerre tomba trois fois sur le clocher de Saint-Etienne, mais heureusement il n'y mit point le feu. Il atteignit cependant un des gardes qui sont établis dans cette tour, lui brûla le front, & lui emporta les bouts de deux doigts de la main gauche. — Le 2, pendant un orage, le tonnerre tomba à Hutterdorf, près de cette Capitale, & frappa dans la rue deux paysans qui restèrent morts sur la place. Une particularité extraordinaire qu'offre ce malheureux évènement, c'est que les deux cadavres sont restés droits sur leurs jambes, & qu'on a eu beaucoup de peine à les arracher de l'endroit où ils avoient été frappés. Les corps étoient noirs de brûlures & froids comme la glace «.

Le règlement de l'Administration des biens des Eglises, des Chapitres & des Couvens dans les Etats Autrichiens, paroîtra incessamment. Chaque individu aura un traitement fixe. Les terres & autres biens immeubles des Couvens supprimés seront mis en régie pendant quelque tems pour en connoître la valeur, ils seront ensuite vendus par licitation. Les sommes d'argent que la Cour de Rome tiroit du Milanois seront mises en dépôt jusqu'à nouvel ordre.

Tous les Artisans travaillant au feu & faisant beaucoup de bruit, sont obligés d'aller demeurer dans les fauxbourgs; ils ne peuvent avoir dans la ville que des dépôts ou magasins.

La Chambre des Mines ou monnoies ne sera point supprimée comme on l'avoit dé-

bité ; elle vient d'être confirmée par S. M. I. qui lui a encore attribué l'administration du sel.

» La Maison commerçante de Villeshoven, établie ici & à Constantinople, vient de faire partir pour la mer Noire un bâtiment, avec mille quintaux de différentes marchandises, telles que des draps fins & ordinaires, de la flanelle, d'autres étoffes de laine, de la toile, des porcelaines, des glaces de différentes qualités, des ouvrages de laiton, des lames, des boutons, des couteaux, des fusils, des tabatières, des cannes, des gants, des galons, &c. le tout pour essai. Il y a à bord de ce bâtiment deux Commis qui remettront tous ces échantillons à M. Villeshoven. — On charge pareillement en Hongrie un vaisseau de vins & d'autres productions du pays, pour le faire descendre la Drave & la Save; ce navire ira de conserve avec celui parti d'ici, & il est aussi aux frais de la même Compagnie «.

M. Hækel, employé à la Chancellerie de guerre, a trouvé une nouvelle manière très-avantageuse pour la préparation du verd-de-gris; il vient d'obtenir la permission d'en établir une Manufacture.

La maladie du Nord règne actuellement ici à un point qu'on ne compte presqu'aucune maison où il n'y ait quelques personnes qui en sont attaquées. Tous les Officiers & le plus grand nombre des soldats de notre garnison, ainsi que tous les acteurs du théâtre national qui en conséquence est fermé, en sont atteints. On assure que le nombre des malades monte à plus de 80,000, tant dans la ville que dans les fauxbourgs.

De HAMBOURG, *le 22 Juin.*

Les fréquentes émigrations des Sujets du Duché de Wurtemberg, ont donné lieu à un placard, par lequel le Duc exhorte ses Sujets à ne point quitter le pays sur des invitations étrangères qui ne peuvent qu'être trompeuses; il y déclare à ceux qui sont déja partis, & à ceux qui peuvent avoir envie de s'expatrier, qu'ils perdront par l'émigration le droit de Bourgeoisie, & ne seront plus reçus dans le pays lorsqu'ils l'auront quitté une fois.

» Depuis la publication de l'Edit de tolérance, écrit-on de Vienne, & la réception des Déclarations de religion, on trouve le nombre des Protestans, répandus dans les Etats héréditaires, beaucoup plus grand qu'on ne le supposoit; il paroît que dans bien des endroits, il y en avoit quantité qui cachoient leur croyance, & qui ne faisoient qu'extérieurement profession du culte dominant. On raconte à ce sujet que 50 familles d'un village de l'Autriche supérieure, ont déclaré ne pas appartenir à l Eglise Romaine, & ont demandé un Ministre. Le Commissaire ayant représenté à ces paysans que le Couvent voisin leur fournissait actuellement un Prêtre qui ne leur coûtoit rien, & que l'entretien d'un Ministre leur deviendroit à charge, ils s'adressèrent au Commandant des troupes cantonnées chez eux, lui demandèrent un Fourrier qui, accompagné de quelques-uns d'eux, alla de maison en maison, pour marquer les dîmes que le Couvent en tiroit; on calcula leur produit, & on l'évalua à près de 1000 florins; munis de cette pièce, ils allèrent déclarer au Commissaire que cette somme suffisoit & au-delà pour l'entretien d'un Ministre, & qu'ils étoient résolus de s'adresser à l'Empereur

lui-même, pour obtenir la permiſſion d'en appeller un «.

S'il faut en croire d'autres lettres de Vienne, on y travaille à un préſent magnifique deſtiné pour Hyder-Aly, que la nouvelle Compagnie Autrichienne des Indes lui deſtine. M. de Polza qui arrive d'Aſie, a fait un grand éloge de ce Prince; parmi les différens rapports, qu'on lui prête peut-être, il a, dit-on, dans ſon Armée plus de 8000 Allemands, la plupart de Souabe & de Bavière; & tous ſes Ingénieurs ſont des François.

» Il y a toujours de la fermentation dans quelques endroits de ce Royaume, lit-on dans des lettres de Pologne; & ſelon toutes les apparences, la Diète du mois de Septembre prochain ſera orageuſe. —— Le Prince-Evêque de Cracovie a été transféré ſous bonne & ſûre garde à Kialic, qui eſt un château près de Warſovie; les plus illuſtres maiſons du Royaume ſe ſont rangées de ſon parti. — Le Comte de Hoenzollern, nouvel Abbé d'Oliva, a commencé le 13 de ce mois ſes fonctions dans l'Abbaye par de magnifiques funérailles à l'honneur de ſon prédéceſſeur. —— Un jeune Comte Grabowski, Lithuanien, a tellement pris le goût de la marine, ſans cependant avoir jamais vu la mer que ſur des Cartes, qu'il a prié le Roi de vouloir bien lui donner une lettre de recommandation pour le Stadhouder & la République des Provinces-Unies. S. M. la lui a accordée; il eſt parti pour ſervir en qualité de volontaire ſur la flotte des Etats-Généraux.

On dit que les fortifications de Lemberg ſeront démolies, & que cette place ne ſera plus défendue que par un foſſé profond. On applanira le terrain des fortifications, & il

ſera donné à des Particuliers qui voudront y bâtir.

Le différend qui ſubſiſtoit depuis ſi long-tems entre le cercle de Suabe & la maiſon Electorale de Bavière, touchant la poſſeſſion forcée par cette dernière de la ville de Donnawerth, ci-devant Impériale, vient enfin d'être terminé à l'amiable; en vertu de l'arrangement & en ſuppoſant la confirmation de l'Empereur & de l'Empire, la Ville reſtera pour toujours incorporée à l'Electorat de Bavière, & le cercle de Suabe renonce à toutes ſes prétentions à cet égard. La maiſon Electorale payera ſur le champ 10,000 florins à la caiſſe du même Cercle, & ſe charge en outre & pour l'avenir des mois Romains & autres charges ordinaires & extraordinaires que la Ville doit acquitter.

On eſt fort curieux d'apprendre quelle ſera la fin des troubles de Genève; on a lieu de croire qu'à préſent elle ne peut être éloignée; on en peut juger par la lettre ſuivante de cette Ville, en date du 15 de ce mois.

» Nous nous flattons de voir bientôt le terme de notre captivité; il ne peut paſſer la fin de ce mois ou les premiers jours de Juillet. Le Marquis de Jaucourt, Commandant des troupes Françoiſes, eſt arrivé depuis 3 jours; il a établi ſon quartier au Château de Ferney. Le Comte de la Marmora eſt arrivé preſqu'en même-tems, & a établi le ſien au Château Blanc; ils ont eu ce matin une entrevue à Aire, petit village ſur le Rhône, appartenant à la France, où l'on a pratiqué un bac pour la communication de ce Royaume avec la Savoie. Le Roi de Sardaigne a de plus fait établir un pont ſur l'Arve pour que ſes troupes puiſſent faire le cordon autour de la Ville. La Cour de Verſailles ayant invité le Magnifique Conſeil de Berne à nommer deux Députés & à les envoyer à la

tête des troupes du Canton, pour concourir avec les Commiſſaires des 2 Couronnes, MM. Steigner & de Watteville ont été choiſis & ſont partis ſur le champ. Voici le plan qu'on ſuivra pour réduire les Repréſentans. Toutes les troupes étant arrivées & en état d'agir, on ſommera les Repréſentans de poſer les armes, de relâcher les ôtages, de rétablir le Gouvernement légal, de recevoir une garniſon avec les Plénipotentiaires des trois Puiſſances, & de s'en remettre pour la ſûreté individuelle à l'équité des trois Puiſſances. On donnera d'ailleurs les aſſurances les plus poſitives qu'elles ne veulent en rien attenter à l'indépendance de la République. Si l'on ne ſe rend pas à la première ſommation, les troupes s'avanceront & démaſqueront les batteries contre la Ville; après quoi il ſera fait une ſeconde ſommation, pour ſe rendre ſans conditions, s'en remettant ſeulement à la clémence des trois Puiſſances. Si cette dernière ſommation ne produit pas plus d'effet, on ira en avant, & le ſort le plus funeſte attendra tous ceux qui ſeront trouvés les armes à la main. — Quoique les Repréſentans faſſent toujours la même contenance, & parlent de ſe défendre juſqu'à la dernière extrémité, on eſt perſuadé qu'ils ne porteront pas l'opiniâtreté à cet excès, d'autant plus qu'on croit remarquer dans les diſpoſitions des individus, plus de froideur à meſure qu'on approche du dénouement «.

On s'attend que les premières nouvelles nous apprendront que la Ville a ouvert ſes portes; on peut voir les diſpoſitions de la France en faveur de cette République & celles des Puiſſances garantes de ſa conſtitution, dans la lettre ſuivante adreſſée le 9 de ce mois par M. le Comte de Vergennes au louable Canton de Berne.

» Magnifiques Seigneurs, la parfaite conformité de

vos ſentimeus ſur les affaires de Genève avec ceux que l'Ambaſſadeur du Roi vous a fait connoître, comme étant le principe de la conduite de S. M. à l'égard de cette République, ne laiſſe aucun doute ſur le ſuccès des meſures qui vont être priſes pour ſa pacification. M. le Marquis de Jaucourt a ordre de vous faire part de ſon arrivée aux environs de Genève & de la Commiſſion dont il eſt chargé. Le Roi ne doute pas que vous ne vous hâtiez de faire choix des perſonnes qui devront concerter avec lui les démarches néceſſaires pour rétablir la tranquillité dans cette Ville, remettre le Gouvernement en vigueur, & pourvoir à ce qu'il ſoit déſormais impoſſible de la plonger dans l'anarchie. S. M. le Roi de Sardaigne, que ſon humanité & une ſage politique ont porté à déſirer d'avoir part à la pacification de cet Etat, vous fera connoître, de ſon côté, le choix qu'elle a fait d'une perſonne capable par ſes talens & ſon expérience, de contribuer à cette ſalutaire entrepriſe. Le but des deux Cours, & ſans doute le vôtre, M. S., eſt de bannir tout ſujet de diviſion dans la République, en fixant invariablement les droits & attributs de chacun des Corps qui la compoſent, & en ôtant toute poſſibilité à l'un d'entr'eux de faire uſage de la force pour uſurper l'autorité. Ceux qui ne voudront que l'indépendance de l'Etat, la ſûreté particulière & des Loix par leſquelles le Gouvernement puiſſe ſubſiſter ſans troubles, ſeront écoutés, & rien ne ſe projettera ſans leur participation; mais ceux qui oppoſeroient une roideur inflexible à tout bon arrangement, qui travailleroient ſur-tout à ſe réſerver des moyens d'exercer à l'avenir leurs haines, & de maintenir un Gouvernement caché, toujours en oppoſition avec celui de la Loi, ſeront regardés, ou comme de mauvais Citoyens, ou comme des Fanatiques, dont la voix ne doit pas empêcher de ſauver leur Patrie. Le Roi, M. S., n'a pas ſuivi depuis

ſon avènement au Trône les affaires de la République, employé tous les moyens politiques, fait marcher des Troupes, traité avec les Puiſſances voiſines, pour finir par laiſſer faire à la hâte quelque accommodement imparfait, qui ne tarderoit pas à être une ſource de nouveaux troubles. Il s'agit de faire adopter aux Génevois, ſans les leur dicter, des Loix politiques qu'ils reconnoiſſent eux-mêmes, du moins ceux que les paſſions n'aveuglent pas, pour être bonnes, analogues à celles ſous leſquelles la République a proſpéré, & qui ſur-tout ôtent tout moyen aux ambitieux & aux eſprits inquiets de troubler la paix publique & la ſûreté particulière. Le Roi compte, M. S., que vous donnerez tous les pouvoirs néceſſaires aux Plénipotentiaires, dont vous ferez choix, pour traiter cet objet tant avec les Miniſtres des deux Cours qu'avec la République. Il ne faudra ni précipitation ni lenteur. Le bonheur d'un Etat libre, d'un Peuple induſtrieux, vaut bien qu'on peſe tous les moyens de l'aſſurer; mais plus les principes ſur leſquels nous agirons ſont juſtes & bienfaiſans, plus nous devrons nous attacher à rendre notre ouvrage ſolide & inattaquable. Vous ne tarderez pas, M. S., à être inſtruits des meſures préalables qu'il eſt indiſpenſable de prendre pour remettre chacun à ſa place dans Genève. Le Roi ne doute pas que vous n'ayez donné aux Commandans de vos Troupes, des ordres aſſez étendus pour qu'ils ne ſoient pas obligés de conſulter vos Conſeils ſur chaque démarche qu'ils auront à concerter avec les Commandans des Troupes du Roi & du Roi de Sardaigne. Il me reſte, M. S., à vous témoigner la ſatisfaction que j'aurai de vous faire voir dans la ſuite de cette Négociation, que je n'ai jamais eu en vue que le véritable bonheur d'un Peuple qui vous intéreſſe; que j'ai approfondi les ſources de ſes diviſions, & en ai cherché les remèdes avec la patience & l'impartia-

lité qu'il étoit peut-être fort difficile de conſerver, en voyant une portion conſidérable des habitans de Genève s'écarter chaque jour de plus en plus des ſentimens qui méritèrent à leurs peres la protection & la bienveillance de nos Rois. Je ſuis, &c.

L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, a tenu le 6 de ce mois ſon Aſſemblée publique d'uſage, pour célébrer l'anniverſaire du couronnement de S. M.

» M. Formey après un diſcours analogue à la circonſtance, annonça que l'Académie avoit adjugé à M. le Gendre, Profeſſeur de Mathématiques à l'Ecole Royale militaire de Paris, le Prix propoſé par la claſſe de Mathématiques & dont l'objet étoit de *déterminer la courbe décrite par les boulets & les bombes en ayant égard à la réſiſtance de l'air; de donner des règles pour connoître les portées qui répondent à différentes vîteſſes initiales, & à différens angles de proportion.* — La claſſe de Philoſophie ſpéculative a propoſé pour le ſujet du Prix de 1783. *Quelle eſt la meilleure manière de rappeller à la raiſon, les Nations tant ſauvages que policées, qui ſont livrées à l'erreur & aux ſuperſtitions de tout genre.* — Le Prix fondé par M. Eller ſera donné de nouveau l'année prochaine, on demande pour cet objet: 1°. *Quelles eſpèces d'herbes ou de plantes en général à deſtiner au bétail, fraîches ou ſéchées, ſont les plus profitables dans chaque eſpèce de fonds?* 2°. *Quelles d'entre ces eſpèces peuvent être facilement cultivées, & le plus abondamment recueillies, ſans que ces herbes ou plantes perdent rien de leur qualité nutritive, & en s'aſſurant d'un profit réel.* 3°. *Quelles ſont les règles à obſerver dans la culture de ces herbes ou plantes, relativement à la différence du ſol?* — La claſſe des Belles-Lettres propoſe pour le ſujet du Prix de

1784. Qu'est-ce qui a fait de la Langue Françoise, la Langue universelle de l'Europe? Par où mérite-t-elle cette prérogative? Peut-on présumer qu'elle la conserve?

ITALIE.

Le LIVOURNE, *le 10 Juin.*

Le Secrétaire des Décrets Royaux a expédié aux Evêques & aux Communautés Ecclésiastiques de l'Etat, deux lettres circulaires au nom de S. A. R., & dont l'objet est d'entretenir ici le goût de l'étude dans le Clergé, pour s'assurer dans les Chapitres d'un certain nombre de Sujets capables d'aider les Evêques dans les fonctions de leur ministère; il paroît convenable à S. A. R. qu'on fasse subir un examen rigoureux à tous ceux qui prétendent à des Canonicats, & elle recommande expressément de nouveau, de n'avoir égard qu'au mérite dans la collation des Bénéfices qui viendront à vaquer.

L'Empereur vient de faire aux Marchands de Trieste l'avance d'un fonds de 4 millions de florins, pour les mettre en état d'étendre leur commerce, tant en Asie, qu'en Afrique & en Amérique.

» L'Archiduc Ferdinand, écrit-on de Mantoue, qui réside ici depuis quelques semaines avec l'Archiduchesse son épouse, en doit partir le 6 de ce mois pour retourner à Milan. Ce Prince a été continuellement en conférence avec ses Ministres chargés de la suppression des Couvens. On est occupé

à Milan d'un pareil objet. Selon des ordres ultérieurs de la Cour de Vienne, on doit continuer la suppression des Monastères dans toute la Lombardie Autrichienne ; cependant il est vraisemblable que les Ursulines n'y seront pas comprises. On dit aussi qu'il doit paroître dans peu une Ordonnance relative aux Prêtres séculiers *.

ESPAGNE.

De CADIX, *le 19 Juin.*

On ne pense pas ici que la flotte combinée ait pu avoir fait beaucoup de chemin ; elle a eu vent debout plusieurs jours de suite ; & un bâtiment qui vient d'entrer dans cette baie, prétend que le 10 elle étoit encore sur le Cap Ste-Marie. Depuis le 11 elle a un meilleur tems, & comme il se soutient & qu'il est très-favorable, elle doit maintenant avancer promptement.

Les convois étant arrivés à Algésiras, tout a été sur-le-champ en activité dans ce Port. On y a reçu déja assez de bois pour travailler au blindage des batteries flottantes. Comme ce Port est l'Arsenal où se préparent & d'où doivent partir tous les bâtimens de guerre chargés de l'attaque de Gibraltar, la Cour a jugé convenable d'y établir un département de marine indépendant du nôtre. M. de Valcarsel, Lieutenant-Général, en a été nommé le Commandant ; il a sous lui pour commander les opérations 2 Brigadiers de marine, M. Moreno & M. de Langara ; ce

dernier eſt frère du Lieutenant-Général de ce nom.

On prétend que le Duc de Crillon auroit fort déſiré d'avoir D. Antonio Barcelo ; mais le grand âge de ce brave Officier & ſa ſurdité extrême , auront empêché ſans doute que la Cour l'ait choiſi pour diriger de ſi grandes opérations.

Nous apprenons du camp de St-Roch , qu'une bombe lancée ces jours derniers ſur la redoute de la Princeſſe Anne , y a mis le feu & l'a détruite entièrement. Sans doute qu'elle ſera tombée ſur l'amas de poudre , de bombes , de cartouches , &c. , que chaque batterie forme tous les jours à côté d'elle pour ſon uſage. L'exploſion a été terrible ; des bras , des jambes à demi-brûlés , ont été lancés juſques dans les lignes Eſpagnoles ; & comme on ſait par le rapport des déſerteurs qu'ordinairement il n'y avoit pas moins de 200 hommes dans ce poſte , il y a apparence qu'ils auront tous péri.

Le convoi des troupes Françoiſes eſt toujours retenu près de Malaga par les vents contraires. Celui qu'on avoit ſignalé d'Algéſiras & qu'on avoit pris pour lui , étoit un convoi de bâtimens munitionnaires de Marſeille allant aux Antilles , qui ce jour-là paſſa heureuſement le Détroit.

ANGLETERRE.

De LONDRES , *le 28 Juin.*

Nous ignorons encore ce qui ſe paſſe

dans l'Amérique ſeptentrionale, & les progrès de la négociation de Sir Guy Carleton; & on eſt toujours perſuadé ici qu'elle ne peut réuſſir qu'autant qu'on accordera toutes leurs prétentions aux Américains. Notre Gouvernement s'étoit flatté de gagner les Etats-Unis en détail, & de profiter pour cet effet des diviſions qu'il ſuppoſe exiſter parmi eux. Parmi les affaires qui pouvoient donner quelque fondement à cette eſpérance, on a ſur-tout compté celle du petit Etat de Vermont, qui depuis long-tems demande à former un quatorzième Etat. On peut juger de ce qu'on doit attendre de ces Républicains, par la pièce ſuivante que nous fournit une Gazette de Philadelphie du 1er. Avril; c'eſt une remontrance de MM. Ira Allen & Stephen Bradley, Commiſſaires de l'Etat de Vermont, prépoſés pour aſſiſter au Congrès, & adreſſée à cette aſſemblée.

» Nous ſaiſiſſons avec plaiſir cette première occaſion de témoigner notre reconnoiſſance, de l'honneur perſonnel que nous a fait le Congrès, en nous donnant audience dans ſon honorable Corps, quoique nos pouvoirs ne ſoient que privés; nous déplorons en même-tems la néceſſité qui nous oblige de ne pouvoir être plus long-tems ſpectateurs oiſifs, ſans trahir le dépôt qui nous eſt confié, & ſans faire violence à notre ſenſibilité, lorſque nous voyons des formes particulières miſes en pratique, des plans adoptés, des preuves *ex parte* exhibées, qui dérivent toute leur autorité de l'atteſtation du parti; des paſſages d'écrits choiſis pour donner de fauſſes repréſentations des faits, qui ne peuvent avoir d'autre objet que de prévenir votre honorable Corps contre

l'Etat de Vermont, par-là former des cabales & renverser les droits & libertés d'un peuple brave & méritant. Nous concevons que le bureau du Secrétaire de l'Etat de New-York peut offrir une source inépuisable de témoignages qui répondront à son objet dans la dispute actuelle. Il seroit superflu pour nous d'informer le Congrès, que par la forme de procéder actuellement adoptée, l'Etat de Vermont ne peut entrer en procès sans renoncer à lui-même; & terminer avec ces résolutions que nos ennemis ont extorquées de votre honorable Corps & dont dépend actuellement le Jugement, ce seroit certainement nous charger de cette humiliation & abjection, qui nous priveroient de notre vie politique, au lieu de nous la procurer. Nous croyons que la sagesse du Congrès sentira que la forme actuelle est une déviation de tout principe de la loi de la nature & des nations; car si la dispute existe entre les Etats d'une part, & l'Etat de Vermont de l'autre, pour savoir si ce dernier est un Etat *de jure*, ou une jurisdiction indépendante *de facto*, ils devroient être considérés dans le cours de la dispute, jusqu'à ce que le pouvoir médiateur ait déterminé si ce dernier est une jurisdiction indépendante *de jure*, & dans le cas où elle ne le seroit pas, la jurisdiction *de facto* doit régulièrement être anéantie; mais l'anéantissement de l'Etat *de facto*, met sommairement fin à la dispute. Refuser à ce dernier toute jurisdiction indépendante *de facto*, c'est nier qu'il existe des parties dans la dispute. Il n'est aucun principe quelconque, d'après lequel nous puissions concevoir qu'aucun parti soit en droit d'établir ou prescrire la manière ou les règlemens à suivre pour déterminer des disputes, sans confondre toute idée de droit & de faux; dans le cas présent, on auroit pu aussi justement établir la fin que la voie & les moyens de l'accomplir. Nous sommes très-éloignés de vouloir que les braves efforts faits par l'Etat

de Vermont, dans la dispute avec la G. B., soient ensevelis par nos adversaires (altérés de domination & de butin) & de perdre ainsi le mérite d'avoir dépensé beaucoup d'argent & répandu notre sang. Ainsi, tandis que nous sommes dans la nécessité de faire des remontrances contre les procédés du Congrès, nous sommes prêts en même-tems à nous soumettre à toute enquête équitable; l'Etat de Vermont jouit de priviléges pareils à ceux des autres Etats dans la dispute présente. Afin donc qu'il puisse paroître justifié aux yeux de votre honorable Corps & de tout le monde, tant à raison de sa conduite actuelle que de celle à venir; nous sommes portés par des principes d'attachement pour la cause de l'Amérique, ainsi que par les égards que nous avons pour la paix & l'unanimité entre les Etats d'Amérique, aujourd'hui en guerre avec la G. B., à faire les propositions suivantes, savoir : —— 1°. Que l'Etat de Vermont transmettra, aussitôt qu'il se pourra, au Secrétaire du Congrès, un état certifié de tous les hommes en état de servir & obligés de le faire conformément à un acte de Milice, autrefois produit au Congrès dans un code de loix intitulé, les Loix de Vermont; & l'Etat de Vermont, pendant la présente guerre avec la G. B., fournira d'année en année pour entrer en campagne, un nombre de troupes proportionné à cet Etat, suivant que le Congrès évaluera le contingent des divers Etats-Unis; lesdites troupes seront habillées, cantonnées & payées par l'Etat de Vermont, & à la fin de la guerre, la dispute sera équitablement ajustée par la médiation des puissances souveraines; & rien de ce qui est contenu dans ces présentes, ne sera interprété comme dérogeant au droit qu'aucun des Etats-Unis réclame sur l'Etat de Vermont. Ou bien : 2°. Nous convenons volontiers qu'un ou plusieurs des législateurs des Etats désintéressés s'interposent comme médiateurs & ajustent la dispute. Ou bien;

3°. Nous voulons que le Congrès, revêtu de la Souveraineté s'interpose pour prévenir l'effusion du sang humain. En même-tems, nous désapprouvons que le Congrès siége comme Cour de Judicature pour terminer la dispute en vertu de l'autorité qui lui en a été donnée par un acte ou par des actes de l'Etat ou des Etats qui ne constituent qu'une partie dans la dispute. — C'est avec le plus sensible chagrin, que nous voyons qu'une cause aussi importante, dans les conjonctures présentes des affaires, qu'une cause dont dépend tout ce que nous possédons, n'ait été épousée par aucune des personnes qui se disent être amies de la cause de l'Amérique, avec autant de véhémence & d'ardeur qu'il paroît que l'a fait l'Etat de New-York; nous ajouterons seulement, que si cette affaire est ainsi ajustée, nous sommes prêts à en appeller à Dieu & au monde, pour juger qui doit être responsable des suites fatales qui peuvent en être la conséquence.

L'Etat de Vermont, comme l'on voit, ne veut que s'arranger avec les autres Etats-Unis; il ne montre pas, même dans l'éloignement, le projet de revenir à la G. B., si on ne lui rend pas la justice qu'il demande; on en a vu déja des exemples dans la plupart des petites discussions qui se sont élevées entre les différens Etats confédérés; ils s'accordent tous sur un point, ils veulent être indépendans, & étrangers à l'Angleterre.

Il paroît que de notre côté nous avons renoncé à une guerre offensive dans ces contrées; mais il n'est pas sûr que le Chevalier Guy Carleton réussisse à obtenir des Américains qu'ils prendront ce parti; & s'ils continuent de nous attaquer, sommes-nous

en état de nous défendre par-tout. On dit que la garnison de Charles-Town est en état de conserver cette place ; on assure même que New-Yorck malgré les troupes qu'on en a tirées pour les envoyer aux Isles ne craint pas les efforts que peut tenter le Général Washington. Nos papiers qui ne veulent peut-être que nous rassurer, prétendent que le nombre des troupes réglées existant actuellement à New-Yorck se monte à 11,000 hommes ; & ils ajoutent à ce nombre 5000 habitans de cette place qui sont armés.

Il est arrivé le 26 de ce mois, au Bureau de l'Amirauté, M. Thomas Burnett, ancien Capitaine du *Royal-Oak*, avec des dépêches de l'Amiral Rodney ; il est venu sur le paquebot le *Swallow*, parti de la Jamaïque à la fin d'Avril, selon les uns, & le 10 ou le 12 Mai, selon les autres. Comme la Cour n'en a rien publié, on ignore la véritable date des dépêches de l'Amiral. Elles annoncent, dit-on, le départ prochain du convoi, & la disposition de l'escadre pour qu'il puisse être protégé convenablement au passage du Vent. Ce convoi doit être escorté jusqu'à une certaine hauteur par une forte division de l'escadre, après quoi il se rendra en Europe sous le convoi du *Sandwich*, de l'*Ajax*, de l'*Intrépide* & du *Robuste*. Ce dernier vaisseau devoit appareiller d'Antigoa pour se joindre aux autres. Le Vice-Amiral Peter Parker passe en Europe sur le *Sandwich*, à bord duquel doivent être les Officiers François prisonniers.

Selon des lettres particulières de la Jamaïque, cette flotte a dû en partir le 25 Mai; elle a dû être suivie d'une seconde qui devoit mettre à la voile le 25 Juin; & on en fera partir une troisième le premier Août. Les prises que nous avons faites appareilleront avec les deux dernières, si elles peuvent être équipées à tems, ce qui est au moins douteux; car elles ont beaucoup souffert, & les matériaux qui sont rares suffisent à peine pour réparer nos propres vaisseaux; il manque aussi le monde nécessaire pour les manœuvrer. Le Lord Rodney avoit débarqué quantité de blessés & de malades à la Jamaique, & il en est mort un grand nombre. On ajoute que le paquebot le *Vigilant* qui devoit faire voile de la Jamaïque le 14 Mai, apportera des détails ultérieurs sur le départ de la flotte destinée pour l'Angleterre.

On apprend de Plymouth que le 23 de ce mois, on y a vu passer une flotte de plus de 200 bâtimens, escortés par quelques vaisseaux & quelques frégates. Cette flotte, d'après le rapport des caboteurs, est destinée pour Québec, la Caroline méridionale & New-Yorck. Nous faisons des vœux pour qu'elle quitte l'Europe sans accident; nous ne laissons pas d'être inquiets pour elle si l'armée combinée s'est approchée de nos parages comme cela est vraisemblable.

On a pressé tout pour le départ de l'Amiral Howe; on a réuni à son escadre celle

de l'Amiral Roſſ, de manière qu'on eſpère que lorſque tout l'aura joint, car pluſieurs vaiſſeaux doivent ſe réunir à lui lorſqu'il ſera en mer, il en aura 28. Il n'étoit pas parti hier ; & l'Amirauté n'a point encore reçu l'avis qu'elle en attend & qu'il doit lui expédier en levant l'ancre. On prétend toujours qu'il a ordre d'aller directement devant Breſt, & d'y reſter en ſtation juſqu'à ce que les vaiſſeaux vivriers & munitionnaires, deſtinés pour la garniſon de Gibraltar, ſoient partis. Mais il eſt douteux qu'il arrive ſans empêchement à cette ſtation. L'eſcadre combinée peut être arrivée, & ſans entrer dans Breſt elle a pu être jointe par les vaiſſeaux qui étoient prêts dans ce port ſous les ordres de M. de la Motte-Piquet. Elle ſe trouvera forte au moins de 40 vaiſſeaux de ligne ; nous n'en avons que 28 à oppoſer ; & c'eſt avec cela qu'on ſe flatte d'arrêter les progrès de nos ennemis, de veiller à la défenſe de Gibraltar & d'y faire paſſer des rafraîchiſſemens, des munitions de guerre & des canons, dont cette place a beſoin pour répondre à l'attaque vigoureuſe qu'on prépare contre elle. Il n'y a perſonne ici qui ne ſente combien il nous ſeroit intéreſſant de conſerver Gibraltar, d'en éterniſer le ſiége, ou du moins d'en reculer la priſe le plus qu'il ſera poſſible. Tant qu'il tiendra, les forces Eſpagnoles reſteront occupées autour de cette place, & nous ne les trouverons point ailleurs ſur

notre chemin; mais dès qu'ils ſeront les maîtres de cette forteresse, leurs vaiſſeaux joindront décidément ceux de la France, & les deux flottes combinées auront par-tout la ſupériorité.

Depuis que l'Amiral Roſſ a été rappellé du Texel pour joindre l'Amiral Howe, on aſſure qu'il a été décidé par nos Miniſtres qu'on renonceroit abſolument au projet d'avoir une eſcadre dans la mer du Nord; il eſt en effet démontré qu'il eſt impoſſible d'employer à ce ſervice 14 ou 15 vaiſſeaux de ligne, & d'avoir en même-tems dans la Manche une eſcadre capable d'en impoſer à l'ennemi, de protéger notre commerce & de ſecourir Gibraltar. On raſſemble tous ceux que l'on a pu pour former la grande eſcadre, & il ne reſte à préſent aux Dunes que l'*Océan*, le *Buffalo*, le *Rippon*, le *Panter*, le *Dromedary* & l'*Alcmena*.

» L'obligation, dit un de nos papiers, où nous avons été de fournir d'hommes nos vaiſſeaux de guerre par la voie de la preſſe, nous a tellement épuiſés, que nous nous trouvons preſqu'entièrement privés de Corſaires. Nos principaux ports qui au commencement de la guerre avec l'Eſpagne fourniſſoient juſqu'à 30 ou 40 Corſaires, n'en ont pas ſix aujourd'hui, de ſorte que nos ennemis peuvent continuer fort tranquillement leur commerce, ou s'il éprouve quelque contrariété, c'eſt uniquement de la part des Corſaires de Jerſey & de Guerneſey, ou de nos vaiſſeaux de guerre. — Hier il eſt arrivé à la rade de Buntiſland, en Ecoſſe, la frégate la *Belle-Poule*, Capitaine Peiton, que le vent empêche aujourd'hui de partir pour Portſmouth,

Elle avoit ſous ſon convoi 5 tranſports avec des troupes Allemandes au nombre de 1800 hommes, & étoit partie de l'Elbe, de conſerve avec les frégates l'*Emeraude* & le *Cyclops* & 19 tranſports, 14 deſquels l'avoient quittée avec deux frégates, leur deſtination étant pour le Nord. On aſſure que ces troupes étrangères doivent paſſer aux Indes. Ce ſont les premières qui ſoient venues dans le Frith depuis la révolution de 1745.

On eſt toujours fort inquiet des premières nouvelles que nous attendons de l'Inde. S'il faut en croire nos papiers, l'Amiral Hughes a écrit de ſa ſtation que, ſuivant l'opinion générale, les François s'occupoient du projet d'attaquer Bencolen, qu'ils emporteroient avec facilité, à moins que l'eſcadre Angloiſe ne fût aſſez heureuſe pour les battre avant l'évènement : il faudroit en effet qu'elle jouât d'un grand bonheur; car on ſait que leur eſcadre eſt très-ſupérieure à la nôtre; mais ce n'eſt pas encore de cela dont il s'agit : il ſeroit intéreſſant d'apprendre ce qu'ont fait nos ennemis depuis leur arrivée à Columbo, ce qu'eſt devenu l'Amiral Hughes, s'il a réuſſi à quitter Trinquemalle & à ſe mettre en ſûreté avant que les François aient pu l'attaquer.

Le Chevalier Hyde Parker doit relever cet Amiral; il s'embarquera ſur le *Briſtol*, de 50 canons, & prendra les vaiſſeaux de la Compagnie des Indes ſous ſon eſcorte. Le Commodore Bickerſton n'eſt point rappellé, comme on l'a dit; il ſervira en qualité

lité de Commandant en ſecond ſur l'eſcadre du Chevalier Hyde Parker.

D'après le plan du Capitaine Mac-Bride, on prend des bâtimens dans les principaux ports de l'Irlande, pour ſervir comme allèges à tranſporter en Angleterre les corps de Volontaires, qui ſont compoſés de 150 hommes chacun : ceux de Dublin ſont en dépôt dans la baie de cette ville, à bord de l'*Artois*, & ceux de Corke & des environs ſur la *Licorne*.

Il eſt arrivé ici trois Parlementaires pour emmener les priſonniers Américains. Le Gouvernement a donné des ordres pour les faire habiller tous complettement, avant leur embarquement pour l'Amérique : on ne veut pas qu'ils y arrivent avec les habits ſous leſquels on les a laiſſés pendant tout le tems de leur priſon, & qu'il auroit été de l'humanité de renouveller l'hiver dernier, qu'ils ont beaucoup ſouffert du froid ; mais ces habits actuellement ſeroient uſés, au lieu qu'ils ſeront neufs à leur arrivée, & pourront donner une idée de la généroſité Britannique, qui dans ce moment agit moins par humanité que par vanité.

» Les matelots que ce Royaume doit fournir à la Grande-Bretagne, écrit-on de Dublin, ſont au nombre de 20,000 ; mais les levées, quelque ſoin qu'on y mette, ne ſe font qu'avec lenteur, & on ne croit pas qu'on puiſſe en faire partir une partie avant le 15 Juillet au plutôt ; en fourniſſant ces matelots, il ſemble que nous devrions avoir le droit de nommer leurs Officiers ; & il paroît que la Nation va le ré-

clamer. — La manière noble avec laquelle M. Fitz-Patrick, Secrétaire du Lord Lieutenant, s'est exprimé dans notre Chambre des Communes, le 14 de ce mois, relativement à la motion de M. Gardner, pour accorder 5000 hommes de troupes régulières à la Grande-Bretagne, mérite la reconnoissance de notre Nation ; quoique la Chambre parut convenir que ces troupes seroient soldées par l'Irlande, il remarqua que le plan actuel du Gouvernement étoit l'économie & l'épargne, & que d'ailleurs la G. B. payeroit volontiers des troupes qu'on lui offroit généreusement «.

La même séance, du 14 de ce mois, du Parlement de Dublin, offre des particularités curieuses. Quelque satisfaction que notre Ministère ait voulu donner à l'Irlande, il paroît qu'elle n'est pas encore contente, & qu'elle craint que tôt ou tard les termes de cet accommodement ne soient enfreints. Elle veut que la G. B. s'explique sans équivoque sur la manière dont elle prétend considérer l'Irlande dans les rapports mutuels qui unissent politiquement les deux Royaumes.

L'Irlande a raison de regarder son indépendance comme reconnue, depuis la révocation de l'acte de la sixieme année de George I. De cet instant, elle rentre dans son droit de faire seule ses loix ; elle ne peut donc être liée par celles de la G. B. Cette dernière ne peut donc en faire aucune qui la regarde. Cependant dans le bill passé récemment en Angleterre à l'effet de permettre le commerce entre les Etats Européens de S. M. en Europe & certaines Isles des Indes-Occidentales, l'Irlande est nommée expressément. — » J'ai été fâché, dit M. Grattan, de trouver l'Irlande ainsi placée parmi les autres

domaines que possède S. M. en Europe. Ce ne peut être qu'une faute de Commis ; j'ai trop de confiance dans l'honnêteté des Ministres actuels du Roi, pour penser autrement. Mais je n'en dois pas moins observer ici que dès que l'Angleterre a renoncé au droit de faire des loix pour nous, le nom de l'Irlande, placé dans ce bill, est une atteinte portée à cette renonciation «.

M. Flood, en approuvant l'observation de M. Grattan, en fit d'autres sur un point plus important encore. — Après avoir renoncé au droit de faire des loix pour l'Irlande, l'Angleterre a nommé l'Irlande parmi les Domaines de sa Couronne, pour lesquels elle fait des loix ; en rendant aux Pairs d'Irlande le droit de juger en dernier ressort, elle a excepté les cas d'appel dont les Pairs de la G. B. sont actuellement saisis. Si l'Angleterre ne continue pas de s'arroger le droit de connoître de ces cas particuliers dont elle est actuellement saisie, pourquoi a-t-elle fait cette exception ? En quoi diffère-t-elle donc aujourd'hui à notre égard de ce qu'elle étoit avant les concessions qu'elle a paru nous faire hier ? Sa foi, nous dit-on, est fondée sur la foi des Nations : je ne vois point d'Etat en Europe qui n'ait la même sûreté à l'égard de tous les autres ; je les vois cependant publier tous les jours des manifestes, faire la guerre à outrance, détruire des millions d'humains au mépris, de cette foi des Nations qu'on nous donne pour garante. La foi des Nations est un grand mot qui sonne pompeusement à l'oreille, & fait même quelqu'illusion dans un mémoire diplomatique, mais je voudrois connoître le Tribunal auquel on peut la citer lorsqu'elle s'égaie de quelque perfidie. —— Ce Tribunal, c'est l'épée ! —— Deux Nations gouvernées par le même Souverain ne doivent point s'exposer à la nécessité de ces horribles appels ; elles doivent au contraire se ménager tous les moyens de n'avoir à appeller de tous les cas possibles qu'à la

loi ; mais pour que ces appels aient lieu il faut que la loi existe : qu'elle existe donc, qu'elle sorte du double sanctuaire des deux Parlemens ; fussé-je le seul de mon avis, je soutiendrai contre un million d'adversaires que nous n'avons de sûreté que dans une loi positive. —— Il nous faut une sûreté légale, ce n'est pas la France, ce n'est pas l'Espagne qui vous donnera cette sûreté ; si vous avez jamais des traités à former avec des Puissances, alors vous ferez sur la foi des Nations autant de fond qu'il vous paroîtra sage de le faire : avec l'Angleterre c'est toute autre chose ; les sujets d'un même Souverain doivent avoir pour lien une loi commune ; cette loi fera votre sûreté dans tous les cas, même en supposant qu'elle seroit violée par la plus forte des parties contractantes. Oui, je suppose que cette loi commune une fois passée, l'Angleterre par un de ces actes de perfidie, capables de faire descendre sur elle la vengeance du Ciel, étendroit encore sur vous le bras de l'oppression ; il n'est pas une Nation de l'Europe dont la générosité naturelle, jointe à l'intérêt que vous inspirez, ne formât une confédération pour vous protéger contre les attentats d'un peuple que le Tout-Puissant, dans sa juste colère, abandonneroit au fer vengeur des outrages faits à l'humanité. — Songez-y bien, ce moment-ci est celui où vous pouvez déraciner l'ancien préjugé de l'Angleterre ; si vous ne le saisissez pas, il est perdu pour jamais. Je fais donc cette motion : — » que l'on consulte les Juges du pays sur la question suivante «. — *La révocation d'un Acte déclaratoire, interprétée dans le sens légal, est-elle une renonciation faite au principe légal sur lequel cet Acte déclaratoire étoit fondé?* S'il est possible d'obtenir une sécurité légale, pourquoi la rejetteriez-vous ? elle n'ôtera rien à celle que vous offre la foi de l'Angleterre, & si vous pouvez avoir deux sûretés, pourquoi vous contenteriez-vous d'une seule ? Très-certainement je res-

pecte l'Angleterre autant qu'il m'eſt poſſible de reſpecter la nature humaine ; mais a-t-on jamais vu une Nation quelconque renoncer volontairement à un pouvoir qu'elle s'etoit acquis ſur une autre Nation ? l'Hiſtoire ne fournit point cet exemple. Comment voulez-vous que je ſuppoſe à l'Angleterre une vertu ſupérieure au degré qu'en comporte la nature humaine ?

On eſt fort curieux de ſavoir comment ſe terminera cette affaire ; on ſait que lorſque le bill qui révoque l'acte de George I, pour mieux aſſurer la dépendance de l'Irlande, fut lu pour la troiſième fois dans la Chambre-Haute, le Comte d'Abingdon en témoignant la ſatisfaction qu'il avoit de la révocation de cet acte, ajouta que cependant la Grande-Bretagne avoit encore des droits, qu'elle ne devoit ni abandonner ni négliger. Il annonça en même-tems le deſſein qu'il avoit de faire une motion pour aſſurer les droits relatifs des deux pays. Cette motion, ajouta t-il, eſt de la plus grande importance & digne de l'attention la plus ſérieuſe ; mais j'ignore ſi je pourrai la mettre ſur le tapis avant la fin de la ſeſſion actuelle, cela dépend de ſa durée. Ce ſera du moins un des premiers objets des délibérations de la ſeſſion ſuivante, ou ſi le Parlement eſt diſſous, de la première ſeſſion du Parlement futur.

Le 19, la Chambre des Communes ayant délibéré ſur les ſubſides, réſolut qu'on accorderoit 5021 liv. ſt. 10 ſchel., pour l'établiſſement civil de la nouvelle Ecoſſe en 1782. 2536 pour la Georgie,

3950 pour la Floride-Orientale, 2700 pour la Floride-Occidentale en 1779. 3000 pour l'isle de St Jean en 1782. 73,705 pour pensions depuis le 29 Janvier 1781, jusqu'au 29 Mars 1782, aux Américains réfugiés, 1,500,000 pour aider à payer les dettes de la Marine, & 19,000 pour salaire & compensations aux Commissaires des comptes publics. — Le 20, M. Fox remit à la Chambre un message de la part du Roi, portant en substance que S. M. se confiant au zèle & en l'assistance de ses fidèles Communes, se persuade qu'elles la mettront en état de subvenir aux dépenses extraordinaires de la guerre qui peuvent survenir pendant les vacances du Parlement. L'examen de ce message fut remis au lendemain, & le reste de la séance se borna à la rédaction d'un bill, pour la suppression de plusieurs emplois inutiles, & à la permission pour un certain tems de l'entrée du tabac cru de l'Ecosse.

Le Major Ross, Aide-de-Camp du Lord Cornwallis, est de retour de Paris. On assure que sa commission a été l'échange du Lord Cornwallis, dans lequel il a, dit-on, réussi; mais on ignore quel Officier notre Cour mettra en liberté. Ce Lord ayant paru dans la Chambre des Pairs, a reçu, à cette occasion, les complimens de ses amis.. Ayant été ensuite à St James, il y trouva le Général Clinton; mais la rencontre de ces deux Généraux fut précisément telle que celle de deux personnes qui ne se sont jamais connues.

FRANCE.

De VERSAILLES, le 9 Juillet.

M. de Pontcarré, ci-devant nommé par le Roi à la place de premier Président du

Parlement de Rouen, prêta le 30 du mois dernier, ferment en cette qualité entre les mains de S. M.

M. Mentelle, Historiographe de Monseigneur le Comte d'Artois, avoit eu la veille l'honneur de présenter à ce Prince son Ouvrage sur la Géographie ancienne & moderne de l'Espagne, avec une Carte Espagnole de D. Thomas Lopez, sur laquelle est tracée la route de ce Prince (1).

De PARIS, *le 9 Juillet.*

On attendoit avec impatience la nouvelle de l'arrivée dans nos parages de l'armée combinée sortie de Cadix le 14 du mois dernier. Un Courier venant de Brest a apporté la lettre suivante de M. le Comte de Guichen à bord du *Terrible*, en mer le 27 Juin.

» J'ai l'honneur de vous rendre compte que l'Armée combinée n'a eu, depuis le départ de Cadix, que de très-petits vents qui lui auroient cependant fait faire une assez courte traversée, si à l'entrée du Golphe ils ne fussent devenus contraires. Nous en avons été dédommagés par la rencontre d'une flotte ennemie que nous avons apperçue le 25 Juin par les 47 deg. 36 min. de lat. Nord, & les 15 deg. 50 min. à l'Ouest du méridien de Paris. Cette flotte, composée de 28 voiles, étoit escortée par le vaisseau le *Portland*, de 50; les frégates l'*Oiseau*, de 32; la

(1) Il n'y a encore d'imprimé que la description des Provinces & des Villes. Cette partie ainsi que le Tableau & les Cartes paroîtront dans un mois. On trouvera le tout chez M. Mentelle, rue de Seine, Hôtel de Mayence.

Danaë, de 24, & le bricq le *Merlin*. Elle étoit destinée pour le Canada & Terre-Neuve. Nos frégates ont pris 18 bâtimens, mais elles n'ont pu joindre les vaisseaux qui les escortoient «.

Le convoi pris est entré à Brest & consiste dans les bâtimens suivans :

Les brigantins le *Jennesey*, de 250 tonneaux, Capitaine John Stevard, chargé d'eau-de-vie, sel, &c. 12 hommes d'équipage. Le *Commercio*, de 230 tonneaux, Capitaine Edouard Pritchet, chargé de vivres, 10 hommes d'équipage. Le Quesche l'*Aigle*, de 300 tonneaux, Capitaine Wiliam Crones, chargé de vivres, 36 hommes d'équipage. Le bricq *Juan*, de 170 tonneaux, chargé de vivres, 22 hommes. La goëlette *Jogo*, de 40 tonneaux, Capitaine Joseph Bickguen, chargée de vivres, 7 hommes. Le *Canada*, à trois mâts, Capitaine John Karokins, de 250 tonneaux, chargé de vivres. La *Maria*, à trois mâts, chargée de vivres. La *Jenny*, Capitaine Williams, chargée de vivres, 24 hommes. Les bricqs *Qinston*, chargé de vivres, 16 hommes. Le *Gareland*, Capitaine Robert Prout, 120 tonneaux, chargé de vivres. Le *Lively*, chargé de vivres & vins, 9 hommes. Le *Charak*, Capitaine James Wallarche, 150 tonneaux, chargé de vivres. La *Providence*, Capitaine John Ebiter, chargé de vivres. Le *Nancy*, Capitaine Thomas Cawly, chargé de vivres, 12 hommes. La *Magdeleine*, Capitaine Bonkay, chargé de vivres, 12 hommes. Le *St-George*, de 100 tonneaux, chargé de vivres, 12 hommes. Le bateau l'*Amiral-Campbel*, de 70 tonneaux, chargé de vivres, 8 hommes. Et le bricq *Hermich*, Capitaine David Nunney, chargé de vivres & vins, 12 hommes.

On ne doute pas qu'à l'arrivée de cette nouvelle intéressante, M. de la Mothe-Piquet qui étoit prêt, ne soit sorti avec sa division pour rejoindre l'armée combinée

qui doit être actuellement forte de 40 à 42 vaisseaux de ligne : l'escadre Angloise, si elle est réellement sortie le 29 ou le 30 du mois dernier, n'aura rien eu de plus pressé que de rentrer dans ses ports. On la dit forte de 28 vaisseaux de ligne, parce que la division de l'Amiral Ross a dû la joindre.

M. le Marquis de Bouillé après s'être reposé quelque tems à Rochefort, où il a débarqué, est venu à Paris ; le 28 Juin il a été présenté au Roi qui s'est entretenu avec lui pendant une heure & un quart, & qui lui a appris qu'il l'avoit fait Lieutenant-Général. On dit que ce brave Officier retournera aux Isles.

Les lettres de Brest de la fin du mois dernier, nous apprennent que le 28 les convois de Nantes & de Bordeaux avoient mis à la voile sous l'escorte de la frégate l'*Andromaque*, que le 26, M. le Comte & Madame la Comtesse du Nord étoient arrivés dans ce port, où le lendemain on leur avoit donné le simulacre d'un combat naval dans la rade ; le lendemain ils virent chauffer & mâter un vaisseau, & visitèrent la Salle des modèles de l'Académie, la Comédie, &c.

Les nouvelles de l'Inde, répandues dernièrement, & qui ensuite se sont oubliées & renouvellées successivement, semblent reprendre aujourd'hui ; on cite une lettre de M. Sicard, de Martegues en Provence,

Officier auxiliaire ſur l'eſcadre de M. d'Orves, & adreſſée à ſa femme qui demeure à Martegues. Cet Officier après lui avoir parlé de la défaite de l'eſcadre Angloiſe dont on a pris, dit-il, 3 vaiſſeaux, 3 frégates & 22 tranſports, & de la repriſe de Trinquemale, ajoute qu'il a eu le bonheur de ſe conduire dans cette action de manière à mériter l'approbation de ſes ſupérieurs qui lui ont promis de s'intéreſſer en ſa faveur pour lui procurer de l'avancement. Cette lettre, ajoute-t on, eſt venue par le Levant. La conſtance avec laquelle on revient ſur ces bruits ſemble les accréditer, ils ſont ſans doute vraiſemblables, & s'ils ſont vrais leur confirmation ne ſauroit tarder encore long-tems.

» Des dépêches de D. Mathias de Galvez, Préſident & Capitaine général de Guatimala, reçues le 13 Juin, écrit-on de Madrid, nous apprennent que l'Iſle de Roatan s'eſt rendue à diſcrétion, ainſi que ſes forts, garniſon & habitans, aux armes de S. M., commandées par le Capitaine général. Le 14 Mars, il ſortit du port de Truxillo, une eſcadre compoſée des frégates de guerre la *Sainte-Mathilde*, (qui étoit la commandante, aux ordres de D. Miguel Alfonſo de Souſa); la *Santa-Cecilia*, aux ordres de D. Andres Tacon; le corſaire la *Puriſſima-Conception* (autrement l'*Antrope*) avec 4 chaloupes canonnières & 16 bâtimens de moindre force, ayant à bord les Compagnies de Grenadiers & de Chaſſeurs du bataillon d'Infanterie de Guatimala, & 600 hommes de Milice, avec leurs Officiers reſpectifs. Le 15, à la pointe du jour, l'eſcadre ſe trouva aux environs du port de Roatan, qu'il fallut

aller reconnoître, attendu qu'il eſt dangereux, & qu'on n'avoit à bord aucun pilote-pratique, auquel on pût ſe fier pour en approcher ou pour y entrer. A 10 heures du matin on dépêcha D. Enrique Macdonell, Capitaine de frégate, pour ſommer le Gouverneur & la garniſon de ſe rendre à diſcrétion, avec promeſſe de leur conſerver les honneurs que les circonſtances pouvoient permettre, cette démarche n'ayant d'autre objet que d'éviter l'effuſion du ſang. Ils demandèrent 6 heures pour délibérer, & on les leur accorda; mais alors ils répondirent qu'ils étoient déterminés à ſe défendre juſqu'à la dernière extrémité. Le 16, à la pointe du jour, on fit ſignal aux vaiſſeaux de ſe réunir. A 8 heures du matin, les frégates la *Mathilde* & la *Cécilia*, ſe trouvant aux deux tiers d'une portée de fuſil vis-à-vis des forts & des batteries de l'ennemi, la *Mathilde*, à bord de laquelle étoit le Général, commença ſon feu à 10 heures & demie; il fut ſuivi preſqu'auſſitôt de celui de la *Cecilia*, & ſervi avec tant de vivacité, qu'à 2 heures de l'après-midi les ennemis évacuèrent leurs principaux forts & batteries, appellés le Fort-George, le Deſpard & le Dalling, & ſe réfugièrent derrière 4 autres batteries qu'ils avoient ſur des hauteurs, d'où ils continuèrent un feu très-vif. Le débarquement ayant été ordonné, il fut effectué ſans perdre de tems par les 2 Compagnies d'Infanterie de Guatimala & par quelques troupes des vaiſſeaux; les Milices débarquèrent enſuite, & l'on s'empara des trois forts abandonnés. Quoique l'artillerie fût enclouée, on trouva néanmoins le moyen de la mettre promptement en état de ſervir, & on l'employa avec le plus grand ſuccès contre une des batteries voiſines. Comme nos autres batteries leur cauſoient tout autant de dommage, les Anglois arborèrent enfin drapeau blanc. Le feu ayant ceſſé des deux côtés, on vit approcher un bateau avec 2 Officiers qui demandèrent à capituler pour la gar-

nison & les habitans : cela leur fut refusé, & on leur répondit que s'ils se rendoient à discrétion, ils seroient traités avec humanité & honnêteté. Toute la garnison se rendit le 17; les soldats & les habitans de l'Isle furent faits prisonniers de guerre, & destinés à passer à la Havane pour y être échangés. On mit le feu à tous les édifices de la ville, & les forts furent démolis pour qu'ils ne servîssent plus de refuge à personne. A peine les esclaves nègres apperçurent-ils l'armée Espagnole, qu'ils volèrent leurs Maîtres & s'enfuirent dans les bois; mais on détacha quelques piquets pour les poursuivre ou les détruire, de sorte qu'on en avoit déja arrêté plus de 30. Cette Isle avoit plus de troupes qu'on ne l'avoit cru d'abord; mais malgré leur nombre & leur résistance, nous n'eûmes de notre côté qu'un Grenadier & un Matelot tués, & 4 hommes blessés. Le Général a fait les plus grands éloges des Officiers & des Soldats, ainsi que des troupes de la Marine. D. Mathias de Galvez promet une relation plus détaillée, qu'il enverra par un second Aviso, avec la liste des prisonniers & un état des effets. Au surplus, il se dispose à aller soutenir une autre expédition de plus de 2000 hommes, partis le 5 Mars pour déloger les ennemis de leurs postes fortifiés, & principalement de celui de la Criba, dans le continent de Honduras. S. M., pour rendre graces à Dieu de ce succès, a ordonné qu'on chantât le *Te Deum* dans sa chapelle royale, & qu'il y eût des illuminations pendant trois jours «.

Monseigneur le Comte d'Artois est parti le 5 de ce mois pour Madrid & a dû coucher le même soir à Orléans. M. le Duc de Bourbon se mettra en route dans quelques jours.

M. le Baron de Viomesnil, M. le Vicomte de Laval, & les autres Officiers qui retournent en Amérique sur l'*Aigle*, ont

quitté Paris au commencement de ce mois.

Le corſaire le *Commandant de Dunkerque*, Capitaine Ripner, a envoyé le 25 du mois dernier à Boulogne un cutter Anglois de 50 tonneaux, armé de 4 canons, 2 pierriers & 6 hommes d'équipage dont il venoit de s'emparer.

Le même jour il entra dans le port de Dunkerque le ſloop l'*Aventure* de 70 tonneaux, Capitaine James Studdart; ce bâtiment chargé à Hull de bois de conſtruction pour Whiteby, a été pris le 6 de ce mois près de Sunderland, par le corſaire de Dunkerque le *Fantaſque*, Capitaine Jacobus Dron de Fleſſingue.

Les nouvelles qu'on attendoit de Genève, ſont enfin arrivées le 4 de ce mois à 10 heures du ſoir; elles ont été apportées par un Courier expédié par M. de Jaucourt. Ce fut le 29 Juin, à 5 heures du matin, que la ville fut ſommée d'ouvrir ſes portes; on lui donnoit 5 heures pour méditer ſa réponſe; elle en demanda 24 qui lui furent accordées, ſans cependant ſuſpendre les préparatifs pour la réduire de vive force, ſi elle oſoit faire de la réſiſtance; les François devoient attaquer une porte, les Suiſſes une autre, & les troupes de Savoie une troiſième; le 30, un nouveau délai fut demandé par la Ville & accordé par les Généraux; après délais encore accordés à la prière des Syndics, l'attaque alloit commencer lorſque le 2 de ce mois, à 5 heures du matin, les portes ont été ouvertes. Une trentaine de Repréſentans s'é-

toient ſauvés ſur un petit bateau, & on a dépêché après eux. Les troupes une fois dans la ville tout a été tranquille; & on va s'occuper à préſent des moyens d'aſſurer le repos & la liberté des habitans. Il faut croire que cet évènement, dont l'iſſue prévue ne pouvoit être autre que celle qu'il vient d'avoir, mettra à l'avenir les citoyens en garde contre l'eſprit de diſcorde & de faction.

La maladie connue ſous le nom de *fièvre milliaire* ou *ſuette*, écrit-on de Sarlat, s'eſt manifeſtée ici dans le mois de Mai : elle y a d'abord été bénigne. Le 8 de ce mois, elle eſt devenue grave & maligne ; huit cents perſonnes ont été attaquées preſque en même-temps, & quarante-une ont été enlevées dans l'eſpace d'une ſemaine, tandis qu'ordinairement il n'en périt chaque année qu'environ ſoixante. Le ſieur Brunet, Médecin militaire & ordinaire de l'Hopital Saint-Jacques de Toulouſe s'y eſt rendu le 26 ſur l'invitation des Capitouls à qui les Officiers Municipaux de Sarlat avoient demandé un Médécin qui eût ſuivi cette maladie. —— A ſon arrivée, il y avoit encore 600 malades alités, dont pluſieurs étoient mourans, preſque tous avoient reçu le Saint Viatique, & un grand nombre l'Extrême-Onction. Le ſieur Brunet aſſure que cette maladie n'eſt rien en ſoi, qu'il ne faut pas s'en occuper; que pour guérir il ſuffit de ſortir du lit & de reſpirer un air frais ; au même inſtant, ces 600 malades ſe lèvent & ſont guéris. Il preſcrit à ceux qui pourroient en être atteints de ne pas ſe coucher, & avec cette méthode, ceux qui en ont été attaqués depuis n'ont preſque pas été malades, quoique couverts d'éruptions. —— Dans la Ville de Domme, & dans une vaſte Paroiſſe du voiſinage, où la maladie n'avoit paru que depuis deux jours, & avoit déja moiſſonné pluſieurs perſonnes, la même méthode a eu le même ſuccès. — Le ſieur Brunet n'a pas ſeu-

lement eu la gloire de rendre la ſanté aux malades & aux mourans ; il a encore rendu le calme & la tranquillité aux eſprits abattus par la terreur & la conſternation : toute cette révolution a été l'ouvrage d'une heure. Ceux qui en ont été témoins ont encore de la peine à la concevoir.

On a vu dans le Journal de Paris, la relation d'un évènement très extraordinaire arrivé à Caen ; une fille âgée, graſſe & replette, vivant dans la retraite au milieu d'une troupe d'animaux domeſtiques qui faiſoient ſon unique ſociété, fut trouvée brûlée un matin ; M. Merille, Maître en Chirurgie à Caen, nous adreſſe la lettre ſuivante ſur ce ſujet.

» En qualité de Chirurgien de quartier pour faire les procès-verbaux, je fus requis le 3 du mois de Juin, par les Gens du Roi, pour faire le procès-verbal du cadavre de Mademoiſelle Thuars, qu'on me dit avoir été brûlé : je trouvai le cadavre dans la cheminée, le ſommet de la tête appuyé contre l'un des chenets, à dix-huit pouces du contre-feu, le reſte du corps obliquement placé devant ladite cheminée. Voulant paſſer à l'examen, je fus ſurpris de ne trouver qu'une maſſe de cendre ; les os les plus ſolides avoient perdu leur forme & leur conſiſtance, & n'étoient reconnoiſſables ſous aucun rapport, excepté le coronal, les deux pariétaux, deux vertèbres lombaires, une portion de la tête, du tibia, & une portion de l'omoplate. Tous ces os cependant étoient tellement calcinés qu'ils ſe réduiſirent en pouſſière à une preſſion très-légère : les deux pieds furent trouvés, le droit entier un peu enflammé à ſa jonction dans ſa partie ſupérieure, & l'autre un peu plus brûlé. Il faut noter qu'il faiſoit froid ce jour-là ; qu'aucun meuble de l'appar-

tement ne s'eſt trouvé endommagé ; que la chaiſe ſur laquelle elle paroiſſoit avoir été aſſiſe, étoit à un pied d'elle, abſolument intacte ; que le foyer n'étoit chargé que de deux à trois petits morceaux de bois d'un pouce de diamètre, brûlés dans leur milieu ; que contre le foyer il y avoit une cage de bois de chêne fort ſec, qui a été très-peu atteint par le feu. Comme un pareil évènement n'a rien de naturel, & qu'il m'a été de toute impoſſibilité d'en aſſigner la cauſe dans le procès-verbal que j'ai rédigé, je voudrois, pour prononcer ſur ce fait, être éclairé par tous les Savans, auxquels il me paroît ne devoir pas être indifférent. Pour les mettre à portée d'en juger, il faut leur rendre compte de la conſtitution & de la manière de vivre du ſujet. Cette fille étoit extrêmement groſſe & graſſe ; ſon âge étoit de ſoixante & quelques années, très-adonnée au vin & à la liqueur. Le jour même de ſa mort, elle avoit bu trois bouteilles de vin, & environ un demi-ſeptier d'eau-de-vie ; ce qui doit encore augmenter l'étonnement ſur un pareil évènement, c'eſt que la conſomption a eu lieu en moins de ſept heures «.

» Dom Gauthey, Religieux de l'Ordre de Citeaux, déjà connu avantageuſement, & dont nous avons annoncé dans un de nos Journaux du mois de Novembre dernier, une découverte utile & agréable, qui a mérité les éloges & l'approbation de l'Académie, vient de ſoumettre à ſon jugement un moyen qu'il a imaginé pour donner un ſignal, & communiquer d'un lieu à un autre avec la plus grande promptitude, quoique très-éloignés, à toute heure & en tout tems, & d'un endroit caché à un autre ſemblable, ſans qu'on puiſſe s'en appercevoir dans les intermédiaires. — MM. le Marquis de Condorcet & le Comte de Milly, Commiſſaires nommés pour examiner ce moyen, ont dit dans leur rapport du 15 Juin dernier, qu'il leur pa-

roiſſoit praticable, ingénieux, nouveau; & qu'il n'avoit aucun rapport aux autres moyens connus & deſtinés à remplir le même objet, qu'il pouvoit s'étendre juſqu'à la diſtance de trente lieues, ſans ſtations intermédiaires & ſans un appareil trop conſidérable. Quant à la célérité, qu'il n'y auroit que quelques ſecondes d'un ſigne à l'autre après le premier ſigne, qu'ils répondroient même du ſuccès du cabinet d'un Prince à celui de ſes Miniſtres, & que l'appareil ne ſeroit ni très-cher, ni très-incommode; enfin qu'ils avoient mis au bas du Mémoire de Dom Gauthey, dépoſé, cacheté au Secrétariat de l'Académie, les raiſons de leur opinion ſur la poſſibilité de ce moyen. — L'Auteur a cru devoir en faire hommage au Gouvernement, & lui a offert de faire les épreuves convenables & néceſſaires pour s'aſſurer plus parfaitement des effets & des avantages de ce moyen que l'Etat peut poſſéder excluſivement, l'eſſentiel du méchaniſme pouvant ſe cacher dans un endroit très-clos. Il aſſure qu'un endroit un peu ſpacieux tel que la Galerie du Louvre, ſuffiroit pour faire une expérience ſecrette & concluante, & y établir tout l'appareil néceſſaire pour cent lieues, & que les frais de cette épreuve ne ſeroient pas conſidérables en proportion de ſon importance, qu'elle jetteroit d'ailleurs des lumières utiles ſur un effet phyſique déja connu juſqu'à un certain point, mais qu'on n'avoit pas imaginé d'appliquer à cet uſage, & d'étendre auſſi loin. Il ajoute même qu'en le conſtatant en grand, il pouvoit avoir d'autres applications importantes qu'il entrevoit & qu'il peut déjà devenir d'un uſage général & utile à tout particulier. Nous pouvons dire d'après lui, aux Curieux, qu'il n'emploie ni l'Electricité, ni le Magnétiſme, & que la main la moins habile peut être appliquée à ſon Méchaniſme.

Une découverte intéreſſante de ce ſiècle,

& que le tems ne peut manquer de perfectionner, c'eſt d'employer la gravure en taille-douce à rendre les couleurs des tableaux, dont juſqu'à préſent le burin n'a pu repréſenter que le deſſin, la compoſition, les détails, & quelquefois le génie. Pluſieurs eſſais heureux font eſpérer de tirer un nouvel avantage de cet art intéreſſant. Ils ont déterminé M. Vidal à l'employer pour deux petits tableaux ovales qu'il vient de graver & dont l'idée ne ſauroit être plus ingénieuſe *. Ils ſont exécutés avec beaucoup de goût, & de la manière la plus piquante & la plus agréable. Leur ſuccès le déterminera ſans doute à en publier d'autres; il n'y a aucune Eſtampe de ſa précieuſe collection, qui ne fît le plus grand effet en couleur.

» La famille des Thierry, de la Cour-Neuve, près Saint-Denis, qui prétendent à la ſucceſſion de Jean Thierry, fameux Négociant, décédé à Veniſe en 1676, déſireroient qu'on leur procurât l'extrait de baptême ou l'extrait de mariage, ou enfin le con-

---

(1) Ces deux Eſtampes, gravées en couleur d'après M. Lavrins, ſont le *Printems* & l'*Eté*; rien de plus frais, de plus riant que ces deux petits tableaux. Le prix de chacun eſt de 1 liv. 10 ſ. chez M. Vidal, rue des Noyers. On trouve chez lui le Portrait de M. Gerbier, que nous avons déja annoncé, mais auquel il a fait des changemens qui ne peuvent que le rendre plus intéreſſant & plus digne de l'aigle du Barreau François. C'eſt chez le même Artiſte qu'on peut ſe procurer les huit ſuites des *Baigneuſes*, ainſi que le *Jaloux endormi*, l'*Infidélité reconnue*, la *Marchande à la Toilette*, la *Soubrette Confidente*, le *Reſtaurant* &c., que nous avons annoncées. Le prix de chacune de ces Eſtampes eſt de 3 liv.

trat de mariage de Robert Thierry, né environ l'an 1607; ledit Robert est venu de Château-Thierry s'établir à ladite Cour-Neuve, suivant la tradition la plus probable, & s'est marié environ l'an 1628, avec Antoinette Lalouette dudit lieu, & y est décédé en 1649. Si l'on peut produire l'un de ces trois actes ci-dessus énoncés, l'on offre moitié dans la part d'un individu d'entr'eux de leur branche, au cas de réussite; ladite somme leur sera échue & comptée au moment & aussi-tôt après la perception desdits deniers, & pour s'assurer, l'on pourra prendre toutes les voies convenables; s'adresser à Pierre Haidon, à Notre-Dame des Vertus, près St-Denis «.

Messire Bonaventure Joresland, Chevalier, Seigneur d'Ayron, Chiré, la Raudière, la Pilière, est mort le 5 Mai dernier au Château d'Ayron en Poitou. Comme il y a des héritiers absens dont on ignore la demeure, ils sont avertis que leurs parts & portions seront mises en régie, & resteront en main de Justice, à leurs frais, jusqu'à ce qu'ils se fassent connoître.

» Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 31 Mai 1782, qui révoque l'Arrêt du 5 Octobre 1781, en ce que, par icelui, S. M. avoit renvoyé les contestations qui y sont évoquées au sujet de la succession de Jean Thierry, décédé à Venise en 1676, pardevant les sieurs Maîtres des Requêtes ordinaires de son Hôtel, pour y être jugées souverainement & en dernier ressort: confirme S. M. l'évocation prononcée par ledit Arrêt, & renvoie lesdites contestations nées & à naître concernant ladite succession, pardevant sept Commissaires extraordinaires du Conseil, que S. M. a commis pour juger souverainement lesdites contestations, au nombre de cinq au moins, au rapport de M. de Villevault,

l'un d'eux, que S. M. a nommé pour Rapporteur. Ordonne que tous les prétendans droit à ladite succession seront tenus de remettre, si fait n'a été, entre les mains dudit sieur Rapporteur, dans un mois pour tout délai, leurs titres, papiers, généalogies, &c. veut S. M. que ceux qui ne les auront pas remis dans ledit délai, soient déclarés déchus de tous droits dans ladite succession, &c. & prescrit la forme en laquelle il doit être procédé devant MM. les Commissaires «.

De BRUXELLES, *le 2 Juillet.*

On a appris avec beaucoup de satisfaction en Hollande, que l'ordre donné par l'Empereur de détruire toutes les places barrières a eu une exception en faveur de Namur. Les fortifications de cette ville seront conservées, & S. M. I. a ordonné qu'on la pourvût de munitions, qu'on y transportât des canons.

Selon des lettres de Hollande, on y a reçu des nouvelles de St George-de-la-Mina, colonie sur la côte de Guinée; elles sont en date du 10 Juillet 1781 & contiennent l'avis suivant.

» Sur la fin du mois dernier, le *Champart*, frégate Angloise de 32 canons, Capitaine Wesh, assiégea le Vredenburg, fort de la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales. Elle étoit secondée dans cette tentative par la garnison Angloise du fort Commany; mais tous ses efforts ont été inutiles, & elle a été forcée de se retirer. M. Hycoop, Commandant du fort Hollandois, ayant constamment répondu à son feu d'une manière victorieuse. En revanche, les Hollandois se sont emparé quelques jours après de Sacconde, petit établissement des Anglois sur la même côte «.

On a parlé de la résolution prise par plusieurs Négocians & Propriétaires de navires en Frise, de faire frapper une médaille en l'honneur des Etats de la Province qui ont reconnu les premiers l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale; ils viennent de présenter une requête aux Etats pour obtenir leur aveu; cette médaille offrira les armes de la Province tenues par une main qui descend des nues, avec cette inscription: *Aux Etats de Frise, en mémoire & en reconnoissance des Diètes de Février & d'Avril* 1782, *consacré par la Société*: LIBERTÉ ET ZÈLE. Le revers présentera une allusion à l'admission de M. Adams, en qualité de Ministre des Etats-Unis, & le refus d'une paix particulière avec la Grande-Bretagne; le symbole sera un frison vêtu dans l'ancien costume de la Province, tendant la main droite à un Américain en témoignage d'amitié & de fraternité, tandis que de la gauche, il rejette la paix que lui offre un Anglois.

» On continue de parler beaucoup de paix, écrit-on de la Haye; cependant nous ne la croyons pas aussi prochaine qu'on la désireroit; il est douteux que la Cour de Londres soit décidément & sincérement résolue à traiter avec l'Amérique-unie comme avec une Puissance indépendante. Quoique le Duc de Richmond, le Marquis de Rockingham, M. Fox, & d'autres Membres du présent Ministère Anglois se soient toujours montrés, lorsqu'ils formoient l'opposition, très-persuadés que sans ce préliminaire indispensable, toute négociation seroit illusoire & infructueuse, les idées du Comte

de Shelburne pour tâcher de faire agréer aux Américains la même espèce d'indépendance que l'Irlande vient d'obtenir, semblent cependant prévaloir encore. Un papier Anglois qui avoit regardé ci-devant ce projet comme aussi chimérique qu'il l'est en effet, dit du ton le plus sérieux, qu'il a le plaisir d'annoncer d'après l'autorité la plus sûre, qu'avant l'arrivée de Sir Guy Carleton, le Général Clinton avoit notifié à son armée qu'il étoit convenu, au nom de la Grande-Bretagne, avec le Congrès, d'une cessation d'hostilités de part & d'autre. Si Sir Henri Clinton a notifié quelque chose à son armée, ce ne peut être que la détermination prise par la Chambre des Communes sur la motion du Général Convay, de cesser la guerre offensive contre les Américains. On a vu en effet par les avis de New-Yorck, que Sir Guy Carleton s'occupe encore à chercher les moyens d'ouvrir une négociation avec le Congrès «.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES, *du 29 Juin.*

L'Amiral Howe a mis enfin à la voile ce matin avec 23 vaisseaux de ligne. Le dessein qu'on lui prête toujours, en vertu des ordres qu'il a reçus, est d'aller croiser devant Brest.

La petite escadre sortie ces jours derniers de Portsmouth, est, dit-on, destinée à aller brûler plusieurs bâtimens rassemblés dans la baie de Cancale.

On dit que l'Amirauté vient de recevoir avis que trois bâtimens expédiés il y a quelques tems pour Gibraltar, y sont entrés heureusement avec toutes sortes de munitions & d'artillerie; ils avoient à bord 300 hommes avec un Lieutenant, & environ 5 à 600 barils de poudre.

Il s'en faut bien que tout soit fini en Irlande; on craint dans ce pays les restrictions. Il ne suffit pas aux Irlandois que l'acte de leur assujettissement soit

aboli ; ils veulent aujourd'hui que l'on déclare formellement que le Roi & le Parlement d'Angleterre n'ont jamais eu le droit qu'ils s'étoient arrogés par cet acte déclaratoire. M. Fitz Patrick, Secrétaire du Vice-Roi d'Irlande, est venu à Londres pour finir d'arranger definitivement cette contestation.

Les Génevois ont envoyé vers l'Empereur des Députés chargés d'implorer sa protection ; il est venu en même-tems ici deux autres personnes de leur part, pour engager notre Cour à interposer ses bons offices auprès de S. M. I., afin qu'elle érige en cité Impériale la ville de Genève, & qu'elle soit par-là à l'abri du sort qui la menace. — Le Duc de Richemond & M. Fox n'ont pas été portés à favoriser cette Requête ; on ne sait pas encore la réponse du Lord Sheiburne.

Le Lord Rockingham est toujours très-malade.

La plupart de nos papiers parlent d'une manière très-problématique de la prochaine dissolution du Parlement ; mais un fait certain, c'est qu'il y a environ un mois qu'elle est positivement déterminée, & que depuis trois semaines on travaille à la Trésorerie aux expédition relatives à cette opération. — Ce bruit a causé beaucoup de mouvemens dans diverses parties du Royaume, & si cet évènement se réalise en effet, dans le moment actuel, on doit s'attendre à la plus vive résistance dans plusieurs endroits.

Quelques personnes ont avancé qu'avant l'expiration de la séance actuelle du Parlement, on présenteroit à la Chambre Basse une motion pour faire reconnoître formellement par la législation Britannique, l'indépendance de l'Amérique. Cependant on devroit se rappeller que lorsqu'on traita cette importante question, il y a quelques mois, dans le Parlement, M. Dunning avança dans la Chambre des Communes que le membre du Parlement qui oseroit

faire une pareille motion, devroit être regardé comme coupable d'un crime encore plus odieux, s'il étoit possible, que celui de haute trahison. Le Lord Shelburne & quelques autres membres furent du même avis. — En effet, la Grande-Bretagne cessera d'être une Nation, du moment qu'elle reconnoîtra cette indépendance; ajoutons à cela que suivant l'avis de ceux qui connoissent le mieux l'Amérique, nous ne devons jamais espérer de la réduire. Cependant on ne doute pas que quiconque osera faire aujourd'hui une semblable motion, trouvera dans M. Dunning (aujourd'hui Lord Ashburton) un puissant adversaire qui le dénoncera à la Nation de quelque rang qu'il soit; mais alors on pourra demander au Lord de fournir quelqu'autre moyen de mettre fin à la guerre actuelle.

Si la paix se fait, on ne peut se former d'idées des émigrations prodigieuses qui vont se faire de toutes les parties des trois Royaumes; dans plusieurs endroits on remarque déja des préparatifs qui semblent indiquer que la population de l'Amérique augmentera considérablement aux dépens de la nôtre. Beaucoup de Montagnards Ecossois paroissent prêts à traverser la mer, pour aller chercher parmi les Américains les douceurs de l'indépendance.

On a dit qu'on vient de conduire dans nos ports un petit bâtiment François, venant de l'Inde; on attend avec impatience les nouvelles qu'on pourra tirer de l'équipage; peut-être ce bâtiment étoit-il chargé de quelques dépêches de M. d'Orves.

L'imposition du droit de 18 s. par livre sur chaque cent livres d'Assurance contre le feu, a beaucoup augmenté cette année la recette des divers bureaux d'Assurance, plusieurs personnes ayant eu la précaution de payer plusieurs années d'avance, afin de se soustraire à ce droit.

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 26 Mai.

LE nouveau Patriache Zacharie étant arrivé ici, le Grand-Visir lui fit dire de se rendre sur-le-champ à l'Hôtel de l'Ambassadeur de France; il exécuta cet ordre & eut une longue conférence avec le Comte de St-Priest. L'objet de cet entretien étoit la délivrance des Catholiques Romains qui, pour cause de religion, avoient été envoyés aux galères; & en effet toutes les victimes de l'intolérance du dernier Patriarche ont été relâchées, & il a été expédié des ordres en Asie pour le même effet.

RUSSIE.

De PÉTERSBOURG, le 12 Juin.

LE Prince Potemkin vient de partir pour une de ses terres, où l'on dit qu'il ne passera que quelques semaines, après quoi il reviendra dans cette Capitale. Au moment de

ſon départ l'Impératrice l'a honoré d'une viſite. Le Corps des Cadets Grecs, dont eſt compoſée la Garde du Grand-Duc Conſtantin, a été formé par les ſoins de ce Prince; & c'eſt un des objets dont entre autres S. M. I. lui a témoigné ſa ſatisfaction.

DANEMARCK.

De COPENHAGUE, *le 23 Juin.*

L'ESCADRE Ruſſe qui, ſous les ordres du Vice-Amiral Suchotin, a paſſé toute l'année dernière dans la Méditerranée, a relâché hier dans notre rade; elle retourne dans ſes ports pour y être déſarmée. Celle du Roi aux ordres du Vice-Amiral de Fontenay a quitté notre rade le 21 pour paſſer dans le Sund.

Selon les lettres que nous ont apportées quelques vaiſſeaux arrivés nouvellement des Indes occidentales, il y a actuellement une ſi grande quantité de ſucre dans les Iſles de St-Thomas & de Ste-Croix, que les bâtimens qui s'y trouvent ne ſuffiſent pas pour emporter cette denrée. Le prix des vivres eſt toujours très cher dans ces Iſles. On y paie un quart de beurre 26 à 27 rixdalers, un tonneau de lard 27 à 28, & un tonneau de viande 20 à 22.

Le Roi a permis l'établiſſement d'une Manufacture Royale de toile. C'eſt une ſociété qui fait cette entrepriſe ſous la protection

immédiate de S. M. 2000 actions de 50 rixdalers chacune, composeront le fond de cette Manufacture. Les Directeurs sont le Conseiller d'Etat de Wendt & MM. Kaltbemer & Wiborg.

ALLEMAGNE.

De VIENNE, *le 26 Juin.*

L'EMPEREUR vient de déclarer par un billet de sa main, que dans la nomination aux Emplois, son intention étoit qu'à l'avenir on eût plus d'égards pour le mérite & les talens, que pour la naissance ; il a ordonné que cette déclaration fût publiée partout, pour que tous ceux qui avoient, à un haut degré, les qualités indispensables pour remplir un poste quelconque, même les plus éminens, fussent instruits qu'ils peuvent se présenter au nombre des aspirans, sans craindre qu'on exige d'eux l'énumération de leurs quartiers de noblesse. Le mérite seul n'est pas un titre ; mais lorsqu'il se trouve réuni aux autres, il peut & doit dans ce cas en devenir un de préférence.

Il n'y aura cette année qu'un seul grand camp au commencement de Septembre ; les autres qui s'assembleront dans les diverses Provinces, ne seront composés que de 3 ou 4 régimens.

Le projet de taxer les logemens dans cette Ville a été adopté ; il a été nommé en conséquence une Commission, qui règlera le

loyer des logemens dans chaque quartier ; les Propriétaires des maisons ne pourront pas le hausser.

L'entretien des grands chemins sera dit-on, mis incessamment en ferme ; & on présume que les Maîtres des Postes en seront les Fermiers chacun pour sa station.

» L'esclavage est entièrement aboli dans la Pologne Autrichienne. Chaque Paysan ayant de bonnes raisons pour quitter son maître, pourra le faire, & celui-ci n'aura pas le droit de lui refuser, par la suite, un témoignage qu'il puisse produire à un autre maître, ni ne lui vendra plus ce témoignage, ni la permission de se marier, quoique cette dernière vexation soit fort ancienne. Ayant enfin plus de tems que par le passé pour cultiver sa portion de terre, s'il en a, & en recueillir les productions, il ne sera pas réduit, comme autrefois, à employer les jours & les nuits des Dimanches au travail nécessaire pour nourrir sa famille ; il pourra le faire à son aise dans la semaine. Depuis la publication de cet Edit bienfaisant & surtout juste, la joie est peinte sur les visages de tous les paysans des environs de Lemberg, que le découragement & le désespoir accabloient ci-devant. — Presque tous les Paysans un peu aisés de cette Province, se tournoient depuis quelque-tems vers la culture du tabac. Cette nouveauté pouvoit avoir des suites funestes aux autres cultures. L'Empereur, pour y remédier, a défendu de s'y livrer sans une permission expresse des Commissaires de la Ferme du Tabac, enjoignant à cette dernière de délivrer son octroi sans aucun lucre, quand le cas écherra «.

Depuis la suppression des Couvens, plusieurs Religieuses ont préféré leur sécularisation, & sont rentrées dans le sein de leurs familles. Quelques-unes ont demandé à être

employées dans les Hopitaux, & le nombre de celles qui ſont entrées dans d'autres Monaſtères eſt fort petit.

De FRANCFORT, *le 30 Juin.*

On lit dans la plupart de nos feuilles publiques les articles convenus entre l'Empereur & le Pape; ils ſe trouvent dans des lettres circulaires adreſſées aux divers Gouvernemens des Etats Autrichiens; nous en donnerons la ſubſtance.

1°. Il ſera défendu de diſputer publiquement ſur les propoſitions de la Bulle *Unigenitus*. 2° La formule du ſerment des Evêques, avant leur conſécration, ſera ſemblable à celle des Evêques de France. 3°. Les Evêques ſeront autoriſés, par le ſiége de Rome, à donner les diſpenſes néceſſaires pour les mariages dans les degrés prohibés; cette autoriſation pourra s'obtenir pour la vie. Les diſpenſes de mariage, dans un degré très-proche de parenté, ne pourront s'obtenir qu'à Rome; elles ne ſeront accordées que très-rarement, & ſeulement pour le bien public, & lorſqu'il s'agira du mariage d'un grand Prince. 4°. Il ſera permis aux Provinciaux des ordres Religieux, de notifier leur nomination faite dans le Chapitre Provincial au Général de l'Ordre, réſidant à Rome; mais ils ne pourront demander de lui aucun droit ou pouvoir. Ces lettres de notification ſeront envoyées au Général de l'Ordre par la Chancellerie d'Etat, à laquelle elles ſeront adreſſées ſans être cachetées; la réponſe du Général ſera envoyée de la même manière.

On dit que le nombre des Sujets Acatholiques qui, conformément aux Lettres-Pa-

tentes de l'Empereur, ont fait leur déclaration de croyance, monte dans la Haute-Autriche à 15,000 personnes.

» On a remarqué, écrit-on des frontières de la Pologne, que dans divers Couvens qui devoient être supprimés dans cette Province, il s'est commis quelques infidélités. Les Bénédictins de Jaroslow entr'autres, avoient détourné une somme de 60,000 florins pour la faire passer sur les terres de la République de Pologne; mais cet argent a été découvert & envoyé au Gouvernement de Lemberg. 2 Moines Augustins de Radamil ont aussi porté de l'argent à Cracovie, dans un Couvent de leur Ordre; mais comme cette maison a ses possessions dans la Gallicie, le fond emporté sera sûrement restitué. —— On dit que la Diète qui doit s'assembler en Pologne, s'occupera, entr'autres objets importans, de quelques réformes dans les Ecclésiastiques «.

Les lettres de Dantzick contiennent beaucoup de plaintes sur la décadence du commerce de cette Ville; il n'y a que celui des bois & des navires construits sur ses chantiers qui se soutienne. Celui du bled avec Amsterdam est nul; on en envoyoit ordinairement des milliers de lasts tous les ans; & il n'en est parti cette année que 4 lasts & demi; quant au seigle on n'en a pas expédié un seul boisseau. Les mêmes lettres contiennent le fait suivant.

» Le Ministre de l'Eglise de Tiegenoort, au District de Scharpau, étant mort, notre Magistrat, qui depuis 250 ans nommoit à cette Eglise, y a nommé encore. Son Préposé en a pris tranquille possession. Mais le 8 Avril, il a été remis au Magistrat de la part de la Régence Prussienne de Marienwerder, un écrit qui condamnoit l'élection, comme n'ayant

pas été de droit, & le 18 du même mois, un Ministre choisi par cette Régence, s'est présenté à Tiegenoort, pour remplacer le Ministre Dantzickois, qui résista, & tint ferme jusqu'au 17 Juin qu'il fut enfin expulsé par le Colonel Prussien de Pivick, qui vint avec 30 soldats se faire donner les clefs de l'Eglise, qu'il promit de rapporter le Dimanche suivant, en amenant un Ministre légitime qu'il installeroit. Notre Régence se plaint, elle a fait délivrer aux Ministres étrangers qui résident près d'elle, & dans toutes les Cours d'Allemagne par ses Agens, un Mémoire dans lequel elle déduit ses griefs contre la Régence Prussienne de Marienverder, qui sans doute a eu ses motifs, & n'a pas agi sans ordres «.

On apprend de Dresde que le 21 de ce mois l'Electrice de Saxe est heureusement accouchée d'une Princesse, qui a été baptisée le même jour, & a reçu les noms de Marie-Augustine-Népomucène-Antoinette-Françoise-Xavier-Aloysia.

On lit, dans plusieurs de nos papiers, les observations suivantes, extraites du portefeuille d'un savant d'Allemagne (M. Schloezer, Professeur à Gottingue) qui vient de faire un voyage en Italie.

» La population, dans les Etats du Roi de Sardaigne, augmente annuellement; on la porte actuellement à 2 millions de sujets. Les revenus de l'Etat sont affermés. La loi qui assujettit les Fermiers des Domaines à les abandonner ou à donner un sixième de plus, lorsqu'un autre en feroit l'offre, en a augmenté considérablement le produit. Les revenus de Savoie & de Piémont sont évalués à 16 millions 569,000 livres. On estime l'exportation annuelle de la soie 10 millions de livres de France; & celle des bêtes à cornes à environ 86,000 pièces.

En tems de paix, l'armée du Roi eſt forte de 24,000 hommes, & peut être portée, en tems de guerre, à 30,000 & davantage. — On aſſure que la République de Gênes peut fournir, en cas de néceſſité, le même nombre de troupes; les manufactures de velours y diminuent, ainſi que la population. Le commerce de cette Ville commence à s'affoiblir; les raiſons qu'on donne de cette décadence, ſont, entr'autres, qu'une grande quantité de marchandiſes d'Allemagne, envoyées de Hambourg à Gênes pour être tranſportées en Eſpagne, en Amérique, &c. ſont actuellement envoyées à Trieſte. Les envois des riches étoffes de ſoie pour la Pologne ont beaucoup diminué depuis le partage de ce Royaume. On évalue les revenus de la République à 15 millions de livres de France. — Les ſujets de la République de Luques ſont très-induſtrieux; il gagnent par an 200,000 écus pour l'huile d'olive ſeule. On peut comparer le territoire de cette République à un beau jardin. — Les Etats du Duc de Modène rapportent annuellement 200,000 livres. — En 1779, il eſt arrivé à Livourne 4895 bâtimens; il y avoit dans ce nombre 38 vaiſſeaux de guerre. La ville eſt trop petite pour le nombre de ſes habitans, qui montent à 70,000 perſonnes. Les loyers des maiſons y ſont exceſſivement chers «.

Selon des lettres de Pétersbourg, le rhume épidémique qui y a régné, y a repris avec plus de violence & des accidens plus graves. Il en meurt actuellement beaucoup de perſonnes qui ſont enlevées dès le 2 ou le 3e jour. Cette maladie règne encore à Vienne, où les deux tiers des Habitans en ſont incommodés; mais elle n'y eſt pas meurtrière.

On apprend de Darmſtadt que le Prince

George Guillaume de Heſſe-Darmſtadt, Général Impérial de cavalerie, Général Feld-Maréchal des troupes du Cercle de Hamelin, Gouverneur de Philipsbourg, & Chevalier de l'Ordre Polonois de l'Aigle blanc, y eſt mort âgé de près de 60 ans.

ITALIE.

De LIVOURNE, *le 22 Juin.*

On écrit de Trieſte que la frégate Françoiſe la *Précieuſe* eſt entrée le 12 dans ce Port, venant de Toulon, dont elle a fait le trajet en 26 jours; cette frégate n'eſt allé à Trieſte que pour y charger du cuivre pour la marine Françoiſe, & elle retournera à Toulon dès qu'elle aura pris ſa cargaiſon.

» A quantité de maiſons neuves dont cette Ville eſt embellie, ajoutent les mêmes lettres, ſe joignent pluſieurs édifices pour le Commerce, auxquels on travaille ſans relâche, & qui en feront auſſi l'ornement. Notre Place près de St-Pierre, qui fut toute inondée dans le dernier débordement, ſe ſurhauſſe & ſe répare. Elle ſera déſormais à l'abri des ravages des eaux. Ce débordement ayant entraîné beaucoup de terre, a laiſſé à nud, ſous la montagne de Siaris, à peu de diſtance de notre Ville, la continuation du Canal Romain, dont une partie nous étoit connue depuis long-tems, & pour la conſtruction duquel Irénée de Krantz, Topographe de notre Ville, aſſure qu'on employa 80,000 hommes pendant nombre d'années Tout le peuple court en foule vers cette ſorte de monument; & comme il eſt fort bien conſervé, on ne ſe laſſe ni de le voir, ni d'en parler «.

Le Pape eſt arrivé à Rome le 13 de ce mois. Les lettres de cette Ville rendent compte ainſi de ſon entrée.

» Elle ſe fit par la porte *del Popolo*, au ſon des cloches & au bruit de l'artillerie du Château de St-Ange. Le Pontife ſe rendit à la baſilique de St-Pierre, où il fut reçu par le Cardinal Duc d'Yorck, en qualité d'Archiprêtre de cette Egliſe, à la tête du Chapitre. Après y avoir fait ſeul ſa prière, il reçut, au Vatican, les complimens ſur ſon retour; le 14 & le 15, il y a eu des illuminations publiques; mais on a remarqué que le peuple n'a pas fait éclater, à la réception du S. Père, les démonſtrations de joie auxquelles on s'attendoit. La cherté actuelle des vivres cauſe des plaintes; & l'on apprend que pendant ſon ſéjour en diverſes villes de l'Etat Eccléſiaſtique, il a été préſenté à S. S. pluſieurs requêtes à ce ſujet. Elle a déclaré ſon deſir de paſſer trois jours en retraite; & il eſt encore incertain ſi lundi prochain elle convoquera un Conſiſtoire «.

On apprend de Tunis qu'Aly-Bacha, Bey de cette Régence, y eſt mort le 26 du mois dernier âgé de 75 ans; ſon règne en a duré 24. Son fils Sidy Hamida qui lui ſuccède, aime beaucoup le faſte, & eſt très-lié avec les Princes ſes frères & ſes neveux, ainſi qu'avec les Miniſtres d'Etat qui ſont ſes deux beaux-frères.

ESPAGNE.

De MADRID, *le 25 Juin.*

M. le Duc de Crillon eſt arrivé au camp de St-Roch, & le premier objet dont il s'eſt

occupé a été de chercher un emplacement pour les François, dont le camp a été tracé sur-le-champ. Le Commandant du blocus, M. d'Alvarez, s'est retiré au moment où M. de Crillon a paru dans l'Armée. On croit qu'on lui destine le commandement de la Castille, qui vaque depuis quelques jours.

Mgr. le Comte d'Artois sera regardé dans les Etats de S. M. comme Infant d'Espagne, & en recevra tous les honneurs. Les Gardes du Roi iront le prendre aux frontières, & l'accompagneront dans sa route.

Les lettres d'Algésiras, du 17, n'annonçoient pas encore l'arrivée des troupes Françoises qui n'ont paru qu'après cette époque.

» Nous n'attendions pas, disent les lettres de cette date, les transports de Toulon avant ceux qui amènent les troupes Françoises de Minorque. Voilà cependant 17 navires chargés de poudre, de bombes & de boulets, qui nous arrivent. La quantité qui se trouve rassemblée ici, est incroyable. Sur ce convoi, il y a deux Compagnies d'artillerie, une demi-Compagnie de Bombardiers & quelques Ingénieurs. —— On voit dans l'éclairci un grand convoi de 80 voiles environ, qui ne peut être que celui de Mahon; nous ne pouvons pas distinguer s'il a des frégates pour escorte. Il lutte contre le vent; & ce sera pour la troisième ou la quatrième fois qu'il se sera ainsi approché de nous, & qu'il aura été obligé de retourner à son premier mouillage. —— Ce fut dans la matinée du 11, qu'une bombe partie de la cinquième batterie, tomba sur une redoute de Gibraltar, où elle causa un ravage affreux. Nos Vigies de la côte & celles de l'observatoire furent long-tems sans pouvoir rien distinguer après l'explosion. Lorsque

la fumée fut dissipée, elles virent qu'on emportoit sur des brancards plusieurs soldats qui avoient été blessés. Avant-hier, il nous vint un déserteur du 58e. régiment; il a déposé que 30 soldats ont péri dans cette explosion, & que 40 ont été blessés. Il compte 10000 malades du scorbut dans la place; & 400 autres soldats sont retenus à l'Hopital par d'autres maladies. Les trois batteries de l'endroit vers lequel se fit l'explosion ont considérablement souffert; & les ennemis voulant nous persuader le contraire, arrangèrent, comme ils purent, 2 canons, demi-heure après cet évènement, & firent feu sur la batterie d'où la bombe avoit été lancée. Le hasard voulut qu'ils fussent vengés à l'heure même du tort qu'ils venoient d'éprouver; un boulet emporta le bras du brave Artilleur qui avoit dirigé la bombe qui excitoit leur fureur; il sera sans doute récompensé «.

Les lettres de Cadix annoncent qu'il y est arrivé un aviso; on ignore d'où il vient; on soupçonne que c'est de la Havane ou de Monte-Video; comme on n'en laisse approcher personne, on ne peut savoir les nouvelles qu'il apporte.

ANGLETERRE.

De LONDRES, *le* 9 *Juillet.*

Nos nouvelles de l'Amérique septentrionale se bornent à quelques détails que nous fournissent les papiers de cette contrée. Selon ces papiers la frégate Françoise l'*Emeraude* de 32 canons, partie de Brest avec le convoi de M. de Mitthon, dont elle s'est

ſéparée pour ſe rendre à New-Port dans Rhode Iſland, lieu de ſa deſtination, y eſt arrivée le 26 Mars dernier en 42 jours de traverſée. Elle portoit une ſomme conſidérable deſtinée au paiement des troupes Françoiſes ſur le Continent.

Les mêmes papiers préſentent les détails ſuivans ſur la Caroline méridionale, en date du 20 Mars.

» Pendant que l'ennemi, étroitement reſſerré à Charles-Town, n'oſe pas ſe haſarder à 2 ou 3 lieues de cette place, la Province entière rentre dans ſes anciennes liaiſons avec le reſte de l'Amérique-unie; l'élection des Députés à l'aſſemblée générale, s'eſt faite, & cette aſſemblée s'eſt tenue tranquillement à Jacſonboroug, qui n'eſt qu'à 35 milles de Charles-Town; elle a élu un Gouverneur, les Membres du Conſeil, les Délégués de l'Etat au Congrès, pourvu à toutes les places de Juges de paix, de Shérifs pour chaque diſtrict, & paſſé divers actes dont voici les principaux. Pour autoriſer des Commiſſaires à acheter une terre de la valeur de 10,000 guinées, deſtinée en préſent au Général Gréene, en conſidération des ſervices qu'il a rendus à cet Etat. — Pour fournir le ſubſide deſtiné à l'entretien de l'armée, montant à 373,598 dollars du Mexique, faiſant la quote-part de l'eſtimation continentale pour l'année courante, aſſignée ſur cet Etat. — Le plus remarquable de ces actes, eſt celui qui a pour but de diſpoſer de certaines terres & biens fonds, & de bannir certaines perſonnes. Il porte confiſcation des biens réels & perſonnels, & banniſſement des ſujets Britanniques qui y ſont nommés, ainſi que pluſieurs habitans de l'Etat qui ont ſigné des adreſſes aux Généraux Clinton & Cornwallis, demandé à être incorporés en corps de milice Royale, violé le banniſſement auquel ils

avoient été condamnés précédemment, accepté des commiſſions militaires ſous le Roi de la G. B. & enfin qui par leur conduite générale, ſe ſont montrés ennemis de cet Etat. Les motifs de ces diſpoſitions rigoureuſes ſont expoſés dans le préambule, où l'on a inſéré entr'autres la copie d'une lettre que le Comte de Cornwallis écrivit au Lieutenant-Colonel Crugger peu apres la défaite de l'armée du Général Gates dans la Caroline. Le Général Gréene ayant intercepté cette lettre, l'envoya à Mylord Cornwallis qui la reconnut & l'avoua. Elle juſtifie la rigueur de l'aſſemblée générale envers les Torys ; c'eſt ainſi que s'exprime le Lord. — » J'ai donné ordre que tous les habitans de la Province qui s'étant ſoumis ont pris part à la dernière révolte, ſoient punis avec la plus grande ſévérité ; qu'ils ſeront empriſonnés ; que tous leurs biens leur ſoient enlevés ou détruits. J'ai auſſi ordonné que leurs effets ſervent à indemniſer les perſonnes pillées & opprimées par eux ; j'ai donné les ordres les plus poſitifs pour que tout milicien qui après avoir porté les armes avec nous, auroit enſuite joint l'ennemi, ſoit immédiatement pendu. A préſent, M., je dois ſeulement vous recommander de prendre les meſures les plus vigoureuſes pour éteindre la rebellion dans le diſtrict où vous commandez, & d'obéir de la manière la plus ſcrupuleuſe aux ordres que je vous ai donnés dans cette lettre, par rapport au traitement que je veux que vous faſſiez éprouver à ce pays «.

C'eſt par ces moyens que nos Généraux & tous nos Commandans Militaires ont imaginé qu'ils parviendroient à étouffer la rébellion, & à ramener les Américains à leurs anciennes liaiſons avec la mère-Patrie. On ſait comment ils y ont réuſſi ; dans toutes les parties du théâtre de la guerre,

ils ont porté le même esprit & les mêmes principes. On lit dans les lettres de Boston que le Capitaine Gerish, à la tête d'un Corps de Milice de cet état, est de retour d'une course contre les Sauvages de Senneka, auxquels il a enlevé toutes les pelleteries qu'ils envoyoient au Colonel Haldimand, Gouverneur du Canada. Parmi ces pelleteries il s'est trouvé 8 caisses de chevelures des infortunés Colons Américains ; elles étoient accompagnées de la lettre suivante, d'un James Craufurd, que nous ne transcrivons qu'à cause de sa singularité barbare.

» Conformément à la prière des Chefs de Senneka, j'envoie, à V. E., 8 balles de péricrânes ou chevelures, préparées, séchées, garnies de cerceaux, peintes & décorées de toutes les marques triomphales des Indiens : en voici la facture & l'explication. 1°. Balle contenant 43 chevelures de soldats du Congrès, elles sont déployées sur des cerceaux noirs ; le dedans de la peau est peint en rouge, avec une tache noire, pour dénoter qu'ils ont été tués avec des boulets. Elle renferme aussi 62 chevelures de Fermiers tués dans leurs maisons. Les cerceaux sont rouges ; la peau est peinte en brun & marquée d'une houe. Le cercle noir montre qu'ils ont été surpris dans la nuit, & la hache signifie qu'ils ont été tués par cette hache. 2°. 98 chevelures de Fermiers tués dans leurs maisons. Le grand cercle blanc & le soleil indiquent qu'ils ont été surpris en plein jour, & le petit pied rouge qu'ils se sont défendus & sont morts en combattant pour leur vie & leurs familles. 3°. 97 péricrânes de Fermiers. Les cerceaux verds indiquent qu'ils ont été tués dans les champs. Le cercle blanc & la marque ronde qui le surmonte désignent le soleil & qu'ils

ont été tués en plein jour. Le boulet noir est empreint sur quelques-unes, la hache sur d'autres. 4°. 102 chevelures de Fermiers, aux différentes marques ci-dessus. Dix-huit seulement avec une petite flamme jaune, pour désigner qu'ils étoient du nombre des prisonniers brûlés vifs, après avoir éprouvé l'opération du scalpel, eu les ongles arrachés & subi d'autres tortures; l'un est, selon toute apparence, un Ecclésiastique rebelle, son rabat étant attaché au cerceau de sa chevelure. Les Fermiers paroissent, à la couleur de leurs cheveux, avoir été jeunes ou d'âge moyen, ne se trouvant, dans la totalité, que 67 têtes grises, *ce qui rend le service d'autant plus grand.* 5°. 88 chevelures de femmes. Les cheveux longs, tressés à la manière des Sauvages, dénotent qu'elles étoient mères; cerceaux bleus; la peau fond jaune, avec de petits crapauds rouges, pour représenter, d'une *manière triomphante*, les larmes de leurs parens, à cette occasion; le scalpel ou la hache noire, désigne qu'elles ont été tuées avec ces instrumens; 17 autres dont les cheveux sont très gris, n'ont d'autre marque qu'un bâton court ou casse-tête, instrument de leur mort. 6°. 193 chevelures de garçons, de différens âges; avec des marques de boulet noir, de couteau, de hache ou massue, suivant l'instrument qui les a mis à mort. 7°. 211 chevelures de filles, de différens âges; peau fond blanc; larmes, haches, massues, scalpel, &c. 8°. Celle-ci est un mêlange de toutes les espèces ci-dessus mentionnées, au nombre de 122. Avec une boëte d'écorce de bouleau, contenant les péricrânes de 29 petits-enfans de diverses grandeurs; de petits cerceaux blancs; peau fond blanc; point de larmes, mais seulement un petit couteau noir au milieu, pour désigner qu'ils ont été arrachés du ventre de leurs mères. — Avec ces ballots, fruits de 3 *ans de victoires des Sauvages nos amis* sur les Américains rebelles, les Chefs de ces Sauvages transf-

mettent à V. E. le Discours suivant, prononcé par Croneiogatchie en Conseil, interprété par l'ancien Moore le trafiquant, & que j'ai écrit de ma main.— Pere, je vous envoie plusieurs chevelures, afin que vous voyez que nous ne sommes pas des amis indolents. *Un baudrier bleu.* — Père, transmettez de l'autre côté de l'eau, ces chevelures au grand Roi, qu'il les remarque, se repose, voye notre persévérance à détruire ses ennemis & que les présens n'ont pas été donnés à des ingrats, &c. ». *Un Baudrier bleu & blanc avec des Taffettes rouges.* » Père, Les ennemis du grand Roi sont en quantité & leur nombre s'accroît. Ils ressembloient autrefois à de jeunes panthères ; ils ne pouvoient ni mordre ni égratigner, nous pouvions jouer avec eux sans danger, nous n'avions rien à craindre de leur part : mais aujourd'hui ils sont devenus aussi hauts que l'élan & aussi forts que le buffle, ils ont aussi des griffes longues & pointues. Ils nous ont chassé de notre pays, parce que nous avons épousé votre querelle ; nous espérons que le grand Roi nous donnera un autre pays, pour que nos enfans puissent subsister après nous, être ses amis & ses enfans, comme nous le sommes. Dites cela de notre part au grand Roi. Pour y ajouter de la force, nous donnons ce Baudrier «. *Un grand Baudrier blanc avec des Taffettes bleues.* » Père, il nous reste à vous dire que vos Commerçans exigent un prix plus haut que jamais pour leurs marchandises & que la guerre ayant diminué les avantages de notre chasse, nous avons moins de pelleterie à leur donner en échange. Cela nous ruine : pensez à y apporter quelque remède. Nous sommes indigens, & vous avez abondance de tout. Nous savons que vous nous enverrez de la poudre & des fusils, des couteaux & des haches : mais nous avons aussi besoin de chemises & de couvertures «. *Un petit Baudrier blanc.* » Je ne doute point, ajoute Cran-

furd, que V. E. ne juge à propos de donner quelque encouragement à *ces honnêtes-gens*. Les prix excessifs dont ils se plaignent, sont les suites inévitables de la guerre. Les présens qu'on me remettra pour eux, leur seront distribués avec prudence & fidélité «.

Les lettres de Philadelphie nous apprennent que l'affaire de l'Etat de Vermont est arrangée ; & cet objet échappe encore à nos Ministres, qui s'en sont servi pour abuser la Nation de l'espoir dont on la berce encore, & auquel il seroit tems qu'elle renonçât. L'Etat de Vermont est admis à l'union ; les préliminaires sont déjà signés ; & les Délégués qui doivent combiner & achever cette union perpétuelle sont arrivés.

Nous n'avons aucunes nouvelles des Isles ; les lettres de la Jamaïque, en nous rassurant sur cette possession importante, nous apprennent les succès des Espagnols sur la rivière Noire à Roatan & Musquito, où ils ont enlevé tous les Colons avec leurs Esclaves, & brûlé les maisons & les barques. On n'a pas encore d'autres détails de cette expédition, dont un navire revenu de sa croisière a apporté la nouvelle à la Jamaïque. On ne dit rien de positif sur l'état de l'escadre Angloise, sur ses projets, sur ce qui regarde l'escadre combinée à St Domingue. Les évènemens qui viennent de se passer en Europe, absorbent actuellement notre attention, & la détournent pour le moment de tous les objets éloignés.

Après quelques évènemens heureux qui

ont relevé notre fierté nationale, nous venons d'essuyer un revers. D. Louis de Cordova qui, jusqu'à présent, a montré assez de bonheur à rencontrer nos convois, vient de tomber encore sur celui qui étoit parti pour l'Amérique Septentrionale. Tous les détails que nous savons de cet évènement, se réduisent à cette lettre d'un Midshipman de la frégate la *Danaé*, qui est revenue à Mountsbay.

» Vous serez sans doute fort alarmé de recevoir de mes nouvelles si-tôt après mon départ; mais en voici la raison : c'est que l'Amiral Campbell nous a expédié pour l'Angleterre avec des dépêches portant la prise de notre convoi par les Espagnols, à l'exception de deux bâtimens qui ont rejoint l'Amiral. Voici les détails de ce malheureux évènement. Le 26 de ce mois, par un tems brumeux & bon frais de vent, variable du O. S. O. A midi, l'Amiral nous ayant fait prendre en remorque un bricq du convoi, sous le vent, nous signalâmes une voile dans la partie du N. E. Peu de tems après, nous découvrîmes une escadre, composée de vingt voiles, dont plusieurs vaisseaux de ligne, quelques frégates & un cutter, avec pavillon Espagnol. A une heure moins un quart, l'Amiral fit signal de chasse générale; à une heure, après avoir viré de bord, il fit aux vaisseaux chasseurs celui de rejoindre l'escadre, & bientôt après au convoi, celui de se disperser. Une frégate & un cutter de l'ennemi virèrent de bord, ainsi que nous, & toute l'escadre ennemie donna chasse à notre convoi : en moins d'une heure de tems, elle s'empara de plusieurs de nos bâtimens. A deux heures & demie, une grosse frégate vira de bord dans nos eaux sous le vent, & s'empara d'un bricq, mit ensuite à la voile, & porta vers la flotte. A trois heures & demie, l'Amiral nous fit signal de venir l'araisonner;

nous ralentîmes notre marche en conséquence, & le hélâmes peu après. Il nous donna ordre de croiser dans le N. O., pour tâcher de rencontrer la flotte de New-Yorck, & lui donner avis de notre disgrace, afin qu'elle pût se tirer de ce mauvais pas, & si nous pouvions y réussir, de nous rendre ensuite au rendez-vous convenu. A 6 heures du soir, les vaisseaux ennemis nous restoient à trois ou quatre lieues dans le S. O., un quart à l'O. A huit heures, pluie fine; à minuit bon frais; à trois heures du matin, nous prîmes connoissance d'une voile dans le S. E. A quatre heures..... Ce bâtiment faisoit partie de notre convoi, & se nommoit la *Marie*. Peu de tems après, nous découvrîmes une autre voile dans l'Ouest, qui se trouva être aussi de notre convoi. A midi, nous avons rejoint l'Amiral, avec le vaisseau l'*Oiseau* & ces deux bâtimens du convoi, que nous avons aussitôt quitté pour revenir en Angleterre «.

Le convoi formoit en tout 13 voiles; heureusement celles de New-Yorck, Hallifax & Charles-Town, s'étoient séparées deux jours auparavant la rencontre de l'Armée ennemie combinée, qui s'est emparé d'une vingtaine de bâtimens; on cherche à se consoler par la certitude que le reste a échappé, & que ce qui a été pris étoit composé des navires les moins gros & les moins richement chargés; mais cela n'empêche pas qu'on ne trouve une grande imprudence de la part de l'Administration qui, instruite de l'approche de D. Louis de Cordova, devoit sentir qu'elle donnoit beaucoup au hasard, en faisant partir ainsi ce double convoi. Et on ne manque pas de rétorquer à l'Amiral Keppel tout ce qu'il ne

ceſſoit de dire au Lord Sandwich, ſon prédéceſſeur, en pareille circonſtance. *Pourquoi n'êtes-vous pas mieux informé ? où étoient vos frégates d'obſervation ?*

Cette perte qui nous prépare à de nouvelles, & nous inquiète avec raiſon ſur le ſort de la flotte de la Jamaïque que l'on ſait être actuellement en route & peut-être aſſez près de nos parages, eſt un effet de l'impoſſibilité où nous avons été de raſſembler des forces ſuffiſantes pour croiſer ſur Oueſſant & dans le golfe de Gaſcogne. Que ſont devenues ces belles promeſſes qu'on liſoit dans tous nos papiers, de l'oppoſition efficace qu'on apporteroit à la réunion de l'eſcadre de Cadix à celle de Breſt, de cette flotte formidable & ſupérieure qui devoit aller au-devant des Eſpagnols, les battre & ravitailler Gibraltar ? nous n'avons pu la raſſembler, parce que nous avons envoyé 50 à 60 vaiſſeaux de ligne en Amérique ou aux iſles, & une vingtaine dans les Indes orientales, cet effort peu proportionné à la totalité de nos forces, nous a procuré une ſupériorité momentanée & quelques avantages aux Antilles ; nous ſommes peut-être à la veille de les payer bien chèrement en Europe, pour peu que la flotte combinée de nos ennemis profite de ſes avantages, & qu'elle ne ſe contente pas de parader inutilement, tantôt devant Plymouth, tantôt devant Torbay, & que de leur côté les Hollandois rempliſſant enfin de bonne-foi

les engagemens qu'ils ont pris avec leurs alliés, renoncent enfin à leur long mouillage dans le Vlie & dans le Texel.

» Nous ne comptons pas, dit un de nos papiers, moins de 111 vaisseaux de ligne en commission dans les quatre parties du monde, & si nous pouvions trouver des matelots, ce nombre surpasseroit celui de 120. Mais nous savons que la dernière presse, quoique faite avec intelligence, n'a pas produit 1000 hommes; on a été obligé de dégarnir les navires de la Compagnie des Indes qui étoient prêts à partir, pour mettre le Lord Howe en état d'appareiller; on fait servir comme matelots les troupes réglées de sa flotte, & on remplace celles-ci par des régimens de différentes garnisons. Comment tenir la mer sans matelots, sur-tout contre une Nation telle que la Françoise, qui avec une population de plus de 22 millions, l'emporte de beaucoup en ressources à cet égard. Aussi le Lord Howe qui devoit se presser de se rendre devant Brest & d'y prendre sa station avant que les vaisseaux qui se trouvent dans ce port pussent joindre la flotte Espagnole, a été forcé de laisser à nos ennemis tout le tems dont ils avoient besoin pour cette jonction. Nous n'avons appris leur arrivée que par la perte que vient d'éprouver le convoi de Québec; & la même nouvelle nous instruit que les François & les Espagnols ont actuellement 40 vaisseaux de ligne avec lesquels ils attendent le Lord Howe, qui sorti le 8, forcé de rentrer par les vents contraires, ressorti & rentré de nouveau, vient enfin d'appareiller décidément le 3 de ce mois, avec une flotte que, malgré la réunion de l'escadre de Sir John Lockhart Ross, on n'a pu porter qu'à 22 vaisseaux de ligne, dont 3 de 100 canons, 1 de 98, 3 de 90, 1 de 84, 2 de 80, 8 de 74, 2 de 64, & 2 de 60. On a su depuis que le *Vigilant* de 64 l'a joint, ainsi que le *Suffolck* de 74. De manière que c'est avec 24 vaisseaux qu'il va se présenter contre

40 ennemis ; c'eſt contre cette ſupériorité que nos papiers prétendent qu'il a ordre de riſquer le combat. Les neuf autres vaiſſeaux qu'on deſtine à le joindre, ſont encore fort éloignés d'être prêts, & quand ils le ſeroient, il n'en aura que 33, & ſon infériorité ſera toujours conſidérable «.

On peut juger d'après ces détails de ce qu'on doit penſer des beaux projets qu'on prête à cet Amiral ; ſelon quelques uns de nos papiers, il ne doit rien faire de moins que battre l'armée combinée, & délivrer Gibraltar. L'Amirauté a reçu de ſes nouvelles en date du 6 de ce mois ; elle ne les a pas rendues publiques ; mais on prétend qu'il étoit alors à la hauteur d'Oueſſant, & qu'il ſe flattoit de rencontrer les ennemis auxquels il ne compte que 28 vaiſſeaux, ce qui ſeroit en effet très-heureux, s'il n'étoit pas évident ou qu'il s'eſt mépris, ou qu'on ſe méprend en rendant ſes expreſſions ; on ajoute, & cela eſt vraiſemblable, qu'il recommande avec la plus vive inſtance qu'on preſſe le départ des renforts dont il a beſoin.

Pendant que nous attendons avec la plus grande anxiété des nouvelles ultérieures de notre Amiral, & qu'il eſt très-probable qu'il les apportera lui-même en rentrant dans nos ports, une nouvelle ſcène partage notre attention. La mort du Marquis de Rockingham a cauſé une nouvelle révolution dans le Miniſtère ; cet évènement dont les conſéquences nous préparent peut-être à de grands changemens dans les vues de

l'Adminiſtration, occupe toutes les têtes; ce n'eſt que dans quelques jours qu'on pourra parler plus pertinemment de ſes cauſes & de ſes effets; en attendant, voici ce que l'on peut recueillir de ce qui ſe débite dans le Public.

» A la mort du Marquis de Rockingham, M. Fox s'attendit à le remplacer; mais voyant que pluſieurs jours s'étoient déja écoulés ſans que ſon attente fût remplie, il aſſembla, chez lui, un Conſeil ſecret, compoſé du Lord Keppel, de M. Burke, du Duc de Richmond, de M. Thomas Townshend & autres, auxquels il déclara que le Lord Shelburne ſeroit nommé premier Lord de la Tréſorerie, s'ils ne ſe réuniſſoient pas tous pour s'oppoſer à cette nomination. En conſéquence, ils jettèrent unanimement les yeux ſur le Duc de Portland, comme l'homme de paille le plus propre à être premier Miniſtre à leurs ordres, & ils convinrent que M. Fox ſe rendroit immédiatement chez le Roi, pour lui recommander ce Duc de la part de cette majorité du Cabinet. M. Fox ne put cependant avoir accès auprès du Roi, que pour apprendre que le Lord Shelburne venoit d'être fait premier Lord de la Tréſorerie. Tout pétrifié d'apprendre cette nouvelle, il demanda à S. M. ſi elle s'oppoſoit à ce que lui, M. Fox, nommât le nouveau Secrétaire d'Etat qui devoit remplacer le Lord Shelburne. —— Cela ne ſe peut pas, lui répondit le Roi, le choix eſt déja fait. —— En ce cas, repliqua M. Fox, je crois que V. M. peut ſe diſpenſer de mes ſervices. — A quoi le Roi répartit, certainement, Monſieur, ſi cela vous donne le moindre chagrin. Alors M. Fox ſe retira avec une profonde révérence, & le lendemain, dans une autre audience, il remit les ſceaux de ſa place. Toute cette affaire n'a été qu'une intrigue de Cour; la dépendance ou l'indépendance

de

de l'Amérique n'y eſt entrée pour rien. — D'autres perſonnes prétendent que quand M. Fox a donné ſa démiſſion à S. M., elle l'a très-bien reçu, & l'a même engagé à réfléchir encore ſur la démarche qu'il faiſoit, l'aſſurant que ſes ſervices lui étoient très-agréables. On ajoute que les différens qui s'étoient élevés parmi les derniers Miniſtres, ſont tellement accommodés, que le Lord Shelburne a déclaré que ſon deſſein étoit de ne renvoyer qui que ce ſoit. Ainſi, tous les Lords & autres en place, qui ne ſont pas diſpoſés à ſoutenir le Lord Shelburne dans le refus qu'il fait de reconnoître l'indépendance de l'Amérique, peuvent reſter en place, ſi cela leur convient. — Hier (8), on diſoit que M. Fox alloit rentrer en place, &, ſelon d'autres bruits, qu'il ſeroit nommé Chancelier de l'Echiquier, ſur la retraite du Lord John Cavendish. Quoiqu'il en ſoit, d'après cette nouvelle, les fonds ſont hauſſés d'un demi pour cent. — L'incertitude du Public à cet égard ceſſera aujourd'hui, parce que les Communes doivent s'aſſembler, & que M. Fox s'y rendra certainement, bien déterminé à répondre à toutes les queſtions qui lui ſeront faites ſur cet objet «.

On attend avec impatience quels ſeront les réſultats de ces changemens; on ne croit pas à la rentrée de M. Fox; le Lord Keppel a auſſi offert la réſignation de ſa place; mais S. M. l'a prié de la garder juſqu'au retour du Lord Howe, auquel elle eſt, dit-on, deſtinée. Si, comme on l'a prétendu, M. Fox & le Lord Shelburne ſont remplacés par le Chévalier Joſeph Yorck & M. Temple, on connoît les diſpoſitions & les principes du premier; ſa hauteur dans ſa miſſion en Hollande, a peut-être contribué plus

que toute aûtre chose à l'issue de ses dernières négociations avec la République ; on s'attend que le Lord Shelburne trouvera en lui un homme prêt à seconder ses projets relativement à l'Amérique ; car ce Lord n'est pas résolu de reconnoître son indépendance ; il se flatte toujours de lui faire adopter un systême de Gouvernement conforme à celui de l'Irlande ; il devroit pourtant être détrompé. Les avances faites par Sir Guy Carleton ont été rejettées ; les délégués de Maryland ont déclaré le 15 Mai, que l'Etat emploieroit toutes ses facultés pour mettre le Congrès en état de pousser la guerre jusqu'à ce que l'Angleterre ait renoncé à toutes ses prétentions de souveraineté. C'est la première réponse faite aux ouvertures de Sir Guy Carleton.

» Il a été reçu, dit un de nos papiers, avec tous les égards qui lui sont dus comme bon Officier & aimable homme ; cependant toutes les ouvertures de réconciliation, ne tendant pas à l'indépendance, ont été rejettées sans être même examinées par le Congrès. La cessation d'hostilités qu'a ordonné volontairement le Général Washington, n'est point du tout relative à la paix, ce n'est qu'une politique adroite pour reposer son armée, qu'il tient toujours dans la discipline la plus rigide, & qu'il exerce tous les jours ; tandis que nos troupes, renfermées dans New-Yorck, diminuent journellement, & ne seront bientôt pas même assez nombreuses pour garder les postes de la place.

Il est à présumer que ces nouvelles ramèneront le Lord Shelburne au parti que la Nation sollicite, & qui est le seul que

nous ayons de finir cette guerre ; il paroît qu'il a toujours tenu à son plan plus que M. Fox ne le présumoit, lorsqu'il répondit pour lui dans la Chambre des Communes.

Lorsque le 2 de ce mois on y apporta le bill, pour obliger ceux qui ont des emplois en Amérique & aux Isles d'y résider, le Chevalier George Saville proposa de supprimer dans ce bill le mot Amérique, afin qu'il n'y fût question que des Isles seulement ; & voici, dit-il, ce qui me détermine à proposer ce changement. » Le mot Amérique restant, comme partie du bill, il paroîtra que l'Angleterre, malgré tout ce qu'on a pu dire de contraire, est dans la résolution d'avoir quelque Jurisdiction sur l'Amérique, & d'y conserver un pouvoir législatif ; ainsi, pour ôter tout soupçon, je desire que le mot Amérique soit effacé du bill ; & je le demande avec d'autant plus d'instance que tout le monde sait que le Comte de Shelburne, qui le premier a présenté ce bill à la Chambre des Lords, est tout-à-fait opposé à l'indépendance de l'Amérique. Si on laisse subsister le mot Amérique, je suis persuadé qu'il alarmera ses habitans au point d'ouvrir la porte à une nouvelle guerre, & de détruire tous les bons effets que nos dernières déclarations ont produit ; & je déclare que j'aime trop mon pays pour ne pas desirer de voir l'Amérique réconciliée entièrement avec nous. — M. David Hartley fut de la même opinion : je regarde, dit-il, le changement proposé comme d'autant plus nécessaire qu'il est impossible de faire la paix avec l'Amérique sans reconnoître son indépendance, & que nous devons nous conduire de manière à ne laisser aucun doute sur notre sincérité. Les Américains savent parfaitement que la nouvelle Administration ne leur a jamais été contraire ; mais ce n'est pas assez, il faut encore qu'elle leur donne des gages certains que les mesures qu'elle adopte

ne viennent pas de la foiblesse ou de l'impuissance de la G B., mais du desir sincère de poser les fondemens d'une réconciliation sûre & permanente. — Le Procureur-Général demanda au Chevalier George Saville de s'expliquer plus clairement sur ce qu'il avoit dit du Lord Shelburne, relativement à son opposition à l'indépendance de l'Amérique : j'ai tout lieu de croire, continua-t-il, que le bill en question ne présente rien qui puisse tendre à interrompre une négociation avec l'Amérique, & que le Chevalier George Saville ne desire autre chose que d'obliger les personnes qui reçoivent les émolumens d'une place, de résider sur les lieux & d'y faire leurs fonctions. Le bill est si clair & si peu sujet à équivoque, que je défie qui que ce soit d'être embarrassé sur sa signification, ou d'y donner une interprétation maligne. Le bill n'a d'autre but que d'empêcher les Secrétaires d'Etat de donner des places aussi inutiles que dispendieuses pour la Nation, & qui, faisant la fortune de quelques particuliers, occasionnent une foule de plaintes justement fondées. Si le bill passe, & qu'il se commette quelqu'abus, les Colonies ont le droit d'en appeller à la Grande-Bretagne. — M. David Hartley & le Chevalier George Saville s'étant expliqués successivement, l'orateur étoit sur le point de proposer que le mot Amérique fît partie du bill, lorsque M. Fox se leva & parla ainsi : J'aurois desiré que le bill actuel n'eût occasionné aucuns débats, bien persuadé qu'on n'auroit en Amérique ni les craintes ni les soupçons que plusieurs Membres semblent témoigner à son sujet. Le Lord Shelburne qui, le premier, a donné l'idée de ce bill, l'a présenté pour d'excellens motifs ; & quels qu'aient été il y a quelques années ses sentimens politiques, lorsque les circonstances & les tems étoient tout-à fait différens, je suis sûr qu'il pense aujourd'hui tout autrement. J'ose déclarer pour moi, en mon particulier, & pour tout le corps des Ministres

de S. M., en général, que nous ne méditons rien contre les droits de l'Amérique. Je crois bien cependant que la Chambre peut ne se pas contenter de la déclaration d'un seul homme sur cet objet, parce qu'il peut en imposer, mais je suis intimement convaincu que le Ministère actuel est composé d'une classe d'hommes qui ne peuvent être trompés tous à la fois, quoique quelqu'un d'eux puisse l'être, & je desire que la Chambre ait assez de confiance en moi pour me croire lorsque j'avance que nous sommes tous d'un même sentiment sur la convenance d'accorder l'indépendance à l'Amérique. Quant à moi je déclare hautement que jamais la force ou la négociation ne me feront donner mon consentement à aucunes mesures pour la conclusion d'une paix avec l'Amérique sans reconnoître son indépendance législative dans les termes les plus clairs & les moins équivoques. Jamais il n'y aura dans les Conseils du Roi aucune trahison à cet égard sans qu'elle ne soit pleinement découverte, & si la chose arrivoit je donnerois ma démission ainsi que tout le Cabinet, car quoique je ne doive point répondre de l'opinion des autres, en ceci je ne puis me tromper, parce que nous sommes tous fermement unis. Le Comte Shelburne dont il a été question, ne pense plus comme il pensoit autrefois; de nouvelles circonstances l'ont fait changer d'avis, & il croit aujourd'hui que la Grande-Bretagne ne peut rien faire de plus sage que d'accorder l'indépendance. Pour moi, telle est mon opinion depuis quatre ans, & tout ce qui est arrivé depuis m'y confirme de plus en plus. J'espère donc que le Chevalier George Saville retirera sa motion relativement au mot *Amérique*, qu'il propose de supprimer dans le bill, autrement je serai obligé, à mon grand regret, de me retirer sans voter sur la question. — M. Saville ayant acquiescé à la demande de M. Fox, le bill fut lu pour la troisième fois, & passa.

On eſt fort inquiet des nouvelles que le Gouvernement a reçu dernièrement de l'Inde par la voie de terre, & dont rien n'a tranſpiré ; on a dit d'abord qu'elles n'étoient pas déchiffrées ; mais depuis quatre jours elles doivent l'être, & le public mérite au moins d'être inſtruit. Heureuſement il ne ſe plaint pas ; & ſon attention partagée par tant d'objets, n'a pas le tems de s'arrêter ſur celui-là.

» Hier matin, 18 Juin, écrit-on de Dublin, le très-honorable Fitz Patrick fit voile pour l'Angleterre. Il ne faut pas une grande pénétration pour deviner quels ſont les motifs qui l'appellent au Cabinet de Londres. La conviction intime qu'a ce Secrétaire de la juſteſſe de la doctrine de M. Flood, lui fait ſentir que, quoiqu'elle ait échoué, pour le moment, au Parlement, par la manœuvre uſée d'appeller à la queſtion préliminaire, elle reprendra bientôt le deſſus dans tous les eſprits ; c'eſt ce qui l'oblige à venir prendre la réſolution définitive du Miniſtère Anglois.

En 1779, les premiers rayons de la liberté éclairèrent les Irlandois. Depuis ce moment, ils l'ont pourſuivie avec aſſiduité, avec adreſſe même. Mais, hélas ! à peine ſont-ils arrivés au moment de parvenir au comble de leurs déſirs, que, par une fatalité inconcevable, ils refuſent de ſaiſir cette occaſion avec fermeté ! Ils ſe contentent de tenir leurs priviléges de commerce d'un Miniſtre Anglois qui s'arroge le droit de diſpoſer une légiſlation extérieure ; & le ſeul nœud qui aſſure leur foible Conſtitution, eſt la révocation d'un Acte du Parlement Anglois : *Parturiunt montes, naſcitur ridiculus mus.* —— Les avis ſont très-partagés ici, relativement à la conduite tenue en dernier lieu par les Volontaires de ce Royaume. Selon les uns, ils ont agi très-ſage-

ment & comme de bons ſujets, en acceptant la révocation de l'Acte de George I, de la manière dont le Parlement de la G B. a jugé à propos de l'accorder. Mais il s'en faut beaucoup que cette opinion ſoit la plus générale; & d'autres perſonnes diſent hautement que les volontaires ont laiſſé échapper une occaſion unique, & qu'une confiance aveugle dans les talens & dans l'intégrité de M. Grattan les a engagés à un ſacrifice de leurs priviléges & de leur autorité. Il eſt conſtant que dans la ſituation actuelle des choſes, l'indépendance de la légiſlation Britannique eſt incomplette, & qu'il eſt toujours au pouvoir d'un autre Roi & d'une autre Adminiſtration, de réclamer un droit conſtitutionel de détruire ce que la juſtice & la ſageſſe du Roi & des Miniſtres actuels ont jugé à propos de faire.

FRANCE.

De VERSAILLES, le 16 Juillet.

MONSEIGNEUR le Comte d'Artois eſt parti le 5 de ce mois pour ſe rendre à Madrid, & de-là au camp de St-Roch; ce Prince eſt accompagné dans ce voyage par le Comte de Mailli, Maréchal-de-Camp, premier Gentilhomme de ſa Chambre, le Chevalier de Cruſſol, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine de ſes Gardes, le Prince d'Henin, Capitaine de ſes Gardes, le Chevalier d'Eſcars, Capitaine de ſes Gardes en ſurvivance, & le Comte de Vaudreuil, Maréchal de-Camp & Grand Fauconnier de France.

Le même jour Meſdames Adelaïde & Victoire de France ſe ſont rendues à leur Château de Bellevue, où elles doivent

On eſt fort inquiet des nouvelles que le Gouvernement a reçu dernièrement de l'Inde par la voie de terre, & dont rien n'a tranſpiré ; on a dit d'abord qu'elles n'étoient pas déchiffrées ; mais depuis quatre jours elles doivent l'être, & le public mérite au moins d'être inſtruit. Heureuſement il ne ſe plaint pas ; & ſon attention partagée par tant d'objets, n'a pas le tems de s'arrêter ſur celui-là.

» Hier matin, 18 Juin, écrit-on de Dublin, le très-honorable Fitz Patrick fit voile pour l'Angleterre. Il ne faut pas une grande pénétration pour deviner quels ſont les motifs qui l'appellent au Cabinet de Londres. La conviction intime qu'a ce Secrétaire de la juſteſſe de la doctrine de M. Flood, lui fait ſentir que, quoiqu'elle ait échoué, pour le moment, au Parlement, par la manœuvre uſée d'appeller à la queſtion préliminaire, elle reprendra bientôt le deſſus dans tous les eſprits ; c'eſt ce qui l'oblige à venir prendre la réſolution définitive du Miniſtère Anglois.

En 1779, les premiers rayons de la liberté éclairèrent les Irlandois. Depuis ce moment, ils l'ont pourſuivie avec aſſiduité, avec adreſſe même. Mais, hélas ! à peine ſont-ils arrivés au moment de parvenir au comble de leurs déſirs, que, par une fatalité inconcevable, ils refuſent de ſaiſir cette occaſion avec fermeté ! Ils ſe contentent de tenir leurs priviléges de commerce d'un Miniſtre Anglois qui s'arroge le droit de diſpoſer une légiſlation extérieure ; & le ſeul nœud qui aſſure leur foible Conſtitution, eſt la révocation d'un Acte du Parlement Anglois : *Parturiunt montes, naſcitur ridiculus mus.* —— Les avis ſont très-partagés ici, relativement à la conduite tenue en dernier lieu par les Volontaires de ce Royaume. Selon les uns, ils ont agi très-ſage-

ment & comme de bons ſujets, en acceptant la révocation de l'Acte de George I, de la manière dont le Parlement de la G B. a jugé à propos de l'accorder. Mais il s'en faut beaucoup que cette opinion ſoit la plus générale; & d'autres perſonnes diſent hautement que les volontaires ont laiſſé échapper une occaſion unique, & qu'une confiance aveugle dans les talens & dans l'intégrité de M. Grattan les a engagés à un ſacrifice de leurs priviléges & de leur autorité. Il eſt conſtant que dans la ſituation actuelle des choſes, l'indépendance de la légiſlation Britannique eſt incomplette, & qu'il eſt toujours au pouvoir d'un autre Roi & d'une autre Adminiſtration, de réclamer un droit conſtitutionel de détruire ce que la juſtice & la ſageſſe du Roi & des Miniſtres actuels ont jugé à propos de faire.

FRANCE.

De VERSAILLES, *le 16 Juillet.*

MONSEIGNEUR le Comte d'Artois eſt parti le 5 de ce mois pour ſe rendre à Madrid, & de-là au camp de St-Roch; ce Prince eſt accompagné dans ce voyage par le Comte de Mailli, Maréchal-de-Camp, premier Gentilhomme de ſa Chambre, le Chevalier de Cruſſol, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine de ſes Gardes, le Prince d'Henin, Capitaine de ſes Gardes, le Chevalier d'Eſcars, Capitaine de ſes Gardes en ſurvivance, & le Comte de Vaudreuil, Maréchal de-Camp & Grand Fauconnier de France.

Le même jour Meſdames Adelaïde & Victoire de France ſe ſont rendues à leur Château de Bellevue, où elles doivent

passer quelque tems, & d'où elles iront peut-être dans leur terre de Louvois.

Monsieur, Madame, & Madame la Comtesse d'Artois ont été à Brunoy, où ils comptent rester un mois.

De PARIS, le 16 Juillet.

LES lettres de Brest, en date du 7 de ce mois, nous apprennent que le vent, toujours contraire depuis le 2 de ce mois, avoit empêché M. de la Motte-Piquet de sortir; mais le 6 le vent ayant tourné au Nord entre 9 & 10 heures du matin, ce Général a été aussi-tôt sous voile avec ses 8 vaisseaux. On ne doute pas qu'il n'ait joint l'armée le soir même, ou au plus tard le lendemain matin, une brume qui s'étoit élevée le 6 au soir ayant pu retarder la jonction de quelques heures.

» Le 26 Juin, ajoutent les mêmes lettres, qui étoit le lendemain du jour où les 18 vaisseaux pris du convoi de Québec avoient été amarinés, la frégate la *Sainte-Perpétue* s'empara d'un brigantin qu'elle envoya dans un port d'Espagne. Ce dernier étoit un traîneur du convoi de New-Yorck, qui avoit filé 3 ou 4 jours auparavant, & qui a eu le bonheur d'échapper à la flotte combinée. D. Louis de Cordova a établi sa croisière depuis Ouessant jusqu'aux Sorlingues; maintenant qu'il est renforcé par l'escadre de Brest, les Anglois ne peuvent pas se présenter devant lui; & les convois qu'ils attendent courent le plus grand danger. Ils vont sans doute expédier de tous leurs ports des *avisos* au-devant de la flotte de la Jamaïque, pour l'avertir de notre croisière, & la faire passer par le Nord de l'Ecosse; mais si les Hollandois, auxquels on a

envoyé un Courier dès l'instant qu'on a su l'arrivée de l'escadre combinée, veulent faire le tour des Orcades, cette riche flotte que Rodney fait escorter, à ce qu'on croit, par 10 ou 12 de ses plus mauvais vaisseaux, ne peut manquer d'être rencontrée; elle doit arriver dans le courant de ce mois. — Le 30 Juin, la frégate la *Médée* a pris une corvette du Roi d'Angleterre, de 16 canons. — Des 4 vaisseaux de ligne dont la construction est ordonnée dans ce port, trois sont actuellement sur le chantier; le quatrième, de 110 canons, y sera mis dès que le bassin couvert sera vuide «.

Le 26 Juin il est entré dans le port de Calais le sloop Anglois le *Thomas & Marie*, de Folckstone, du port de 30 tonneaux, chargé de divers objets pour le sevice des vaisseaux aux Dunes. Le Corsaire de Dunkerque l'*Espérance* s'en est emparé sous le Château de Douvres.

Le navire Anglois le *Dolphin*, du port de 350 tonneaux, est entré le 28 Juin dans le port de Dunkerque. Ce bâtiment, allant sur son lest, de Dublin en Portugal, a été pris le 13 du même mois, par le Corsaire de Dunkerque l'*Eclipse*.

Il est entré au Havre, le premier de ce mois, le sloop Anglois le *Gratton*, de 80 tonneaux, chargé de bœufs, lard, beurre, &c. Il étoit parti de Waterford en Irlande pour Londres, & il a été pris par le Corsaire de Dunkerque la *Vipère*.

Les nouvelles annoncées depuis quelque tems de l'Inde, s'accréditent de jour en jour; à la lettre de l'Officier auxiliaire Provençal, servant sur la flotte de M. d'Orves, on en joint aujourd'hui une autre de M. de Ponteves, Capitaine de vaisseau sur le *Héros*, que monte M. de Suffren; elle est, dit-on, adressée à un Officier de distinction actuellement à Rochefort, où il doit s'embarquer pour repasser en Amérique. Cette

lettre, assure-t-on, contient les mêmes détails; il seroit bien singulier qu'une nouvelle annoncée si souvent par tant de personnes différentes, ne se confirmât point. On est persuadé que le bâtiment François venant de l'Inde, enlevé par les Croiseurs Anglois, & conduit dans les ports de la Grande Bretagne le 29 du mois dernier, nous apportoit des dépêches de M. d'Orves & de M. de Suffren, dont la circonstance nous prive. Le silence des Anglois sur ces détails n'étonnera point; mais les alarmes qui percent à Londres donnent au moins beaucoup de fondement à ces bruits.

On parle aussi dans ce moment d'une lettre adressée par notre Consul-Général en Egypte, à la Chambre de Commerce de Marseille, qui donne encore de la consistance à cette nouvelle; il n'y est pas parlé à la vérité de la défaite de l'Amiral Hughes, mais en revanche il y est fort question de très-grands avantages remportés dans l'Inde.

Le navire arrivé à Cadix, que nos lettres de ce port disoient qu'on ne pouvoit aborder, venoit de Monte-Video. Les dépêches qu'il a apportées ont informé la Cour que les troubles du Pérou avoient été calmés par la punition des principaux rebelles.

Le lendemain il arriva dans le même port un paquebot de la Havane, avec 2 Officiers envoyés par D. Mathias Galvez. Ils ont appris qu'après la prise de Roatan, sa petite armée détruisit sur le Continent

tous les autres établiſſemens ennemis, de même que les Indiens qui s'étoient armés pour les ſoutenir. Le *Te Deum* a été chanté de nouveau à cette occaſion dans la Chapelle de la Cour, & il y a eu des illuminations à Madrid.

» La frégate la *Fée*, commandée par M. de Boubée, Lieutenant de vaiſſeau, s'eſt emparé, ſur le cap Lézard, après un combat aſſez vif, de la corvette du Roi d'Angleterre l'*Alligator*, montant 18 canons de 6, & doublée en cuivre; cette corvette étoit chargée des dépêches du Commandant du vaiſſeau le *Leander*, qui avoit été expédié d'Angleterre, pour s'emparer de quelques petits Comptoirs Hollandois à la côte d'Or, dont il s'eſt rendu maître. M. de Boubée fait les plus grands éloges de l'intrépidité avec laquelle M. Froſdam, commandant l'*Alligator*, s'eſt défendu contre la *Fée* qui monte 32 canons, dont 16 de 12. —— On écrit de Dunkerque, que le corſaire le *Petit Gendarme*, de 4 canons de 2 livres, & de 8 pierriers, montant 21 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine Claude Arminot du Chatelet, Ecuyer, ſortit de la rade de cette Ville le 8 Juin, & que le 9 à 2 heures après midi, il rentra dans la même rade, avec un brigantin d'environ 200 tonneaux, nommé le *Diligent*, ſortant d'Oſtende, chargé pour Londres. La cargaiſon de ce bâtiment eſt eſtimée au moins 300,000 livres «.

M. Fay de Folhonnay, Prévôt des Marchands de la Ville de Lyon, ayant aſſemblé les Echevins, les Conſeillers & les Notables de la Ville, il a été délibéré ſur la propoſition de demander au Roi la permiſſion de lui offrir une ſomme ſuffiſante pour la conſtruction d'un vaiſſeau du pre-

mier rang, qui ſeroit nommé *la Ville de Lyon.* M. le Comte de Vergennes ayant mis cette délibération ſous les yeux de S. M., elle a bien voulu accepter cette offre, & en a fait témoigner ſa ſatisfaction au Corps de Ville de Lyon.

» En annonçant la publication du cinquième Mémoire concernant les Ecoles Nationales Militaires, nous avons promis d'entrer dans quelques détails ſur cette inſtitution vraiment patriotique, ouvrage de Citoyens qui, par leur zèle & leur générosité, ont des droits à la reconnoiſſance publique, comme ils en ont à ſa vénération par leur naiſſance & par leur rang. Leurs vues bienfaiſantes ſe ſont d'abord tournées vers le peuple dont on paroît s'être occupé rarement dans la plupart des établiſſemens faits pour l'utilité générale, & dont la poſition & la misère le mettent preſque toujours hors d'état d'en profiter. Ils ont cherché à procurer aux enfans de cette claſſe, l'éducation qui leur manque par-tout; & la manière dont elle eſt dirigée a pour objet de remédier aux plus grands maux des campagnes, à la misère, aux effets de la pareſſe & de la mendicité, à la charge des corvées beaucoup trop peſantes pour le cultivateur, aux inconvéniens des milices, à l'imperfection des recrues, & ſur-tout au dérèglement des mœurs & à l'ignorance de la religion. Ce n'a pas été aſſez pour ces Citoyens reſpectables; leurs ſoins bienfaiſans ſe devoient également à la claſſe la plus diſtinguée des ſujets. Le Roi a établi dans les Colléges de Provinces, en faveur de la nobleſſe pauvre, 600 places, pour chacune deſquelles il paie 600 liv. Mais tous les enfans de la nobleſſe pauvre ne peuvent y être reçus; & c'eſt à ces derniers qu'ils ſe ſont propoſés de procurer en même-tems une éducation nationale diſtinguée. On trouve dans les Mémoires qu'ils pu-

blient chaque mois, leurs vues sur tous les objets relatifs à cette éducation, le tableau des progrès des Elèves, &c. Leur but en les publiant est de mettre le public à portée d'apprécier leurs efforts, de réclamer ses secours pour une entreprise qui l'intéresse, qu'il doit s'empresser de soutenir & de perfectionner, en multipliant les observations qu'ils reçoivent avec reconnoissance lorsqu'on leur en fait passer, & qu'ils adoptent lorsqu'elles sont utiles, de manière que leur plan d'institution consacré à l'avantage de la Nation, en sera en partie l'ouvrage ». Sur des objets qui tiennent à des essais, à des institutions naissantes, la publicité des opérations comme celles des vues, ne peut qu'être avantageuse. Une idée en fait naître une autre, celle-ci une troisième; & personne ne doit avoir l'amour-propre de croire qu'il a tout pensé, tout prévu «. Telles sont les expressions de M. le Duc de Charost, dans une lettre adressée à M. le Comte de Thelis, le 30 Mai dernier. Cette lettre, remplie d'excellentes vues sur l'éducation publique, fait également honneur à l'homme illustre, au Militaire éclairé & au Citoyen; elle forme le cinquième Mémoire sur les Ecoles Nationales. M. le D. de C. commence par exprimer un vœu digne d'une ame comme la sienne, embrâsée de ce sentiment de bienfaisance universelle, si intimement lié à l'amour de la patrie. Il voudroit qu'il y eût à Paris, & dans chaque Province, une ou plusieurs maisons d'éducation publique, toutes dirigées sur une base qui, émanant des loix & de la nature du Gouvernement, imprimeroient aux mœurs un ton pur & uniforme. Ces maisons assureroient à la génération naissante une institution nécessaire; les Chefs en développant par cette éducation la vertu nécessaire dans tous les Etats, examineroient les différens degrés des forces du corps, les diverses dispositions de l'esprit. — » L'un plus robuste paroîtra propre à devenir un excellent soldat; l'autre plus foible, mais plus industrieux à exercer un art méchanique;

tel autre par un esprit d'ordre & de calcul, à se livrer aux combinaisons du commerce; celui-ci, par une imagination vive & féconde, à se destiner aux arts libéraux; celui-là enfin par les étincelles ou la pénétration de son esprit, à suivre la carrière des lettres ou des hautes sciences. Alors l'éducation publique, imitant le cultivateur soigneux, qui après avoir donné aux diverses espèces de terre des préparations communes, verse ensuite dans chacune les semences qui lui sont propres, fourniroit à ces Elèves les moyens de devenir utiles à l'Etat dans les emplois qui leur conviennent. Faute de cette base commune, les professions sont embrassées au hasard, & tel est un soldat indiscipliné qui eût été un habile commerçant; tel un artiste médiocre qui eût été un homme de Lettres supérieur; tel un demi-savant, qui, en servant le Roi, fût devenu ce qu'on appelle un Officier de fortune, c'est-à-dire, *Officier de mérite* «. — Après ces vues générales, M. le D. de C. entre dans les détails particuliers des Ecoles Nationales, en commençant par celles du peuple. Pour en faire voir les avantages, il expose ce qui se fait, les genres d'instruction, l'emploi du tems, &c. Les Elèves qui en sortent, quand ils ne deviendroient pas tous des soldats, se seroient toujours rendus propres à conduire les travaux publics dignes du soldat; plusieurs feront d'excellens sujets pour différens Corps; ces Ecoles, en les multipliant, pourront devenir des dépôts, où les régimens, & sur-tout l'artillerie, trouveront d'excellentes recrues. — » A mérite égal, observe M. le D. C. la noblesse doit sans doute avoir la préférence dans l'état militaire; mais quel parti tireroit on des soldats, si quelques-uns d'entr'eux ne parvenoient pas au grade d'Officier? L'espérance, a dit le Maréchal de Saxe, fait tout endurer aux hommes; ce n'est donc que par l'espérance d'un commandement proportionné à leurs talens, qu'on peut tout attendre

de ces hommes élevés à affronter la mort & à mépriser la plupart des jouissances agréables que procurent les richesses. On pourroit même assurer que tout militaire qui n'a pas le desir de s'avancer, sera toujours un homme médiocre : ainsi je ne doute pas que le Gouvernement ne récompense par la suite les Chefs des diverses Ecoles qui se distingueront par leur zèle & leurs talens «. — L'éducation des Elèves gentil-hommes qui fait la seconde partie de la lettre de M le D. de C. ne présente pas des vues moins sages ni moins étendues ; ils sont, comme ils doivent l'être, distingués des autres ; toujours surveillés par des Officiers qui les instruisent, qui ne les quittent jamais, & qui même couchent dans leurs chambres. L'illustre Auteur expose de la manière la plus précise, la plus satisfaisante, les détails particuliers des différentes branches d'instruction qu'ils reçoivent, répond à une objection faite & répétée souvent sur la difficulté de placer les Elèves de cette classe qui se trouvent en concurrence avec ceux des Ecoles Royales Militaires, les Pages & les parens des Officiers des régimens. — » Que les Elèves des Ecoles Nationales seront ordinairement tirés des familles militaires, & par conséquent parens d'Officiers servant dans les troupes ; que les sujets distingués de ces Ecoles seront desirés dans les Corps ; que lorsque les Mousquetaires existoient, on en plaçoit quelques-uns, & que ceux qu'on plaçoit étoient de même en concurrence avec les Pages, avec les Elèves des Ecoles Royales Militaires. D'ailleurs quand les Elèves des Ecoles Nationales n'auroient que l'Artillerie, le Génie & la Marine royale pour débouché, c'en seroit un.... Mais tous ne seront pas placés dans ces Corps. Que deviendront les autres ? M. de Bruni l'a indiqué dans son Mémoire, & j'adopte son idée, d'autant plus volontiers, que je suis témoin du regret qu'a la noblesse des Provinces d'être privée des ressources de servir en

troupe, lorſqu'elle ne peut parvenir à entrer dans des régimens comme Officier, & que j'ai vu le vuide qu'a fait dans ces Provinces la ſuppreſſion des Mouſquetaires & la ſuppreſſion des autres Corps de la maiſon du Roi; pourquoi chacune n'auroit-elle pas ſes *Volontaires nobles*, formés dans ſes diverſes Ecoles. Les Ecoles *partielles*, inſtruites en tems de paix, d'après un plan uniforme, ſe réuniroient à la guerre & ſoutiendroient à l'envi l'honneur des Provinces. Ce ſeroit la *Milice noble* du Royaume. Si les Grenadiers Royaux ont mérité de partager les éloges dûs à ces légions antiques qui font l'honneur du militaire François, que ne devroit-on pas attendre d'une nobleſſe élevée dans les principes d'une Religion éclairée, qui fait de la bravoure un devoir ſacré, & de la ſubordination un devoir d'état. La dépenſe de ces corps ſeroit modique dans tous les tems; peu accoutumés au luxe, ils ſeront exempts des abus qu'on a reprochés à ceux qui, placés au ſein de la Capitale, étoient expoſés aux écarts qu'entraînent trop ſouvent le ſéjour des grandes Villes «. — Il faut lire dans la lettre même les vues profondes & lumineuſes que développe M. le D. de C. Nous regrettons que la nature de notre Journal, & les bornes qui nous ſont preſcrites, ne nous permettent pas de nous étendre davantage (1).

Nous venons de recevoir la relation ſuivante de ce qui s'eſt paſſé à Genève, depuis la déclaration faite, & la lettre écrite aux Syndics de cette Ville par les Généraux des trois Puiſſances, le 29 Juin 1782.

---

(1) Il paroît tous les mois un de ces Mémoires. La ſouſcription eſt ouverte chez M. Brichard, Notaire, rue Saint-André-des-Arcs à Paris; au moyen de 24 liv. on ſe les procure rendus francs de port par-tout le Royaume. Cette recette eſt conſacrée toute entière aux Ecoles Nationales.

Le 29 Juin, à 5 heures du matin, un Trompette de chaque Nation a apporté à la Ville la déclaration & les lettres demandant l'ouverture des portes, & la sortie des principaux factieux ; elles n'accordoient à la Ville que cinq heures. A midi, les Syndics écrivirent aux Généraux, pour leur demander un délai, qui fut accordé pour 24, mais avec la clause expresse que les préparatifs d'attaque continueroient pendant sa durée. M. le Marquis de Jaucourt fit ouvrir la tranchée la nuit du 29, & travailler aux batteries. A peine le jour eut-il découvert nos ouvrages aux Genevois, que nous les vîmes démasquer des batteries nouvelles dans les emplacemens qui leur paroissoient devoir incommoder les nôtres. M. le Marquis de Jaucourt, pour rendre ses démonstrations encore plus effrayantes, détermina, le 30, M. le Baron de Lentulus à venir camper à la gauche de ses troupes, à continuer la tranchée devant son camp, & à élever une batterie, quoiqu'elle ne pût être formée que de deux obusiers. Les Genevois ne tirèrent pas sur les travailleurs, ils ne mirent aucun obstacle à la perfection des ouvrages, mais ils en opposoient à chaque instant de nouveaux. Les Syndics demandoient un nouveau délai, assurant toujours que les esprits se calmoient, & tout annonçoit au contraire le redoublement de la fermentation, à tel point que M. le Marquis de Jaucourt étoit sur le point d'attaquer la place, le 4, l'épée à la main, si un dernier délai, qu'il étoit encore décidé à leur accorder, ne produisoit aucun changement. La fermentation paroissoit toujours se soutenir, les ouvrages de la place se continuoient, les nôtres & ceux des Bernois étoient finis, lorsque dans la nuit du premier au 2 Juillet, on entendit tirer, à Genève, un grand nombre de coups de fusil. Il y eut défense de répondre, & les troupes se tinrent prêtes à marcher. Cette fusillade, dont on ignoroit la cause, annonçoit la reddition de la Ville ; & voici les évè-

nemens qui l'avoient précédée. — Depuis la publication des lettres & déclarations dans Genève, la fureur des Natifs & du bas peuple s'étoit encore accrue, mais la terreur s'étoit emparée des Membres de la Commission. La rapidité successive de nos opérations, l'ouverture des tranchées, & la construction subite de nos batteries, tout redoubloit encore leurs craintes. —— Le premier Juillet, à dix heures du matin, les chefs invitèrent les Représentans les plus modérés à se rendre dans les Cercles, des gens affidés à la Commission de sûreté y prêchèrent l'impossibilité de se défendre. On publia en même-temps deux brochures faites pour calmer les esprits. Ces moyens réussirent comme on l'avoit prévu, & les deux tiers de la bourgeoisie penchoient déja à une heure après midi pour la modération, les Natifs & les habitans étoient seuls plus déterminés à se défendre. Pour éviter leur concours aux délibérations, la Commission proposa la convocation du Conseil général où les citoyens & bourgeois sont seuls admis. Les Syndics s'y refusèrent. On en revint à l'assemblée des Cercles; on leur proposa de nommer la vingtième partie de leurs Membres, pourvu qu'ils fussent chefs de famille, ou gens possédant des fonds en ville. Cette assemblée, composée d'environ deux cents personnes, devoit, avec la Commission de sûreté, décider souverainement sur ce qu'il y avoit à faire, relativement à la position où se trouvoit la République; elle fut convoquée à l'Hôtel-de-Ville dans la soirée du premier Juillet. Au premier tour, l'avis de se défendre passa, il y eut même beaucoup de suffrages pour attaquer les Troupes des trois Puissances. Au second tour, les Membres de la Commission de sûreté prirent la parole, ils furent secondés par les Pasteurs qu'ils avoient fait avertir, & par l'assertion du sieur Chatal Commandant l'artillerie de la Place, lequel avoit déclaré que, vu la construction supérieure de nos ouvrages, sur les-

quels on n'avoit pas voulu tirer avant leur perfection, il étoit impossible de résister. Ils calmèrent une partie de l'Assemblée, & il fut résolu par la pluralité de seize suffrages que l'on ouvriroit les portes. On rédigea un acte portant que, vu la nécessité de recevoir des Troupes étrangères, & ensuite des Loix qui ne seroient pas librement consenties, on ne se rendoit pas, mais on abandonnoit une ville dans laquelle la patrie n'existoit plus. Cet acte fut déchiré, les Officiers cassèrent leurs épées, l'Assemblée fut d'un tumulte horrible, elle finit à minuit & demi. L'ancien Syndic Dentand écrivit au premier Syndic pour lui remettre le Gouvernement, & il s'enfuit, ainsi que la plupart des Chefs de la Commission. On manda à M. le Comte de la Marmora la fin & la conclusion de l'Assemblée. Les plus mutins sortirent de la ville par la porte de Rive, & la porte Neuve, que des Officiers de la Garnison firent ouvrir. Quelques Représentans voulant se faire un mérite aux yeux des ôtages, se rendirent aux balances, les engageant à en sortir, & à rentrer chacun dans leur maison. La populace se répandit dans les rues, déchargeant ses armes en l'air, d'autres jettèrent leurs fusils dans le Rhône après les avoir brisés. Le désespoir des factieux n'a, heureusement, causé aucun évènement funeste. — Le 2, à 5 heures & demie du matin, M. de la Marmora, & les troupes Piémontoises, entrèrent à Genève, sans obstacle, par la Porte Neuve. Trois cents Suisses, que l'on avoit envoyés pour masquer la porte de Rive, s'en emparèrent; les Grenadiers François entrèrent par la porte de Cornavin avec des échelles, parce que les factieux en avoient précédemment coupé le pont. On y construisit une rampe, par laquelle le Général Français & le Général Suisse y entrèrent à 2 heures après midi. Ils se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, & s'occupèrent à pourvoir à la sûreté de la place; la journée fut calme. L'après midi employée à défoncer & à jetter

dans le Rhône les bariques de poudre, & autres artifices rassemblés au Temple Saint-Pierre & dans différentes maisons de particuliers. — Les troupes des trois Puissances ont passé la nuit au bivouac, dans les rues de la Ville. Il n'y a eu aucune espèce de désordre. — Le 3, à 6 heures du matin, il a été publié un ordre à tous les Citoyens, Bourgeois, Natifs ou Habitans, de déposer leurs armes à la porte des maisons, pour être portées à l'Arsenal. Cet ordre s'est exécuté sans résistance. — Le 4, les Généraux ont réintégré les Conseils dans leurs fonctions, & aboli tout ce qui s'étoit fait pendant l'anarchie. Par une autre déclaration du même jour, ils ont déclaré nul, illégal & non avenu tout ce qui s'est passé & a pu être accordé depuis l'époque du 7 Avril, & ordonné le rapport aux Syndics, dans le terme de 8 jours, de toutes les lettres de Bourgeoisie ou Brevets délivrés dans le même espace de tems.

De BRUXELLES, *le 16 Juillet.*

M. le Comte & Madame la Comtesse du Nord sont arrivés ici le 10 de ce mois; le Prince de Gallitzin, M. de Markow, Ministres de l'Impératrice de Russie à la Haye, étoient arrivés quelques jours auparavant pour rendre leurs devoirs à ces illustres Voyageurs. Ces Ministres ont reçu avant leur départ de la Haye la réponse des Etats-Généraux, sur la proposition qui leur avoit été faite au nom de leur Cour de faire leur paix particulière avec la Grande-Bretagne.

» Cette réponse, lit-on dans les lettres de la Haye, est la même qui avoit été arrêtée par L. N. & G. P. les Etats de Hollande & de Westfrise : tous les avis des différentes Provinces avoient été conformes; les

villes de Delft, Leyde & Gouda ſeules ont fait inſérer dans les notules de la Province, l'obſervation ſuivante. Elles auroient déſiré qu'on eût remarqué dans cette réſolution que l'Angleterre auroit dû reconnoître comme un point préliminaire & indiſpenſable, la liberté de navigation & de commerce, comme appartenant à la République purement & ſimplement, conformément à la déclaration de la neutralité du 28 Février 1780, ſans invoquer artificieuſement le Traité de 1674, ſource de conteſtations perpétuelles : elles penſent auſſi qu'il auroit été convenable de faire valoir à l'Impératrice de Ruſſie l'admiſſion de M. Adams en qualité de Miniſtre de l'Amérique, comme une des raiſons pour leſquelles on ne peut ni on ne doit dans le moment faire une paix ſéparée avec l'Angleterre. — Le différend entre la Cour d'Eſpagne & celle de Danemarck, au ſujet du bâtiment Danois arrêté par des vaiſſeaux Eſpagnols, vient d'être terminé. Le Miniſtre de Danemarck en a fait part aux Etats-Généraux, au nom de ſon maître, par un Mémoire auquel il a joint cinq pièces originales relatives à cette affaire «.

On dit que le Meſſager d'Etat envoyé de la Haye au Texel, y avoit porté l'ordre de tenir un Conſeil de guerre pour délibérer ſur la ſortie de l'eſcadre; mais que le réſultat de ce Conſeil avoit été de la ſuſpendre, à cauſe du grand nombre des malades qui ſe trouvoient à bord des vaiſſeaux; on regrettoit qu'elle n'eut pu profiter des vents d'Eſt qui ont régné ces dernières ſemaines, ainſi que de l'éloignement de l'eſcadre Angloiſe. On compte qu'à préſent que les malades ont diminué, elle mettra inceſſamment à la voile. On ſe plaint dans pluſieurs Villes de ces retards, qui ont en effet expoſé le

commerce & les Armateurs Hollandois à des pertes. La ville de Goës, en Zélande, a fait passer à l'Assemblée des Etats de cette Province, des réflexions très-graves sur cette lenteur, sur le peu d'effet qu'ont eu jusqu'à présent le zèle & les efforts des Provinces pour mettre la marine en état de protéger le commerce de la République. Elle se plaint que dans un moment où par-tout on a ordonné & on fait des prières pour obtenir la bénédiction du Ciel sur les armes Hollandoises, ces armes restent dans l'inaction, sur-tout dans un moment où l'on refuse une paix particulière, & où il faudroit empêcher l'ennemi de porter chaque jour des coups sensibles aux Citoyens de la République. Les Députés de Flessingue ont adressé à la même Assemblée des instances très pressantes pour faire hâter l'emploi des forces de la Nation. Les pertes de plusieurs Armateurs donnent beaucoup de poids à ces instances.

Le commerce de ce Port, écrit-on d'Ostende, fait tous les jours de nouveaux progrès; il doit ce succès aux soins paternels de S. M. I., qui employe généreusement tous les moyens pour le faciliter & le porter au plus haut degré de prospérité. Elle vient d'excepter la cendre de tourbe Hollandoise de toutes les impositions qu'on levoit dans le pays, & qui étoient très-considérables. On n'en payera dorénavant que le seul droit d'entrée. Cette cendre de tourbe est surout employée dans le Comté de Hainault,

pour fertiliser les champs. S. M. I. favorise avec autant de soin l'Agriculture & tous les travaux du Fermier ; elle a donné des encouragemens à ceux qui s'occupent d'élever & de multiplier le bétail (1).

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. *du 9 Juillet au soir.*

Le Lord Shelburne remplit toujours, malgré son nouvel emploi, les fonctions de Secrétaire d'Etat. Il s'est tenu hier au soir un conseil au château de Kew, & les nouveaux arrangemens dans le Ministère ne seront point long-tems ignorés du public. Le Comte de Shelburne, le Duc de Richemont, les Lords Camden & Chancelier, y ont assisté.

Selon le rapport d'un Officier arrivé tout récemment de New-Yorck, le Chevalier Guy-Carleton a expédié à Philadelphie un courier chargé d'une lettre, par laquelle il demande un passeport pour son Secrétaire, qu'il se propose d'envoyer auprès de cette Assemblée. Quoique ce courier fût parti aussi-tôt après l'arrivée du nouveau Commandant, on n'avoit point encore reçu à New-Yorck la réponse du Congrès lorsque l'Officier en question a quitté

---

(1) Ceux qui s'occupent de cette partie importante, doivent se procurer le *Dictionnaire Vétérinaire des Animaux domestiques* de M. Buch'oz. Cet Ouvrage offre des détails approfondis de leurs mœurs & de leurs caractères, leurs descriptions anatomiques, la manière de les nourrir, de les élever & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la Société civile. L'Auteur y a joint un *Fauna Gallicus*. Cet Ouvrage utile forme 6 vol. in-8°. de 630 pages chacun, & contient 60 figures. Pour en faciliter l'acquisition, le sieur Visse qui en a acquis plusieurs Exemplaires, les propose à 14 liv. en feuilles & à 18 liv. reliés, au lieu de 36 qu'ils se sont toujours vendus. Les Personnes qui ont acquis les 4 premiers Volumes, peuvent se procurer les Tomes V & VI à 2 liv. 10 s. le Volume en feuilles. Ils doivent s'adresser directement à Paris, à M. Visse, rue de la Harpe, près de la rue Serpente.

cette place. On a ſu depuis que le paſſe-port avoit été refuſé. Les paquebots que le Gouvernement attend d'un jour à l'autre, ſont le *Duc de Cumberland* de New Yorck, le *Grenville* de Charles-Town, le *Dashwood* des Iſles-du-Vent, & le *Swalow* & la *Comète* de la Jamaïque.

Des lettres de Québec nous apprennent que les Américains des Provinces de la Nouvelle-Angleterre ont menacé d'entrer dans le Canada, & qu'ils ont même envoyé des troupes ſur les frontières de ce Gouvernement; ce qui a obligé de porter des renforts aux garniſons de Crown-Point & de Ticonderago. — On aſſure que le Lord Cornwallis ſera nommé Commandant en chef aux îles de l'Amérique. — L'eſcadre Françoiſe dans ces îles, monte aujourd'hui à 33 vaiſſeaux de ligne; celle des Eſpagnols, à 25, ce qui fait en tout 58. Notre eſcadre, y compris les priſes de Rodney, ne forme que 51 vaiſſeaux: mais le nombre de nos frégates dans cette partie, eſt le double de celui de l'ennemi.

Il paroît que l'on travaille à un traité entre la G. B. & la Ruſſie. Cette négociation n'eſt plus un myſtère depuis la nomination du Lord Northington à la miſſion de Pétersbourg. Il eſt le premier Comte Anglois que l'on ait envoyé dans cette Cour.

Si la paix étoit conclue actuellement, le Gouvernement ſeroit obligé de lever dix millions ſterl. de plus pour payer les ſommes dont la Nation eſt arriérée.

L'exportation de nos marchandiſes pour la Flandre & l'Allemagne, eſt augmentée l'année dernière de 1,436,000 liv. ſterl. à 2,896,750. — Notre exportation pour le Portugal a baiſſé conſidérablement depuis dix ans; en 1771, on l'eſtimoit à 1,400,000 liv. ſterl. & l'année dernière elle étoit au-deſſous d'un million.

P. S. Des lettres particulières nous apprennent que l'eſcadre du Texel eſt ſortie le 7, forte de 40 voiles, dont 17 vaiſſeaux de ligne depuis 74 juſqu'à 54 canons, 6 de la Compagnie des Indes de 50, & le reſte frégates & autres bâtimens légers.

Supplément aux Nouvelles de Londres, le Jeudi 11 Juillet 1782.

IL ſeroit impoſſible de donner une idée du trouble & de la fermentation de tous les eſprits depuis la dernière révolution dans le Miniſtère.

M. Fox, en expliquant, le 9, à la Chambre des Communes, les motifs qui l'engageoient à abandonner ſa place, dit entr'autres choſes ; « Je viens ſonner l'alarme, & dire à ma Patrie que l'ancien ſyſtême qui minoit ſa ruine eſt rétabli, & que cette raiſon » ſeule m'a fait fuir le Conſeil du Roi. »

Le lendemain, le Lord Shelburne s'eſt expliqué dans ces termes à la Chambre des Pairs.

« On a répandu que j'avois varié dans mon ſyſtême ſur l'Indépendance de l'Amérique ; mais je proteſte que je n'ai jamais eu ſur cet objet qu'une ſeule manière de voir. Je regarde cette Indépendance comme le coup le plus funeſte qui puiſſe jamais être porté à ma Patrie ; & on pourra dire, s'il eſt établi, que le ſoleil de l'Angleterre a parcouru ſa carrière. C'eſt d'après ces principes que j'ai déployé tous mes efforts pour prévenir un malheur qui ſemble prêt à nous accabler. Cependant, puiſque le deſtin l'ordonne, la Chambre peut être aſſurée que l'on continue les négociations pour la paix avec l'Amérique ; mais nous devons réunir tous les reſſorts de l'État pour nous ſouſtraire aux loix humiliantes que voudroit nous dicter la France. »

Un de nos Correſpondans, dont l'autorité ne peut être ſuſpecte, nous aſſure que le Roi doit prononcer ce ſoir le diſcours ſuivant, aux deux Chambres du Parlement.

Mylords & Meſſieurs,

L'aſſiduité conſtante & infatigable que vous avez miſe à remplir vos fonctions dans le Parlement pendant cette longue ſeſſion, donne une preuve bien honorable de votre zèle & de votre habileté dans les affaires de l'État. Vous les avez diſcutées en déployant une connoiſſance profonde de ſes vrais intérêts, en ouvrant avec empreſſement toutes les voies qui pouvoient faciliter le retour de la paix, & en fourniſſant avec une ardeur égale les moyens de ſoutenir la guerre, ſi cette meſure devenoit inévitable.

Les pouvoirs étendus dont je me trouve revêtu pour traiter de paix & d'amitié avec les Colonies qui ont pris les armes dans l'Amérique ſeptentrionale, ſeront employés avec cette pourſuite qui convient à leur importance, & de la manière qui menera le plus directement à obtenir ces objets.

Le zèle que mes Sujets d'Irlande ont montré pour le ſervice de l'État, prouve qu'ils ont ſenti la généroſité de vos procédés, qui viennent d'acquérir à la cauſe commune leur amitié, leur ſoutien & leur ſoumiſſion.

La chaleur & la promptitude avec laquelle vous avez entamé vos Délibérations ſur les intérêts de la Grande-Bretagne dans les Indes Orientales, ſont dignes de votre prudence, de votre équité & de vos ſentimens d'humanité. Vous avez trouvé une récompenſe bien glorieuſe de vos travaux & de vos opérations, en protégeant les perſonnes & les biens de millions d'hommes dans ces régions éloignées, & en uniſſant leur bonheur à notre proſpérité.

Meſſieurs de la Chambre des Communes,

Je vous remercie des ſubſides généreux que vous avez accordés, avec autant d'affection que de zèle, pour le ſervice de cette année. Je regarde avec peine le poids des dépenſes qu'exigent indiſpenſablement les affaires de l'État. Je m'efforcerai d'adminiſtrer vos moyens de la manière la plus avantageuſe, & j'adapterai, autant qu'il me ſera poſſible, les principes d'économie que j'ai eſſayé d'introduire dans mon Établiſſement Civil, aux autres branches plus étendues encore de la dépenſe publique, dans leſquelles on doit s'attendre à trouver des reſſources plus importantes.

Mylords & Meſſieurs,

Les ſuccès importans que nous venons d'obtenir dans les Indes Occidentales par le ſecours de la divine Providence & par la bravoure de mon Eſcadre, promettent une iſſue heureuſe aux opérations dans cette partie du Monde. Les événemens de la guerre dans les Indes Orientales ont auſſi été couronnés de ſuccès : pourtant rien n'afflige autant mon cœur que la durée de cette guerre compliquée.

Mon deſir impatient pour la Paix m'a engagé à prendre des meſures qui m'ont promis un accompliſſement prochain de mes vœux. Je continuerai de diriger mes efforts vers ce but : mais cependant, ſi mes Ennemis ne répondoient point à ces diſpoſitions, & ſi je me trouvois déchu dans l'eſpoir de voir bientôt ceſſer les calamités de la Guerre, je me repoſe entièrement ſur l'énergie, la fidélité & l'enſemble de mon Parlement & de mon Peuple, pour ſoutenir l'honneur de ma Couronne & les intérêts de mon Royaume, ne doutant nullement que la bénédiction du Ciel, que j'implore avec confiance pour nos armes, ne me donne les moyens d'obtenir des conditions de paix favorables & raiſonnables. Une ſuite glorieuſe de Victoires ne me porteroit point à deſirer davantage, & j'ai le plaiſir d'ajouter avec fondement que je ne vois rien qui puiſſe me faire ſonger à accepter moins.

Le Parlement, à ce que dit le même Correſpondant, doit avoir été prorogé, par ordre du Roi, au Jeudi 3 Septembre prochain.

JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

RUSSIE.

De PÉTERSBOURG, le 21 Juin.

LE voyage du Prince Potemkin n'a pas été long, il s'eſt contenté d'aller dans les terres qu'il a achetées aux environs de Moſcou, pour y aſſiſter à l'inauguration d'une Egliſe qu'il y a fait conſtruire. La cérémonie achevée, il eſt revenu dans cette Capitale où il eſt arrivé.

Suivant des lettres de Cronſtadt, l'eſcadre Ruſſe deſtinée à la protection du commerce & de la navigation des neutres, conſiſtera cette année en 10 vaiſſeaux de 60 canons & 4 frégates. Ils ſont prêts & n'attendent plus qu'un vent favorable pour mettre à la voile. Cinq de ces navires & deux frégates reſteront dans le Sund; les autres ſe rendront dans la Méditerranée.

DANEMARCK.

De COPENHAGUE, *le 2 Juillet.*

Le Roi a nommé Amiral, le Vice-Amiral Hooglant.

Le bâtiment de la Compagnie Asiatique le *Nicobar*, Capitaine Chrysten, est parti pour Tranquebar, avec un chargement consistant en provisions & en marchandises de divers genres.

Le 28 du mois dernier, il arriva de la mer du Nord dans le Sund, 10 navires de différentes nations, parmi lesquels se trouvoit un vaisseau de guerre Suédois de 60 canons, venu de la Méditerranée & destiné pour Carlscrone. Le nombre des bâtimens qui se trouvent actuellement dans le Sund, monte à 220, en y comprenant notre escadre, un vaisseau de guerre, 3 frégates & un cutter Anglois.

ALLEMAGNE.

De VIENNE, *le 4 Juillet.*

L'EMPEREUR a disposé en faveur du Comte de Wildsek des places de Commissaire Impérial & de Ministre plénipotentiaire en Lombardie, vacantes par la mort du Comte de Firmian.

Parmi les établissemens utiles que l'on fait ici, il faut compter les foires publiques pareilles à celles de Francfort & de Leipsick.

L'Empereur a nommé M. de Bauer au commandement du bâtiment le *Comte de Collowrath*. Ce navire eſt deſtiné pour les Indes orientales. La navigation & le commerce font tous les jours de nouveaux progrès. La Nobleſſe Hongroiſe fait toutes ſortes d'entrepriſes pour le faire fleurir ; il y a actuellement à Trieſte 3 Compagnies d'Aſſurance, & on travaille à en former une nouvelle pour le commerce de la Méditerranée. S. M. I. a fait à quelques Maiſons de commerce de cette Capitale, des avances conſidérables pour les mettre en état de faire ici de grands entrepôts de marchandiſes.

Les Hopitaux militaires dans l'adminiſtration deſquels il s'eſt gliſſé beaucoup d'abus, doivent être viſités & traités d'après un nouveau plan.

On aſſure que l'établiſſement de la Commiſſion pour les biens eccléſiaſtiques, eſt une affaire terminée, & on calcule déja que tous frais faits, il reſtera par an quelques millions de florins, qui ci devant tomboient en main morte. On ajoute auſſi qu'il eſt queſtion d'ériger un nouvel Evêché dans la Haute-Autriche. L'Abbé de St Florian, dont l'Abbaye eſt très riche, en ſera le Titulaire, & ſes revenus en formeront le fonds ; l'Abbé de Kremſmunſter qui eſt plus riche encore, en ſera le Suffragant. Les Religieux de ces deux Monaſtères deviendront Chanoines ; ils recevront

tous les ans des penſions, & le ſurplus de leurs biens ſera verſé dans le tréſor.

Hous apprenons de divers endroits de la Hongrie, que les orages y ont cauſé de grands ravages. La grêle a tout haché dans les environs de Peſt; & dans le Comté de Zips, les inondations ont tout dévaſté & fait périr un grand nombre de perſonnes & de beſtiaux. La misère des pauvres inondés eſt affreuſe.

Le 15 du mois dernier, il y a eu à Schatſlar en Bohême, un incendie qui a éclaté pendant la nuit, & qui a réduit en cendres l'Egliſe, dont les cloches ont été fondues, le Presbytère, l'Ecole & 17 maiſons de particuliers. Les Pruſſiens de Libau ſe ſont empreſſés d'amener leurs pompes; ils ont donné auſſi tous les autres ſecours dont ils étoient capables; cette attention de leur part eſt vue ici avec beaucoup de ſatisfaction & de reconnoiſſance.

De FRANCFORT, *le 8 Juillet.*

SELON les lettres de Ratisbonne, on s'attend à voir bientôt paroître un Décret de Commiſſion Impériale pour communiquer à la Diète la ratification de l'accommodement du cercle de Souabe avec l'Electeur Palatin, au ſujet de la ville de Donavert, par lequel toutes les prétentions réciproques ſe trouvent entièrement réglées.

On vient d'établir à Schrambek, dans le Duché de Brême, une manufacture de toiles à voiles ſur le modèle des manufac-

tures Hollandoiſes. Il y en avoit déja une de toile dans cette ville.

» Les Proteſtans réformés, écrit-on de Vienne, vont commencer inceſſamment la conſtruction d'un Temple; ils propoſeront, dit-on, à l'Ambaſſade Hollandoiſe, qui juſqu'à préſent avoit entretenu une Chapelle, de leur procurer quelque aſſiſtance pécuniaire de la part des Etats-Généraux, & de ſupprimer enſuite ſa Chapelle. On préſume que les Luthériens feront de pareilles propoſitions aux Miniſtres des Cours de Suède & de Danemarck. — On a notifié aux Carmes du fauxbourg de Leopolſtadt de quitter leur Couvent, de s'établir dans un déſert, conformément à leur inſtitution primitive. D'après ces ordres, on croit qu'ils ſe retireront dans le bois de Mannerſdorf; les Récollets occuperont leur Couvent. —— On dit qu'on vient de découvrir une correſpondance illicite de la part de quelques Religieux Autrichiens, à Rome, on en a arrêté quelques-uns. — Nos vieux Apothicaires irrités contre les jeunes, qui ont offert de donner à moitié du prix ordinaire toutes leurs drogues, repréſentèrent dernièrement à l'Empereur, dans une audience qu'ils en obtinrent, que ces jeunes Pharmacopoles ſe ruineroient ou tromperoient le public. Dans le premier cas, c'eſt leur affaire, répondit le Prince; dans le ſecond cas, c'eſt la vôtre «.

M. le Comte de Romanzow, Envoyé extraordinaire & Miniſtre plénipotentiaire de la Cour de Ruſſie, accrédité à la Cour Electorale de Trèves, s'eſt rendu aujourd'hui, une heure après midi, à la Réſidence Epiſcopale pour préſenter ſes lettres de créances à S. A. S. Electorale, & il a été reçu avec tous les honneurs dûs à ſon caractère. S. E. eſt également accréditée aux Cours Electorales de Mayence & de Cologne, & aux cercles de Souabe, de Franconie & de Weſtphalie, & elle réſidera, à ce qu'on dit, à Francfort-ſur-le-Mein.

Les Catholiques Romains n'avoient joui jusqu'ici dans les pays de l'Electorat de Saxe, que du libre exercice de religion, & ils étoient exclus des priviléges de bourgeoisie & de maîtrise. On vient de les leur accorder avec la permission d'acquérir des maisons dans les grandes & les petites villes.

» Voici, écrit-on de Dantzick, les détails de ce qui s'est passé à Scarpau au sujet du nouveau Ministre. Le 26 Juin, à 6 heures du matin, 36 soldats & un Lieutenant Prussiens, commandés par le Colonel Pirch, arrivèrent à Scarpau & se postèrent près de l'Eglise. A 8 heures, plusieurs chariots occupés par le Ministre Prussien Herman, le Conseiller de justice Forster, un Organiste, un Serrurier & quelques paysans de Prusse s'arrêtèrent devant l'Eglise; le Serrurier instrumenta pour ouvrir la porte, aussi-tôt parut le Secrétaire du Bourg-Mestre de Scarpau, accompagné d'un Notaire, qui vint demander au Colonel la raison de cette violence; il lui fut répondu que les ordres étoient de prendre possession de l'Eglise au nom du Roi. Le Secrétaire se retira. La porte étoit difficile à enfoncer; la fille du Ministre défunt en indiqua une autre, qui offriroit moins d'obstacle; elle fut brisée & ouverte; le Conseiller & le Ministre montèrent à l'Autel; celui-ci fut installé; la Communauté présente eut ordre de reconnoître son nouveau Pasteur, le Secrétaire & le Notaire reparurent pour protester & présentèrent leur protêt au Colonel & au Conseiller Prussien, qui ne voulurent pas le recevoir. Le nouveau Ministre monta en chaire & prêcha; le service finit sans prière. On repartit, la porte fut refermée comme on put. — On croit que comme le Ministre Dantzikois n'a point été inquiété dans sa maison, où il s'est tenu prudemment, & qu'il ne lui a point

été ordonné de la quitter, on le laiſſera deſſervir tranquillement ſon Egliſe pendant ſa vie; qu'à ſa mort on renouvellera la même ſcène, pour entretenir ſur Scarpau une prétention que le Roi ſe ſoucie peu de faire valoir, mais que cependant il ne veut pas laiſſer tomber. Quoi qu'il en ſoit, notre Senat qui depuis 250 ans jouit du droit de patronat dans Scarpau, eſt fort embarraſſé. — La Chambre des Douanes de Pruſſe fait payer à chaque vaiſſeau qui ſort de nos chantiers pour l'étranger, un droit de 250 florins par laſt, ſi le bâtiment eſt en ſapin, & de 350 s'il eſt en chêne. Un navire de cette dernière eſpèce du port de 300 laſts, eſt taxé à 105,000 fl. de Pologne; impôt beaucoup plus fort que celui perçu ſur le fer, le chanvre, les voiles & les ancres «.

ITALIE.

De LIVOURNE, *le* 10 *Juin.*

On aſſure à Rome que le Pape tiendra le 8 du mois prochain un Conſiſtoire, dans lequel on s'attend qu'il ſera queſtion de ſon voyage & de ſes effets. On prétend auſſi qu'il a été expédié par ordre de S. S. des Brefs à quelques Evêques Allemands; on croit en général que leur objet eſt de donner plus d'étendue à leurs pouvoirs.

Une Ordonnance du Roi de Naples modère conſidérablement dans ce Royaume les droits d'étole.

Le nouveau Dey d'Alger a ſignalé ſon avènement à la Régence par d'abondantes aumônes; il a fait remettre en liberté 30 Chrétiens, tant Génois que Napolitains, Sardes, Siciliens, Eſpagnols, & 7 Grecs.

On compte encore plus de 700 Nègres ou Négresses qui ont obtenu leur liberté, & à qui l'on a fait des présens considérables.

» Le 24 de ce mois, écrit-on de Venise, il est arrivé un Exprès de Vienne, envoyé par le Chevalier Foscarini, notre Ambassadeur à la Cour Impériale. Ses dépêches étoient, dit-on, relatives au différend qui s'est élevé entre notre République & celle des Provinces-Unies, relativement au tort fait par le sieur Cavalli à la maison de Commerce des sieurs Chomel & Jordan, d'Amsterdam. On assure qu'il a été résolu d'en remettre la décision à l'Empereur «.

» Les fêtes préparées par M. le Marquis de Monteil, Ministre Plénipotentiaire de France auprès de cette République, pour célébrer la naissance de Mgr le Dauphin, écrit-on de Gênes, retardées par différentes circonstances, eurent lieu les 20, 23 & 25 Mai. Le premier jour, elles furent annoncées par le canon d'une frégate Françoise mouillée dans le port. A midi & demi, une compagnie d'Hallebardiers Suisses, vêtus à la manière des Cent-Suisses du Roi, se rendit à l'Eglise de l'Annonciade, où le Consul de France avoit fait orner la chapelle de sa Nation; ils furent suivis par 200 pauvres des deux sexes, vêtus uniformement, & portant un dauphin brodé sur leurs habits. Un escadron de Lanciers représentant une compagnie de l'ancienne gendarmerie Françoise, montés superbement & couverts des armes les plus riches & les plus brillantes, les escorta jusqu'à l'Eglise & se forma sur la place. Le Marquis de Monteil, accompagné du Consul, des Officiers de la Marine du Roi & de plusieurs François, parut ensuite avec un nombreux cortége. Après le *Te Deum*, on se remit en marche dans le même ordre, jusqu'à la vaste place de l'*Aquaverde*, où l'on avoit dressé 2 tables de 100 couverts chacune, destinées aux pau-

vres, que le Miniſtre lui-même & tous les François qui l'accompagnoient, s'empreſsèrent de ſervir. Le ſoir, le Miniſtre reçut dans le Palais Lercari, l'un des plus beaux de la ſuperbe rue dite la *Stradanova*, magnifiquement illuminé, la Nobleſſe des deux ſexes & les Sénateurs en habits de cérémonie. Malgré la gravité des habits de la pragmatique Génoiſe, la converſation, peu après les premiers complimens, ſe convertit en un bal qui dura fort avant dans la nuit. — Le ſecond jour on exécuta, dans la Place neuve, des courſes dont les Prix étoient deſtinés pour les pauvres. Ils conſiſtoient en riches étoffes de Lyon. — Le 3e jour, il y eut un bal public maſqué ſur le grand théâtre de cette ville, dont la principale porte étoit ornée d'un arc de triomphe, ayant dans ſa friſe cette inſcription : *Lætatur Gallia, lætentur quoque amici.* On voyoit au frontiſpice de la ſcène, les chiffres de Louis de Bourbon & d'Antoinette d'Autriche ſous une couronne de France avec ces mots : *Publicæ felicitatis pignus.* Au-deſſous, deux Anges préſentoient un tableau, repréſentant le berceau du Dauphin, que la Victoire couronne de lauriers : *adornat Victoria cunas.* — Ces fêtes, auxquelles toute la ville a pris part, ont été très-brillantes & très-gaies ; l'ordre qui y a été obſervé n'eſt pas moins admirable que la magnificence & le goût qui y ont préſidé M. Golis aîné, Officier au ſervice de la République, qui a conduit la cavalcade & commandé toutes les évolutions, a recueilli les applaudiſſemens univerſels ».

ESPAGNE.

De MADRID, le 5 Juillet.

LA Gazette de ce jour a un long ſupplément qui ne forme pas moins de 20 pages d'impreſſion ; il contient la relation

des expéditions de D. Mathias de Galvez. Son étendue ne nous permet pas de la transcrire ; nous nous contenterons d'en donner la substance.

L'introduction est instructive & curieuse, par ce qu'elle offre l'histoire des tentatives que les Anglois ont faites depuis long-temps, pour dominer sur le golfe d'Honduras, & du commerce interlope qu'ils y avoient établi. Pour s'attacher plus particulièrement les peuples barbares de ces Côtes, ils avoient choisi l'un des plus distingués d'entr'eux, l'avoient fait Roi sous le nom de George, & l'avoient soumis à la suprématie du Roi de la G. B. Ce Roi s'est sauvé avec une partie de ses adhérans. D. M. Galvez a promis 1000 piastres de récompense à celui qui pourroit, non le tuer, mais le saisir & le lui amener. Tous les établissemens des ennemis ont été détruits tant à Roatan que sur la Côte : les Indiens rebelles ont été massacrés, & les propriétaires & les esclaves, les uns transportés à la Havane, & les autres à Truxillo. Les Anglois auroient tort en cette occasion de réclamer le droit des Nations ; leur établissement sur le continent Espagnol étoit une vraie usurpation ; & il ne restoit à l'Espagne que le moyen rigoureux & terrible qu'elle a employé pour mettre de ce côté ses possessions en sûreté & prévenir la ruine de ses plus beaux établissemens.

Le Roi connoît tout le prix des services que D. M. de Galvez vient de rendre, & il l'a récompensé en le faisant Lieutenant-Général. Il est bon d'observer à ceux qui apperçoivent à peine l'Isle de Roatan sur la carte, que cet établissement en apparence peu de chose, ne verse pas moins de 12 millions de marchandises tous les ans sur le Continent, & que dans moins de 40

années, la chaîne formée ſur les côtes d'Honduras auroit environné notre plus belle poſſeſſion, & bouché les canaux d'où nous recevons nos principales richeſſes.

On n'a rien de nouveau de Cadix; on ſait ſeulement que D. M. Alvarès avoit la liberté de reſter au camp de Gibraltar s'il l'eût voulu; mais il ſe retira après avoir remis le commandement à M. le Duc de Crillon. Ce Général arriva le 18 au camp de St-Roch; le 20 il prit poſſeſſion du commandement, & la première choſe qu'il a faite a été de faire ceſſer ſur-le-champ le feu des batteries, parce que les canonnades ne ſervoient qu'à faire tuer ou eſtropier de braves gens en pure perte.

» Le Camp de St Roch, écrivoit un Officier de l'armée, avant l'arrivée du Général, pourroit être appellé une ville entourée d'un camp, les troupes qui le compoſent ayant conſtruit des baraques en bois, dont l'uniformité & l'arrangement plaiſent à la vue, & forment des rues. Les maiſons des Officiers ſont preſque toutes bâties en briques, & ont chacune un petit jardin, où l'on cultive des légumes & des fleurs. Nos bataillons, qui viennent d'arriver de Minorque, ſont ſous des tentes, & ne paroiſſent pas diſpoſés à ſe loger plus commodément, tant on compte ſur l'intelligence, la bravoure & l'activité du Duc de Crillon, qui eſt attendu avec une impatience bien honorable pour lui. Cependant, on voit régner par-tout l'abandance avec la ſanté & la joie; les ſoldats, accoutumés à une fatigue exceſſive, ſe portent à merveilles. Dix mille hommes ont fait, juſq'uà préſent, le ſervice de 40 mille; & il eſt arrivé ſouvent qu'une partie des brigades de

ſervice reſtoit deux jours de ſuite dans la tranchée. L'Eſpagnol eſt peut-être le ſeul ſoldat de l'Europe qui ſoit capable de tenir à des travaux ſi pénibles, ſi continus, & juſqu'ici accompagnés de ſi peu de ſuccès. L'habitude l'a familiariſé avec le danger. On le voit aller à la tranchée & aux poſtes les plus avancés avec une ſérénité pareille à celle d'une troupe qui monte la garde dans une garniſon. Les bâtimens, arrivés de Mahon, au nombre de plus de 100, ont apporté une quantité immenſe de munitions de toute eſpèce. Il ſemble que la Cour ne veut rien épargner pour une attaque terrible & déciſive. Les lignes & les ouvrages avancés ſont déja garnis de près de 200 pièces de canons ou mortiers en batteries; &, outre 150 bouches à feu que j'ai vues dans le Parc d'Artillerie, on y en attend encore beaucoup d'autres. La route d'Algéſires à Cadix eſt, aſſure-t-on, preſqu'entièrement couverte de charrettes chargées d'énormes pièces de bois qui ſerviront pour les batteries flottantes. Les chemins ſont auſſi couverts de ſoldats, de travailleurs & de matelots qui ſe rendent au Camp. Le feu de la place n'eſt pas bien vif. Les Eſpagnols tirent de tems en tems quelques coups de leurs lignes; alors l'ennemi leur répond. Il eſt entré depuis quelques bâtimens ravitailleurs dans Gibraltar; mais rien ne rebute les Eſpagnols, que, malgré tous les ſecours que l'ennemi peut recevoir & a déja reçus, ſont encore diſpoſés à courir les plus grands dangers ſous le Duc de Crillon, Général qui en eſt adoré, pour voir finir un ſiége qui dure ſi long-tems. Les 10 bâtimens, partis de Cadix il y a 3 ſemaines, ſont à Algéſires; on les a dégréés & démâtés, pour en faire des batteries flottantes. On eſt occupé actuellement à les revétir d'un épais doublage qui les rende impénétrables aux boulets.

Dès que tout ſera prêt, Gibraltar ſera battu

à-la-fois par mer & par terre. Sept cents bouches à feu tireront plus de 30 mille coups par jour; & l'on croit que le ravage, opéré par ce feu terrible, rendra bientôt praticable un assaut général auquel il sera impossible à l'ennemi de résister. A ces préparatifs formidables, j'ajouterai l'ardeur que les troupes montrent, & l'attachement si vif dont elles sont pénétrées pour le Duc de Crillon. Chaque soldat parle de ce Général comme de son père. Tous savent combien il est avare de leur sang; aussi le répandront-ils tous, avec intrépidité, au premier ordre qu'ils recevront, persuadés qu'ils sont que le génie de leur Général est capable de surmonter les difficultés innombrables que présente l'attaque de cette place formidable. Il paroît que les batteries flottantes seront établies entre deux môles, & que la partie du Nord de la ville sera abîmée par le feu croisé de ces batteries, & par celui des ouvrages avancés du côté de la Porte de Terre.

La Princesse des Asturies est accouchée heureusement d'une Princesse; à-peu-près dans le même tems, S. M. a eu la douleur de perdre une des jeunes Infantes.

ANGLETERRE.

De LONDRES, *le 16 Juillet.*

LA révolution dans l'Administration & la prorogation du Parlement au 3 Septembre suivant, qui s'est faite réellement le 11, par le discours du Roi aux deux Chambres, que nous avons donné dans le dernier Supplément, & que nous trouvons aujourd'hui dans la Gazette de la Cour, semblent

absorber en grande partie l'attention de la Nation. La séance du 9, dans laquelle nous avons annoncé que M. Fox avoit rendu compte des motifs de sa retraite du Ministère, mérite quelques détails.

Elle s'ouvrit par une motion de M. Coxe qui proposa de présenter au Roi une adresse pour qu'il lui plût de faire connoître à la Chambre le Ministre qui avoit osé lui conseiller d'accorder une pension au Colonel Barré, Trésorier de la marine, qui commencera à avoir lieu au moment où il quittera son emploi. M. Fox s'opposa à cette motion.

» J'étois, dit-il, Ministre de S. M. quand on a accordé cette pension, & quoiqu'elle soit étrangère au département dont j'étois chargé, je me crois responsable envers le Parlement de l'avis suggéré au Roi à cet égard. Cette pension m'a paru dûe aux services les plus honorables, & en rendant justice au Colonel, je la dois aussi au feu Marquis de Rockingham, qui a fait accorder cette grace. On se plaint dans cette Chambre de celles qu'il a fait donner pendant son Administration; mais ceux qu'il a si bien servis, n'avoient aucune liaison particulière avec lui; ils passoient tous pour les amis intimes de celui qui est à la tête de la nouvelle Administration & de ses adhérens. Entrant ensuite dans quelques détails relatifs à l'Administration, je blâme, continua-t-il, les derniers Ministres d'avoir eu la petitesse de conserver les rênes du Gouvernement lorsqu'il n'y avoit ni concert ni unanimité parmi eux. Je blâme le noble Lord au ruban bleu, d'être resté en place, de se rendre responsable de mesures qu'il n'approuve certainement pas, & de s'obstiner à demeurer à la tête d'un Conseil divisé. J'ai voulu me mettre à l'abri de ce reproche. Dès que j'ai vu naître la désunion, je me suis retiré; j'ai du moins la consolation de pouvoir me dire à moi-même, que je n'ai tenu mon poste que tant qu'a

duré le ſyſtême ſur lequel je l'ai accepté. Ce qui fait honneur au parti avec lequel j'ai eu le bonheur d'être aſſocié, c'eſt qu'il n'a jamais couru après les penſions & les émolumens, malgré les exemples de prudence donnés par tant de gens qui prévoyant les choſes de très-loin pour eux, ont grand ſoin de s'aſſurer les emplois qui rapportent le plus d'argent, & que d'autres ont la peine d'exercer pour rien. Je dois rendre compte à mon pays des motifs de ma retraite d'un Cabinet, que l'opinion & la fermeté de la Nation avoient formé dans les circonſtances les plus fâcheuſes pour elle. Quand j'y ai été appellé, je me ſuis cru engagé à ſuivre le ſyſtême adopté ; en y prenant place, j'ai veillé a ſon obſervation. Qu'avois-je à faire, lorſque pluſieurs de mes Collègues s'en écartoient ? J'ai dû quitter une place où je ne pouvois plus reſter avec honneur & ſervir l'Etat ſelon mon devoir. J'annonce donc à la Chambre, que je ne me ſuis retiré que parce que le Cabinet s'écartoit de ſon premier principe, qu'un nouveau ſyſtême alloit être adopté, ou plutôt que l'ancien étoit ſur le point de reprendre racine. Ma conduite a le ſuffrage de pluſieurs de ceux qui étoient, ainſi que moi, dans les ſecrets du Cabinet, parce qu'ils ont vu les choſes comme moi, qu'ils ont des principes de juſtice & d'intégrité, & qu'ils n'ont, ainſi que moi, aucune confiance dans ceux qui doivent diriger les Conſeils de la Nation. Je n'ai aucune inimitié perſonnelle ou particulière contre eux ; mais je déſapprouve abſolument & hautement leur conduite. Ils ont une toute autre façon de penſer que le commun des hommes ; ils font des promeſſes qu'ils ne veulent pas tenir ; ils prennent des engagemens qu'ils rompent ; ils s'écartent des principes qu'ils ont affichés, & renverſent le ſyſtême qu'ils ont établi. Je ne doute point qu'ils n'emploient tous les moyens de corruption pour ſe maintenir dans leurs poſtes, & je m'attends, qu'a-

vant peu, ils se réuniront à ceux même que cette Chambre a chassés de leurs places. — Je ne crains point d'avouer que je n'aie pas quitté la mienne sans regret. Pour être insensible aux distinctions, il faudroit être sans vanité & sans ambition; j'ai la vanité de mériter les applaudissemens des gens honnêtes & vertueux, & l'ambition de bien servir mon pays. Mais deux considérations commandent à ma vanité & à mon ambition; le devoir & la conscience. Mon devoir est d'avertir la Chambre & ma Nation quand le danger les menace; & ma conscience m'instruit que j'ai rempli mes obligations avec fidélité & fermeté. Si l'Etat doit se perdre par le rétablissement d'un systême que plusieurs années ont à peine détruit, je n'aurai contribué en rien à ce malheur. Ces considérations m'ont fait renoncer aux honneurs & aux émolumens du poste distingué que j'occupois, que certainement je regrette encore, mais peut-être plus pour les autres que pour moi-même. En plaignant mon pays de passer sous l'Administration la plus fatale qu'il ait jamais eue, je conserve toujours la plus ferme disposition à le servir dans cette Chambre, à épier les mesures d'un Ministère dont je dois toujours me défier. D'après mon expérience, je sais que plus je ferai mon devoir, plus on cherchera à me décourager; mais rien ne pourra m'empêcher d'être bon citoyen, & j'espère encore que ce nouveau systême, qui peut durer quelques jours, quelques semaines, quelques mois, ou même quelques années, s'écroulera tôt ou tard comme le dernier, & comme toutes ces Administrations qui n'ont pas pour base le bien public, la vertu & l'honneur. —— Le Général Conwai témoigna tout son regret de ce que M. Fox & quelques autres s'étoient retirés dans un moment aussi intéressant, & avoient affoibli le Gouvernement si vigoureusement soutenu par la Nation; je n'ai rien apperçu, dit-il, qui annonçât

le projet de s'éloigner des principes d'après lesquels la nouvelle Administration a été formée. On sent bien que dans un Conseil, composé de 11 personnes, toutes animées du même esprit de vigueur & d'indépendance, il est impossible qu'il n'y ait pas quelque nuance dans les sentimens. Mais à l'exception de ces nuances je n'ai vu dans le Cabinet aucune espèce de désunion ni de mésintelligence qui aient pu engager M. Fox à priver ainsi de ses talens & de son influence un Gouvernement, à la formation duquel il a tant contribué. S'il y a le mondre sujet de craindre que le Lord Shelburne ne persiste constamment dans le systême, d'après lequel il est entré dans le Cabinet, je n'y resterai pas. Pour mieux prouver qu'il n'y a pas la moindre altération dans les principes adoptés lors de la formation, il est bon de les rappeller, & les voici. Le premier étoit *d'offrir à l'Amérique une indépendance illimitée & indéfinie, pour base d'une négociation de paix.* Je ne puis croire qu'il ait été abandonné. Le second étoit d'établir *un systême d'économie dans tous les départemens du Gouvernement, & d'exécuter les dispositions du bill de réforme de M. Burke.* Ce bill est actuellement sur le point de recevoir la sanction du Roi, & le principe est conservé. L'objet du troisième étoit de *diminuer l'influence corrompue de la Couronne dans les deux Chambres.* Je puis protester que le Cabinet y est encore très-sincèrement disposé. Selon le dernier de ces principes, on devoit assurer à l'Irlande la constitution & l'indépendance qui viennent de lui être accordées. —— Or, je n'ai point vu l'altération d'aucun de ces principes, ni le moindre sujet de craindre qu'on veuille s'en écarter. — Je déclare, répondit M. Fox, que je n'ai jamais entendu parler du premier principe qu'on dit être adopté par le Cabinet, & que jamais je ne l'ai entendu sortir de la bouche du Lord Shelburne. Je puis même assurer que c'est précisément sur cette cir-

constance qu'est survenue la diversité de nos sentimens. Ce que le Général a nommé des *nuances*, n'est rien moins que des différences sur les points les plus importans. L'indépendance de l'Amérique : le Général a dit que l'opinion du Cabinet étoit de l'accorder. Je ne saurois rendre compte de la résolution actuelle du Cabinet, mais ce n'étoit point son intention quand je me suis déterminé à résigner. Je puis prouver d'ailleurs que le principe de ma retraite n'est point l'ambition d'être premier Ministre, puisque ce différend important a eu lieu il y a Dimanche huit jours, le Marquis de Rockingham étoit vivant & on espéroit sa guérison. Excité par un grand & puissant motif, j'ai déclaré mon intention de résigner, & je ne l'ai pas notifiée le même jour de peur de chagriner le Marquis dans un moment aussi critique, & dans l'espoir de voir cette affaire arrangée s'il guérissoit. — Le Lord John Cavendish dit aussi que les motifs de sa retraite étoit le changement du systême établi par le nouveau Ministère.

Après avoir entendu M. Fox sur les causes de sa retraite, il convient d'entendre à son tour le Comte de Shelburne, devenu premier Ministre ; le Discours qu'il prononça le lendemain à la Chambre haute mérite d'être transcrit. Le Duc de Richmond en avoit prononcé un, dans lequel il avoit rassemblé les raisons les plus fortes & les plus déterminantes, d'accorder l'indépendance de l'Amérique à quelque prix que ce fût. Le Comte de Shelburne répondit ainsi.

» Je suis vivement touché du rôle mâle & généreux que remplit le noble Duc, de la candeur avec laquelle il s'exprime, & du degré de confiance qu'il veut bien m'accorder, à raison des déclarations

publiques que j'ai faites. C'eſt tout ce que je deſire de lui & ce que j'attens de la Nation. Jamais je n'ai ſouhaité qu'on ajoutât foi à mes promeſſes avant leur exécution. J'aſpire ſeulement à la confiance, tant que je marcherai dans la bonne voie. Le Noble Duc a prouvé l'excellence de ſon cœur & ſon amour pour ſa patrie, en adhérant au plan qui doit être la baſe de ſa proſpérité, & en lui ſacrifiant prudemment & généreuſement les liens du ſang & de l'amitié. Il a expoſé mes déclarations & les principes que nous avons adoptés en entrant dans le Miniſtère, il y a trois mois. J'atteſte qu'elles ſont fondées ſur les principes qui m'animent. Des vues ambitieuſes ne m'ont pas conduit au rang que j'occupe; mon déſintéreſſement connu doit faire tomber tout ſoupçon à cet égard. Mes procédés envers le feu Marquis de Rockingham & ſes amis, ont prouvé mes diſpoſitions à leur plaire. J'ai cédé toutes les fois que ma déférence pouvoit contribuer à établir une parfaite harmonie entre tous les Miniſtres. Si j'euſſe déſiré le poſte éminent que j'occupe, je puis aſſurer que cela étoit en mon pouvoir avant le décès du noble Marquis. Je pouvois l'obtenir lorſque le Miniſtère fut changé; mais loin de le briguer, j'employai tous mes efforts pour placer le noble Marquis à la tête de l'Adminiſtration, parce que j'étois perſuadé qu'il étoit le plus propre à cette place. Je regardai celle à laquelle on me nomma, comme très-proportionnée à mes talens & à mon ambition. Je puis prouver que j'ai rejetté ſouvent des offres d'une nature excl ſive, & que je n'ai point voulu me prêter à de nouveaux plans, propoſés dans la vue de ſemer la diſcorde en établiſſant des diſtinctions odieuſes. Telle fut ma conduite dans le tems ou quelques-uns de mes collègues avoient cabalé. Je l'appris ſans inquiétude & ſans chagrin. On ne ſauroit me ſoupçonner dans ce qui s'eſt paſſé récemment d'ambition ou de vues ſiniſtres; je ſuis

entré en place ſans rien ſtipuler. Loin de prendre le ton de l'autorité, j'ai pris celui de la déférence. Je croyois alors ma retraite plus probable que mon élévation. Je proteſte que je ne me ſuis point écarté d'aucun de mes principes connus. Deux perſonnes ont donné en très-peu de tems leur démiſſion. J'admire les talens ſupérieurs de M. Fox, & j'ai la plus haute eſtime pour les vertus & l'intégrité du Lord John Cavendish. Je regrette leur perte, mais je déclare que leur démiſſion eſt fondée ſur des motifs différens. Ce n'eſt qu'avec peine qu'on engagea le noble Lord à entrer au Conſeil. On doit l'attribuer à ſon amour pour la retraite. La mort de ſon ami le Marquis de Rochingham, l'a dégoûté entièrement des affaires. M. Fox a déclaré qu'il avoit conçu des doutes à l'égard de mes intentions; il me ſoupçonne de vouloir m'écarter des principes d'après leſquels nous avons débuté dans le Miniſtère. Il faut avant de donner l'alarme ſur l'abandon des principes & le changement du ſyſtême, s'inſtruire à fond des choſes, & ne point précipiter ſon jugement, ni ſe permettre des inſultes pour des nuances dans les opinions, tandis que tous font profeſſion de ſuivre ſcrupuleuſement le même plan, quoiqu'ils ne ſoient peut-être pas parfaitement d'accord ſur les moyens de l'exécuter. Je déclare que j'adhère aux mêmes principes qui me guidoient lorſque je ſuis entré dans le Miniſtère, & je répète hardiment ce que j'ai avancé dans un débat précédent. J'ai toujours regardé l'indépendance de l'Amérique comme un grand mal que nous devions redouter, & que nous devions tâcher d'éviter. Je me ſuis exprimé de la même manière il y a pluſieurs années. J'ai toujours penſé & dit que l'indépendance de l'Amérique étoit un mal, que l'Amérique devoit autant craindre que la G. B. Tel a été mon langage en public & en particulier: que n'ai-je été chargé de diſcuter cette affaire devant le Congrès? que n'ai-je été ſommé

de prouver que l'indépendance de l'Amérique doit lui être aussi funeste qu'à nous! Je me serois exprimé encore avec plus d'énergie à la Barre du Congrès que dans cette assemblée-ci. Telle a toujours été mon opinion, & je serois le dernier à convenir que l'Angleterre doit reconnoître l'indépendance de l'Amérique, si les circonstances n'avoient changé, & si ce mal n'étoit point devenu nécessaire pour en éviter un pire. Je ne crois pas que la candeur avec laquelle j'expose mon opinion, puisse diminuer mon crédit en Amérique, ou sur les personnes chargées par elle de négocier la paix en Europe. Les assurances flatteuses que j'ai reçues, me persuadent que mon opinion à cet égard ne les fait pas penser moins avantageusement sur mon compte. J'ai connoissance de bien des maux provenus de l'opinion précipitée où sont plusieurs personnes que l'indépendance sera accordée à l'Amérique; ils sont plus grands que ceux qui auroient pu naître de mon opinion. Je certifie que sur ce point je n'ai jamais varié. J'ai dit que dès que l'indépendance de l'Amérique seroit reconnue, le soleil de l'Angleterre auroit terminé sa carrière. Dieu nous garde de ce malheur. J'ai dit que dès-lors l'Angleterre perdroit son rang, sa considération & son importance parmi les autres Nations, & seroit mise au nombre des plus chétifs Etats. Puisse ma prédiction se trouver fausse. Le noble Duc a établi clairement son opinion, lorsqu'il a dit que le systême de l'Administration étoit d'obtenir la paix, & que l'indépendance de l'Amérique ne feroit point d'obstacle sur ce point, comme sur tous les autres. Je ne me suis point écarté du principe d'après lequel je suis entré en place. J'ai fait ce que j'ai pu pour maintenir l'union parmi les Membres du Cabinet, j'ai cédé sur certains articles, & je serai toujours très-aise de céder à l'opinion des autres, pourvu que je ne compromette ni mon honneur, ni mes

ſentimens, ni mes principes. Je ne ſuis l'ennemi de qui que ce ſoit, mais je ſuis & j'ai été l'ami des meſures plutôt que des perſonnes. J'ai vécu 17 ans dans la plus grande intimité avec le feu Comte de Chatham, & c'eſt de lui que j'ai appris à ne m'occuper que des meſures & non pas des hommes. Peu lui importoit que les gens tînſſent à telle ou telle faction, ou portâſſent tel ou tel nom, il examinoit ſeulement s'ils ſoutenoient de bonnes opérations, & tout le reſte lui étoit indifférent. La diviſion qui règne aujourd'hui, a pris ſa ſource dans un principe oppoſé, qui cherche les hommes de préférence aux meſures, & qui enſeigne que le nom donne toute la ſûreté auſſi bien que tous les ſuccès. Malheureuſement parmi ceux qui formoient l'Adminiſtration, il s'en eſt trouvé pluſieurs qui ont ſubſiſté, mais pour peu de tems, avec cette opinion; & heureuſement il y en a beaucoup qui, tenant à un autre principe ont préféré le bien de leur pays à la ſplendeur d'un nom, & je me conſole du départ des deux Membres qui ſe ſont retirés du Cabinet, en voyant les huit perſonnages eſtimables qui y ſont reſtés. J'ai dit, & je le répète, que je ne deſire point de voir un Roi d'Angleterre comme un Roi des Marattes, chez leſquels le corps de la Nobleſſe fait choix d'un Bacha qui a toute autorité ſur le Souverain qui, en effet, n'eſt qu'un Roi de paille. Je ne ſouffrirai jamais, tant que j'aurai ſéance dans les Conſeils de mon Souverain, que la prérogative royale ſoit anéantie, au point qu'il y ait un Gouvernement nommé contre le pouvoir de la Couronne; je n'en dis pas davantage, cela ſuffit pour faire voir que du moins on a parlé bien diverſement ſur les motifs de la dernière retraite de pluſieurs Membres du Cabinet; mais le tems ſeul apprendra ſi c'eſt, comme on l'a dit ailleurs, à cauſe que je me ſuis écarté du ſyſtême établi, ou, comme je l'ai rapporté, à cauſe d'une

dispute sur le parti & le crédit des autres. Il est fâcheux pour moi que les choses ne puissent pas être mises sous les yeux de la Chambre; mais lorsque ce mystère sera révélé, ce qui, j'espère, arrivera au commencement de la première session, la vérité se manifestera, & toute la Nation rendra justice à qui elle est due. — J'ai encore dit, de la manière la plus positive, que la corruption qu'emploie la Couronne pour soutenir son crédit, devoit être abolie, & qu'il falloit que le Gouvernement fût administré par un systême d'économie générale. Je le répète, je crois qu'il est infâme de gouverner par la corruption, & je suis dans la résolution de suivre un plan d'économie dans tous les départemens de l'Etat, & de suivre toutes les mesures que le pouvoir d'office & le pouvoir du Parlement peuvent comporter pour venir à l'appui de ce principe. — Quant à la place de premier Lord de la Trésorerie, si jamais je me suis formé une haute idée de son importance, c'est surt-tout depuis dix ans; car, vu l'ardeur avec laquelle on la désire, & les grands mouvemens qu'on se donne pour l'obtenir, il faut que son influence agisse puissamment dans le Gouvernement. Pour moi, mon intention est d'employer cette influence avec la justice & la dignité convenables; & loin de la faire servir à des moyens de corruption, je veux qu'elle retourne au profit de l'Etat, le seul objet où elle doive être appliquée. — Le Duc de Richemond fit l'observation suivante, sur une expression du Lord de Shelburne par rapporr aux partis. Je pense, dit-il, que cette liaison entre des hommes qui ont la même opinion sur les affaires & les mesures de l'Administration, lorsqu'elle est corroborée par une amitié intime & par une même façon de penser, est capable de former un systême de pouvoir plus vigoureux qu'une Administration composée de divers partis; je déclare que je suis Whig, attaché par principe, par éducation & par tout ce qui m'est

cher, au parti des Whigs dans ce Royaume; & je ſuis abſolument convaincu qu'il n'y a que le parti Whig qui puiſſe former un Gouvernement véritablement ſolide & permanent. — Le Comte de Shelburne déclara qu'il étoit auſſi Whig, & qu'il croyoit, ainſi que le Duc de Richmond, qu'il n'y avoit qu'un Miniſtère Whig qui eût aſſez d'énergie pour bien gouverner.

On voit que ce n'eſt pas ſans peine que le premier Miniſtre eſt revenu à l'opinion qui preſſe l'Angleterre d'accorder l'indépendance à l'Amérique; il paroît auſſi que ceux qui ont opiné ſi vivement pour cette meſure, ſe ſont trompés dans l'eſpérance qu'ils en avoient conçue pour faire une paix particulière avec les Etats-Unis; le Général Conway a eu tort de dire que les Américains n'ayant pris les armes que pour l'obtenir, elles leur tomberoient infailliblement des mains dès qu'elle ſeroit accordée.

Le paquebot l'*Antelope*, dit un de nos papiers, a apporté de New-Yorck des dépêches de Sir Guy Carleton, qui ſont arrivées hier dans les Bureaux. Elles portent que cet Officier a reçu une réponſe cathégorique du Congrès aux propoſitions que lui avoit faites l'Angleterre, par laquelle les Américains déclarent qu'ils ne conſentiront jamais à traiter avec l'Angleterre, quand même leur indépendance ſeroit la baſe de leurs ouvertures, parce qu'ils regardent cette indépendance comme une bénédiction dont ils jouiſſent déja, & que par conſéquent aucune Puiſſance ne ſauroit la leur accorder comme un don gratuit; que d'ailleurs, ils ſont dans l'impoſſibilité de traiter avec l'Angleterre, ſans que la France ait part à la Négociation, & que toutes les propoſitions futures qu'on voudra leur faire, doivent recevoir la ſanction

tion du cabinet de Verſailles. — Ces dépêches prouvent complettement que le différend, ſurvenu entre M. Fox & ſon adroit Collègue, n'avoit point pour objet des conſidérations auſſi futiles & des nuances auſſi inſenſibles que le vouloit inſinuer ce dernier; car ſi ſon opinion avoit été adoptée, les hoſtilités avec les Américains auroient auſſi-tôt ceſſé, d'après ſon principe, de faire de l'indépendance la baſe d'un traité avec les Colonies, (propoſition que les Américains rejettent entièrement); il s'en ſeroit ſuivi que nous les aurions vu s'emparer d'un privilége que nous leur refuſions; & nous ôter toute eſpérance de renouer amitié avec eux, à moins d'employer la médiation de notre ancienne & naturelle ennemie.

Avec les dépêches de Sir Guy Carleton, nous avons reçu le *Penſylvania Journal* du 1 Juin. Il contient l'extrait d'une lettre du Général Washington au Congrès, en date du 10 Mai.

» Au moment où je fermois ces dépêches, on m'a remis une lettre du Chevalier Guy Carleton, à laquelle étoient joints divers papiers imprimés; j'ai l'honneur de vous envoyer le tout & copie de ma réponſe au Chevalier Carleton. Je me flatte que ma conduite en cette occaſion ſera approuvée par le Congrès.

» S. M., écrit Sir Guy Carleton, en date du 7 Mai, m'ayant nommé Commandant de ſes troupes en Amérique, & m'ayant chargé conjointement avec l'Amiral Digby de traiter de la paix, j'ai cru qu'il étoit convenable d'informer V. E. de mon arrivée à New-Yorck. Il me ſemble non-ſeulement convenable que je vous faſſe part de ces objets, mais les circonſtances actuelles me preſcrivent auſſi cette démarche, parce que je crois qu'il eſt de mon devoir de tranſmettre à V. E. certains papiers dont

la lecture fera connoître à V. E. les dispositions dans lesquelles se trouvent le Gouvernement & le peuple d'Angleterre à l'égard du Congrès & des Américains, & les effets qui en peuvent résulter. Si les mêmes dispositions pacifiques dominent dans ce pays, je serai porté par mon penchant & par mon devoir à travailler avec zèle à l'ouvrage de la paix. Quoiqu'il en soit, M., je dois vous déclarer que si la guerre est indispensable, je tâcherai que le peuple de ce Continent ressente ses calamités le moins qu'il sera possible.—Je m'apperçois avec la plus vive douleur, que des personnes qui ne sont revêtues d'aucun commandement se sont portées de leur propre chef à des excès qui auroient dû être réprimés avec la plus grande rigueur & de la manière la plus efficace; ces excès ont donné lieu à des actes de représailles, & si on ne les prévient convenablement, ils se multiplieront à la honte des deux partis qui en seront également les victimes, quoiqu'il semble que les natifs & les colons de ce pays en doivent plus redouter les suites. — Quelque différence d'avis qui se trouve entre nous à d'autres égards, nous devons être parfaitement d'accord sur ce seul objet, étant également intéressés à ce que le nom Anglois ne soit point flétri, & à ce que les individus n'éprouvent point des maux inutiles qui ne sauroient produire aucun avantage décisif. J'adopterai toujours avec empressement toutes les mesures convenables qui pourront tendre à réprimer ces excès criminels dans les individus; j'ai donc commencé de mon côté en prenant le commandement, par rendre la liberté à M. Livingston, & j'ai écrit à son père au sujet des excès qui se sont commis dans le New-Jersey, & je l'ai prié de coopérer aux mesures qu'exige l'intérêt commun de l'humanité dans le cas où la guerre seroit indispensable. — Je dois vous informer en outre que j'avois le projet d'envoyer aujourd'hui

une lettre ſemblable au Congrès, mais j'ai appris qu'il étoit néceſſaire que j'obtienne préalablement un paſſe-port de V. E., j'eſpère donc le recevoir ſi vous approuvez que M. Morgan ſe rende à Philadelphie pour l'objet énoncé ci-deſſus. «

» J'ai reçu, répond le Général Washington, la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 7, & les divers papiers qui y étoient joints. — Depuis le commencement de cette guerre dénaturée, ma conduite a prouvé conſtamment que je déſapprouvois les cruautés ſans nombre qui ſe ſont commiſes en diverſes occaſions. — Pour ce qui eſt d'un évènement récent auquel je préſume que V. E. fait alluſion, j'ai déja déclaré ma ferme réſolution, réſolution formée d'après le plus mur examen & dont je ne me départirai point. — Je dois informer V. E. que je ferai paſſer au Congrès par la première occaſion, la demande que vous faites d'un paſſe-port pour que M. Morgan puiſſe ſe rendre à Philadelphie, & vous pouvez être aſſuré que je m'empreſſerai de vous inſtruire de la déciſion du Congrès à cet égard. — L'admiſſion des Parlementaires à divers poſtes des deux armées, ayant produit pluſieurs inconvéniens & déſordres qui ont donné lieu à des plaintes des deux côtés, j'ai réſolu pour obvier à de ſemblables abus à l'avenir, & pour établir une correſpondance plus commode entre les deux armées, de recevoir tous les Parlementaires venant de vos lignes au poſte de Dobbsferry & dans aucun autre endroit, tant que le quartier général des deux armées reſtera dans la poſition actuelle. «

Le 14 Mai le Congrès a pris la réſolution ſuivante qui a été envoyée au Général Washington. — » Lecture ayant été faite d'une lettre du Commandant en Chef en date du 10, renfermant la copie d'une lettre qui lui a été adreſſée par le Chevalier Guy Carleton, datée du quartier gé-

néral dans la nouvelle Yorck le 7 Mai 1782. — Résolu qu'il soit ordonné, ainsi qu'il l'est par les présentes au Commandant en Chef, de refuser le passe-port demandé par le Chevalier Guy Carleton pour M. Morgan. «

Il n'y a eu en Amérique qu'une voix sur les propositions tardives de l'Administration; les Assemblées générales du Maryland, du nouveau Jersey, de Pensylvanie & de la Virginie, ont pris les résolutions suivantes, auxquelles tous les Etats-Unis ont adhéré.

Résolu. » Que toutes propositions, de paix ou de trève, faites par l'ennemi, à tous ou à quelques-uns des Etats-Unis de l'Amérique en particulier, sans concours de ses alliés, sont insidieuses & inadmissibles «. — » Qu'une proposition d'ouvertures de la part de l'ennemi, avec quelque Assemblées d'hommes ou Corps, autre que le Congrès des Etats-Unis de l'Amérique, est insidieuse & inadmissible «. — » Que ledit Congrès n'écoutera aucune proposition ou négociation contraire au bien de l'Etat & aux principes de sa confédération défensive «. — » Que cette Assemblée exercera tous les moyens de l'Etat pour continuer la guerre avec vigueur, jusqu'à ce que l'on puisse obtenir une paix qui s'accorde avec le bien des Etats & les principes de leur confédération défensive.

Un de nos papiers raconte ainsi le fait dont il est question dans les lettres du Chevalier Carleton & du Général Washington.

» Il s'étoit formé depuis quelque tems à New-Yorck, & sous les auspices du Lord Germaine, un Corps d'environ 400 réfugiés sous les ordres du Gouverneur Franklin. Entr'autres exploits, ils avoient attaqué & emporté un fort élevé par le Général Washington. Toute la garnison fut tuée, à l'exception de 3 hommes; l'un d'eux, le Capitaine

Huddy, fut confiné pendant près de 3 ſemaines à bord d'un navire; on le mit enfin à terre ſous prétexte de l'échanger; mais le fait eſt qu'on le pendit au premier arbre qui ſe préſenta, ſans aucune forme de procès, ſans même intenter contre lui la moindre accuſation. Le Général Washington écrivit ſur-le-champ au Général Clinton, demandant l'exécution, à titre de repréſailles, du Capitaine Leppincott, par l'ordre duquel Huddy avoit été pendu; Sir Henri Clinton avoit nommé un Conſeil de guerre pour juger Leppincott; Sir Guy Carleton étant arrivé ſur ces entrefaites, tout avoit été ſupendu; & le Général Washington a écrit au ſucceſſeur de Clinton que ſi Leppincott n'eſt pas pendu, il fera exécuter un des Officiers Britanniques qui ſont entre ſes mains, & qu'il les avoit déja fait tirer au ſort. On ſait que la victime marquée par le ſort eſt le Capitaine Arſgill, que Washington eſt, dit-on, décidé à faire ſatisfaire aux mânes du Capitaine Huddy, ſi l'on ne punit Leppincott, ſon bourreau «.

Les mêmes papiers nous apprennent que les troupes Françoiſes avancent des bords de la Chéſapéak, vers la partie du Nord; il paroît que le plan de nos ennemis ſur le Continent, eſt de nous porter quelque coup pendant le cours de cet Eté, & que le Canada & la Nouvelle-Ecoſſe ſont les objets qu'ils ont en vue. L'Armée de Washington, celle de Wayne dans la Caroline, & de Green dans la Géorgie, donneront de l'occupation à nos troupes, pendant que les François opéreront ailleurs.

Le Capitaine Drake, commandant le paquebot le *Vigilant*, a apporté des dépêches de l'Amiral Rodney & de M. Campbell,

Gouverneur de la Jamaïque ; cet Officier appareilla de Bluefields le 20 Mai, de conſerve avec la flotte deſtinée pour l'Angleterre, & s'en ſépara après avoir débouqué le Golfe. Selon les nouvelles qu'on dit qu'il apporte, il n'y a plus que 2 vaiſſeaux de ligne à la Havane ; tout le reſte de l'eſcadre Eſpagnole eſt mouillée au Cap François. Une groſſe flotte marchande avoit mis à la voile de la Havane ; on débitoit peu avant ſon départ que l'Amiral Hood avoit rencontré une flotte Hollandoiſe allant à Curaçao, & qu'il en avoit pris pluſieurs bâtimens. On prétend que l'Amiral Rodney aſſure dans ſes dépêches qu'il a de fortes raiſons de croire que c'eſt le *St-Eſprit*, vaiſſeau François de 80 canons, qui a coulé bas pendant l'action du 12 ; malheureuſement nous avons de plus fortes raiſons encore de n'en rien croire, parce que nous avons la certitude que ce vaiſſeau ne s'eſt point trouvé au combat ; il eſt bien ſingulier que nous ſoyons mieux inſtruits en Europe d'un fait qui s'eſt paſſé aux Iſles.

» Le paquebot le *Dashwood*, dit-on dans nos papiers, ſorti d'Antigue le 7 Juin, eſt arrivé à Falmouth ; les lettres qu'il apporte, diſent que la flotte des Iſles ſous le Vent devoit partir le 12 du même mois, ſous l'eſcorte du *Robuſt*, de 74, & de la frégate le *Janus*. On ne ſavoit pas encore ſi quelques-uns des bâtimens de Saint-Chriſtophe auront la permiſſion d'accompagner ce convoi, parce que le Gouverneur étoit très-irrité contre pluſieurs Patrons qui avoient aidé à enlever 2 corſaires Américains dans la rade de Baſſe-Terre, &

qu'il ne vouloit permettre à aucun bâtiment de mettre à la voile que cette affaire ne fût arrangée. — On dit, dans des lettres de la Jamaïque, que l'Amiral Rodney a détaché une petite escadre de 7 vaisseaux de ligne, pour une expédition secrette, sous les ordres de l'Amiral Graves. Si cette nouvelle est vraie, on croit ces forces destinées à aller surprendre Curaçao. — Le *St-Raphaël*, bâtiment de la Providence, l'une des isles de Bahama, est arrivé à Portsmouth le 11; il avoit à bord le Gouverneur Maxwell, & d'autres Officiers. Toutes ces isles se sont rendues le 8 Avril, par une capitulation portant que les troupes, au nombre d'environ 300 hommes, commandés par le Lieutenant-Colonel Maxwell, Gouverneur de ces isles, seroient envoyées dans quelqu'une des isles de l'Amérique Angloise, la Jamaïque exceptée; que les habitans qui voudroient garder leurs propriétés, auroient 18 mois pour quitter le pays, & que ceux qui y resteroient après cette époque, seroient sujets du Roi. — Le *Dashwood*, en venant des Isles, a passé au milieu de la flotte de la Jamaïque, qui étoit alors en bon état «.

On craint fort pour cette flotte, depuis que l'on sait l'armée ennemie combinée croisant sur nos parages du côté de l'Ouest, & les Hollandois sortis du Texel, vraisemblablement dans le Nord, où ils peuvent l'intercepter. Il n'y a guères qu'un coup de la Providence qui puisse la sauver. Notre grande escadre, quoiqu'en disent nos papiers, n'est pas en état de se mesurer avec nos ennemis; les états les plus exagérés ne la portent qu'à 26 vaisseaux de ligne; & quoique nous rabbaissions à 36 celle de D. Louis de Cordova, que nous avons

lieu de ſoupçonner être au moins de 40 ; nous avons toujours une inferiorité de 10. Le Lord Hove eſt reſſorti après être rentré à Torbay, & on ſait que le 7 ſon avant-garde a failli d'être jettée à la côte, à la hauteur de la pointe de Start, dans une brume épaiſſe ; elle ne ſe trouvoit qu'à deux encablures de la terre, lorſqu'elle fut hêlée par un pêcheur qui l'avertit du danger. Il ne peut s'être fort éloigné ; les vaiſſeaux qui doivent le renforcer manquent d'hommes, & on attend avec impatience les 5000 qui font partie des matelots que l'Irlande a votés ; leur prompte arrivée eſt abſolument néceſſaire, & ce n'eſt que vers le mois prochain que nous nous flattons d'équiper tous nos vaiſſeaux, alors nous en aurons 33 ; mais d'ici à ce tems la flotte de la Jamaïque court de grands riſques ; elle a dû être avertie par les aviſos qu'on a fait partir.

» Les dernières nouvelles reçues de l'Inde, dit un de nos papiers, confirment que le Commodore, Alms à bord du *Monmouth* de 64 canons, le *Héros* de 74, l'*Iſis* de 50 & pluſieurs vivriers, a rejoint l'Amiral Hughes à la côte de Coromandel. Cependant ces nouvelles ne ſont point celles qu'a reçues dernièrement la Compagnie des Indes, & qu'elle eſt encore occupée à déchiffrer. Cette lenteur à les publier, ne fait rien augurer de bon ; il paroît ſeulement que l'on n'a nulle nouvelles du Chevalier Hughes, ce qui donne les plus vives & les plus juſtes inquiétudes, & ce qui fait ſur-tout ſe défier de l'aſſurance que le Roi donne dans ſon diſcours au Parlement, que les évènemens de la guerre ont auſſi été

couronnés de ſuccès dans les Indes-Orientales. On craint bien que ceci ne doive s'appliquer aux anciennes nouvelles connues, & que les dernières ne le démentent. On a publié quelques extraits de lettres, trouvées à bord de l'*Eliſabeth*, priſe il y a quelques ſemaines par l'*Ellen*, & envoyée à Liverpool; mais ces lettres ne parlent que de l'armée partie de l'Iſle de France en Décembre, & non de ſon expédition. Elle conſiſtoit en 11 vaiſſeaux de ligne, dont 3 de 74, 7 de 64, un de 50, quatre frégates, dont une de 40, 2 de 32 & une de 24, 4 autres bâtimens de 16, de 14 & de 10, & 11,575 hommes, tous Européens, & 308 noirs pour le ſervice de l'artillerie.

FRANCE.

De VERSAILLES, *le 23 Juillet.*

Le 14 de ce mois, le Duc de Bourbon prit congé de LL. MM. & de la Famille Royale pour ſe rendre à la Cour d'Eſpagne & delà au camp de St-Roch où il doit ſervir comme volontaire. Il eſt accompagné dans ce voyage par le Comte de Puyſégur, Maréchal de Camp, premier Gentilhomme de ſa chambre, & le Marquis de Vibraye, Maréchal-de-Camp, ſon Capitaine des Gardes.

Ce même jour LL. MM. & la Famille Royale ſignèrent le contrat de mariage du Marquis de Brizon du Roure, auquel le Roi a permis de porter le titre de Vicomte du Roure, avec Mademoiſelle du Roure.

Le Roi voulant témoigner à M. de la Roſe, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & Lieutenant-Général de la même ville,

la ſatisfaction qu'il a de ſes ſervices, du zèle & de l'intégrité avec leſquels il a exercé ſes deux Charges depuis 34 ans, lui a donné le titre de Conſeiller d'Etat.

De PARIS, le 23 Juillet.

ON a été informé le 9 au matin que le 8 de ce mois M. de la Motte-Piquet s'étoit réuni à l'eſcadre combinée. Selon les lettres de Londres, l'Amiral Howe avoit écrit à l'Amirauté, que ſes vedettes avoient compté 28 vaiſſeaux de ligne ennemis; il ajoutoit qu'il eſpéroit pouvoir ſortir de la Manche & les attaquer. S'il avoit réellement ce projet, & s'il eût tenté de l'exécuter, il n'auroit pas été peu ſurpris de trouver l'eſcadre ennemie forte de 40 vaiſſeaux de ligne. Mais il paroît que cet Amiral étoit mieux inſtruit, & que le plan qu'il ſe propoſoit n'étoit bon qu'à annoncer dans une lettre. Il étoit rentré à Torbay forcé par les vents contraires, & il y eſt retourné une ſeconde fois après avoir reconnu les forces de l'ennemi d'aſſez loin pour être à tems de les éviter.

M. de Cloſnard, Capitaine de vaiſſeau, débarqué à Cadix, d'un n'avire particulier, eſt arrivé ici. Il vient de la baie de Chéſapeak d'où il partit le 31 Mai; il a apporté les paquets de M. de Rochambeau, de M. le Comte de la Luzerne & du Congrès. L'état où en ſont les choſes dans ce pays eſt tel qu'on l'avoit prévu; tous les Etats-

unis ont adhéré à la résolution du Maryland, ainsi les Anglois ont beau offrir de reconnoître l'indépendance, les Américains ne feront point pour cela de paix particulière.

M. de Clofnard rencontra, étant encore sur les côtes de l'Amérique, trois gros corsaires Américains ; ils lui apprirent qu'ils venoient de l'expédition de la Providence, où ils avoient suivi les Espagnols ; cet Etablissement a été détruit, & on y a trouvé 25 bâtimens corsaires.

M. Grenville retourne à Londres ; il est parti d'ici le 17 de ce mois, & a dû coucher le même jour à Amiens.

Les frégates l'*Aigle* & la *Gloire*, qui ramènent en Amérique nos Officiers Généraux dans l'Amérique Septentrionale, mirent à la voile de Rochefort le 12 de ce mois. Tous les convois rassemblés à l'Isle d'Aix, ne tarderont pas à appareiller ; il paroît que le *Puissant*, vaisseau de 74 canons, qui a été construit à l'Orient, commandé par M. de Senneville, est destiné à accompagner le convoi de l'Inde.

En attendant des nouvelles positives & directes de l'Inde, on nous saura gré de recueillir ici celles qui se répandent, & qui sont arrivées par différentes voies. La lettre d'Egypte adressée à la Chambre de Commerce de Marseille, dont nous avons parlé, a été écrite par M. Magalon, Négociant au Caire, à M. Mure, Consul général de

France en Egypte ; elle eſt du 1 Mai dernier, & contient les détails ſuivans.

» On a reçu ici depuis quelque-tems des lettres d'un nommé Manoly, qui étoit Drogueman de M. Jean Seaw, Subrecargue Anglois ; on les a eues par la voie de Baſſora. Elles portent que toute l'Inde eſt ſoulevée contre les Anglois. Manoly ajoute qu'il s'eſt rendu avec une peine infinie à Bombay d'où il écrit. Il a trouvé dans cette petite Iſle beaucoup de troupes, qui y étoient fort gênées à cauſe de la rareté des proviſions, dont elles ne pouvoient ſe procurer que de très-petites quantités de Surate ; ce qui faiſoit croire que les Marattes ſe ſont emparés de l'île de Salcette, & qu'ils ſerrent Bombay autant qu'il eſt poſſible. — Le Douanier vient d'écrire une lettre de Moka, dans laquelle on marque que les Marattes, joints aux François, aſſiégeoient Bombay & Surate, qui ne pouvoient faire une longue réſiſtance. — D'un autre côté, les frères Enny, Négocians Chrétiens, avec qui nous ſommes fort liés, m'ont lu des lettres qu'ils ont reçu de Gedda, en date du mois dernier, où on leur marque les nouvelles ſuivantes : — Il ſe répand, depuis quelques jours, dans toute la ville, que les François ſe ſont emparés des poſtes de l'Inde les plus importans, ſans que nous ayons pu ſavoir d'où cette nouvelle nous eſt venue. Si elle ſe confirme, le mouſſen nous viendra cette année par la main des François. — L'arrivée d'un Officier Anglois fort preſſé de ſe rendre en Europe, a accrédité ces bruits. On fait quantité d'hiſtoires ſur le compte de cet Officier ; voici ce que j'ai recueilli d'après les meilleures informations ; elles m'ont été fournies par Sidi Abdrahman Geſſun, avec lequel notre Maiſon eſt liée d'affaires. Ce Négociant étoit paſſé à la Mecque avec la caravane, pour tirer un meilleur parti des draps & de la cochenille que nous lui avions vendus ; il eſt revenu avec les vaiſſeaux de Gedda, &

le hasard l'a fait trouver sur le même bâtiment où l'Anglois s'étoit embarqué. Etant de mon devoir de l'aller visiter, j'ai saisi cette occasion pour savoir s'il pourroit me donner quelque éclaircissement sur les bruits qui couroient, & sur le sujet du voyage de l'Anglois. Ce qui me donnoit encore plus d'espoir d'être éclairci par lui, c'est qu'étant Barbaresque, il connoit mieux que les autres Mahométans les Européens & leurs intrigues. — A la première question que je lui ai faite, il a souri, & m'a assuré que puisque j'étois François, il ne pouvoit m'apprendre que des nouvelles fort agréables. Alors il m'a raconté qu'il s'étoit rencontré à Gedda avec cet Officier qu'il croit être artilleur, & les domestiques soldats; il n'avoit pas caché à Gedda qu'il étoit parti d'Europe depuis peu de temps, embarqué sur une escadre qui escortoit un assez grand nombre de transports. Elle avoit eu le bonheur de se réunir aux forces maritimes que les Anglois ont dans l'Inde; que se trouvant sur un parage qu'on ne m'a pas bien su désigner, cette flotte avoit essuyé une tempête qui avoit fait périr 17 bâtimens; que les débris de cette malheureuse flotte s'étoient réfugiés dans un port peu éloigné de Mascatte pour s'y réparer, lorsque l'escadre Françoise ayant été instruite de cette relâche, est venue la bloquer. La situation des Anglois étoit telle, qu'ils ne pouvoient échapper à leurs ennemis; d'ailleurs, l'endroit où mouilloit la flotte est très mal-sain, à cause de la mauvaise eau, & les maladies s'étoient déja mises parmi les équipages, ce qui a dû obliger indubitablement le Commandant Anglois de se rendre à discrétion. Abdrahman Geslun assure encore que lorsque les Anglois se sont vus dans cette triste position, ils ont expédié plusieurs personnes à Mascatte par terre, pour donner avis du risque qu'ils couroient; ils ont envoyé de même dans l'Inde & en Europe, entr'autres, l'Officier qui a passé avec lui

& qui lui a paru fort ſoucieux & très-preſſé d'arriver. — J'ai demandé à ce Négociant de quel moyen il s'étoit ſervi pour avoir ces détails, & qu'il me paroîtroit fort ſurprenant que l'Anglois les eût lui-même divulgués. Il m'a répondu qu'il n'avoit rien appris de lui; mais que toutes ces nouvelles avoient été données à Maſcatte par les conducteurs; à Moka, par les patrons de Maſcatte; & à Gedda, par ceux de Moka. Il m'a dit encore que dans les derniers jours qu'il a paſſés à Gedda, on y débitoit que Surate avoit été pris par les François, qui avoient été aidés par les anciens Portugais établis dans cette grande ville depuis long-tems.

Voilà à-peu-près tous les détails que l'on a de l'Inde; ceux-ci paroiſſent les plus vraiſemblables. Ils confirment ce que les papiers Anglois ont annoncé, la jonction du convoi de Johnſtone avec l'Amiral Hughes. Quant à celui bloqué près de Maſcatte, ce ne peut être que le convoi ſorti de Bombay pour la côte de Coromandel. Ainſi il ſembleroit que l'eſcadre de M. d'Orves a dû ſe porter d'abord ſur la côte de Malabar, où elle aura attaqué Bombay, plutôt que d'aller chercher à Ceylan l'Amiral Hughes, comme on nous le répète depuis ſi long-tems. Il n'eſt pas douteux que les dépêches reçues par la Compagnie des Indes Angloiſes, qu'elle s'occupe à déchiffrer depuis plus de 3 ſemaines, & qu'elle avoue être venues par terre, n'ayent été apportées par l'Officier dont il eſt queſtion dans cette lettre du Caire.

Un corſaire de Dunkerque a conduit au Havre un bâtiment neuf de 200 tonneaux,

allant des Dunes à Portſmouth ; ſon chargement conſiſtoit en 40 canons de 36, en cordages, agrès & de la ſoierie.

» Mgr le Comte d'Artois, écrit-on de Bayonne, coucha le 6 à Orléans, chez M. de Cypierre, Intendant ; le 6, il dîna à Chanteloup, où il a paſſé le reſte de la journée ; le 7 il dîna aux Ormes, chez M. de Voyer, & coucha à Poitiers chez l'Evêque. Le 8 il dîna au village de Manſle, & coucha à Barbeſieux chez le Subdélégué. Le 9 il dîna à Cabſat & coucha à Bordeaux, où il ſéjourna le 10. — Ce Prince a voyagé de fêtes en fêtes ; par-tout les garniſons, la bourgeoiſie ont été ſous les armes ; par-tout il y a eu des illuminations & un concours de peuple étonnant. L'entrée à Bordeaux par le port a été magnifique. Il a été à la Comédie le jour de ſon arrivée ; on a donné la *Partie de Chaſſe de Henri IV*, & la *Roſe & le Bouton*, Pièce nouvelle de MM. Piis & Barré. Le même jour, il y a eu bal maſqué à la ſalle de ſpectacle. Le lendemain, on repréſenta l'Opéra d'*Iphigénie en Aulide*, où le ſieur le Gros joua le rôle d'Achille ; il y eut encore bal le même ſoir. Le Prince eſt parti le 11, & a couché à l'Eſperon dans les Landes ; le 12 il eſt arrivé ici, où il ſéjourne. On ne peut ſe faire une idée de l'empreſſement des Bayonnois & de la gaité qui a ſur-tout diſtingué leurs fêtes. La ville a donné au Prince une ſuperbe halte au Boucau, on a danſé devant lui la baſque, la ſauvage, & toutes les danſes du pays. Les Labourdins ont joué à la pécotte contre les Navarrois. Le Prince a paru enchanté du zèle & de l'enjouement des habitans de ce pays, qui ſont de leur côté charmés de l'affabilité du Prince «.

M. le Duc de Bourbon eſt parti le 18 pour Madrid, d'où il ira à Gibraltar. Ce Prince gardera toujours l'*incognito*, & ſervira en Eſpagne comme Volontaire ſous le nom de Comte de Dammartin.

On nous mande de Limoges un fait qui mérite de trouver place ici.

Le 19 Février dernier le nommé Monneyrat, âgé de 25 ans, habitant du lieu de Gorſas, Paroiſſe d'Allaſſat, Election de Brive, conduiſant ſix chevaux de ſon pere, voiturier, s'étant haſardé ſur les cinq heures du ſoir, à traverſer la Vezerre, à un gué appellé de *Garavet*, quoique cette rivière chariât des glaçons, & fût priſe en partie, s'apperçut du danger qu'il couroit en approchant d'un banc entre lequel, & la rive oppoſée, la glace étoit continue; il ſe diſpoſa à rétrograder; mais ayant voulu dégager auparavant deux des chevaux qu'il conduiſoit, qui ſe trouvoient embarraſſés & preſſés dans les glaçons, il s'en détacha d'autres qui firent tomber le cheval qu'il montoit; il ſe mit dans l'eau, dont la profondeur en cet endroit ſe trouvoit n'être que de deux à trois pieds, mais bientôt il fut entraîné dans une partie plus profonde, & les glaçons l'y retinrent avec trois chevaux qu'il avoit rattrappés par la bride, de manière qu'il ne put ſortir de la riviere. Il appella du ſecours; ſes cris ſe firent entendre des habitans voiſins, qui arrivés au bord de la rivière, ne voulurent point s'expoſer, en cherchant à déliver Monneyrat, à éprouver le même accident; cet infortuné pria quelqu'un d'eux d'avertir ſes parens à Gorſas, diſtant d'une demi-lieue du gué de Garavet, de ſa triſte ſituation; ceux-ci accoururent, un nommé Rolland ſe joignit à eux: ce Rolland, ſeul avec un frère de Monneyrat, eut le courage d'affronter le péril, & à coups de hoyau ils s'ouvrirent un paſſage à travers les glaçons. Le jeune Monneyrat, bientôt ſaiſi de froid, perdit ſes forces à douze toiſes des glaces dans leſquelles ſon frère étoit retenu; Rolland continua ſes efforts, ayant preſque toujours l'eau juſqu'au menton, & parvint à dégager le malheureux qui ſe trouvoit depuis trois heures dans une ſituation ſi

désastreuse, il le plaça sur un cheval & le ramena avec les autres chevaux sain & sauf au rivage. Rolland refusa de l'argent que lui offroit pour ce service le père Monneyrat, disant *que ce n'est pas l'esprit d'intérêt qui peut inspirer des actions de ce genre.* Celle-ci est d'autant plus louable, que Rolland avoit une cause d'inimitié contre la famille de Monneyrat, dans une contestation du père de celui-ci avec le sien; & que d'ailleurs il a mis si peu de valeur à cet acte de bienfaisance, courageux & désintéressé, que M. d'Aine, Intendant de la Province, n'en a été informé que par hasard, & plus de deux mois après l'évènement. Sur le compte qu'en a rendu cet Intendant, S. M a approuvé qu'il soit donné, de sa part, sur les fonds libres de la Généralité, une gratification de 200 liv. au nommé Rolland, en témoignage de satisfaction.

La nuit du 21 au 22 du mois dernier, le feu prit dans les écuries d'une Auberge de Molsheim en Alsace; malgré tous les efforts qu'on opposa à l'activité des flammes, l'incendie fit des progrès si rapides, que dans l'espace de quelques heures, il y a eu 16 maisons entièrement brûlées. Les suites de cet accident ont réduit plusieurs familles à la dernière misère. L'Intendant de la Province a pourvu aux premiers besoins, en faisant passer des secours à ceux qui manquoient de ressources pour subsister.

On dit que l'expérience des signaux, annoncée depuis quelque tems, a été faite de Paris à St Germain, & qu'elle a complettement réussi; cela fait présumer qu'elle aura le même succès à des distances plus considérables, quoiqu'on croit cependant qu'elle pourra être sujette à plusieurs diffi-

cultés par une multitude de circonſtances locales.

Le 2 de ce mois, la Tournelle du Parlement de Paris a jugé un enfant de 11 ans & demi, fils d'un Boucher des environs de Melun, & qui eſt un petit monſtre de ſcélérateſſe. Le Jeudi Saint de cette année, étant en diſpute avec ſa ſœur, une enfant plus jeune que lui, celle-ci le menaça de dire à ſon père & à ſa mère ce qu'il lui avoit fait. Je t'en empêcherai bien, répondit le petit malheureux; & à l'inſtant il court prendre, dans la boucherie, un grand couteau, & lui coupe le cou; le malheureux a été arrêté ſur-le-champ & conſtitué priſonnier. Comme la loi ne prononce pas la peine de mort contre les enfans impubères, l'Arrêt du 2 Juillet ne l'a condamné qu'à une priſon perpétuelle. Ce qui a le plus révolté de cet enfant, c'eſt qu'on l'a vu redeſcendre de ſon interrogatoire ſans être ému, & le moment d'après celui où il venoit d'être jugé, occupé à jouer, dans la cour de la Conciergerie, avec les autres ſcélérats; il faut en conclure que ce n'eſt point l'effet de l'indifférence du crime; cela ſeroit trop affreux; mais celui plutôt de l'ignorance de l'atrocité de celui qu'il a commis & de ſes conſéquences.

L'Eſtampe repréſentant le couronnement de Voltaire, d'après le deſſin de M. Moreau, le jeune, Graveur du Cabinet du Roi & de l'Académie de Peinture, gravée par M. Gaucher, de l'Académie des Arts de Londres, vient de paroître. Cette Scène intéreſſante qui offre le triomphe d'un grand homme, eſt ſupérieurement exécutée. L'Artiſte eſtimable à qui l'on la doit, en a fait hommage à l'Académie Françoiſe à laquelle il a adreſſé la lettre ſuivante.

» MM., vous ſupplier de vouloir bien agréer un exemplaire de mon ouvrage, c'eſt avoir en même-tems une grâce à vous demander, & une obligation à remplir. Si votre indulgence daigne m'accorder l'un, tout m'impoſe la loi de m'acquitter de l'autre, dans l'eſpérance que le ſujet de mon Eſtampe, pourra faire excuſer ma témérité. — Puiſſe la plus illuſtre Compagnie de l'Europe, honorer de ſes regards le tableau d'un des plus beaux momens de la vie de Voltaire. Pour l'exécuter, je n'ai pas eu ſeulement à vaincre la modeſtie de cet homme célèbre.... Mais pouvois-je manquer de perſévérance ? Voltaire avoit daigné ſourire au projet de perpétuer cet évènement, quelques jours auparavant que la mort ne vînt le ravir à l'admiration de ſon ſiècle. Si je ſuis aſſez heureux pour mériter votre ſuffrage, MM., rien ne manquera à ma félicité, que de vous en témoigner ma reconnoiſſance. Je ſuis, &c. *ſigné* GAUCHER, *de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen, de celle de Londres &c.*

L'Académie a agréé l'hommage & a chargé M. d'Alembert, ſon Secrétaire perpétuel, de lui faire ſes remercimens de l'Eſtampe agréable qu'elle acceptoit avec reconnoiſſance & de la lettre qui l'accompagnoit (1).

Un jeune Artiſte élève de M. de Launay, l'aîné, Graveur du Roi, de l'Académie Royale de Peinture, & qui montre des

---

(1) Cette Eſtampe, dont la ſouſcription eſt de 6 liv., ſe trouve chez M. Gaucher, rue St-Jacques, près St-Yves, où l'on peut ſe procurer auſſi le Portrait de Voltaire, en Médaillon, d'environ 6 pouces & demi de haut, ſur 5 de large, par M. Miger, de l'Académie Royale de Peinture, d'après le deſſin de M. Vincent, ſur le buſte de M. Houdon, de la même Académie. Ce dernier ſe trouve auſſi chez l'Auteur, place de l'Eſtrapade, près la rue des Poſtes. Prix 1 liv. 16 ſ.

talens qui annoncent l'Artiste célèbre qui les a cultivés, vient de graver le portrait de M. de la Harpe, de l'Académie Françoise, d'après le dessin original de M. Pujos. Ce portrait est très-ressemblant, comme tous ceux de M. Pujos, qui rend non-seulement les traits, mais l'ame & le caractère de ses modèles; & le burin de l'Artiste mérite de justes éloges (1).

De BRUXELLES, *le 23 Juillet.*

M. le Comte & Madame la Comtesse du Nord, arrivés ici le 10 au soir, en sont repartis le 13 pour se rendre à la Haye où ils ont dû être le 15, & où ils sont restés jusqu'au 17. Par tout on s'est empressé de donner des fêtes à ces illustres Voyageurs, & de leur témoigner tout l'intérêt & tout le respect qu'ils inspirent.

» Le 6 de ce mois, écrit-on de Leuward, les Etats de Frise assemblés, en délibérant sur la proposition faite aux Etats-Généraux par le Stadhouder, concernant 4 hommes a ajouter à chaque compagnie de l'infanterie de l'Etat, pour en remplacer un pareil nombre qu'on en tireroit & qu'on approprieroit à la marine, on a admis la seconde partie de cette proposition & rejetté la première. L. H. P. considérant que l'Etat n'est & ne sera, selon toute apparence, de long-tems en guerre par terre, jugent qu'on peut tirer 4 hommes de chaque compagnie d'infanterie pour les faire servir dans la marine, où ils

---

(2) Il se vend 1 liv. 10 s. chez le sieur Bligny, Cour du Manège aux Thuileries, chez qui l'on trouve aussi la plupart des Portraits du fond du sieur Drevet, & une suite de 12 Portraits des principaux Acteurs & Actrices vivants.

seront utiles, sans les remplacer sur terre où l'on n'en a pas besoin. Les enrôlemens qu'il faudroit faire pour cela nuiroient à ceux des matelots, dont le besoin est indispensable ; cet arrangement d'ailleurs épargnera 168,600 florins annuels pour la seule province de Frise. L. N. P. en refusant l'augmentation de la solde des troupes pour l'année courante, ont déclaré qu'elles n'entreront plus en délibération sur cet objet, & que leur refus devoit être regardé comme final.

La flotte qui a mis à la voile du Texel le 7 de ce mois, est sous les ordres du Vice-Amiral Hartsink, qui a arboré son pavillon à bord de l'*Amiral-Royal* de 74 canons ; il se trouve sur le même vaisseau le Contre-Amiral Kingsbergen. Maintenant toutes les escadres alliées sont en mer ; leurs croisières, les unes du côté d'Ouessant, les autres vers les Orcades, peuvent être très-avantageuses à leur cause, & funestes aux Anglois qui ne doivent pas être sans inquiétude depuis qu'ils sont instruits que la flotte qu'ils attendent de la Jamaïque est en route ; ils ne peuvent plus à présent se vanter d'être maîtres des mers, à peine sont-ils en état de se montrer sur celles qui baignent leurs côtes.

L'Envoyé de Danemack a renouvellé, au nom de sa Cour, les plaintes qu'il avoit déja faites au sujet de l'embargo mis il y a quelque tems au Cap de Bonne-Espérance, sur un vaisseau Danois revenant des Indes.

» Le 14 Juin, lit-on, dans une lettre de Lisbonne, un brigantin Anglois nommé la *Peggy*, monté de 4 canons de fonte de 12

hommes, leva l'ancre dans ce port pour se rendre à New-Yorck, mais avant d'être à pleines voiles il fit deux décharges qui blessèrent 9 personnes sur le rivage. On ignore le motif de cette conduite au moins singulière, mais la lettre suivante en présente un plus étrange encore. Elle est du Capitaine Matteo Cobovick de Raguse, Commandant le navire la *Madona d'elle Grazie*, venu de Smyrne & arrivé le premier de ce mois au Texel.

» Le 19 Juin je me trouvois grand calme, à 10 milles du Cap Lézard ; 2 bâtimens s'approchèrent & me demandèrent si je voulois acheter du poisson ; 18 hommes grimpèrent en même-tems sur mon vaisseau, demandèrent du vin à grands cris, s'assurèrent de moi & de mes Officiers, chassèrent le reste de l'équipage dans un coin, le couchant en joue & menaçant de tuer le premier qui remueroit ; ils enclouèrent ensuite le seul canon que j'avois pour donner des signaux en cas de détresse : ils s'emparèrent de ma poudre, de mon porte-voix ; après cela ils enfoncèrent les caisses & tout ce qui se trouvoit à leur portée, pour en tirer les marchandises. Je m'y opposai inutilement en montrant mes papiers ; on me répondit à coups de sabre, & en criant coquins d'Espagnols, coquins d'Hollandois. Ils ouvrirent mes coffres, me volèrent mon épée, ma montre, ma bague, mon argent, qui pouvoit monter à 370 florins. Ce pillage dura 3 heures : ils partirent enfin sans que je sache combien ils m'ont enlevé ; car pendant ce tems nous étions tous renfermés dans ma chambre ; mais j'ai vu leur bateau excessivement chargé. J'ai dirigé mon cours vers Portsmouth, où j'ait fait dresser les protêts & déclarations nécessaires, & informé l'Ambassadeur de Venise à Londres de ce qui m'est arrivé «.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES, *du 16 Juillet.*

Les nouveaux Membres du Miniſtère ſont le Comte de Shelburne premier Lord de la Tréſorerie; M. William Pitt, Chancelier de l'Echiquier. *Premiers Secrétaires d'Etat*, le Lord Grantham qui paſſe au département du Lord Shelburne, M. Townshend, à celui de M. Fox; le Chevalier Younge, Secrétaire d'Etat au département de la Guerre. — Les huit Miniſtres du Cabinet auxquels le Lord Shelburne a fait alluſion dans ſon diſcours, comme agiſſant toujours de concert avec lui pour le ſervice public, ſont le Lord Thurlow, le Lord Camden, le Général Conway, le Lord Keppel, le Duc de Richmond, M. Townshend, le Chancelier & le Duc de Graffton. — On dit à l'Amirauté que ſi le Lord Keppel ſe retire, & que ce ſoit le Lord Howe qui le remplace, l'Amiral Pigot n'aura qu'un règne très-court. —— Le Courier parti pour aller propoſer au Lord Avocat en Ecoſſe la place de Tréſorier de la Marine, n'eſt point encore revenu. Ce retard fait croire que le Lord Avocat refuſe cette place. — C'eſt demain 17, que M. Fox ſe propoſe de rendre à ſes conſtituans un compte plus détaillé des raiſons qui l'ont porté à ſe détacher de la nouvelle Adminiſtration.

La réputation de M. Pitt, recevra-t-elle quelque luſtre de ſa nouvelle nomination? L'ambition des grandes ames eſt ſouvent fatale à leurs vertus. Son illuſtre pere, par un effet d'une ſavante politique, ſe dépouilla du caractère de Membre des Communes, pour ſe revêtir de celui d'un petit Pair. C'étoit certainement une dégradation bien directe. On demande ſi ſon fils n'auroit pas joué un ſemblable rôle dans une certaine occaſion récente?

Malgré tout l'appareil que l'on met a la nomination du nouveau Miniſtère, tout le monde ſait que ce n'eſt qu'un jeu pour amuſer le Public, juſqu'à ce que le Miniſtère ſe ſente aſſez fort pour introduire dans l'Aminiſtration quelques partiſans du ſyſtême du Lord North, introduction qui demande à être opérée par degrés. — Il ſera tenu un Conſeil d'Etat

tous les premier & troisième Lundi de chaque mois, au Château de Windsor, pendant les vacances du Parlement. — Les nouveaux Ministres sont convenus que l'un d'eux, alternativement, resteroit à Londres pour expédier les affaires d'Etat pendant l'été.

Notre premier Lord de la Trésorerie & ses Collègues, sont assurément un groupe précieux à l'Etat pour achever la paix avec l'Amérique, le Lord Shelburne ayant plus d'une fois déclaré qu'il regardoit comme traître à la Patrie celui qui souhaitoit l'indépendance des Colonies; & M. Duning (actuellement Lord Ashburton), ayant aussi prononcé dans la Chambre des Communes qu'*il accuseroit le Ministre qui oseroit proposer une pareille motion.*

S. M. a offert au Marquis de Carmarthen la place de Lord-Lieutenant d'Irlande. Sa Seigneurie a demandé au Roi la permission de consulter le Duc de Leeds son père, avant de l'accepter.

Le Chevalier John Borlace-Warren a informé l'Amirauté que l'escadre Hollandoise étoit sortie le 8 au soir. Le Gouvernement, sur cette nouvelle, a dépêché des Exprès en divers endroits, pour empêcher la flotte de la Baltique de mettre à la voile.

L'escadre de la Manche se portera à 35 vaisseaux de ligne dans le milieu du mois d'Août, si un tiers seulement du nombre de Matelots qu'a voté notre sœur, la Chambre des Communes d'Irlande, nous arrive à tems. —— Hier on a reçu des dépêches du Lord Howe, par lesquelles on apprend qu'il avoit été rejoint par quelques vaisseaux de ligne, & qu'il portoit sur Ouessant, dans l'espérance de rencontrer l'escadre combinée.

Quoique la majeure partie de la flotte pour Terre-Neuve ait été prise, la flotille Irlandoise destinée pour la pêcherie sur les bancs, a eu le bonheur d'échapper en marchant sans convoi comme à son ordinaire.

Les Irlandois ont deux vaisseaux dans la flotte qu'on attend journellement de la Jamaïque. C'est le peuple de l'Europe le mieux situé pour le commerce de l'Amérique & des Isles, &, aujourd'hui qu'ils en ont la liberté, il n'y a point de doute qu'ils

TABLE

Du Journal Politique.

Pétersbourg,	49	*Cadix*,	62
Copenhague,	50	*Londres*,	63
Stockholm,	51	*Versailles*,	79
Vienne,	*ibid.*	*Paris*,	80
Hambourg,	54	*Bruxelles*,	92
Livourne,	61		

Vaisseaux pris sur les Anglois.

(PAR LES AMÉRICAINS.) LE *Mary*, de Lancaster, pour la Barbade; envoyé en Amérique. — Un Bâtiment, rançonné pour 136 Guinées. — Le *Race-Horse*, de Rahan, pour la Jamaïque.

Vaisseaux pris par les Anglois.

(SUR LES FRANÇOIS.) Un Bâtiment, sucre, café, &c. de Saint-Domingue; envoyé à Jersey. — Un Bâtiment, de l'Inde, pour Cadix; envoyé à Londondery. — Un Bâtiment, envoyé à Dublin. — Un Bâtiment, envoyé à Dublin.

(SUR LES ESPAGNOLS.) Un Bâtiment, fer & ancres; envoyé à Guernesey.

(SUR LES HOLLANDOIS.) Le *Zélandois*, pris & envoyé à Exmouth. — Le *Middelbourg*, envoyé aux Dunes.

0407543